

Sommaire

Introduction générale.

Première partie :

Chapitre I : le cadre méthodologique.

Introduction.....	13
1/- Présentation du thème.....	13
2/ - Les raisons de choix du thème « objectifs/subjectifs ».....	16
2-1- Les raisons subjectives.....	16
2-2- Les raisons objectives.....	17
3/- délimitation de terrain d'enquête.....	17
4/- Problématique.....	18
5/- Hypothèses.....	21
6/- Concepts clés.....	22
7/- Techniques de recherche.....	27
8/- Présentation de l'enquête du terrain.....	30
9/- entraves et difficultés rencontrées sur le terrain.....	34
Conclusion.....	36

Chapitre II : présentation de la daïra de Chemini.

Introduction.....	37
1/ - La présentation de la daïra de Chemini.....	37
2/- les quatre communes de la daïra de Chemini.....	38
2 -1- La commune de Souk Oufella.....	38
2 -2- La commune de Chemini.....	39
3 -3- La commune de Tibane.....	40
3 -4 - La commune d'Akfadou.....	41
3/ - l'histoire des deux tribus de la daïra de Chemini.....	43

3-1- La tribu d'Ath Waghliis.....	43
3 -2- La tribu d'Ath Mansour.....	44
4/- la configuration géographique de la daïra de Chemini.....	46
5/- Infrastructures de la daïra.....	48
6/ - Le mouvement associatif et les comités de villages.....	50
7/- la région et la guerre de libération nationale.....	53
Conclusion.....	54

Deuxième partie :

Introduction à la deuxième partie.....	57
-----------------------------------------------	-----------

Chapitre III : genèse de création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Introduction.....	60
1/- Offre d'appel national : l'élément déclencheur de mouvement de protestation.....	60
2/- L'assemblée générale de 12 septembre 2014 à Chemini.....	63
2.1. Le conflit P/APC et initiateurs : deuxième ou troisième tranche, le point de discorde entre les deux parties.....	64
2.2. La naissance de la coordination.....	66
2. 3. Le mode du fonctionnement de la CCDC.....	68
3/- le parcours de trois animateurs de la CCDC.....	70
3-1- l'animateur Hadjeb Ameziane (Bezza).....	70
3-2- l'animateur Ihdene Idris.....	79
3-3- l'animateur Moualek Abdelwahab.....	85
Conclusion.....	89

Chapitre IV : le répertoire d'actions de la CCDC.

Introduction.....	92
1 /- La réunion de 20 Septembre 2014 à Souk Oufella.....	92
2/ - L'assemblée de 11 Octobre 2014 à Ferhoun (Akfadou).....	94

2.1. Le Sit-in devant le siège de la wilaya et Conférence de presse.....	96
3/- L'assemblée du Samedi 25 Octobre 2014.....	98
3.1. La fermeture de siège de la daïra de chemini et le blocage de chantier.....	100
3.2. La barricade du 02 novembre 2014	102
4/ - L'assemblée du 10 Novembre 2014, tenue à Imâliouene (Chemini).....	106
4.1. Marche et blocage du siège de la wilaya de Bejaïa, Le 16 novembre 2014.....	110
4.2. La barricade du 19 Novembre 2014	112
5/- L'assemblée de 22 novembre 2014 à Akfadou.....	115
5.1. La « marche populaire » dans la wilaya de Bejaïa le 26 novembre.....	117
6/- L'assemblée de Tidjounane le 13 décembre.....	120
6.1. Le blocage de l'antenne de Sonelgaz Au niveau de Sidi Aich le 17 décembre.....	121
6.2. La marche à Bejaïa le 24 décembre 2014.....	122
7. la phase de la négociation de la CCDC avec le SDE.....	123
Conclusion.....	126
Chapitre V : le mode d'action barricade de la route.	
Introduction.....	128
1/- la configuration de la barricade.....	129
2/- les capacités de nuisance de la barricade.....	130
3/- les préjudices de la barricade.....	133
3.1. Le volet social.....	133
3.2. Le volet économique.....	135
4/- l'endroit de la barricade, lieu de la négociation avec les autorités.....	137
5/- la particularité de la barricade contemporaine.....	139

6/- Mouvement citoyen du 2001 et son héritage contestataire.....	140
7/- la gestion de la foule.....	142
8/- le conflit d'espace.....	144
9/- La position des maires par rapport à l'action.....	146
10/- la théorie du complot : la barricade comme pion dans une stratégie.....	148
Conclusion.....	150
Conclusion générale.....	153
Bibliographie.....	159
Annexes.....	167

Introduction générale:

L'effondrement de parti unique et l'ouverture démocratique suite aux événements d'octobre 1988, a ouvert une parenthèse à l'émergence d'une pluralité partisane et le droit à l'organisation et l'expression de la société civile. La fin de l'Etat providence fait qu'un nouvel espace se dégage pour l'apparition d'une composante mosaïque en Algérie. Il y'a une multitude d'organisations avec des objectifs diversifiés qui sont d'ordre culturel, linguistique, identitaire, et sociale...etc. Des voix se sont élevées du camp de la société civile algérienne pour s'opposer aux pratiques autoritaire de l'Etat et au statut attribué à la société civile qui est censée endosser le rôle d'une sphère ; qui cherche à formuler et publiciser des problèmes ou à influencer sur la sphère étatique pour contraindre les autorités publiques à apporter des solutions adéquates aux revendications posées.

Selon Maxime Aubert «La société civile est essentiellement considérée comme un lieu où, parce qu'il se situe en dehors de l'État, s'exercent la liberté et la créativité des individus ; un lieu où, égaux bien que différents, ces individus établissent consciemment des relations entre eux, communiquent, échangent, nouent des contrats, s'associent de diverses façons ; un lieu où ils s'organisent volontairement pour faire reconnaître leurs droits et participent à l'élaboration du bien commun.»¹. En Algérie, le manque de complémentarité et les rapports tendus entre le peuple et la sphère politique (partis politiques, pouvoirs publics), n'ont fait qu'accentuer l'agitation sociale, en creusant davantage le fossé qui sépare le citoyen de ses instances étatiques.

Ces dernières années ont vu se multiplier, en Algérie, les conflits sociaux et de très nombreuses actions de protestations. Face à cette situation, l'émeute apparaît comme « inéluctable et même l'unique horizon protestataire, dans l'attente d'une hypothétique modification des structures politiques, du mode d'accès au pouvoir et des modalités de son exercice. Aucun secteur d'activité n'a été épargné par des mouvements de grèves d'une amplitude variable : l'industrie, la santé, l'institution scolaire, l'université, la justice, etc. Pour l'année 2010, les services de la gendarmerie nationale ont dénombré 11 500 « émeutes », manifestations publiques ou rassemblements à travers tout le pays.»². En

¹ Extrait de l'enregistrement de la conférence de Pierre-Jean Roca, sous le thème « *le dynamisme des associations et de la société civile en Algérie* », *cdesoran.org*.

² « *Le gouvernement a-t-il saisi le message de la rue ?* », *Liberté*, Alger, 27 décembre 2010, cité, Abderrahim Kader, « *Jacqueries et réseaux de résistance en Algérie* », *Monde diplomatique*, février 2011.

Algérie, on assiste à des défillements quotidiens d'émeutes qui se succèdent sans jamais ouvrir un espace dans lequel la population algérienne pourrait se rassembler autour d'une cause commune et construire des mécanismes de solidarité entre les multiples revendications locales éparpillées, une sorte d'action éphémère et de courte durée à des revendications étroites. Après tant d'années de « la sectorisation persistante des mobilisations »³, une coordination est créée, toutes les tendances opposante au pouvoir algérien ont participé. Cette coalition qui est la Coordination nationale pour le changement démocratique (CNCD) a vu le jour en 2011 suite aux émeutes qui ont agité le pays après l'augmentation des prix de produits alimentaire selon les commentaires politico-médiatique et confirmé par la suite par la commission d'enquête parlementaire. Cette entreprise d'actions communes n'a pas apporté ses fruits, les événements qu'elle a connue l'Algérie durant cette période et la situation des pays voisin qui vivaient « le printemps arabe », n'a fait que précipiter le déclenchement de la colère de certaines franges de la population marginalisées.

L'espace contestataire algérien est de nature sporadique et demeure prisonnier d'un temps immédiat. Depuis au moins une décennie, on constate l'apparition de nouvelles formes d'action collective contestataire ou plutôt, à un renforcement d'anciennes formes d'action qui sont auparavant moins usité. Ces nouvelles formes d'actions en se modifiant en fonction de nouveaux contextes, ont fini par s'imposer comme un instrument pour le citoyen pour se mettre en valeur face à la marginalisation dont il se conteste auprès des autorités.

Plus particulièrement en Kabylie, l'accélération et la prolifération des actions collectives non conventionnelles et le basculement de cette région dans la radicalisation pourrait éventuellement être l'héritage protestataire de mouvement citoyen de 2001. Ces pratiques protestataires sont devenues routinières visant essentiellement la fermeture des édifices étatiques tel que les mairies, les sièges des impôts, les brigades de la gendarmerie, etc.

Mais l'action collective la plus mise en pratique par les protestataires, reste incontestablement les barricades des routes et obstruction de la voie publique. Elle est un mode d'action qui vient sous forme d'une désobéissance civile, qui est défini par Muller comme « une action politique de résistance non-violente, accomplie par des citoyens agissant au nom de leur liberté et de leur responsabilité, qui consiste à enfreindre ouvertement, délibérément et collectivement, de manière concertée et organisée dans la durée, une loi (ou

³Layla Baamara, « *Més) aventures d'une coalition contestataire : le cas de la coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) en Algérie* », l'année du Maghreb, VIII 2012, 161-179.

une directive) considérée comme injuste, donc immorale et illégitime, et qui vise à obtenir justice en créant, d'une part, à travers la mobilisation des ressources de l'opinion publique au sein de la société civile, d'autre part, à travers la non-coopération avec les pouvoirs établis, un nouveau rapport de forces qui oblige les décideurs à (r)établir le droit en modifiant ou en supprimant la loi (ou la directive), en promulguant une nouvelle loi ou en changeant de politique». ⁴ Tandis que Refalo propose une définition plus compatible et raffinée, en se référant aux principes de la désobéissance civile, qui l'a qualifié comme étant « une action collective, publique, non-violente, de contrainte, qui s'inscrit dans la durée et qui assume les risques de la sanction. Ainsi, cette stratégie d'action est composée d'un triple travail : sur soi, avec les autres, sur autrui. » ⁵

Les citoyens ont de plus en plus recours à l'occupation et obstruction des axes routiers. Par ce moyen ils empêchent le fonctionnement normal des choses, il interrompt la circulation pour dire : « Nous voilà ! Nous aussi nous avons droit à une existence sociale ; et si vous ne nous la donnez pas, nous ne vous laisserons pas vivre en paix. » ⁶. Cette forme de protestation est devenue comme l'arène des contestations ces dernières années, un espace d'altercations par excellence. Le phénomène de la fermeture des routes, une forme de contestation, qui s'est imposée d'une façon incontestable dans la revendication locale en Kabylie.

En effet, à Bejaïa, là où ce phénomène de fermeture des routes est d'actualité, il ne cesse de prendre de l'ampleur ces dernières années. C'est l'une des wilayas les plus concernées par cette nouvelle forme de contestation sociale. Selon le chiffre officiel qui été enregistré par la gendarmerie nationale au niveau de la wilaya de Bejaïa en 2013, il y avait 112 fermetures de routes.

Dans l'objectif de saisir ce mode d'action de la barricade, on doit inéluctablement l'inscrire dans un cycle de mobilisation pour parvenir à l'évaluer parmi une gamme d'actions, et dépasser une « vision statique de l'action collective qui privilégie la structure au détriment du processus et les mouvements singuliers au détriment du cycle de protestation. » ⁷. A cet effet, nous allons consacrer notre travail de recherche à la mobilisation des citoyens de la

⁴J.-M. Muller, *L'impératif de désobéissance. Fondements philosophiques et stratégiques de la désobéissance*, Le passager clandestin, 2011, p. 192.

⁵A. Refalo, « La désobéissance civile, une radicalité constructive », *Alternatives non-violentes*, vol. 1, n° 142, 2007, p. 15-19.

⁶Merklen Denis, « Le quartier et la barricade : Le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine », *L'Homme et la société*, 2002/1 n° 143-144, p. 143-164.

⁷Doug McAdam, « Initiator and Spin-Off Movements : Diffusion Processes in Protest Cycles », (1995, p. 218), in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 177.

daïra de chemini suite à ce que les protestataires ont vécu comme une exclusion des quatre communes de leurs daïra du programme quinquennal 2009/2014 relatif à l'accès au Gaz naturel.

En premier lieu, Nous allons essayer de saisir dans quelles circonstances les quatre communes ont convergée dans une même trajectoire pour donner naissance à une coordination des citoyens de la daïra de Chemini CDDC. Puis, on se tâchera de comprendre cette structure de la daïra de Chemini regroupant quatre communes à savoir ; souk Oufella, Akfadou, Tibane et Chemini et dans quelles conditions qu'elle a vue le jour. Nous allons essayer aussi de saisir à quel point les élus locaux de ces quatre communes étaient ou non impliqués dans cette mobilisation.

En deuxième lieu, À travers cette étude nous allons faire recours aux différents acteurs qui ont participé dans le mouvement. On va s'appuyer sur les versions des faits des deux parties, à savoir les acteurs de la coordination et les autorités, pour saisir la genèse et l'évolution du mouvement on doit s'efforcer saisir leurs implication sa trajectoire. Nous allons efforcer de saisir à travers l'engagement de certains acteurs de la coordination les profils d'acteurs et les aspirations du mouvement en question.

En troisième lieu, dans l'objectif de comprendre cette action du barricade des routes, nous avons tranché dans notre recherche pour l'étude de ce mode opératoire au milieu d'une série d'action mis en œuvre par la coordination des citoyens de la daïra de chemini. Ce mode d'organisation a procédé à la fermeture de routes à deux reprises. Nous allons essayer de saisir dans quelle contexte cette action est mise en œuvre et la configuration qu'elle prene, en recourant aux témoignages des acteurs présent sur le terrain. Tout en prenant en compte les journaux du terrain que nous avons recueilli dans trois lieux de barricades ; la première c'est la barricade d'Aftis de la commune d'Allaghen, la deuxième c'est la barricade de Fénaia de la daïra d'El Kseur et la dernière c'est la barricade de Tayma de la commune de Oued Ghir. C'est trois journaux du terrain nous seront d'une très grande utilité par leurs description minutieuse et très détaillée de la mise en exécution de la barricade, les agissements des protestataires et l'impact de cette action sur le terrain.

Dans cette présente étude de recherche, nous avons procédé à la répartition de notre travail en deux compartiments, lequel on l'a répartie à son tour en cinq chapitres. La première partie concerne l'aspect théorique de la recherche et l'autre sur le cadre d'analyse.

La première partie, nous l'avons scindée en deux chapitres. Le premier chapitre traite le cadre méthodologique de notre recherche, dans lequel nous avons présenté le sujet et ainsi le motif du choix du thème. Puis, nous avons exposé la problématique de notre recherche, la méthode d'approche adoptée et ainsi les diverses techniques auxquelles nous avons eu recours durant notre enquête du terrain. Deuxième chapitre présente notre terrain d'étude, qui est la daïra du Chemini, dans lequel nous avons fait une présentation des quatre communes constituent la daïra du Chemini et l'histoire de la région, tout en définissant la configuration de son espace physique.

En guise d'un passage de transition d'une phase théorique à la phase pratique, nous avons mis en œuvre une introduction pour faire un bref exposés sur les mouvements sociaux qui ont marqués la wilaya du Béjaïa et les revendications des protestataires en l'occurrence le gaz naturel qui a tant été l'objet de discorde entre les instances wilayales et la population.

La deuxième partie de notre travail, nous l'avons partagées en trois chapitres. Le premier chapitre, on l'a réservé aux circonstances de la création de la CCDC et son mode de fonctionnement. Puis, nous avons présentés les profils de trois acteurs de la CCDC et leurs trajectoires dans le militantisme. Le deuxième chapitre, traite les modes d'actions qu'elle a mis en avant la coordination dans l'espace public pour la publicisation et rendre visible la revendication de la population de la daïra du Chemini. Quant, au dernier chapitre, nous l'avons consacré au mode opératoire de la barricade des routes. Nous avons conclu notre travail de recherche avec une conclusion générale, qui vient en guise d'une synthèse de différents chapitres et pour répondre aux interrogations de la problématique.

Introduction :

Ce présent chapitre a pour objet, la présentation de l'aspect méthodologique de notre recherche. Dans un premier temps, nous allons présenter la thématique de notre étude, tout en évoquant les raisons subjectives et objectives de traitement de ce sujet. Le choix et la pertinence de la méthode dépendent entièrement des objectifs poursuivis, de thème abordé et des moyens disponibles sur le terrain.

Nous allons étaler sur les techniques utilisées et la démarche méthodologique que nous avons mise en œuvre pour saisir cette thématique.

Puis, nous allons revenir sur l'enquête du terrain que nous avons réalisé sur le terrain, en mettant l'accent sur les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée et les contraintes qui se sont manifestés comme entraves à la réalisation de cette recherche. Nous allons s'étendre sur les caractéristiques géographiques et les configurations de l'espace physique dans lesquelles nous avons menés cette étude.

1/- présentation de thème :

La thématique que nous proposons dans cette présente recherche porte sur la mobilisation de la population de la daïra de Chemini. Cette étude découle de domaine de l'anthropologie politique ou de la sociologie des mouvements sociaux. Daniel Mouchard voie dans analyse et l'étude des dynamiques de subjectivation à l'œuvre dans les mouvements sociaux et ainsi les modalités d'irruption dans l'espace public comme « de véritables laboratoires de la démocratie sociale. »¹

Nous allons explorer le cas de la mobilisation des habitants de la daïra de Chemini résultant d'une agrégation de comportements individuels au niveau de cette daïra. Un groupe d'acteurs se mettent à la formulation d'un problème suite l'avis d'offre d'appel dans lequel ils ont constatés que la daïra de chemini ne figure pas dans la liste des zones concernées par le raccordement au gazoduc programmé dans le cadre de la deuxième tranche du plan quinquennal 2010/2014. C'est à ce moment la, que ce réseau d'acteurs procèdent à la sensibilisation pour le mise au courant de la population sur la non-programmation de la daïra. Ils ont convoqué une assemblée générale, regroupant la société civile (associations, assemblées villageoises et population) et les P/APC des quatre communes de la daïra afin de mettre la lumière sur cette probable exclusion. Mais, La mésentente qui a marqué cette

¹Daniel Mouchard, Les mouvements sociaux, laboratoires de la démocratie, <http://www.laviedesidees.fr>.

assemblée entre les P/APC et les organisateurs de cette initiative, a poussé ces derniers à la création d'une coordination des citoyens de la daïra de chemini, qui se chargera de la représentation de la société civile pour l'intégration de la daïra de Chemini dans la liste des bénéficiaires de la deuxième tranche.

Les actions qui viennent après la mise en place d'un cadre d'action, en réaction à cette exclusion se traduit sur la scène public par un sit-in dans le siège de la wilaya et une pétition sous forme de lettre dans laquelle figure les signatures des assemblées des villages et les associations de la daïra qu'ils ont remis à main propre au wali de Bejaia. Mais la réaction du wali par rapport à cette démarche des acteurs de mouvement et la réponse non convaincante sur l'exclusion et le refus catégorique de la réintégration de la daïra de chemini dans le programme de la deuxième tranche, a entraîné le mouvement vers le radicalisme. En effet, la coordination a opté pour des actions collectives directes comme les blocages du siège de la daïra, de celui de Sonelgaz, du chantier de l'entreprise réalisatrice de projet de transport de gazoduc sillonnant chemini et surtout la fermeture de la route N° 26 à deux reprises. Ce recours aux actions directes s'explique par la frustration de la population de chemini, suite à leur sentiment de mépris. D'après Angelo Montoni Rios « un individu qui ne se sent pas aimé, estimé et respecté, qui ne se sent pas partie du réseau d'interdépendance, peut réagir sans pudeur de manière naturelle, de ce fait, le déni de reconnaissance pourrait signifier un passage à l'acte facile et sans autocontrainte. »².

Dans ce travail, nous avons fait de l'acteur dans notre démarche, un repère d'une extrême importance, il est la boussole de notre travail de recherche, cela est dû à sa présence dans le terrain, et sa fonction comme entrepreneur de mouvement nous aide à comprendre le fonctionnement de la mobilisation à l'intérieur de la structure qui ne sera pas accessible à une personne étrangère à la coordination. Notre objectif porte sur l'interrogation de l'acteur sur son antécédent en militantisme, et les motivations de leurs engagements dans le mouvement. A travers les profils des acteurs et les témoignages qu'ils nous livrent nous allons comprendre les aspirations et le fonctionnement de mouvement dans sa globalité.

Dans notre étude de recherche, nous allons s'attacher à analyser les processus et les dynamiques qui traversent les actions mis en pratique par la coordination en l'occurrence celle qui est au centre de notre collimateur « la barricade des routes ». La décision de recours à

²Angelo Montoni Rios, *Les émotions : de la contestation à la violence dans le mouvement étudiant chilien*, EHESS, IMM-CEMS, p 9.

cette action jugée radicale même par les acteurs du mouvement, est prise dans une assemblée générale dans laquelle les animateurs de mouvement se contentent à l'orientation et l'animation de débat. C'était la première fois de l'histoire de cette daïra qu'elle opte pour cette action directe. Les animateurs de mouvement ont jugé indispensable de recourir à cette action collective pour faire pression sur les autorités et comme riposte par rapport à l'injustice qu'ils endurent. L'émotion tient un rôle primordial dans la décision de passage aux actions protestataires et le passage à l'acte violent. En effet, à différents moments, tout mouvement contestataire comporte des dimensions affectives et émotionnelles. Souvent, élément explicatif du déclenchement de l'action, les émotions comme un engrenage dans le processus d'organisation de l'action et de l'expérience sociale. C'était justement le cas de la mobilisation de la population de la daïra de chemini, comme l'illustre encore une fois Angelo Montoni Rios dans cet extrait « on a aussi observé que la pudeur peut agir de deux façons sur le passage à l'action violente. Premièrement, elle fait craindre à l'individu la perte de l'amour et l'estime de ceux à qui il tient, donc lorsque la violence est vue comme légitime, lorsque l'opinion sociale change et une banalisation progressive s'installe, lorsque la violence est « normalisée » et l'individu ne craint plus à la perte de l'estime, la pudeur diminue et le passage à l'acte ne trouve pas de contrainte»³.

Donc, notre intérêt porte sur le sens que les acteurs attribuent-ils à cette forme d'action collective. Nous allons efforcer de comprendre quelles configurations que les barricades prennent-ils, ainsi les comportements et les attitudes des protestataires dans le terrain et quel est la fonction des animateurs lors de la mise en place de cette action ? Les animateurs arrivent-ils à contenir la colère des protestataires afin qu'elle se traduit pas à une confrontation avec les concitoyens ? Puis, nous nous verrons quelles sont les répercussions de cette pratique contestataire sur la société et l'économie locale. Nous allons s'appuyer sur les constatations que nous avons recueillies dans trois barricades qui sont érigées sur la route nationale N° 26 comme celle d'Aftis le 17 août 2014 et celle de Fénaïa 10 novembre 2014 et Tayma sur la route nationale N°12, le 22 février 2015. Pour ce qui concerne les deux barricades érigeaient par la coordination, notre grille de lecture sur ces barricades reposera exclusivement sur les témoignages des animateurs se trouvant sur le terrain.

2/-Les raisons de choix du thème :

2-1-Raisons objectives :

³Angelo Montoni Rios, op cit, P 10.

L'un des facteurs qui nous a plus motivés pour le choix de ce thème, c'est la rareté voire l'inexistence des travaux de recherche consacré à cette action collective qui fait portant l'actualité. Il est constatable que l'espace public en Algérie fait l'objet d'émeutes sporadiques et des actions non conventionnelles telles que blocage des sièges de mairie, daïra et de wilaya ainsi la fermeture de la route,... etc. Nous avons remarqué que la plupart des travaux de champ académique s'intéressent beaucoup plus dans leur globalité aux mouvements sociaux qui ont marqué l'Algérie, tout en délaissant la particularité et la singularité de la typologie des actions protestataires qui composent les mouvements en question. A cet effet, Nous avons choisi de traiter cette thématique de la mobilisation de la daïra de Chemini parce qu'elle nous permet de comprendre le mode d'action de « la barricade des routes », qui est une action collective récurrente qui s'impose dans le répertoire d'actions de la population minorée. Nous avons jugé nécessaire de mettre la lumière sur cette action jugée radicale qui engendre des conflits entre les concitoyens (citoyen/protestataire et citoyen/passager) aux intérêts antithétiques, tout en l'inscrivant dans une somme d'actions mis en œuvre

Certes, nous avons choisi le terrain d'enquête d'une façon aléatoire sur le territoire de la wilaya de Bejaïa au long de la route nationale N° 26. Mais, le choix de la thématique n'est aucunement fortuit.

2-2-Raisons subjectives :

Nous avons opté pour le choix de l'étude de la mobilisation de la daïra du Chemini parce que nous avons constaté que c'est un mouvement qui possède une palette d'actions collective riche. En plus, ils ont obstrués la route nationale N° 26 à deux reprises. Pour ce qui concerne ce choix de cette pratique contestataire qui est la barricade des routes, parce que nous avons assisté à maintes reprises à cette action sur le terrain comme passager. Cette présence sur le terrain de l'action en tant que témoin oculaire, nous a permis de faire des constatations sur l'ampleur de cette action collective à la fois sur le plan social et économique. Nous avons constaté que cette action collective est particulière, elle provoque des confrontations beaucoup plus entre les concitoyens plutôt qu'avec les forces de l'ordre. Donc, La récurrence de ce phénomène de « barricade des routes » dans la quotidienneté et sa prolifération dans la société notamment en kabylie, et le perpétuel débat sur l'utilité et la légitimité de cette action. Nous a incités à lui consacrer une étude afin de pouvoir comprendre la substance et le fond de cette action symptomatique.

3/- Délimitation du terrain :

Le terrain d'étude est le cadre général dans lequel se déroule l'enquête. Il est la délimitation territoriale sur lequel se mène l'étude. Durant les enquêtes de terrain que nous avons effectué, on s'est focalisé exclusivement sur l'observation des « fermetures de routes » érigées sur la route nationale n° 26 et n°12, donnant accès à plusieurs wilaya en l'occurrence la capitale Alger. On fait allusion à trois journaux du terrain que nous avons tenus tous sur ces actions organisées sur cette même route nationale : la barricade de village Aftis au niveau d'Allaghen le 17 août 2014, celle des habitants de Fénaia à El Kseur le 10 novembre 2014 et celle des habitants de village Tayma à Oued le 22 février 2015.

Au tout début, j'ai désigné le site d'enquête selon le seul critère de son accessibilité immédiate au moment où pouvait se tenir une action de barricade de la route. La plus grande partie de notre travail de recherche pour saisir cette expérience contestataire est faite au niveau des quatre communes de la daïra du chemini, qui sont Akfadou, Tibane, Souk Oufella et Chemini. Les acteurs ou les animateurs du mouvement tels qu'ils préfèrent qu'on les dénomme, que nous avons réussi à interviewer étaient éparpillés un peu partout sur le territoire de la daïra, ce qui nous a obligés de faire de multiples déplacements au sein des localités concernés par l'enquête du terrain afin d'effectuer des entretiens avec des animateurs de mouvement. Le recueil de plusieurs documents produits par la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et par les autorités (communiqués, appels aux actions, avis, les cahiers de charge...etc.) nous a pris beaucoup du temps en sillonnant les quatre points du terrain.

L'usage des journaux de terrain tenus sur différents terrains situant sur la route nationale N° 26, certes, ils ne sont pas dépendant par rapport à notre terrain principal à savoir la daïra du chemini. Mais ils constituent un support très primordial pour la compréhension de cette action collective qui est « la barricade des routes ». En outre, le fait que le milieu étudié nous a été moins connu, nous a fallu œuvrer à le rendre familier, en explorant premièrement la géographie le territoire de la daïra de chemini avec ses quatre communes, tout en se familiarisant avec la population.

Par ailleurs, nous porterons aussi notre regard sur les comptes rendus publiés par la presse écrite, notamment le journal *l'Expression* où travaille le journaliste natif de Chemini Arezki Slimani et qui a suivi le mouvement. Nous allons aussi exploiter quelques propos des

animateurs du mouvement comme celui des autorités tenus lors de leurs passages sur la chaîne berbère télévision (BRTV) et ainsi El chourouk TV.

4/- Problématique:

Investir l'espace public pour protester, est perçu par l'opinion publique comme une pratique démocratique bien naturelle. Mais, lorsqu'il s'agit d'occupation d'une route, elle devient vite l'objet de critiques, d'acharnements et de polémiques. Cela démontre que c'est un mode d'action militant non conventionnel et marginal par les tensions qu'il suscite. Malgré c'est une forme d'expression d'une colère sociale, qui fait l'actualité la plus visible, mais les autorités d'une part et la presse de l'autre part ne cessent de l'ignorer en lui livrant une lecture superficielle, en relatant les dérapages qui pourraient exister sur le terrain, qui risquent de ternir la réputation de la localité des contestataires, sans pour autant lui attribuer une étude exhaustive pour saisir l'arrière-fond. En d'autre terme, certains journalistes se focalisent sur certaines choses et pas d'autres « ils opèrent une sélection et une construction de ce qui est sélectionné Le principe de sélection, c'est la recherche du sensationnel, du spectaculaire.»⁴.

Certes, ce mode opératoire qui est la fermeture des routes, est une action qui passe inaperçu, mais il ne faudrait pas sous-estimer cette forme d'action collective, en la prenant à la légère ou comme un cas minime par rapport aux autres modes opératoires. On doit aussi la scruter au-delà des agissements des protestataires sur le terrain, c'est dans les revendications de ces catégories sociales qu'elle réside la vraie problématique, qui s'inscrit dans une nouvelle forme d'expression du malaise social.

Cette nouvelle forme de contestation, nous interpelle pour lui accorder un moment de réflexion et de clarification et une certaine importance et nous invite à le voir autrement. Pour éviter tout constat hâtif d'attribution d'une appellation péjorative à cette catégorie sociale qui occupe la route.

Donc on ne doit pas être tenté par une condamnation facile et consensuelle de cette forme de contestation, vu qu'elle transmet la voix d'une population. Ces traits éphémères et temporaires, ont fait d'elle un mouvement social à part, parce qu'auparavant c'était un mode opératoire qui accompagne un soulèvement populaire, à tel point qu'elle est confondue comme elle a bien précisé Danielle Tartakowsky « la barricade constitue une expression

⁴ Pierre Bourdieu, (1996), «*Sur la télévision*», suivi de l'emprise du journalisme. Paris, Le Seuil, p18.

métonymique de l'émeute ou de l'insurrection avec lesquelles on tend à la confondre.»⁵. Elle n'est qu'une partie des pratiques révolutionnaires, en jouant un rôle primordial surtout dans les émeutes tel qu'il est observé durant le mouvement citoyen du 2001. C'est une action qui se présente sous forme de bouclier protecteur des quartiers et villages et des barrières pour faire ralentir l'avancé des forces de l'ordre notamment lors du boycott des différentes élections. On pourrait dire que cette pratique contestataire est dépourvue d'une confrontation entre les forces de l'ordre et les protestataires aux moins en kabylie. En outre, si on mesure la fonction de la barricade en 2001 avec celle qui est courante aujourd'hui, nous constatons que la vocation de celle de 2001, était défensive « Les barricades érigées dans ces diverses circonstances se veulent d'abord et avant tout destinées à protéger les manifestants contre les charges des forces de l'ordre. »⁶. Elle ne constituait pas vraiment un mode d'action primordial dans ces mouvements sociaux contrairement à celle d'aujourd'hui, qui s'est réduit à une dimension revendicative socio-économique purement locale.

Au moment où les yeux et les regards de certains observateurs de la scène politique régionale sont rivés sur ce phénomène, tous les doigts pointés vers les pouvoirs publics, en lui portant l'échec total de la politique de gestion des affaires locales. Nous allons essayer d'appréhender ce mode d'action dans son contexte conflictuel opposant les instances étatiques aux citoyens, en l'introduisant dans un processus de cycle protestataire à travers l'expérience contestataire des citoyens de la daïra de chemini. L'intérêt principal du concept de cycle est par conséquent « d'envisager les mouvements sociaux sur un plan dynamique et relationnel. Il permet de tracer leur évolution, par un découpage séquentiel, au regard des réponses apportées à la protestation, des réactions qu'elle suscite, par exemple des contre-mouvements, mais aussi des rapports entre organisations en relevant les emprunts réciproques, les logiques de concurrences, les jeux d'alliances et d'opposition, etc. »⁷

Ce mouvement de protestation sociale au niveau local, est enclenché par un réseau d'acteurs de la daïra du Chemini dénonçant l'exclusion de leur daïra de dernier appel d'offre national datant 2014 concernant la deuxième tranche de quinquennat 2010/2014 pour l'alimentation en gaz naturel.

⁵ Danielle Tartakowsky, In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 74.

⁶ Danielle Tartakowsky, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *Cultures & Conflits* n°9-10 (1993) pp. 251-266.

⁷ Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, P 176.

Donc, nous allons traiter l'émergence d'un groupe d'acteur au sein de la daïra de Chemini qui englobe quatre communes (Akkfadou, Tibane, Souk Oufella et Chemini). Nous allons savoir dans quelles circonstances ont-ils mis en pratique un cadre organisationnel sous la dénomination de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC). Dans cette présente étude, nous feront recours aux discours des acteurs constituent les deux parties en conflit à savoir les autorités publiques et les initiateurs de mouvement, afin de comprendre la dynamique du conflit, la mise en place de ce cadre d'action et la riche gamme de son répertoire d'action. La coordination a procédé à un répertoire d'action varié. De ce fait, nous allons illustrer la dynamique et les traits de ces actions collectives et notamment le mode d'action « des barricades des routes ». Dans notre travail de recherche, nous essayerons de comprendre le mécanisme de cette structure qui se considère à caractère horizontale, en se focalisant sur la trajectoire et le parcours de ces membres et la place de ce mode d'action des barricades dans le répertoire d'action des protestataires.

La compréhension de fonctionnement de la CCDC passe forcément par le dévoilement de profils des acteurs constituent le cadre représentatif de mouvement. L'acteur est le moteur principal et un élément incontournable de toutes les actions collectives émanant d'une quelconque mobilisation collective. Donc, il nous a été indispensable de s'intéresser aux initiateurs de cette démarche organisationnelle, qui ont été au devant de la scène. Primo, ces initiateurs de mouvement ont été les premiers qui ont procédé à la sensibilisation de la population de la daïra de Chemini sur une hypothétique exclusion de la daïra du la deuxième tranche qui rentrant dans le cadre de l'alimentation des localités en gaz naturel. Secundo, une fois la coordination a vue le jour, les initiateurs ont taché de prendre en charge la frustration et la colère des citoyens afin qu'elle ne débouche pas dans le radicalisme et la violence. Les acteurs se contentent à l'orientation du mouvement, en l'occurrence dans les assemblées, dans laquelle toutes les décisions passent par le consensus. Donc, le rôle des acteurs de la CCDC est déterminant voire cruciale pour saisir le mécanisme du mouvement et sa trajectoire sur le terrain.

La coordination a procédé à un répertoire d'actions très large (sit-in, marche, blocage de l'antenne du Sonelgaz, fermeture du la daïra du Chemini, arrêt des travaux de l'entreprise assurant le transport du 20 pouce ainsi que deux fermetures de route). Pour que les acteurs aient une perception claire de l'action la plus compatible à entreprendre, le processus des agissements de la CCDC est déterminé par la réaction des autorités, chaque action est dépendante des apports de la précédente. Donc, C'est en marge de ce foisonnement d'action accommodé par la coordination des habitants de la daïra de Chemini, qu'on s'efforcera de

saisir la configuration de ce mode opératoire de barricade de route. La coordination a opté pour l'action de coupe de route à deux reprises dans une phase discontinue de son processus contestataire. Dans notre travail de recherche, nous allons saisir dans quel contexte les habitants de la daïra du chemini ont opté pour ce mode opératoire au milieu d'une série d'action. Nous allons introduire dans le chapitre sur les barricades des routes, les observations des trois journaux du terrain que nous avons recueilli tout au long de la route nationale N° 26 reliant Bejaïa de la capitale. Il s'agit des barricades de trois localités différentes qui ont ; le cas d'Aftis la commune d'Allaghen et Fénaïa de la daïra d'El Kseur et Tayma de la commune de Oued Ghir. Ces journaux nous seront utiles dans la construction d'une grille d'analyse. Pour répondre aux interrogations de la recherche, nous avons utilisé l'approche descriptive et analytique pour parvenir à comprendre la thématique et ainsi l'approche dynamique pour comprendre le parcours du trois acteurs et leurs motivations à travers leur engagement au sein de la CCDC.

A travers l'étude de cette expérience contestataire de la coordination des citoyens de chemini et les actions qu'elle a organisée, nous efforcerons de répondre aux quatre questions suivantes :

- _ Dans quelles circonstances la coordination des citoyens de la daïra de chemini (CCDC) a vu le jour ? Quel est le parcours militants de trois acteurs de la coordination des citoyens de la daïra de chemini ?
- _ Quelles sont les actions collectives qu'elle a mis en œuvre la (CCDC) dans son processus contestataire?
- _ Quelles sont les traits de la barricade de la route et son impact sur l'économie et la société ?

5/- Hypothèses :

La pré-enquête et les entretiens que nous avons effectués au sein des quatre communes de la daïra Chemini, ainsi que la documentation que nous avons recueilli sur le terrain, nous ont permis de répondre à ces questions emboîtées. Donc nous pouvons formuler, en guise de réponses provisoires aux hypothèses suivantes :

- _ La coordination est créée dans une assemblée générale de 12 septembre 2014. Cette assemblée sur la question d'exclusion de la daïra de chemini de programme de raccordement en gazoduc est marquée par une dispute entre les P/APC et les organisateurs de cette

initiative. Après la querelle, les P/APC ont quitté la salle. C'était à ce moment-la que les organisateurs de l'assemblée ont proposés à l'assistance, concevoir un mode d'organisation qui va prendre en charge la revendication de gaz naturel. Quant, aux acteurs ou les animateurs de la CCDC comme ils se dénomment, ils appartiennent à des idéologies et des familles politiques divergentes. Nous avons notés la présence d'un nombre considérable de militant de RCD comme Hadjeb Ameziane et Ihdene Idriss et beaucoup moins de FFS. Il y'avait des militants communistes comme le cas de notre interviewer Moualek Abdelwahab. Les animateurs que nous avons entretenus, activent en parallèle dans leurs localités respectives dans le mouvement associatif comme membre d'associations ou de l'assemblée villageoise.

_ la coordination a procédé à un répertoire d'action large, allant de l'action conventionnelle à l'action non-conventionnelle. La CCDC a entamée son processus protestataire, par une approche pacifiste, en faisant recours à un sit-in, une pétition des campagnes de sensibilisation de la population. Mais, une fois qu'ils ont constatés que la décision d'inscription tarde à venir, ils ont opté pour des actions radicales comme les barricades des routes, le blocage de siège de la daïra, siège de Sonelgaz et des l'arrêt des travaux de l'entreprise réalisatrice de la ligne de transport de gazoduc au niveau de la daïra.

_ Après l'observation de trois barricades sur le terrain, et ainsi les descriptions et les témoignages des acteurs des deux barricades de la coordination. Nous pouvons dire que c'est une action collective qui se singularise par rapport à d'autres modes d'actions. D'une part par sa mise en œuvre et son très grande influence sur les autorités publiques. Sa configuration et son déroulement sur le terrain dépend exclusivement de l'organisation des protestataires. En effet, Il y'a des barricades érigés spontanément dépourvue de cadre d'action tandis qu'il y'a des barricades qui se dote d'un mode d'organisation pour la canalisation de la colère de citoyen sur le terrain. Cette action collective occasionne énormément dommage qu'elle soit sur le plan social ou économique.

6/- Concepts clés :

Dans l'objectif de comprendre mieux la thématique, il est impératif de lever le voile sur les concepts opératoires qui seront primordiaux pour saisir le contenu de travail. On confond souvent les concepts relatifs aux mouvements sociaux entre eux à cause de leur apparition parfois sur le même événement et aussi ils ont un lien très étroit à un point, il est difficile de distinguer entre eux. Dans le but d'éviter tout amalgame, il nous semble impératif de mettre l'accent sur la signification de chaque concept, en l'occurrence le concept barricade

dans lequel l'exploration de l'histoire de son émergence est indispensable pour saisir sa nouveauté.

6-1- Barricade :

L'origine de concept « barricade » remonte au 12 mai 1588, lors de « la journée des barricades ». Quand les étudiants, parlementaires et bourgeois de Paris se mobilisent contre les agents du roi Henri III. Des chaînes et des obstacles sont construits grâce à des tonneaux remplis de terre (des « barriques », d'où est issu l'origine étymologique de barrage).

Cette création collective de communautés réduites relève du répertoire d'action des sociétés d'ancien régime, c'est une culture communale héritée du système médiéval ou la bourgeoise devait défendre l'espace citadin contre les incursions étrangères, et présente constitutivement certains caractères de ce que Raymond Huard « politique populaire », dotée de comportements propres, caractérisés par la quotidienneté, la proximité, l'immédiateté, le moralisme et la tradition. »⁸

Cette action collective se transfigure dans la vocation, tout en prenant des configurations différentes sur l'espace contestataire à travers l'histoire. La barricade « sans cesse tendue entre deux pôles antithétiques, que ce soit le militaire et le populaire, l'utilitaire et le symbolique, l'organisé et le spontané. »⁹.

Au XX^e siècle, l'architecture de la barricade a subi des influences des facteurs technologiques et politiques, mais elle a réussi à survivre, selon Trauglott « c'est sa signification sociologique qui explique qu'elle ait survécu à 400 ans de changements dramatiques dans l'art de l'insurrection et pourquoi elle a joué un rôle central dans une tradition révolutionnaire qui s'est étendue au monde entier »¹⁰. La barricade demeure ancrée dans le répertoire de la protestation populaire, et reste « l'expression collective d'une communauté et devient la forme par excellence, du refus social, un espace de transgression, de non-loi, propre à ébranler le système tout entier. »¹¹

6-2- répertoire d'action collective:

⁸⁸ Huard (Raymond), « Existe-t-il une "politique populaire" ? », dans *Mouvements populaires et conscience sociale, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Maloine, 1985. In op cit, p74.

⁹ Cédric Quertier, « 1827-1934 : de « journées » en « manifs », les Français protestent dans la rue », *Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne]*, 5 | 2004, mis en ligne le 23 février 2009, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://traces.revues.org/3153> ; DOI : 10.4000/traces.3153.

¹⁰ Trauglott Mark (ed.), *Répertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995. In *ibid*, p 77.

¹¹ Danielle Tartakowsky, In, *ibid*, p 78.

Ce concept de répertoire d'action collective a été élaboré par l'historien et sociologue américain Charles Tilly. Cette notion est inspirée des métaphores du jazz, du théâtre, désignant le stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. Il rend compte du fait qu'un groupe qui entend exprimer une protestation opère une sélection au sein de l'ensemble des formes d'action qui lui sont virtuellement accessibles.»¹²

Charles Tilly précise par ailleurs « qu'un groupe protestataire pourrait recourir à un nombre presque infini de moyen, il tend à en privilégier systématiquement certains, perçus comme particulièrement légitimes, adéquats et/ou efficaces dans la société et dans le groupe mobilisé pour défendre ses intérêts. Ces moyens d'action considérés comme plus pratiques et plus attractifs que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts »¹³

6-3- Action collective :

Nous avons choisi la définition proposée par Alberto Melucci, qui n'est pas globalisante. Il a définis l'action collective comme « l'ensemble des conduites conflictuelles dans un système social. Une action collective implique la lutte de deux acteurs, dont chacun se caractérise par une solidarité spécifique et s'oppose à l'autre pour l'appropriation et la destination de valeurs et ressources sociales. Cette définition générale indique un premier niveau de l'action collective. Elle exige, pour être complète, une deuxième condition, qui spécifie en même temps le deuxième niveau de l'action collective. L'action collective comprend aussi toutes les conduites qui cassent les normes institutionnalisées dans les rôles sociaux, qui débordent les règles du système politique et/ou qui attaquent la structure des rapports de classe d'une société.»¹⁴

Quant à la définition proposée par Charles Tilly « qui envisage l'action contestataire comme le fait de « challengers » tentant par la perturbation et le rapport de force de forcer l'entrée d'un système politique (polity) dont les « membres », entendant pour leur part défendre leurs intérêts, tenteraient de les tenir à distance par la répression, est exemplaire de

¹² Lilian Mathieu. Comment lutter?. Textuel, pp.206, 2004, La Discorde, Daniel Bensaïd, 284597-126-5. <halshs-00851628>, p 133.

¹³ Charles Tilly, La France conteste. De 1600 à nos jours, Paris, Fayard, 1986. In op cit, p 454.

¹⁴ Alberto Melucci, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », Sociologie et sociétés, vol. 10, n° 2, 1978, p. 37-54.

cette conception des mouvements sociaux (et, par extension, des mouvements révolutionnaires.»¹⁵

6-4 - mouvement social :

Le concept de « mouvement social » se diffère au gré des contributions des auteurs. « Une première composante fondamentale d'un mouvement social est sa dimension collective, soulignée dans la quasi-totalité des définitions et qui explique que la notion d'action collective soit généralement utilisée en synonyme de mouvement social »¹⁶

Olivier Fillieule a dégagé trois critères essentiels définissant un mouvement social. Il est expliqué par les cibles, les acteurs qui le mène et les modes opératoires adoptés par les contestataires. Les mouvements sociaux se déterminent par « leur orientation vers le changement,..... porteurs d'une confrontation avec les autorités publiques,....., réseaux d'interactions permette de tenir compte de l'hétérogénéité d'acteurs qui, pour être réunis autour d'un projet commun, ne le sont pas forcément de manière continue ni avec les mêmes objectifs, force est de constater que dans la littérature il est plutôt rare que les auteurs s'y réfèrent....., leur recours privilégié à l'action protestataire, c'est-à-dire des formes d'action à la fois collectives, visibles (se déroulant forcément dans l'espace public) et visant les acteurs désignés comme responsables du problème.»¹⁷

6-5- mobilisation :

« Processus par lequel des forces sociales ou publique être amenées à se rassembler pour défendre leurs intérêts, exprimer leurs soutient ou manifester de mécontentement.»¹⁸

Pour qu'il y ait mobilisation, il faut donc au préalable qu'une masse critique de gens aient socialement « construit une représentation commune de la situation comme injuste et immorale et non comme malheureuse et au moins tolérable. Autrement dit, il ne saurait y avoir mobilisation sans alignement des cadres d'interprétation des individus autour d'un cadre commun : ceux-ci doivent s'accorder sur un diagnostic de la situation (diagnosis framing), sur

¹⁵ Lilian Mathieu, Op cit, p 133.

¹⁶Lilian Mathieu, ibid, p133.

¹⁷ Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? » Politique et Sociétés, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.

¹⁸ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, op cit, p 115.

un moyen d'y remédier ou tout au moins de s'y attaquer (prognostic framing) et, finalement, sur la nécessité d'agir (motivational framing).»¹⁹

6-6 - Acteur :

L'acteur détient un rôle central dans les mouvements sociaux, il est considéré comme le moteur de l'action collective. L'acteur s'engage dans une mobilisation collective mais selon des motivations et des convictions individuelles.

L'acteur, c'est l'individu qui agit dans un mouvement social, en remplissant des tâches et en occupant une fonction au sein d'une structure et d'un cadre d'organisation et parfois, il tient un rôle essentiel dans la prise de décision en étant le leader de l'organisation. L'individu qui participe à une initiative ou une action collective, il le fait parce qu'il est touché personnellement. « L'acteur, est devenu un «mot de passe» dans les sciences sociales mais sans qu'il soit forcément réservé aux initiés qui en connaissent le sens précis. Dans les usages courants et le sens commun, la référence à l'acteur social suggère surtout un peu vaguement la liberté d'initiative, mais aussi les ressources du comportement rationnel et, pour tout dire, s'associe à la figure de l'individu moderne. »²⁰

6-7- l'action conventionnelle et non-conventionnelle :

Le répertoire d'actions collectives est composé d'actions conventionnelles et non-conventionnelles, c'est-à-dire légales ou située à la marge de la légalité.

L'action conventionnelle désigne toutes les activités politiques qui se déroulent dans un cadre légal sans remettre en cause la légitimité du système, « elle est institutionnalisée et légale »²¹.

Quant à l'action non-conventionnelle, renvoie à toutes les formes d'actions protestataires qui se situent aux marges, voire en rupture de la légalité et qui mettent en cause la légitimité du système, qui « vise à perturber le système politique établi de participation conventionnelle. La participation non conventionnelle consiste souvent en des actions plus directes que la participation conventionnelle. Ces actions peuvent être légales (manifestations,

¹⁹ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, op cit, p 40.

²⁰ Jean Pierre Gaudin, « L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales », Revue européenne des sciences sociales [En ligne], XXXIX-121 | 2001, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 14 octobre 2012. URL : <http://ress.revues.org/641> ; DOI : 10.4000/ress.641

²¹ <https://www.kartable.fr/terminale-es/ses/specialite-sciences-sociales-et-politiques/chapitres-205/quels-sont-les-repertoires-de-l-action-politique-aujourd-hui/cours/quels-sont-les-repertoires-de-l-action-politique-aujourd-hui/11101#>.

grèves, etc.) ou illégales (séquestration de dirigeants d'entreprises, blocage d'axes routiers, etc.) ». ²²

6-8- cycle de mobilisation :

Le concept de cycle de mobilisation « s'inscrit dans le modèle du processus politique et donc dans une approche structurelle issue des théories de la mobilisation des ressources. Contre les analyses dites du comportement collectif, il s'agit d'appréhender les mouvements sociaux dans leur ensemble et au regard de leur environnement, notamment du contexte politique. ». ²³

7/- Les techniques de recherche :

Les techniques de collecte d'informations et de données que nous avons mises en œuvre dans notre recherche sont déterminées par la réalité de terrain. En effet, nous avons abordé le terrain en faisant usage d'un dispositif méthodologique qui nous a facilité l'accès aux objectifs tracés qui dépendent directement de la problématique et des hypothèses de notre recherche. Dans cette présente étude, nous avons utilisés conjointement plusieurs techniques de collectes d'informations découlant essentiellement de l'approche qualitative. Cette dernière décrit et explique les phénomènes d'une façon très détaillée à partir d'un nombre limité d'observations et d'entretiens. Cette démarche méthodologique donne la prééminence à la diversité de l'expression et la présence de l'interviewer sur le terrain qui constituent des critères essentielles dans notre recherche.

Dans notre travail de recherche, nous avons mobilisé trois types de techniques (observations, entretiens, archives). Nous avons procédé à l'observation *in situ* de cette pratique contestataire sur des terrains différents. Puis, nous avons orienté la recherche dans notre terrain principal, qui est la daïra de chemini, dans lequel nous avons basé sur les témoignages des animateurs de la coordination des citoyens de la daïra de chemini (CCDC), à travers des entretiens et les déclarations des autorités publiques. Nous avons aussi utilisé la documentation que nous avons collectée auprès des animateurs et autres interviewers, ainsi les comptes rendus de presse comme le quotidien l'expression, la dépêche de kabylie et des interventions ou des émissions soit sur la radio Soummam ou les chaînes de télévision.

²² <https://www.kartable.fr/terminale-es/ses/specialite-sciences-sociales-et-politiques/chapitres-205/quels-sont-les-repertoires-de-l-action-politique-aujourd-hui/cours/quels-sont-les-repertoires-de-l-action-politique-aujourd-hui/11101#>.

²³ Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, P 175.

7- 1- L'entretien :

La conduite d'un entretien est primordiale pour recueillir des données auprès des acteurs qui font partie de la coordination (CCDC). L'entretien ou l'interview est défini par Omar Aktouf comme « un rapport oral, en tête à tête, entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations sur un sujet prédéterminé ». C'est une discussion orientée, un « procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec des objectifs fixés »²⁴.

Dans notre travail de recherche, nous avons fait le choix d'un entretien semi directif, laissant l'interviewer s'exprimer en toute liberté « l'interrogé aura à répondre le plus directement possible à des questions précises (mais qui restent tout de même assez larges)²⁵. L'objectif assigné était de recueillir le maximum d'informations possibles sur le fonctionnement de la coordination et des actions notamment la description de la mise en pratique de l'action qui est l'objet de notre étude. Nous avons opté pour ce type d'entretien parce qu'il procure à l'enquêté une certaine marge de liberté, dans la mesure où les questions posées sont des questions « laissant toute latitude au sujet pour exprimer sa position en la précisant et en la nuancant. »²⁶. Cette liberté laisse éventuellement apparaître des questions qui nous ont échappé. Dans notre cas d'étude, les questions fermées constitueront un obstacle pour notre travail qui se focalise essentiellement sur la diversité de l'expression et de la description de chaque acteur présent sur le terrain. Donc, nous avons opté pour un dispositif d'investigation qui nous permet de collecter plus du matériau possible.

Les animateurs de la coordination des citoyens de la daïra de chemini (CCDC), que nous avons interrogés sont les plus influents et les plus impliqués dans le mouvement que les autres. Nous avons focalisé sur les acteurs qui ont assisté à la naissance de mouvement et sa genèse et notamment les initiateurs de cette mobilisation. Sans prendre en considération, les discussions que nous avons eu avec les protestataires introduites dans les journaux du terrain. Nous avons effectué 5 entretiens parmi ceux que nous interviewés figure trois animateurs de la coordination (CCDC), le maire de la commune d'Akfadou Mr Hadaddou Mehenni et un court entretien avec le responsable de la chambre des commerces de la wilaya de Bejaïa. Tous les entretiens que nous avons réalisés, ont été faits dans une langue mixte de français et de kabyle.

7-2- Observation :

²⁴ Omar Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1987, 87 pp.

²⁵ Omar Aktouf, *ibid*, 88 pp.

²⁶ Jean-Louis Loubet del Bayle, *op cit*, p 81.

Dans le cas de notre étude, qui est l'action de barricade des routes, il s'agit de partir sur le terrain à n'importe quel moment et endroit dans lequel ce mode d'action est utilisé par les protestataires. En effet, nous avons assisté à plusieurs actions de fermeture de la route, à chaque fois qu'on entend que telle route est coupée par les protestataires, on se dépêche rapidement sur les lieux afin de constater de près ce phénomène social pour s'offrir une description très minutieuse. Dans le processus de notre enquête du terrain, nous avons recouru à l'observation de trois actions de barricade des routes dans différents endroits au long de la route nationale N° 26, dans une période allant du mois d'Aout 2014 jusqu'à au début de 2015. Nous avons consacré une bonne partie de ce travail au volet descriptif afin de donner une image complète de ce phénomène social complexe dans lequel nous avons rédigés trois journaux du terrain relatant le déroulement des actions et les circonstances de leur mise en pratique. Les journaux de terrain ont été un support très important pour l'illustration de cette pratique contestataire « Le journal de bord est constitué de traces écrites, laissées par un chercheur, dont le contenu concerne la narration d'événements (au sens très large; les événements peuvent concerner des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues) contextualités (le temps, les personnes, les lieux, l'argumentation).»²⁷

Dans ce cas de figure de notre objet de recherche, l'usage d'une observation participante s'avère inadaptée à ce genre de situation dans laquelle toute implication dans cette action jugée violente et illégales sera périlleuse pour le chercheur. Ce mode d'action de la barricade mobilise des acteurs qui habitent un espace restreint d'interconnaissances, un quartier etc, et toute présence de personne étrangère à ce cercle suscite un rejet ou une méfiance puisqu'il n'est pas concerné par cette action. C'est pour cela que nous avons recouru à l'observation externe désengagée, « l'observateur étranger au phénomène lui reste extérieur pendant toute la durée de l'observation et en est seulement le spectateur. Il pénètre par exemple dans un groupe, qui sait en général qu'il est et dans quel but il se trouve là, mais il ne participe pas à l'activité du groupe.»²⁸. Souvent les enquêteurs rendent public leur statut et le motif de leur présence sur le terrain. De notre côté, nous avons préféré d'aborder notre terrain, tout en se mettant dans le personnage d'un simple témoin de l'action. Nous avons opté pour la dissimulation de notre identité sur le terrain parce que l'accueil d'un chercheur au sein d'un groupe d'acteurs mobilisé sur le terrain pourrait être éventuellement suspicieuse voire

²⁷ Actes du colloque L'INSTRUMENTATION DANS LA COLLECTE DES DONNÉES, UQTR, 26 novembre 2004.

²⁸ Jean-Louis Loubet del Bayle, op cit, p 58.

dangereuse. Donc, « dans certains cas, il est préféré une observation clandestine.....tout d'abord parce qu'il ne suffit pas d'avoir informé le groupe de la recherche menée pour que tous les acteurs soient au courant ; ensuite parce que ces derniers construisent souvent leurs propre lecture du statut du chercheur. »²⁹

7-3- documentation :

L'usage de la documentation dans cette thématique est indispensable, elle est un support incontournable. La documentation se compose de la recherche, du traitement et de l'exploitation des documents qui servent de matériaux à une étude et fondent les arguments d'un travail de recherche. Ces matériaux bruts tendent à fournir des informations et faciliter la tâche de l'investigation de chercheur, ils présentent une double utilité : informer le lecteur, guider l'auteur.

Dans cette présente étude, nous avons eu recours à l'analyse des archives que nous avons recueillis auprès des acteurs comme les 20 communiqués et des images prises dans le feu de l'action, qui ont été d'une grande utilité pour l'illustration des agissements des protestataires dans le feu de l'action. Nous avons aussi interrogé les différentes sources qui pourraient être utiles pour saisir la thématique, nous citons les articles du presse, les journaux du terrain.

8/ - Présentation de l'enquête du terrain :

Notre travail de recherche porte sur la mobilisation des citoyens de la daïra de chemini. Mais, nous n'avons pas contentés d'un seul terrain d'enquête parce que nous avons tâché de comprendre le mode opératoire des barricades des routes dans la wilaya de Bejaïa. Notre première descente sur le terrain était pendant l'été 2014, au niveau de la route nationale N° 26, à Allaghen plus exactement. Nous avons observé cette action de près qui est érigée par les habitants de village Aftis qui est une localité relevant de la daïra de Tazmalt. Cette action est accompagnée par d'autres, compris le blocage de la mairie et de la daïra ainsi que le soudage des aiguilles du chemin de fer de la ligne reliant Bejaïa et Alger en passant par Bouira. Mais une fois, nous avons accentué nos recherches pour comprendre la nature et le fond de cette mobilisation de ce village, nous avons trouvé un intermédiaire qui nous apporté les détails de cette mobilisation. Il s'est avéré que c'est un mouvement dépourvu d'un cadre représentatif, Aftis est petit village dans lequel tout le monde se connaît, il s'agit en fait, d'un groupe de jeunes qui sont passés à l'action après plusieurs écrits adressés aux autorités qui sont restés sans réponse. Pour juste reprendre le titre de leur banderole qu'ils ont mis au

²⁹ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), op cit, p 380.

milieu de la route « Aftis un village oublié ». Devant le manque de disponibilité des acteurs à nous accorder des entretiens, nous avons été contraint de chercher d'autres cas de fermeture de la route. Deuxième cas, c'est celui de la mobilisation des habitants de la commune de Fénaia pour le gaz naturel. Ils ont obstrués la route nationale N° 12 dans deux lieux différents au niveau de rond point d'El Kseur et le deuxième dans les hauteurs de rond-point suivant à Remila. Cette commune est composée de 21 villages. Dans ce cas, nous avons trouvé deux intermédiaires qui ont acceptés de nous renseigner sur le mouvement. Mais l'avènement de l'action de l'incendie de la mairie de Fénaia par des inconnus, a provoqué un certain mutisme au sein de ses habitants sur les responsables de mouvements et le refus de ces acteurs de nous accorder des entretiens. Pour ce qui concerne le troisième cas, c'est la fermeture de la route n° 12 par les habitants de Tayma qui est une localité de la commune d'Oued Ghir, ils ont protestés contre la destruction de l'Etat de leurs habitations qui sont jugées comme des constructions illicites. Vu que les revendications de ces derniers sont prises en charge par les autorités, qui se sont tachés de se déplacer l'après midi sur l'endroit de l'obstruction pour rassurer la population de Tayma, nous avons préféré de chercher un mouvement d'une très grande dimension en terme de mobilisation plutôt que le cas de Tayma. Nous avons mis beaucoup du temps à chercher à entrer en contact avec les représentants des acteurs des barricades que nous avons couvert par le biais de nos intermédiaires pour parvenir à décrocher des entretiens, mais les tentatives ont été vaines.

Donc, Il nous a fallu attendre l'avènement de la mobilisation des citoyens de la daïra de Chemini pour décrocher des entretiens avec les acteurs de la coordination qui est chargé de représenter la daïra pour l'acquisition de gaz naturel et inclure la daïra sur la liste des bénéficiaires. C'est un mouvement qui est marqué par un répertoire d'action varié allant de sit-in, blocage de la daïra et l'antenne de Sonelgaz, fermetures de routes à deux reprises ainsi qu'une marche accompagnée d'une grève dans toute la daïra. Pour comprendre cette mobilisation, on s'est déplacé le 22 Avril 2015 à Tibane pour voir l'un des initiateurs de mouvements Hadjeb Ameziane, qui nous a premièrement expliqué les canevas et les repères du mouvement dans sa globalité. Puis, il nous a remis toute la documentation qui est en sa possession, après avoir attendu dans son siège où il travaille comme réparateur TV, à 12h, il a fermé son garage. Puis, on s'est dirigé dans sa maison. Une fois arrivé, on a entré dans le garage où il cache la documentation. Ce local a été mis à la disposition des animateurs de la coordination pour qu'ils se réunissent en son sein, comme il a bien indiqué à des animateurs de mouvements par la suite « c'était la base du détente des animateurs de la coordination ». On

est sorti pour faire de la photocopie à la documentation dans un kiosque près de chez lui. Puis, on s'est rendu dans une cafétéria dans laquelle la coordination fait des assemblées générales. C'est là, qu'il nous a expliqué en générale brièvement le fonctionnement ainsi les actions émanant de mouvement. Nous avons discuté sur le phénomène des barricades des routes. On s'est fixé un rendez vous pour l'entretien pour l'après les vacances. Pendant cette période, nous avons consacré un volume important du temps pour l'analyse des documents que nous avons recueilli auprès de cet animateur. En outre, nous avons cherché les articles de presse trouvant sur l'internet afin de comprendre mieux le cas de ce mouvement pour préparer un guide d'entretien. La veille de jour de rendez vous qu'on s'est fixé, nous l'avons appelé pour s'assurer s'il sera disponible pour l'entretien, il nous a répondu favorablement. Nous avons réalisé cet entretien au sein de son lieu de travail. A la fin de l'entretien il nous a donné les numéros de téléphone de d'autres animateurs les plus actifs afin de les interroger et savoir leur version des faits.

Le deuxième entretien que nous avons organisé, était avec Ihdene Idris, c'est l'un des militants le plus actif qu'elle a recruté la coordination, c'est un militant du RCD et membre actif au sein de son village à Akfadou, il s'engage contre le déboisement de la forêt d'Akfadou à travers des associations et aussi comme un membre au sein de comité de village. Nous avons effectué cet entretien dans son bureau d'étude : hydraulique et environnement à Bejaïa ville. L'érudition de cet homme politique nous a été d'une très grande utilité à travers son orientation et sa lecture qu'il fait à propos du phénomène de barricade des routes. Il a joué un rôle clé dans l'orientation du mouvement vers l'action pacifique en l'occurrence la mise en pratique de l'action de la barricade sur le terrain.

Après avoir entendu la version des faits de deux animateurs de la (CCDC), on s'est orienté vers les autorités afin de savoir qu'elle est la vision des élus à propos de cet engagement de la coordination et de nous expliquer le point de discorde entre les deux parties. Nous avons contacté le maire d'Akfadou Mehenni Hadaddou par un intermédiaire, qui n'est autre que son frère, qui est étudiant au sein de département de langue et culture Amazighs. Le maire d'Akfadou nous a répondu favorablement à notre demande d'entretien en dépit de sa charge de travail quotidienne. Compte tenu des contraintes du temps, le maire nous accordé un entretien au sein de son bureau.

Le quatrième entretien que nous avons fait été avec Moualek. Wahab, qui est un animateur de la coordination, et qui est connu pour son engagement total en l'occurrence sur

le terrain et son déterminisme. Son investissement sur le terrain militant a fait qu'il était très sollicité par les médias ; il a fait plusieurs interventions sur la radio Soummam, sur El chourouk TV lors de la première barricade de route, enfin il a été parmi les quatre animateurs choisis pour faire partie des intervenants dans l'Emission Tamurt-iw sur BRTV. On s'est déplacé au chef lieu de la daïra du Chemini, là où il détient un taxiphone pour le voir. Il était très motivé par cette étude que nous avons consacrée à ce mouvement et particulièrement au phénomène de barricade, il nous a invité à la réalisation de l'entretien. Il a été très cohérent et il nous a donné l'accord de le contacter à n'importe quel moment soit par son compte facebook ou numéro du portable en notre possession ou par une visite dans son kiosque.

Le cinquième et le dernier entretien que nous avons effectué sur le terrain a été avec le responsable de la chambre de commerce Mr H. A. c'est un entretien de courte durée parce que l'interviewer en question était très occupé dans son travail. Il nous a accordé une demi heure de son temps de travail pour nous parler des répercussions des barricades des routes sur l'économie local au niveau de la wilaya de Bejaïa.

La complexité de notre thème de recherche et le conflit opposant animateurs et les élus, nous a incités à faire preuve d'élasticité vis-à-vis les réactions des deux parties « Concrètement, il faut donc accepter d'être pris dans les relations d'alliance et d'opposition propres au milieu d'interconnaissance investi. Si la négociation d'entretiens et la recherche de documents ainsi que le statut de chercheur me donnent une certaine liberté de mouvement dans le milieu enquêté, je suis cependant souvent identifié d'un côté ou de l'autre des lignes de fractures qui structurent ce milieu. »³⁰

Nous avons retourné sur les lieux d'enquête à deux reprises. Ce retour, nous a permis non seulement d'affiner nos hypothèses et aussi en manière de ne pas perdre le contact avec les animateurs de mouvements, tout en ayant au courant des rebondissements de l'enquête. Il est même indispensable pour le chercheur d'être en permanence avec le terrain et à chaque fois que nous revenons sur le terrain ou nous s'entretiens sur le réseau social de facebook, les animateurs nous rajoutent une information nouvelle qu'ils ont oublié de la dire la première fois. Quand on revient sur le terrain, on donne l'opportunité aux interviewés de faire revenir de détails qu'il a oublié de l'évoquer auparavant.

³⁰Mischi Julian, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, 2012/4 n° 100, p. 113-128. DOI : 10.3917/pox.100.0113

9/- Entraves et difficultés rencontrés sur le terrain :

Nous tenons à revenir sur les difficultés auxquelles nous avons fait face tout au long de ce travail. Les obstacles qu'on a trouvés sur le terrain sont beaucoup plus d'ordre sécuritaire. En effet, le climat d'insécurité totale qui règne dans le lieu dans laquelle se déroule l'action, constitue un obstacle de taille pour tout travail de recherche qui doit se faire sur le terrain. Nous avons été confrontés à des situations délicates étant chercheur. On est parfois appelé à mettre notre vie en péril pour couvrir un tel évènement, en s'immisçant au milieu d'une foule en furie. Donc, on s'est retrouvé à plusieurs reprises dans une situation embarrassante, ce qui ne facilite pas la tâche de chercheur d'extirper des informations auprès des protestataires et de trouver des interlocuteurs vue l'atmosphère souvent tendue qui règne sur l'endroit de l'évènement. Cette action de protestation est assumée par des personnes physiques, très motivés et armés d'une détermination, qui sont prêt à remuer la terre et le ciel juste pour arracher leurs droits. En dépit que ces acteurs s'affichent sur le terrain en étant au-devant de ce mouvement revendicatif, qui est très radicale et extrêmement dangereux pour l'ordre public. mais il y'a toujours cette crainte chez ces derniers de recevoir une convocation de la part de la gendarmerie et de finir après quelques jours de l'évènement dans les bancs des accusés ,afin de comparaitre devant la justice ,pour atteintes au droit élémentaire du citoyen de circuler et transporter ses biens sur la voie public . Donc, il y'a toujours cette peur incessante d'espionnage qui plane dans cette scène de protestation chez ces acteurs, c'est pour cette raison toute présence ou la moindre intrusion d'une personne dans ce groupe protestataire est considéré comme une infiltration. La plus grande difficulté qu'on a vécu sur le terrain reste la prise de contact avec le protestataire. La conduite d'une interrogation dans des circonstances non sécurisés influence négativement sur la performance de l'enquêteur sur le terrain. En plus, la multiplication de questions et d'interrogation sur le mouvement et l'action collective en particulier, toute en sachant qu'on a caché notre statut sur le terrain, ont rendu notre présence suspicieuse ou parfois les acteurs nous considèrent comme étant un acteur concurrentiel, au fur et à mesure on enchaine les questions, ils vont entendre qu'on s'oppose à l'action. C'est justement ce qui nous a arrivés lorsqu'on a mené notre enquête du terrain au niveau d'El Kseur sur la barricade dressée par les habitants Fénaia. Quand nous avons posés la question à l'un des protestataires quadragénaire de Fénaia « pourquoi avez-vous fermés la route ? » il nous a répondu avec un ton très violent « comment voulez vous qu'on ne ferme pas la route !!!, le gaz passe dans nos champs et il a dévasté nos oliviers mais nous n'avons pas bénéficié de cette matière ». Ce cas de figure, c'est un passage extrait d'une

conversation avec un protestataire illustre en quelque sorte la manière avec laquelle est reçu la moindre question sur l'origine et le motif de la barricade et la complexité d'établissement d'un dialogue avec une personne en plein effervescence. En plus de tous cela, nous avons eu des difficultés pour avoir des informations sur la suite de mouvement protestataire, on a à faire à des cas qui apparaissent puis s'éclipsent une fois l'action est terminée et les acquis sont obtenus, les acteurs à leur tour et les collectifs disparaissent.

La deuxième difficulté est liée au fait qu'on ne sait pas à quel moment on va partir sur le terrain. Travailler sur ce thème nécessite beaucoup de déplacement au terrain et l'obligation de s'informer sur l'actualité d'une façon quotidienne et de se rendre sur les lieux le plus rapidement possible pour ne pas rater des détails qui peuvent être cruciaux pour notre travail. L'encombrement engendré par la fermeture de route rend la tâche d'accès au terrain et de trouver les moyens de transport vers la direction souhaitée, l'endroit de la barricade, extrêmement difficile. On y rajoute à tous ces obstacles du terrain, le verrouillage de l'administration à tout accès à la documentation en l'occurrence la cellule de communication de la wilaya de Bejaïa. C'est presque le même traitement que nous avons aussi reçu de la part de chargé de la communication au sein de la brigade centrale de Bejaïa. Ce dernier n'a pas reconnu notre autorisation de recherche délivrée par le département, suite à notre demande pour accéder aux statistiques et à la documentation en leur possession sur les barricades des routes à Bejaïa. Quant à la cellule de communication de la police de la wilaya de Bejaïa, ils étaient très clairs avec nous. En effet, après avoir déposé une demande au niveau de ce service, nous avons attendu deux mois pour nous livrer le nombre de contestation annuelle à Bejaïa de 2010 – 2014.

La troisième contrainte est d'ordre méthodologique, notre thématique exige une certaine rigueur scientifique pour que le chercheur ne soit pas fondu et confondu avec l'objet de la recherche. Notre statut nous impose à garder la neutralité vis-à-vis de l'action étudiée et les protestataires. Mais surtout quand les critiques et les condamnations fusent contre cette pratique. L'objectivité est incontestablement l'un des critères fondamentaux et le socle de la démarche scientifique. Autrement dit la capacité du chercheur à prendre de la distance, nécessaire à l'analyse, par rapport à l'objet d'étude. On a mené notre enquête sur un terrain dans lequel nous sommes à la fois chercheur et d'autre part, on fait partie de cette catégorie de la population qui est victime d'obstruction par les barricades que mettent les protestataires et parfois nous sommes une partie intégrante de cette forme de revendication quand il s'agit de la revendication des droits de nos localités qui est en question.

Conclusion :

Nous avons présenté dans ce chapitre, le thème de notre recherche qui englobe deux volets à la fois dans le terrain d'enquêtes et la thématique. Le premier volet concerne, la mobilisation des citoyens de la daïra du Chemini dans sa conquête pour le raccordement de leurs foyers en gaz naturel. Pour ce qui concerne le deuxième volet, on s'est efforcé de comprendre le mode opératoire de la barricade des routes.

Pour ce faire, nous avons eu recours à une collection d'instruments finement adaptées à la thématique investiguée. On a mobilisé un dispositif de techniques d'investigation pour la compréhension de la mobilisation des citoyens de la daïra du Chemini. Nous avons ainsi réfléchi à la méthode à utiliser pour cerner les contours de mode opératoire de la barricade, en faisant recours à l'observation et à l'intervention à chaud sur le terrain, elle avait pour objectif du point de vue anthropologique la collecte d'informations, et l'observation de déroulement de l'action sur le terrain.

Dans ce travail, on s'est appuyé sur des matériaux comme la documentation, entretiens, articles de presse et journaux du terrain comme supports afin de parvenir à appréhender notre thématique.

Introduction :

Ce chapitre est consacré à l'aspect monographique de la daïra de Chemini. Il vient pour faire une présentation des communes qui composent la daïra de Chemini. Dans ce présent chapitre nous tenterons de porter un regard sur la délimitation géographique de notre terrain de recherche. Nous allons survoler, les caractéristiques et la configuration physique de la daïra, ainsi les conditions dans lesquelles vivent les habitants de cette zone rurale et les carences d'infrastructures dans la daïra de Chemini. Nous tenterons de donner les conditions dans lesquelles vivent la population de la daïra de Chemini et les déficits d'infrastructures (administration, siège, salles et stades réservées aux sportifs) et la déficience voire l'inexistence de services vitaux et indispensables à la survie, comme le gaz naturel, au sein d'un espace enclavé, souvent neigeux. Puis, nous allons découvrir comment le mouvement associatif et les comités de village organisent-ils la vie sociale de la population face à l'absence des autorités publiques sur le terrain. Nous allons conclure notre chapitre avec un aperçu historique sur la grande contribution de la région de la Daïra de Chemini dans la guerre de libération nationale en abritant le poste de commandement de la wilaya III. Nous allons aussi retracer l'histoire des deux tribus constituant la daïra de Chemini à savoir (Ath Waghli et Ath Mansour).

1/- présentation de la daïra de Chemini :

La daïra de Chemini est une circonscription administrative algérienne située dans la wilaya de Bejaïa et la région de Kabylie. Son chef-lieu est situé sur la commune éponyme de Chemini. La daïra regroupe quatre communes (Chemini, Tibane, Souk-Oufella et Akfadou) et 59 villages à son compte.

Pour ce qui concerne sa localisation, elle est entourée par Seddouk au sud, Adekar au nord et Ouzellaguen à l'ouest, elle est aussi délimitée par Sidi Aich au sud-est. Elle partage aussi des frontières avec des communes de Tizi Ouzou telle que : (Idjeur, Bouzeguene, At ziki). Sidi Aich parmi les plus grandes villes qui se situent à proximité de la daïra de Chemini à 6.6 km d'intervalle, elle est très sollicitée par la population de Chemini. La ville d'Ouzellaguen aussi est très proche de la daïra de Chemini à 6 km de distance. « Chemini est située à une soixantaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya. La localité est principalement accessible par deux voies dont le chemin de wilaya n° 173 (13 km) qui n'est autre qu'une bifurcation de la route nationale n° 26 à la sortie sud de Sidi-Aïch et qui passe par les localités d'El-Flaye et de Souk-Oufella. On peut également y parvenir au bout de 8 km de chaussée

étroite et sinueuse, mais néanmoins bitumée, en empruntant la route communale au lieu-dit Takrietz et traversant le village de Boumelal. »¹

La daïra de Chemini dénombre 36 766 habitants selon le recensement de 2008. Pour une superficie 100,26 km², la densité de cette daïra est de 367 hab. /km².

2/ - les quatre communes de la daïra de Chemini :

Dans cette partie nous allons exposer la daïra de Chemini est composé de quatre communes, il s'agit de la commune de Chemini, Tibane, Souk Oufella et Akfadou. Nous illustrons les limites géographiques et les caractéristiques de ces quatre communes.

2-1- La commune de Souk Oufella :

Le nom de Souk Oufella est un toponyme composé issu pour la base du mot « souk », de l'arabe classique *sūq* et en arabe algérien *suq*, signifiant « marché » et de composant « oufella », mot Kabyle signifiant « d'en haut » ; le nom complet de la localité signifie donc « le marché d'en haut »².

Souk Oufella est l'une des communes qui suit la daïra de Chemini, elle est devenue une commune suite au nouveau découpage administrative du 1984³. Elle se trouve à environ 50 km au sud-ouest de Bejaïa. Souk Oufella se situe à l'ouest de la wilaya de Bejaïa. Entourée par Tibane, Chemini et Leflaye, Souk Oufella est située à 2 km au nord-est de Chemini la plus grande ville aux alentours, située à 682 mètres d'altitude. Outre son chef-lieu Souk Oufella-centre, la commune est composée des villages suivants : Tiliouacadi,⁴ Iabdounène, Bajou, Aourir, Tasga, Taourirt, Laazib Aït Aouati, Lazib Aballache, Ayaten, Zountar⁵, Takrietz et

¹ http://www.vitamedz.org/la-comune-de-chemini/Articles_16840_98771_6_1.html.

² Foudil Cheriguen, (*Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*), Épigraphe, Alger, 1999, p 98.

³ Loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, J.O.R.A. N° 06/07/02/1984, p. 101.

⁴ Etymologie de nom de village Tiliouacadi: il est composé de "tiliwa" qui a le sens du fontaine en kabyle et Qadi qui n'est que le nom qui porte celui qui a fait construit cette fontaine. Voir... Bettar Zaoua, Meksaoui Farid, « Taynarrayt n taddart n Tiliwaqadi, Monographie du village Tiliouacadi », licence, 2000/2001, p26.

⁵ La dénomination de village de Zountar vient de nom de l'un des fils de waghli l'ancêtre éponyme de la tribu. Voir, Mohand Saighi, « taynarrayt yef taddart deg tmurt n leqbayel (Iæerc n At Weylis, tayiwant n Ssuq Ufella, Cemini, Bgayet), mémoire de licence, 2003/2004, p 22.

Berkouk⁶. L'APC de Souk Oufella est présidé par Samir Rabhi dans la liste du FFS.

La commune de Souk Oufella compte 8 931 habitants⁷, pour une superficie de 13,82 km². Elle est devenue une commune en 1984 dans le cadre de la décentralisation, la répartition de la population dans cette commune est 646 hab. /km². Les principaux axes routiers de la commune sont : le chemin wilayal N°173 (CW173), la Route Nationale n° 26 (RN26). La commune de Souk Oufella dispose de deux CEM et deux annexes du siège APC situées au chef lieu de Souk Oufella et Takrietz et ainsi deux bureaux de postes le premier sis à Tiliouacadi et l'autre à Takrietz⁸.

2-2- La commune de Chemini :

Chemini, ou Azru n'Chemini, est une commune de la wilaya de Bejaïa, située à environ 60 km au sud-ouest de Bejaïa. Elle abrite le siège de la daïra.

Le territoire de la commune de Chemini est situé à l'ouest de la wilaya de Bejaïa. Elle est limitée par la forêt d'Akfadou de sud-est, par Tibane de l'est, par souk oufella de côté sud et enfin par Ouzellaguen de l'ouest. Elle est située à une altitude moyenne de 800 mètres, qui s'étend sur 39,04 km². La commune de Chemini compte 15 274 habitants⁹ depuis le dernier recensement de la population, pour une densité de 391 hab. /km². Caractérisée par un Climat méditerranéen avec un été chaud et un hiver très froid.

Selon le découpage administratif de 1984¹⁰, la commune de Chemini est constituée à partir des localités suivantes: Agueni, Aït Chemini, Aït Ouragh, Ait soula, Aït Zadi, Bouchachiou, Boumelal, Chemini, Djenane ex commune au temps coloniale, Il Maten, Imaliouène, Louta, Larbaa, Semaoune, Sidi Hadj Hassaine, SidiYahia, Taghrast,

⁶« Décret n° 84-365 du 1^{er} décembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriales des communes », *Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire*, n° 67, 19 décembre 1984, p 1486.

⁷« Wilaya de Béjaïa : répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs, selon la commune de résidence et la dispersion ». Données du recensement général de la population et de l'habitat de 2008 sur le site de l'ONS.

⁸ Mohand Saighi, op cit, p20.

⁹« Wilaya de Béjaïa : répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs, selon la commune de résidence et la dispersion », Données du recensement général de la population et de l'habitat de 2008 sur le site de l'ONS.

¹⁰ Loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, J.O.R.A. N° 06/07/02/1984, p. 101.

Taguemount, Takhlicht, Takourabt, Tazroutz, Tidjounane, Tighilt, Tihouna, Tissira¹¹. Vounef Bounab est le maire de l'APC de Chemini depuis, 2012. Il est élu dans une liste FLN.

La commune de Chemini autrefois commune de Djenane pendant la colonisation française appartenant au département de Sétif 1848-1960. Pendant la colonisation française, la commune de Chemini autrefois, elle était rattachée à la commune mixte de Djenane faisant partie du douar Béni waghli¹², appartenant au département de Sétif 1848-1960. A l'indépendance, elle devient l'une des premières communes de la wilaya de Sétif avant d'être annexée à la wilaya de Béjaïa une dizaine d'années plus tard (1974). Avec le découpage administratif de 1984, la commune s'est vue réduire sa superficie à 39,04 km² en se séparant de certains villages qui composent actuellement la commune de Souk-Oufella (ex- Vieux Marché)¹³. La commune de Chemini abrite deux zaouïas (écoles coraniques): zaouïa de Sidi Hadj Hassaine (Smaoun)¹⁴, et zaouïa de Sidi Yahia¹⁵.

2-3- La commune de Tibane :

Tibane ou Dhivane en kabyle, est une commune située dans la daïra de chemini. Elle est délimitée du côté nord par Akfadou et Leflaye beaucoup plus sur le nord-est, elle est entourée par Tinebdar de l'est et de Souk Oufella par le sud et Chemini par l'ouest.

Depuis la nouvelle répartition administrative du 1984¹⁶, Tibane devient une commune. Elle est composée de regroupement de villages suivants : Tizi Laârayef, Takorabt, Mezgoug, Ath-Chetla, Ath-Oubelaïd, Maxène, Tighilt tawraghth, Taourirt, (Dhivane) Tibane (chef-lieu de la commune), puis, en 1992, Tibane est annexée à la daïra du Chemini¹⁷.

¹¹ Journal officiel de la République Algérienne, 19 décembre 1984. Décret n° 84-365, fixant la composition, la consistance et les limites territoriale des communes. Wilaya de Béjaïa, p 1486.

¹² Alain Mahé, « histoire de la Grande Kabylie XIX^e- XX^e siècles : *Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises.*», ed, Bouchene 2006, p 596.

¹³ http://www.vitamedz.org/la-comune-de-chemini/Articles_16840_98771_6_1.html.

¹⁴ Ahwari Assia, Aggoune Raniya, « Tazrawt tamazrayt taglamant n snat tmenzay : tin n Udekkar akked d tin n Cemini », mémoire de licence, 2011/2012, p50.

¹⁵ « Il est venu de village Sidi Yahia de Chemini, alors que son origine revient à Tafilelt au sud du Maroc) qui préfère rester et réciter les versets coraniques dans cette localité. Par la sagesse de ce marabout les gens le vénère jusqu'à nos jours .Son mausolée se trouve au village de Tala Tagouth.»...voir, Idir Zahoua, « une communauté villageoise de montagne à l'épreuve des mutations globales : Cas de Tinebdar (Ath Waghli, Béjaïa), mémoire de magister, 2010/2011, p 69.

¹⁶ Loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, J.O.R.A. N° 06/07/02/1984, p. 101.

¹⁷ Mohand Saighi, op cit, p 60.

Cette commune compte quelque 6 208 habitants au dernier recensement de la population pour une superficie de 5400 m². Elle est limitée par Leflaye au sud, Souk-Oufella à l'ouest, Akfadou au nord et Tinebdar à l'est. Le président de l'assemblée populaire communal du Tibane est Zahir Attouche, élu en 2012 dans une liste indépendante¹⁸.

2-4- La commune d'Akfadou :

Le nom Akfadou provient de la contraction de mots en kabyle « ikhef » et « ađu » qui signifie respectivement « multiple ou excès » et « vent ». Ce nom rappelle la rigueur climatique dans cette région surtout en hiver où les vents froids soufflent en rafale et les neiges denses isolent souvent les petits villages. « Lors de l'exploration de la Kabylie par l'occupant français, en 1850, le mot Akfadou fut traduit par la cime au vent. Cette traduction conserve le terme vent mais le mot cime est loin d'être un synonyme du mot multiple ou excès »¹⁹. Le point le plus haut de la commune est situé dans le village de Imaghdacene dont l'altitude atteint les 1100 m. Le point le plus bas se trouve à l'entrée de la commune, au village de Tapount, soit 620 m. elle est devenue commune en 1984²⁰, Akfadou a rejoint la daïra de Chemini en 1992²¹. À l'époque coloniale, elle faisait partie du douar Ikedjane de l'ex-commune mixte de la Soummam.

Elle est limitée au nord par la commune d'Adekar, à l'est par les communes de Tifra et Tinebdar, au sud par les communes de Tibane, Souk Oufella, chemini et à l'ouest par les communes d'Idjeur, Bouzeguene, rattachées à la wilaya de Tizi Ouzou.

Plusieurs villages composent la commune d'Akfadou : Ait Allouane, Ait Amara, Ait Saada, Aourir, Farhoun, Ilbaten, Imaghdacene, Khilil, Mezouara²² Rezag, Tagroudja, Tapount, Taourirt, Tizemourine, Ziwi. Le nouveau centre administratif est situé à Tiniri. Depuis, les élections municipales de 2012, c'est M'henna Hadaddou qui a pris les commandes de cette APC, suite à son élection dans une liste du parti FFS.

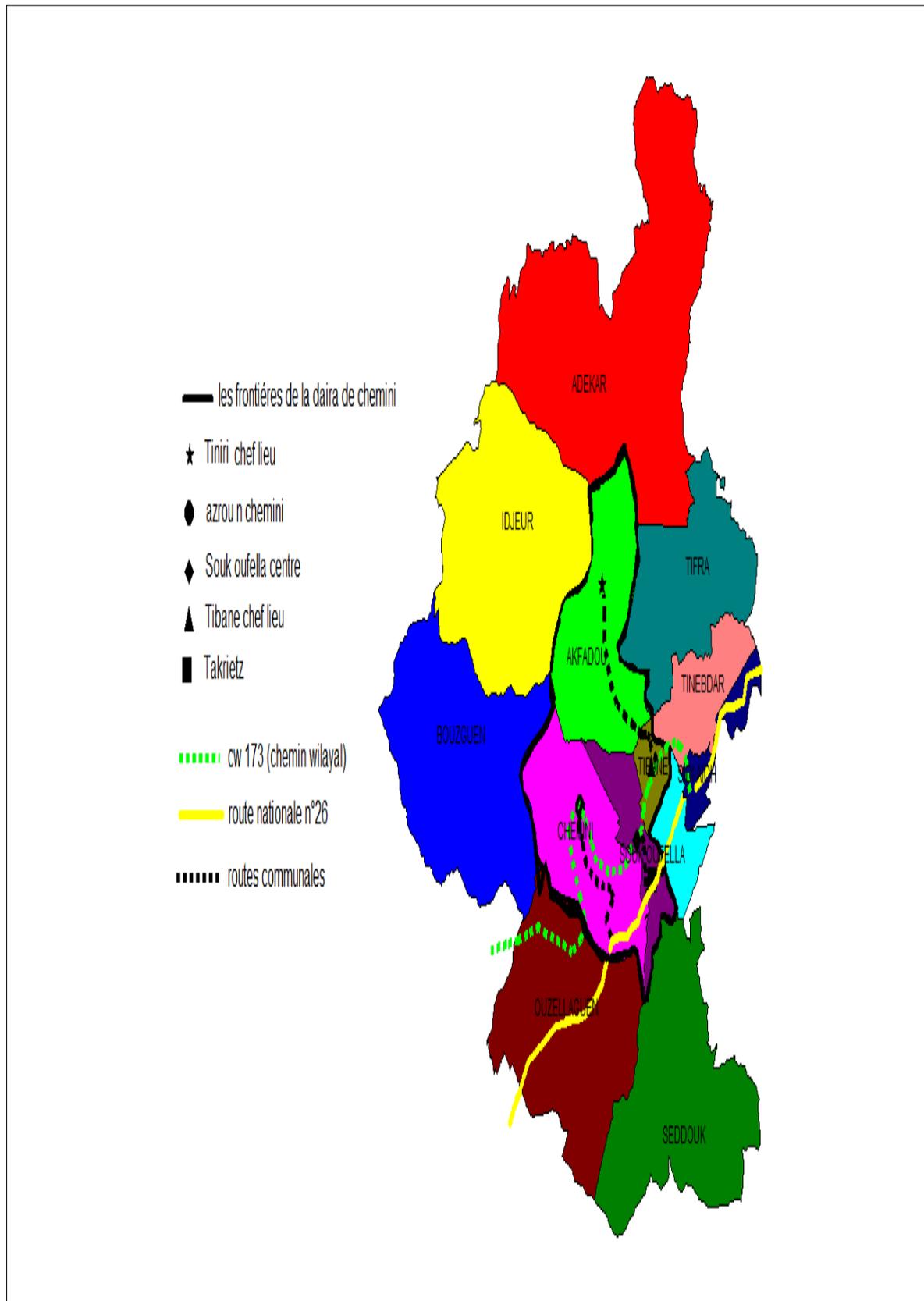
¹⁸ Voir sur Wikipedia.org.

¹⁹ E. CARETTE, Explorations scientifiques de l'Algérie, étude de la Kabylie proprement dite, 1849, p57.

²⁰ Loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, J.O.R.A. N° 06/07/02/1984, p. 101.

²¹ Mohand Saighi, op cit, p 60.

²² L'origine de l'appellation de Mezouara vient de verbe kabyle "zwer". Voir... N. Mezvani, M.Kirwan, « taddart n Mezouara ass-a, Tazrawt yef tesleđt taynarrayt yef taddart di tmurt n leqbayel (At Mensur, Akeffadu), mémoire de licence, 2001/2002, p 20.



3/- l'histoire des deux tribus de la daïra de Chemini :

Nous allons retracer l'histoire de deux tribus constituant la daïra du Chemini qui sont la tribu d'Ath Mansour et la tribu d'Ath waghlis :

3-1- La tribu d'Ath Waghlis :

La tribu des Ath Waghlis, c'est l'une des tribus les plus importantes et les plus grandes de l'histoire de la région²³. Elle se situe sur la rive gauche de la Soummam et le versant sud du mont Akfadou. La tribu d'Ath Waghlis englobe le territoire de six communes : Chemini, Tibane et Souk Oufella, sont des communes appartenant à la daïra de Chemini et Sidi Aich, El-Flaye et Tinebdar qui constituent les communes de la daïra de Sidi Aich²⁴. Soixante quatre villages côtoient sur une vingtaine de kilomètres en longueur²⁵. Ath Waghlis a une superficie équivalente 7454 en hectares, et 26 721, en 1950²⁶.

Il y'a plusieurs versions sur l'origine de la tribu d'Ath Waghlis, mais la plus commune et la plus répondue au sein de la population²⁷, c'est qu'elle aurait été fondée, par un ancêtre éponyme Waghlis qui se serait installé au lieu-dit El-Djamaa Migour. Cette tribu ne formait qu'une fraction, appelée Zerarka et surnommée At-Waghlis, qui descendait d'un ancêtre appelé El-Hadj-Hassaine, qui est un marabout venu de l'est. Les divers membres se sont dispersés et multipliés sur le territoire actuel de la tribu. Vers l'an 1500 les Zerarka - At-Waghlis se sont fractionnés et ont pris les dénominations suivantes : At Waghlis At Sammer et At Waghlis At n Mzal. La première de ces deux fractions occupe le territoire qui avoisine le col d'Akfadou et l'Ighzer-Amokrane. La seconde occupe le territoire compris entre l'Oued Soummam et l'Oued Roumila. Les At-Sammer se sont subdivisés en trois sous fractions : Immessouhal, Ihaddaden et At-Soula. Les At-Mzal se sont subdivisés en trois sous fractions: El-Flaye, Tiouririne et Tinebdar²⁸. L'avènement des découpages et les recompositions administratives, a fait que cette tribu s'est noyé dans ces nouveaux entités administrative, elle n'a plus d'équivalence tribale.

²³ Foued Laroussi, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publications de l'Université de Rouen, 1997 ,p. 64.

²⁴ « La tribu des Ath waghlis : *entre histoire et légende* », gehimab, ed Béjaia, février 2012.

²⁵ Bettar Zaoua, Meksaoui Farid, op cit, p18.

²⁶ Alain Mahé, op cit, p385.

²⁷ Idir Zahoua, op cit, p 52.

²⁸ Idir Zahoua, op cit, p 53.

C'est une tribu connue par la bravoure de ses hommes et une farouche opposition à l'encontre des envahisseurs étrangers. « Durant la période ottomane, cette tribu avait refusé de payer l'impôt aux janissaires turcs. Aux débuts de la colonisation française, en 1847, elle affronta les troupes du Maréchal Bugeaud entraînées et suréquipées »²⁹. En 1841, lors de la révolte de Bou Baghla, et en 1871, lors de l'insurrection nationale, elle participa activement à la résistance populaire et en subit les répressions consécutives³⁰. Connue comme une des plus importantes tribus de Kabylie, son territoire historique correspond actuellement à celui de deux daïras et de six communes. Les Aït Waghlis sont connus « par les tribus environnantes pour leur pouvoir (*qudra*) de réduire les fractures que leur attribue la coutume. »³¹.

Selon Alain Mahé, le douar Ath Oughlis « est le seul de la commune à cumuler une très forte densité démographique (358./km²) et un taux élevé de migrants (63 % de la pop.act.masc.),les Ait Oughlis possédaient une économie traditionnelle dynamique et diversifiée, ses populations sont rassemblées dans de gros villages peuplés, et, enfin, ils sont les seuls de la commune à avoir été scolarisés précocement et de façon intensive. En 1952, les Ait Oughlis disposaient en effet de 36 écoles renfermant 53 classes, alors que 13 douars sur les 19 que compte la commune mixte de la Soummam ne possédaient aucune école.»³².

3-2- La tribu d'Ath Mansour :

L'histoire et l'origine de la tribu d'Ath Mansour, remonte bien à une période très lointaine. La dénomination de la tribu vient de l'actuelle Béni Mansour (Bibans) qui, descendait de la Kalâa Béni Hammad du Hodna (M'sila), la dernière dynastie berbère, avant son anéantissement par les Béni Hillal, vers 1069. Il y'a une version qui nous renvoie à une histoire très profonde, considérant la tribu d'Ath Mansour comme une fraction et une descendance de la tribu des Kutama, une sous-branche des Sanhadja, selon Ibn Khaldoun. Le territoire de la tribu des Kutama s'étendait de l'an 1000 à 1300 après Jésus Christ jusqu'à l'actuelle Sétif. Les aïeux de cette tribu ont participé à la conquête de l'Espagne et ses savants ont été même à l'origine la fondation du Caire, El Azhar (Egypte), Grenade (Espagne) et

²⁹ Yacine Ould Zakres, « Sur les traces des Aït Waghlis... Parcours de mémoire. », in El Watan 05 mai 2012.

³⁰ « La tribu des Ath waghli : *entre histoire et légende* », gehimab, ed Béjaïa, février 2012.

³¹ M. A. Hadaddou, « *Coutumes & Traditions : La magie et ses rites (XV)* », *Info soir*, n° 1842, 29 et 30 juillet 2009, p. 6.

³² Alain Mahé, op cit, p389.

d'Alger³³. Fuyant l'oppression exercée par le pouvoir ottoman, les Ath Mansours ont trouvé refuge dans les territoires vierge et isolé, correspondant à l'actuelle Akfadou et Tagroudja³⁴ fut le premier village crée par la tribu avant son expansion.

La tribu d'Ath Mansour est située au sud-ouest de la forêt d'Akfadou et au nord de Sidi Aich. Une fois l'armée française a conquis la région à la fin XIX^e siècle, la tribu d'Ath Mansour est intégrée dans le douar Ikedjane rattaché à la commune mixte de Sidi Aich. Elle a une superficie de 5570 hectares, pour 6 284 habitants, en 1950.³⁵

Puis, en 1954, la réorganisation administrative de la Kabylie transforma cette localité en commune d'Ikedjane, c'est ainsi que la tribu a pris une autre dénomination "tribu d'Ikedjane"³⁶. Après l'indépendance, en 1962, la réforme administrative divisa la commune d'Ikedjane pour donner naissance aux communes de Tifra et Tizemourine. En 1984, la commune de Tizemourine prit officiellement le nom d'Akfadou, encore une fois la tribu d'Ath Mansour, a pris une troisième appellation "tribu d'Akfadou, qui est une dénomination attribuée par les tribus limitrophes" faisant référence à sa situation géographique actuelle.

La tribu d'Ath Mansour a joué un rôle très important durant la guerre de libération à travers le massif de l'Akfadou qui a tant constitué un trait d'union entre le Djurdjura oriental et le Djurdjura occidental, a toujours été un bastion de la résistance. Vers 1852, les Ath Mansour étaient regroupés autour de Chérif Boubaghla et son lieutenant Abdelkader El Boudwawi qui sont des résistants bien connus dans la région. Ils ont installé leur quartier général à Ikedjane ; ce qui provoqua une expédition punitive de l'armée coloniale française sous les ordres des généraux Bosquet et de Saint Arnaud³⁷. Le chef de file de la révolte de 1871, Cheikh Mohand Ameziane Ihaddadène (cheikh Aheddad), était issu d'une famille originaire de village d'Aourir Ath Hsyène. Il est considéré comme étant l'un des précurseurs de la résistance armée contre les colons français. C'est dire que l'ancrage de la tribu d'Ath Mansour dans la région est plus séculaire. La tribu d'Ath Mansour n'a plus actuellement d'existence administrative suite au découpage administratif de 1984, ou la tribu est

³³ Arezki Slimani, «Artistes, créateurs, historiens, chercheurs se réunissent pour "faire la lumière sur l'Akfadou" », Expression, le 16 aout 2014.

³⁴ http://www.vitamedz.org/la-commune-d-akfadou/Articles_14312_152222_6_1.html.

³⁵ Alain Mahé, op cit, p385.

³⁶ N. mezvani, M. Kirwan, op cit, p 19.

³⁷ http://www.vitamedz.org/la-commune-d-akfadou/Articles_14312_152222_6_1.html.

fractionnée en deux communes ; Akfadou et Tifra³⁸, « Le volontarisme de la politique administrative de l'Etat algérien, qui s'était, jusqu'en 1984, appliqué méthodiquement à essayer de subvertir les divisions tribales d'antan.»³⁹.

La tribu d'Ath Mansour est constituée de deux douars subordonnés à la commune mixte de la Soummam durant la période coloniale. Le premier c'est le douar d'Ikedjane⁴⁰ avec 19 hameaux et villages, le deuxième douar, c'est Tifra⁴¹ avec une superficie 3449 hectares pour 3 622 habitants et 7 hameaux et villages.

4/- La configuration géographique de la daïra :

La daïra de Chemini se caractérise par un espace géographique escarpée, c'est l'une des régions les plus hautes dans la wilaya de Bejaïa. Le col L'Akfadou est un massif montagneux qui surplombe toute la région, il fait face à la vallée de la Soummam. Il prolonge vers le Nord-Est de Djurdjura et s'étend de Tizi Icelladen à l'Est jusqu'à Yakouren à l'ouest. « À près de 30 kilomètres à vol d'oiseau de la cote, entre les forêts de l'Akfadou et de Yakourene un tronçon de chaîne s'avive en se hérissant de cols. C'est à cet endroit, paradoxalement le plus densément peuplé, que le massif présente le plus de tempérament.»⁴². Il fait office de point de jonction entre la haute et la basse kabylie. Orienté plein Est, il constitue une « Voie de passage ancienne entre la vallée du Sébaou et la région de Bougie (vallée de l'oued Sahel-Soummam), l'Akfadou, et plus précisément le col d'Akfadou (*Tizi-Ukeffadu*, 1 385 m), est l'une des limites traditionnelles de la Kabylie du Djurdjura »⁴³

La région de la daïra de Chemini est dominée par deux sommets, l'un à l'ouest surplombant le plateau d'Akfadou où est implantée la station de la TDA (ex-RTA) atteint 1 623 m, l'autre à l'est Azrou Taghat culmine à 1 542 m d'altitude⁴⁴. Le territoire de la daïra est caractérisé par un terrain accidenté, il est longé par plusieurs ravins profonds. Les deux communes avoisinantes d'Akfadou (Tibane et Chemini), se distinguent par des reliefs, malgré, elles sont détachées de la chaîne montagneuse qui traverse le col d'Akfadou, mais leurs altitudes ne sont pas de moindre importance, elles sont très proches des hauteurs celle de

³⁸ http://www.vitamedz.org/la-commune-d-akfadou/Articles_14312_152222_6_1.html.

³⁹ Alain Mahé, op cit, p 484.

⁴⁰ Alain Mahé, op cit, p 400.

⁴¹ Alain Mahé, op cit, p 400.

⁴² Alain Mahé, op cit, p22.

⁴³ S. Chaker, « Akfadou », *Encyclopédie berbère*, 3 | Ahaggar – Alī ben Ghaniya, Aix-en-Provence, Edisud, 1986, p. 417-418.

⁴⁴ http://www.vitamedz.org/la-commune-d-akfadou/Articles_14312_152222_6_1.html.

massif d'Akfadou. L'espace physique de la commune de Chemini se situe approximativement dans la même hauteur avec la commune Tibane attaché par une série de reliefs avoisinante 800 mètres d'altitude. Ils s'enchainent avec persistance, en s'orientant de l'est allant à l'ouest. Tandis que le village de Semaoune appartenant à la commune de Chemini, situant sur la rive sud de la Soummam, se décale brutalement par rapport à cette espace naturel environnant de part son éloignement du siège de la commune et de l'autre part par son altitude, qui atteignait 1649 m dans le sommet appelé Timezgida⁴⁵, elle est décalé légèrement des élévations de massif d'Akfadou.

Quant à la commune de Souk Oufella son espace physique se démarque par rapport aux caractéristiques géographiques des trois communes de la daïra avec une configuration territoriale moins accidentés. Souk Oufella connaît des variations voire des ruptures dans son terroir ; elle est départagée entre un espace montagnard dans son versant nord et les plaines dans son versant sud dans les hauteurs de village de Takrietz.

Cette région est caractérisée par des critères climatologiques très rudes en l'occurrence pendant la période hivernale. Elle est marquée par un climat méditerranéen : tempéré en automne et au printemps par contre chaud durant la période estivale. Alors qu'en hiver notamment les mois de décembre, janvier et février, les chutes de neige abondantes sont fréquentes tout au long de la période hivernale dans laquelle on observe au sommet de mont d'Akfadou des couches de neige épaisses et la moyenne de pluviométrie dépasse souvent 2000 mm par an⁴⁶. De par ses caractéristiques géographiques (climat, relief), la daïra de Chemini se reconnaît comme une zone à vocation agricole et l'existence d'un réseau hydraulique⁴⁷ très important favorise l'épanouissement de cette activité. Mais, on constate des déficits dans la densification de l'agriculture contrairement à l'élevage qui est en constante augmentation.

Le territoire de la daïra dispose d'un potentiel naturel important qui se constitue précisément dans la forêt d'Akfadou. Elle se caractérise par une diversité et une richesse remarquable tant en flore qu'en faune, la forêt d'Akfadou occupe la majeure partie de ce carrefour naturel, elle est considérée comme les poumons de toute une région. Sur le plan

⁴⁵ Chkhi Mokrane, « *taynarrayt n taddart n Sidi Hadj Hsiyen* », 2008/2009, mémoire de licence, p 16.

⁴⁶ Voir sur wikipedia.org.

⁴⁷ Nadia MESSACI, Une lecture architecturale de l'article de A. Sayad « les trois âges de l'émigration », *Insaniyat* n° 53, juillet - septembre 2011, pp. 59-78.

faunistique, la forêt d'Akfadou abrite de nombreuses espèces animales telles que les mammifères, les oiseaux, les reptiles et une faune d'eau douce. Et sur le plan floristique, la végétation étant très variée, comprend diverses espèces « Le massif forestier de l'Akfadou (dit généralement « forêt de Yakouren ») est l'un des plus importants et des plus variés d'Algérie. Les essences dominantes sont le chêne-liège, le chêne-zéen et le chêne-afarès.»⁴⁸.

5/- Infrastructures de la daïra :

La daïra de Chemini souffre d'un sous-développement flagrant induit par l'absence de projets structurants pour permettre un nouvel essor à la région. Les conditions socio-économiques de cette daïra, sont insuffisantes pour assurer un niveau de vie décent pour le citoyen. En dépit, de nombre considérable de citoyens qui préfèrent quitter la région, dont ce mouvement d'émigration a commencé depuis la période coloniale vers la France et se poursuit aussi aujourd'hui vers l'intérieur sous forme d'exode rurale vers les villes situées aux portes mêmes des montagnes kabyle, principalement Alger, Bejaïa ville et autres⁴⁹. Mais, ça reste une région dense sur le plan démographique pour un territoire à dominant montagnard et rurale, où se rencontrent les altitudes les plus élevées et abruptes. Le territoire de la daïra couvre une densité démographique élevées qui peut atteindre 1102 hab/km², comme le cas de la commune de Tibane⁵⁰, qui est une commune enclavée, aux ressources très limitées. En plus d'un manque constatable d'infrastructures de base, les conditions climatiques hostiles s'invitent dans la partie pour rendre la vie du citoyen plus dur. En effet, la région traverse, pendant la saison hivernale, des situations très difficiles liées aux quantités considérables de neige qui s'abattent en l'occurrence dans les villages qui se situent sur les hauteurs. Souvent, les villages perchés sur le massif d'Akfadou tel que le village Imaghdacene (Akfadou) et Semaoune (Chemini), se retrouvent isolé du reste du monde pendant toute la période hivernale. L'accumulation des chutes de neige et ainsi l'entassement des couches provoquent d'une façon particulière des coupures des voies carrossables et des glissements des terrains.

Par ailleurs, il faut noter le rôle que jouent les différents exécutifs des quatre communes pour l'amélioration de cadre de vie de citoyen. Avec le peu de moyens et de prérogatives dont ils disposent, ces derniers veillent à la satisfaction des prestations dont

⁴⁸ S. Chaker, « Akfadou », *op cit*, p. 417-418.

⁴⁹ Mohand Saighi, *op cit*, p 89.

⁵⁰ Nadia MESSACI, *op cit*, pp. 59-78.

auraient besoins les citoyens dans leur quotidienneté. Comme, il a bien précisé le maire de la commune d'Akfadou, « *On fait de notre mieux pour améliorer les conditions de vie de nos citoyens. On a fait des efforts de fournir dès notre installation à la tête de l'APC, on a amélioré pas mal de choses durant ce passage à la mairie. Par exemple, nous avons apporté de nouveaux équipements à la salle de soins qui se trouve à Tiniri, en plus de cela, elle est ouverte maintenant 7 jour sur 7 comme de jour et de nuit....etc.* »⁵¹

A travers notre enquête du terrain que nous avons effectué dans la daïra, nous avons constaté que la majorité ou presque tous les services administratives et les infrastructures dont disposent les communes (maison des jeunes, bureaux, les espaces de santé...etc.) se concentre dans les chefs lieux. La commune de chemini détient la majorité des bureaux et administrations de la daïra, (centre de formation et d'apprentissage, la poste, sécurité urbaine police, bureau de CNAS et subdivision d'urbanisme et de construction). On tient aussi à soulever le problème de transport public de voyageurs qui se pose toujours avec acuité notamment l'accès vers certains villages qui sont mal desservis et si éloignés des arrêts de bus des communes.

La daïra est dépourvue de plusieurs services et commodités, mais, le moyen le plus indispensable et vital pour la survie dans cette région réputée par son climat glacial, c'est inévitablement l'accès au gaz naturel, dit gaz de ville. Depuis le lancement de la politique du gouvernement de doter plusieurs régions d'Algérie d'accès au gaz de ville, toute la population de chemini est impatiente de voir le gaz naturel arrive à leurs maisons pour s'en passer du gaz de butane (bouteille).

Concernant le gaz de ville, Ihdene Idris, un des premiers défenseurs et protecteur de déboisement de la forêt d'Akfadou estime que « *la daïra de chemini doit être prioritaire de gaz naturel pour deux principales raisons. Il y a la rudesse du climat en hiver, d'une part, et le souci d'arrêter le massacre de la forêt d'Akfadou, d'où on puise le bois de chauffage, d'autre part.* »⁵². La gestion et l'exploitation harmonieuse faisant défaut, la forêt d'Akfadou est laissée à l'abandon où détritiques et feux de forêts estivaux donnent un air de désolation à cette majestueuse forêt. Elle est en péril avec la destruction de sa végétation sans limite dont elle fait l'objet. Les autorités semblent prendre conscience de la situation périlleuse de ce patrimoine forestier. Il s'agit de la sauver de la tronçonneuse. Dans une démarche pour la

⁵¹ Entretien avec le maire d'Akfadou.

⁵² Entretien avec Ihdene Idris.

protection de cette forêt, le maire d'Akfadou, nous a affirmé que « *on a fait pas mal d'écrit pour l'installation d'une brigade de protection civile au niveau de notre commune, afin de protéger la forêt d'Akfadou. L'unité de protection civile la plus proche de la région se trouve à 22 km à Sidi Aich, parfois, ils prennent presque une heure pour qu'ils arrivent ici. Ce qui est suffisant malheureusement pour le feu de ravager un espace important de cette forêt.* »⁵³.

Il faut aussi noter la flagrante carence d'infrastructures sanitaire qui compliquent davantage la vie de la population. La daïra de Chemini est dénuée d'hôpital qui pourrait prendre en charge les situations d'urgences. Les polycliniques disponibles au niveau des communes sont privées de moyens aussi bien humains que matériels. Parfois, les citoyens se voient contraint de parcourir plusieurs kilomètres pour aller aux urgences ou à la maternité de Sidi Aïch.

La daïra de chemini, n'a pas toutes les commodités et équipements publics vitaux indispensables à une entité administrative, elle est annexée dans plusieurs services à d'autres daïra limitrophes notamment la daïra mère de Sidi Aich. Comme l'explique notre interlocuteur Ihdene Idris « *Nous, on vit dans la même daïra mais, on se connaît pas, pourquoi ? Parce que nous n'avons ni le stade de la daïra, ni le lycée de la daïra, ni autres choses. Officiellement, elle a le statut comme daïra, mais pas l'esprit ni les infrastructures de la daïra.* »⁵⁴.

6/ - Le mouvement associatif et les comités de villages :

Ce que nous avons remarqué durant notre enquête que nous avons accompli au sein de territoire de la daïra de Chemini c'est que c'est une région très politisée dans laquelle il y'a une forte présence de deux partis politiques RCD et FFS. Cette dynamique politique a ancré des traditions aux citoyens dès l'ouverture politique en 1989, en mettant en œuvre des associations à divers caractère culturels, sportives, écologiques...etc. comme l'indique notre interviewer Ihdene Idris qui est un acteur politique appartenant au RCD, il était parmi les premiers qui ont créé une association dans la daïra de Chemini. Il a joué un rôle très important dans la conscientisation de la société sur l'importance de la présence de mouvement associatif au sein de l'espace d'Akfadou précisément « *on a créé une association culturelle, dans laquelle j'étais l'un des membres fondateurs de cette association qu'on a surnommée*

⁵³ Entretien avec le maire d'Akfadou.

⁵⁴ Entretien avec Ihdene Idris.

association culturelle Awrir. On a mis sur rail, on a donné ce qu'on pouvait à cette association et maintenant, il y'a une jeune génération qui a pris les commandes de l'association»⁵⁵. Cette association culturelle de village Awrir (Akfadou), ne se contente pas uniquement d'organiser des activités culturelles, mais elle touche aussi à d'autres domaines tels que l'écologie dans laquelle, elle procède au contrôle de la situation environnementale de la région comme la qualité de l'air, la gestion et la qualité des ressources hydraulique et la mise en garde de la population en cas d'une éventuelle pollution de la rivière. La plupart des associations de la commune, quel que soit leurs champ d'action, placent la protection de la forêt d'Akfadou, qui est menacée par l'extinction à cause de son déboisement excessive et des incendies estivales, comme tâche prioritaire.

Face au manque flagrant des infrastructures au niveau des villages de la daïra de Chemini et l'incapacité des collectivités locales à venir en aide pour la réalisation des projets très coûteux à cause d'un déficit budgétaire, les citoyens s'organisent dans des associations ou comités de village pour prendre en charge ces carences. Ces associations se mobilisent pour l'amélioration et la création des conditions de vie favorable à l'épanouissement de l'individu. Parfois, elles activent en parallèle avec les comités de villages ou l'APC. Dans une démarche pour contenir une jeunesse qui est menacée par la dérive aux fléaux de la toxicomanie. L'association socioculturelle Tamuyli N'Ath Waghlis (Chemini) organise des conférences pour la sensibilisation de cette catégorie sociale sur les répercussions de la drogue sur les jeunes. Malgré, qu'il y'a un manque d'infrastructures destinées à la pratique des activités sportives, les jeunes par leurs propres moyens et avec l'aide des associations culturelles de la région organisent des tournois de football intercommunal. Du côté de Souk Oufella, on cite l'association sportive d (Afud N Souk Oufella), qui est un club sportif de karaté do, qui est très célèbre dans la wilaya de Bejaïa grâce aux résultats obtenus par ces athlètes dans différentes compétitions au niveau national. Nous avons remarqué aussi à travers notre enquête du terrain, que la plupart des associations existantes au sein de l'espace de la daïra sont d'ordre culturel, qui active pour la promotion de la langue et la culture Amazighs : Taddukli tadelant tamazight (association culturelle tamazight) créée en 1989 et le Renouveau culturel de Chemini (RCC), association culturelle créée en décembre 2008.

En 2014, la commune d'Akfadou a abrité des manifestations culturelles, musicales et écologiques organisé par l'APC d'Akfadou en collaboration avec le mouvement associatif de

⁵⁵ Entretien avec Ihdene Idris.

la commune, sous le thème « lumière sur l'Akfadou », pendant trois jours de 17 à 19 aout. Elle était une occasion pour la commune d'Akfadou de sortir de l'anonymat et de la marginalisation. Cet événement est marqué par la présence d'éminentes personnalités de différentes disciplines comme (Younès Adli, Hachi Slimane, Ramdane Achab, Nora Tigziri, Youcef Alioui, Chabane Cheriet, Rachid Oulebsir, Gana Mammeri et Aziz Tari). Ils ont animé des conférences autour de l'histoire de la région d'Akfadou et de son rôle dans le combat identitaire et ainsi sur le patrimoine forestier d'Akfadou. Pour ce qui concerne, les chanteurs qui ont assisté à cette initiative, nous avons noté la présence des noms très connus à l'image de Boudjemaâ Agraw, Akli D, Ali Ideflawen, Amar Azeghal, Brahim Tayeb, Ghanou, Idir, Kezoui Malek, Oulahlou, Si Moh, Baylache, Karim Abranis, Louiza..etc. En marge de ces festivités, la commune d'Akfadou a connue l'inauguration de la bibliothèque communale par le chanteur Idir et Mohamed Saadi qui est le directeur de la chaine berbère télévision (BRTV)⁵⁶.

La daïra de Chemini se caractérise par la solidarité communautaire qui constitue la force de la région. Les associations travaillent en collaboration avec les comités de village pour la construction d'un avenir moins difficile pour les générations montantes. La présence des jeunes membres au sein des comités de village rend la tâche de coopération avec le mouvement associatif plus aisé. Les anciens acteurs de mouvement associatif se portent souvent disponible à servir leurs villages, c'est ce qu'on remarque à travers les propos de Ihdene Idris connu pour son expérience au sein de mouvement associatif et le comité de village d'Awrir « je réponds avec un grand plaisir aux convocations et aux sollicitations de mouvement associatif et le comité de village. C'est un devoir pour le citoyen de dire oui et présent, donc, jusqu'à maintenant je suis à la disposition de comité de village et je suis toujours prêt à servir mon village quand ils ont besoin de mon savoir-faire dans le mouvement associatif. Parce qu'un village, ce n'est pas un groupe d'habitation, mais c'est des personnes qui s'entraide, le village, c'est cette solidarité et aussi la relation qui existent entre les villageois qui vivent dans une communauté.»⁵⁷

Les comités de villages participent dans la gestion des municipalités des quatre communes de la daïra de chemini. Ils s'en chargent de représenter leurs localités/villages auprès des instances étatiques. Les comités de villages des communes sont des médiateurs entre la communauté villageoise et les APC. Ils apportent les doléances et parfois ils

⁵⁶ Arezki Slimani, «Artistes, créateurs, historiens, chercheurs se réunissent pour "faire la lumière sur l'Akfadou" », Expression, le 16 aout 2014.

⁵⁷ Entretien avec Ihdene Idris.

contribuent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens en proposant des solutions aux problèmes d'ordre social. Mais, ces structures sont dans une phase de dégradation par rapport à l'autorité qu'elles avaient eue auparavant. Les comités du village ont perdus l'estime de la population, comme nous le fait savoir l'un des acteurs de la CCDC Abdelwahab Moualek « il faut savoir que la majorité écrasante des comités de village ne sont pas crédibles ni représentatifs ces dernières années. »⁵⁸

7/- la région et la guerre de libération nationale :

Les communes de la daïra de Chemini et les localités environnantes sont parmi les régions les plus touchées par les affres de colonialisme Français. Les premiers groupes armés de la révolution algérienne que Krim Belkacem avait structurés en 1945, étaient installés au niveau de la forêt d'Akfadou. Au lendemain du déclenchement de la Révolution en 1954, la région d'Akfadou était à l'avant-garde de la lutte armée. Le massif montagneux de l'Akfadou a joué un rôle prépondérant, en abritant également le poste de commandement (PC) du colonel Amirouche, chef de la Wilaya III historique, situé dans le village de Mezouara⁵⁹. La région était fréquentée par tous les célèbres héros de la guerre de libération nationale et elle a couvert des batailles meurtrières. Afin de lutter contre les activités des Moudjahidines et pour mieux contrôler la zone d'Akfadou, l'armée française transforma les villages proches de la forêt d'Akfadou à des casernes, des centres de tortures, des sections administratives spécialisés (S.A.S) et des campements pour les familles de Harkis. Contraints à quitter les lieux, les villageois ont fui leur montagne pour s'installer dans le village colonial de Sidi-Aïch, ce qui a provoqué un exode rural massif. Durant la guerre de libération nationale 1954/1962, la région de la daïra de chemini a vécu des événements douloureux. Plusieurs villages de la région d'Ath Waghlis et d'Akfadou ont été brûlés par l'armée française. On cite l'exemple de village Aourir qui, fut incendié en deux reprises à travers son histoire par le colonialisme, la première c'était en 1852 pour le refus de ses habitants d'obtempérer aux ordres coloniaux, « il a subi le même sort une deuxième fois après voir renaît de ses cendres le 9 juin 1956 »⁶⁰. Le village d'Aourir a également enfanté bon nombre de cadres et d'éminentes personnalités ayant marqué l'histoire comme Mohand Saïd Chelbi, un ex-officier de l'ALN natif du village d'Aourir, le défunt Mohand Seghir Lasnami⁶¹, qui est le dernier martyr de village avant l'indépendance et les frères Hanouz, qui sont « des victimes des événements du

⁵⁸ Entretien avec Wahab Moualek.

⁵⁹ N. mezwani, M. Kirwan, op cit, p 77.

⁶⁰ « Le village d'Aourir revisite son passé historique », in Liberté le 12 - 06 – 2013.

⁶¹ « Le village d'Aourir revisite son passé historique », in Liberté le 12 - 06 – 2013.

8 mai 1945, où elles furent jetées dans les ravins des gorges de Kherrata »⁶². La région de Chemini a payé un lourd tribut durant la guerre de libération, pas moins de 300 qui se sont tombés dans le champ d'honneur et on parle uniquement de la commune d'Akfadou.

La personnalité nationale et la figure historique la plus connue, natif de Chemini village El-Maten (Semaoune), c'est Hamai Mohand Oukaci dit Commandant Kaci⁶³. Il a énormément contribué dans la guerre de libération comme militaire ou homme politique. En 1949, il fût chargé de l'organisation des cellules de militants à travers les régions des Ath Ouaghli - Ath Mansour - Ait Aidel,.... Il rejoint le FLN en 1954, et intègre tout de suite les premiers groupes de maquisards, en compagnie d'Amar Ath chikh, délégué par Krim Belkacem. Il a participé à la structuration de la Vallée de la Soummam. En 1955, il devient responsable politique (au côté de Si Amirouche désigné responsable militaire). C'est durant cette période qu'il installe la première section FLN de Bejaïa Ville. Il était aussi membre du Comité d'organisation du Congrès de la Soummam en août 1956, il fera partie de la délégation de la Wilaya III (sous les ordres de Krim Belkacem)⁶⁴. Promu par le congrès Commandant Politique de la Wilaya III. Après avoir été membre du C.N.R.A. (Conseil National de la Révolution Algérienne), il devient Commandant en Chef de la Base de Tunis. Dans ce cadre, il a effectué des missions officielles en Egypte, en Chine et au Maroc. Suite à la signature des accords d'Evian en mars 1962 par le GPRA, il participa à la mise œuvre des dispositions et des résolutions des accords de cessez le feu, puis à l'indépendance en juillet 1962, il rentre en Algérie pour bâtir les fondements de l'Etat Algérien. Hamai Mohand Oukaci s'est retiré définitivement de la politique peu après, pour s'occuper uniquement de sa famille. Il est décédé à l'âge de 82 ans le 29 août 2003⁶⁵.

Conclusion :

A travers cette perspective, nous avons donné une idée générale et une présentation succincte de la daïra de Chemini et de ses quatre communes (Tibane, Souk Oufella, Chemini et Akfadou) dans laquelle nous avons abordé quelques caractéristiques géographiques, sociales et culturelles de ce territoire. Suite aux investigations que nous avons effectuées dans

⁶² « Le village d'Aourir revisite son passé historique », in Liberté le 12 - 06 – 2013.

⁶³ « Hommage au commandant Kaci : *Des maquis de Kabylie au Commandement de la Base de Tunis* », *gehimab*, ed Béjaïa, août 2013.

⁶⁴ « Hommage au commandant Kaci : *Des maquis de Kabylie au Commandement de la Base de Tunis* », *gehimab*, ed Béjaïa, août 2013.

⁶⁵ « Hommage au commandant Kaci : *Des maquis de Kabylie au Commandement de la Base de Tunis* », *gehimab*, ed Béjaïa, août 2013.

le territoire de la daïra de Chemini. Cette daïra a un manque constatable dans les infrastructures de base. Afin de découdre avec ce déficit dans cette région enclavée, la population se regroupe dans un cadre associatif afin d'améliorer leurs conditions de vie. La daïra du Chemini est composée de communes appartenant à des tribus distinctes, les trois communes (Chemini, Tibane, Souk Oufella) dépendent de la tribu d'Ath Waghli, tandis que la commune d'Akfadou appartenait à la tribu d'Ath Mansour.

Introduction à la deuxième partie :

Sans aucun doute, le service public de gaz joue un rôle important en tant qu'énergie stratégique dans le développement économique et social, il peut être vecteur de progrès économique et social car il présente divers avantages en tant qu'énergies nécessaire dans les activités humaines. Il est nécessaire à la satisfaction des besoins sociaux, cette matière est plus qu'indispensable pour la survie dans une région rurale marquée par la rudesse de l'hiver à l'instar de la wilaya de Béjaïa, dans laquelle son territoire est majoritairement montagneux.

La wilaya de Béjaïa a connu un retard très important dans l'alimentation en gaz naturel. Comme il le précise le directeur de SDE¹ au niveau de la wilaya de Béjaïa à travers sa contribution dans le journal l'expression le 19 Octobre 2014, dans laquelle il reconnaît ce retard « En effet, nous enregistrons un faible taux de raccordement en gaz (41%) comparé à d'autres wilayas où le taux de raccordement avoisine les 80%. »². L'état de lenteur des travaux de réalisation des projets prévus à l'alimentation en gaz naturel, est dû aux diverses contraintes dont l'opposition des citoyens, qui constitue un problème majeur qui nécessite l'intervention des hautes instances de l'Etat comme ; le cas des localités de Souk El Tenine, Melbou et Tizi El Oued qui sont privées de gaz naturel depuis huit ans par un groupe de propriétaires terriens de village Tidelsine de la commune d'Aokas. Ahmed Draï, directeur du SDE, s'est expliqué à propos des entraves à la réalisation des projets sur le terrain et ainsi la répartition du programme d'alimentation en gaz naturel de la wilaya en trois tranches « Le lancement du plan quinquennal 2010-2014 a connu un retard de trois ans car il a été lancé bien avant d'effectuer les études sachant que ces dernières prennent énormément de temps pour les réaliser (récupérer le plan de masse de chaque localité concernée par ledit programme auprès des APC) aussi, il a fallu une année pour confier ces affaires car nous avons un manque terrible d'entreprises qui refusaient de soumissionner pour plusieurs raisons, entre autres les oppositions omniprésentes, la fermeture des routes, le relief accidenté,...etc. Le plan quinquennal 2010-2014 est réparti en trois tranches. La première tranche a démarré en 2013, les travaux de réalisation de 400 kilomètres de réseaux de gaz et 4000 branchements sont en cours d'achèvement. Quant à la deuxième tranche, les travaux ont été lancés en septembre 2014. »³.

¹La direction de la société de distribution de gaz et d'électricité (SDE).

² Le journal L'expression le 19 octobre 2014.

³ Le journal L'expression le 19 octobre 2014.

Face à ces défaillances et le décalage existant entre les revendications de la population et l'accomplissement de projets sur le terrain par les autorités publiques a inéluctablement engendré des mouvements contestataires émanant des citoyens qui se sentent méprisés. En effet, durant l'année 2014, la wilaya de Béjaïa a été l'objet de plusieurs mouvements de protestations, selon les chiffres qui nous ont été délivrés par la police sur les mouvements de protestation qui ont marquée l'année 2014 : à savoir 29 marches, 152 réunions et séminaires, 115 rassemblements, 111 attroupements, 105 Sit-in⁴. Mais, la revendication la plus récurrente, reste incontestablement l'alimentation en gaz naturel et la publication de l'offre d'appel national pour le programme de plan quinquennal de 2010/2014 relevant de la deuxième tranche en aout 2014, a fait énormément de bruit au sein des localités rurales juchées dans la montagne, qui ne sont pas inscrites pour le raccordement au Gazoduc. Le sentiment de marginalisation de ces derniers a induit une accélération et la montée au créneau des mouvements de protestations au sein de la wilaya notamment le mouvement à Fénaïa, Souk El Tenine, Tinebdar et Chemini.

Le mouvement contestataire de la daïra de Chemini, est l'un des mouvements qui ont marqué l'année 2014 par l'intensité des actions collectives. C'est ce que nous allons voir dans cette partie pratique pour essayer de comprendre ce cas de la mobilisation des citoyens de la daïra de Chemini dans leurs conquête pour le raccordement de leurs foyers au gaz naturel, sous la houlette de la coordination des citoyens de la daïra de chemini (CCDC). Nous allons efforcer de comprendre dans le premier chapitre de cette partie pratique, la structuration de la coordination (CCDC) et ses mécanismes de fonctionnement à l'intérieur et dans l'espace public à travers les assemblées générales et les actions collectives. Nous allons aussi retracer le parcours militant des trois acteurs appartenant à la coordination. Puis nous allons porter une analyse sur les différentes actions collectives qu'elle a mises en œuvre (CCDC). Le troisième chapitre de notre partie pratique sera réservé au mode d'action barricade de route et ces attributs et ainsi ses répercussions et son impact sur la société et l'économie locale.

⁴ Les informations collectées auprès de la police de la wilaya de Béjaïa, (Direction de la sûreté de la wilaya de Béjaïa), le bureau de la sécurité publique.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Introduction :

Dans ce chapitre, nous aborderons dans un premier temps les circonstances dans lesquelles la coordination a été mise à pied dans une assemblée générale auxquelles la société civile de la daïra de Chemini a pris parti (les associations, P/APC, les assemblées villageoises et les citoyens). A travers les déclarations des acteurs de mouvement en l'occurrence les initiateurs de mouvement et les élus P/APC, nous allons explorer le conflit qui a marquée l'assemblée générale entre les initiateurs de mouvement et les P/APC sur cette exclusion de la daïra de la deuxième tranche de plan quinquennal 2010/2014. Pour comprendre les mécanismes et le mode de fonctionnement interne, d'un quelconque mouvement, il est indispensable de visiter le parcours militant des acteurs constituent le mouvement. donc, nous avons choisi de mettre la lumière sur le parcours de trois animateurs de la CCDC, le premier c'est Hadjeb Ameziane surnommé Bezza qui est l'un des initiateurs de mouvement qui a procédé à la conscientisation de l'opinion public au niveau de sa commune sur l'exclusion raccordement en gazoduc de la daïra juste après l'apparition de l'offre d'appel national sur le quotidien l'expression. Le deuxième animateur, c'est Ihdene Idris qui est un élément recruté par la coordination pour qu'il apporte son savoir faire en politique. Le troisième animateur, c'est Moualek Abdelwahab, il prend souvent l'initiative sur le terrain et dans les déclarations à la presse.

1/- Offre d'appel national : l'élément déclencheur de mouvement de protestation :

Le facteur initial de la mobilisation de la daïra de Chemini, c'était la publication par la presse de l'appel d'offre national¹ le 31/07/2014, relevant de la deuxième tranche du plan quinquennal 2010/2014 du gazoduc² concernant les localités concernées par le raccordement en gaz naturel dans lequel la daïra de Chemini n'est pas figurante. C'est dans le sillage de cette publication qu'une voie d'un militant politique Hadjeb Ameziane³, élu du RCD à la commune de Tibane, s'est élevée au niveau de la commune de Tibane pour mettre au courant

¹ L'appel d'offre c'est une procédure visant à obtenir les offres de plusieurs soumissionnaires entrant en concurrence et à attribuer le marché au soumissionnaire présentant l'offre jugée la plus favorable. Il est préparé par la commission de régulation de l'électricité et du gaz et approuvé par le ministre chargé de l'énergie.

² Ce sont des canalisations capables de transporter sur de longues distances du gaz sous pression. Ils peuvent être terrestres ou sous-marins. Le réseau de gazoducs permet d'acheminer rapidement et efficacement le gaz vers les zones de forte altitude et neigeuses comme le cas de la daïra du Chemini.

³ Voir la page 71, le profil de militant Hadjeb Ameziane.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

la population sur l'exclusion dont ils font l'objet. Comme le précise l'intéressé dans ce passage dans lequel, il relate l'événement, il dit : *«J'ai reçu une convocation de la part de la mairie de Tibane pour assister à une assemblée communale comme élu le 24 août 2014. J'ai saisi cette opportunité pour mettre au courant la population sur cette exclusion de la commune de Tibane du raccordement en gaz de ville. Au moment où les élus APC font l'assemblée au sein de la commune, moi, j'ai organisé un point d'information où j'ai affiché auprès du portail de la mairie certaines revendications qui concernent la gestion de l'APC et la documentation qui concerne le dossier de gaz de ville de l'autre côté. Les gens ont été là pour se renseigner sur cette affaire exclusion. Comment ça se fait nous sommes les plus souffrants des intempéries et d'altitude, nous ne bénéficierons pas de gaz. En plus, le gaz de ville passe par nos champs, et on ne va en profiter, donc, c'est une injustice. Il y'a des gens qui m'ont proposé de signé une pétition, j'ai noté qu'il y'a un sentiment de frustration chez la population. Il y'avait même des personnes qui sont venus des autres communes de la daïra pour soutenir cette initiative, c'est à partir de là que nous avons estimé qu'on devrait continuer cette démarche.»*(Voir l'annexe n°34 : Image n° 01).

Hadjeb Ameziane est rapproché par deux personnes dans cette initiative avec qu'ils ont poursuivi ensemble cette démarche de conscientisation de la population de la daïra de Chemini. Il s'agit de Bellout Djebbar de la commune de Chemini militant du FFS et Nacef Boualem de la commune de Souk Oufella, membre de comité de village Zountar (voir l'annexe n°34 : Image n° 01). Les trois initiateurs du mouvement ne s'étaient pas contentés que de la sensibilisation, mais ils ont sollicité les quatre P/APC des communes de la daïra de Chemini, le maire du Souk Oufella Samir Rabhi élu dans une liste FFS, maire du Chemini Vounef Bounab élu dans une liste FLN, le maire du Akfadou Mehenni Hadaddou élu dans une liste FFS et maire du Tibane Zahir Attouche élu dans une liste indépendante. Donc, ils ont entrepris des contacts avec les quatre maires de la daïra de Chemini, un par un, pour la mise en lumière de l'exclusion de la daïra du Chemini du la programme de raccordement en gazoduc. Le maire d'Akfadou Mehenni Hadaddou confirme cette entrevue avec les trois initiateurs : *« effectivement, j'ai accueilli ces trois personnes que je connais très bien dans mon bureau. D'ailleurs, j'étais le premier maire qui accepte d'entreprendre avec ces personnes sur cette question de gaz de ville. J'étais bien clair avec eux, je leur avais dit que j'adhère à votre démarche mais à condition qu'on soit claire, sincère et honnête. J'ai dit*

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

qu'on va vérifier si vraiment il s'agit d'une exclusion, puis on va aller jusqu'au bout pour récupérer notre droit.»

Les initiateurs ont prévu d'organiser une assemblée générale le 5 septembre dans laquelle les élus et la population tiendront part pour mettre au clair cette affaire de gaz naturel au niveau de la daïra. Mais, ils ont reporté cette assemblée pour une date ultérieure de 12 Septembre 2014 afin de permettre aux P/APC d'avoir davantage d'information auprès des instances wilayales à propos du dossier de gaz naturel de la daïra. Hadjeb Ameziane explique cette concertation avec les P/APC, puis sur l'annulation de l'assemblée et dit à ce propos : *« suite, à notre entrevue avec les quatre maires de la daïra où on leur a expliqué la situation, on les a incités à s'unir pour chercher les causes de cette exclusion. Ils ont demandé une semaine de temps pour la réflexion et apporter plus d'informations auprès des sources fiables. Donc, nous avons jugé, qu'il est plus préférable de renvoyer l'assemblée générale du 5 septembre pour le 12 septembre.»*

Pendant ce temps-là, les maires se sont réunis pour faire le point sur cette situation. Les élus P/APC sortent avec un communiqué co-signé par les quatre maires, à la veille de l'assemblée générale du 12 septembre, et qui a été affiché à travers tous les villages (annexe n°06 : document n° 06). Ce communiqué stipule que la daïra de Chemini n'est pas exclue du programme de raccordement en gaz naturel, mais, elle figure dans le programme de la troisième tranche. Ce communiqué est perçu par les initiateurs de l'assemblée comme une offense, et une trahison puisqu'ils ont pris rendez-vous de mettre de la lumière sur cette question de gaz dans une assemblée. Tel qu'il l'affirme Hadjeb Ameziane et dit : *« le 11 septembre, à la veille de l'assemblée générale du 12 septembre, nos maires ont affiché un communiqué co-signé par les quatre P/APC des communes de la daïra de Chemini dans lequel, ils nous ont qualifié comme des spéculateurs et des manipulateurs, comme étant la daïra est inscrite officiellement pour la troisième tranche 2015/2019.»*

Les initiateurs ont maintenus l'assemblée, en dépit de cette sortie inattendue des P/APC avec un communiqué pointant de l'index les initiateurs. Ils ont accusés les trois acteurs les de vouloir semer l'instabilité au sein des communes de la daïra, tout en démentant l'exclusion de la daïra du programme du raccordement en gaz naturel. C'est dans ces circonstances conflictuelles entre les deux parties que cette assemblée était préparée.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

2- L'assemblée générale de 12 septembre 2014 à Chemini:

Les initiateurs ont invité l'ensemble de la société civile de la daïra du Chemini (les élus P/APC des quatre communes, les associations, comités du village et ainsi la population pour prendre part à cette assemblée, qui s'est tenue dans la maison du jeune de Chemini portant le nom de Farid Zadi.

La théorie du comportement collectif incarnée par Park et Blumer décrivent comment les individus se délogent de l'immobilisme, en se convergeant vers une agitation collective, « comportement collectif n'est autre que ce moment d'intensité collective où un monde démocratique se fait ou se défait, où des individus se détachent de leurs attitudes et de leurs opinions habituelles, et où ils constituent des collectifs qui s'enflamment autour de problèmes qu'il s'agit de résoudre. Dans la version de public, ces collectifs s'opposent les uns contre les autres et aux pouvoirs établis en recourant à des argumentations, en lançant des enquêtes et en tentant des expérimentations, en réinterprétant le passé pour se projeter dans l'avenir, c'est-à-dire, en faisant un usage public de la raison et en fondant des institutions, des rituels et des lois.»⁴

Les initiateurs ont cédés la présidence de l'assemblée aux P/APC pour faire le point sur la situation de gaz naturel au sein de la daïra et l'apport des éclaircissements sur cette éventuelle exclusion. mais, Abdelwahab Moualek⁵, qui s'était présenté comme un simple citoyen pour assister à cette assemblée, critique la démarche qu'ils ont adoptés les initiateurs pour l'organisation de cette assemblée en l'occurrence la transmission de la tribune aux P/APC, il dit sur ça : « *quand on appel à une assemblée, évidemment avec des objectifs claires, il ne faut pas remettre la tribune aux autres, ça risque de perdre le contrôle. Justement, ce qu'on redoute, était arrivé, les maires ont présidé l'assemblée, effectivement ils ont fait ce qu'ils voudraient faire. Donc, en prenant l'initiative, ils ont failli convaincre l'assistance avec la troisième tranche. Donc, cette assemblée a échappé à ces trois personnes, ils n'auraient pas dû céder la présidence aux élus, parce qu'ils ont failli détourner cette assemblée en leurs faveur. Par manque d'expérience, les initiateurs ont cédé la tribune aux P/APC.* »

⁴ PARK (Robert E.) et Herbert Blumer. In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 125.

⁵ Voir la page 86, le parcours d'Abdelwahab Moualek.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Le communiqué publié par les P/APC la veille de l'assemblée a rendu la relation entre les initiateurs et les maires plus tendue. Les initiateurs de cette assemblée n'étaient pas de même avis avec les élus P/APC, ces derniers rejettent cette éventuelle exclusion de la daïra de programme de raccordement en gaz naturel. Les maires confirment que la daïra de Chemini figure dans la troisième tranche. L'idée avancée par les élus concernant l'alimentation de la daïra en gazoduc dans la troisième tranche et le refus catégorique des explications des maires par les initiateurs, a donné lieu, dès lors, à un débat houleux entre les deux parties, les esprits s'échauffent graduellement.

2.1. Le conflit P/APC et initiateurs : deuxième ou troisième tranche, le point de discordance entre les deux parties :

Les initiateurs tiennent à l'inscription de la daïra dans la deuxième tranche 2010/2014. Tandis que les P/APC plaident en faveur de l'accès au gaz lors de la réalisation de la troisième tranche. Les P/APC suite à leurs renseignements auprès des services wilayales et les directions des énergies et des mines de Béjaïa et le directeur de SDE (société de distribution de gaz de l'est), ont expliqué à la population qu'il ne s'agit pas d'exclusion mais, tout simplement la daïra Chemini est inscrite au tout début de la troisième tranche. Les initiateurs refusent catégoriquement d'entendre parler de la troisième tranche. Ils exigent la réhabilitation de la daïra de Chemini et l'inscription dans la deuxième tranche.

Pour le maire d'Akfadou Mehenni Hadaddou, les initiateurs du mouvement ont instrumentalisé cette affaire de gaz naturel pour des finalités politiques. Les initiateurs ne se mobilisent pas pour obtenir ce qu'ils demandent explicitement, mais il y'a des dessous politique et le collimateur de mouvement vise essentiellement les élus P/APC, notamment quand on sait que cette affaire d'exclusion est rendant en publique par un élu de l'APC. Hadaddou M'henna explique ce point dans cet extrait dans l'entretien qu'il nous a accordé : *« c'est un programme global, même la deuxième tranche est liée à la troisième tranche. Mais il ne faut pas se dire comme quoi on a choisi ça et on a exclus ça, c'est faux. Le gaz naturel, c'est des considérations techniques, c'est une question de budget, c'est une question de programmation. Nous, on a été sincère et honnête dès le départ, on a dit que le gaz sera inscrit dans le quinquennal 2015/2019. le wali et le SDE se sont engagé de mettre en service le dernier avant le 31/11/2014. Nous, on a dit il faut attendre la troisième tranche 2015/2019, qu'on le veuille au non sans la loi de finance pour 2015 aucune décision ne sera prise à propos de gaz. Puis je ne suis pas obligé d'intégrer dans un mouvement. L'intérêt de la*

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

population, il faut le construire, il ne faut pas de se contenter de dire le maire de Akfadou est contre le gaz, c'est grave, un homme averti, un élu de peuple il est contre le gaz ? Nietzsche a dit que « quand l'intelligence et la bêtise s'affrontent, c'est toujours l'intelligence qui reçoit un coup ». « Donc, il faut trouver un point sensible parce que c'est tout le monde qui adhère au gaz, heureusement, nous en tant que élus on a été vigilant dès le départ, on s'est expliqué avec nous en tant que élus. Parce que chacun initiateurs à un objectif précis. C'est impossible, à mon sens de trouver un maire qui opposerai à un quelconque projet de développement de sa commune. Le gaz, c'est un programme nationale sectoriel du développement, nous, les maires ont les a expliqués j'ai co-signé un communiqué avec les autres maires, et quand je parle de manipulation j'assume mes propos, si c'est vraiment votre problème si c'est le gaz je ne vois pas en quoi les intéresse l'APC d'Akfadou ou les autres communes.»

Le désaccord entre les deux parties bat son plein, une certaine pagaille s'est imposée où Chaque'un de ces camps plaident pour sa vision des choses. Pour les initiateurs, il n'est pas question d'attendre la troisième tranche, alors que la daïra doit être prioritaire dans le raccordement parce qu'elle répond à tous les critères d'inscription. Le transport de gazoduc du 20 pouce traverse le territoire de la daïra. En plus, le wali a promet plusieurs fois à la population des communes de la daïra du Chemini lors de ces visites en 2011 qu'elles seront les privilégiés dans le raccordement en gaz naturel à cause de la rudesse de l'hiver dans cette région. Pour Hadjeb Ameziane, il s'agit sans aucun doute d'exclusion, ils ont relégué la daïra du Chemini parce qu'il l'a considère comme une région calme et tranquille. C'est pour cette raison qu'ils ont incité les P/APC pour la réhabilitation et la réparation de cette injustice, comme l'explique dans ces propos : *« on n'a pas accepté la troisième tranche 2015/2019, parce que si c'est une question de critères d'inscription, on répond à ces critères. La priorité est pour nous si on prend on considération l'altitude de notre daïra par rapport aux autres. En plus le transport de 20 pouces traverse actuellement notre daïra. Donc, ils nous ont exclus sur la base qu'on est une région calme et tranquille. Ce qui est à retenir de ce conflit, et le plus grave c'est qu'ils n'ont pas uniquement été contre cette initiative de la coordination, mais ils ont allés plus loin, ils ont dit « pourquoi vous avez cherché à s'organiser pour obtenir vos droits », ils veulent même nous enlever le droit de s'organiser.ces P/APC quand on les a sollicité pour faire rassembler nos forces et faire une seule partie. Nous avons proposé trois solutions envisageables pour ces P/APC : soit on rassemble nos forces pour arracher ce gaz de ville ensemble, soit on vous laisse la priorité à vous, nous on va soutenir*

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

voire démarche, et la dernière c'est ouvrez-nous la voie pour nous de l'obtenir ; mais malheureusement, ils n'ont choisis aucune d'elles. Normalement le rôle d'un élu, c'est qui est censé être au-devant du mouvement.»

Cette prise de bec qui a tourné tout au long de l'assemblée invariablement sur la deuxième et la troisième tranche dans laquelle chaque partie s'accroche à sa vision des faits. Cette atmosphère de confrontation qui a marqué cet événement a sombré l'assemblée dans une séquence d'usage de force et d'échanges de propos accusatoire entre les deux parties. Il a fallu l'intervention des assistants pour l'apaisement de ce conflit. C'est ainsi que les P/APC ont décidé de quitter la salle. Selon le témoignage de Abdelwahab Moualek, il raconte le déroulement de ce conflit et dit à ce sujet: *« Moi, je vais vous parler honnêtement, lorsque ils ont appelé la population pour la première assemblée générale du 12 Septembre 2014, moi, j'ai assisté à cette assemblée en tant que citoyen juste par curiosité, mais une fois, j'ai constaté des manœuvres inadmissibles, je me suis impliqué. Ces derniers voulaient saboter cette initiative intelligemment bien sûr, parce que le maire est avant tout il occupe un poste politique, personne ne pourrait nier ça, ils ont une stratégie et une tactique, ils n'ont pas voulu que cette assemblée sera couronnée par un cadre d'organisation, ils ont essayé de perturber le bon déroulement de cette assemblée, ils ont trouvé un moyen pour justifier leurs retrait ...etc. ce qui ils ont tenté de faire d'ailleurs, ça marcher un certain moment. Lorsque, j'ai constaté cela, je me suis intervenu personnellement, pour dire aux initiateurs de cette assemblée qu'il ne faut pas que vous entrez dans leurs jeux provocateurs, je les ai soutenu, et je les ai incité à poursuivre leur démarche.»*

Donc, suite aux événements qui ont marqué l'assemblée, les initiateurs ont repris la tribune dans laquelle ils ont recentré le débat vers l'utilité de doter la daïra d'un cadre d'organisation, qui s'occupera de la représentation de la société civile de Chemini pour le raccordement en gaz naturel.

2.2. La naissance de la coordination :

Les trois acteurs ont proposé à l'assistance de mettre en œuvre un cadre d'organisation ad hoc, qui sera conçu exclusivement pour la représentation de la société civile de la daïra de Chemini pour parer au vide sur le plan représentatif. La rupture de canal de dialogue entre les instances étatiques et un groupe social, ouvre la voie à la convergence au rassemblement des forces de ces derniers pour faire valoir leurs droits. Pour Florence Passy, lorsque « les

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

alliances verticales nouées avec l'Etat s'effritent (Birbaum2005). La solidarité entre les membres de la société civile devient dès lors cruciale pour ces individus. Pour ces individus, les alliances horizontales, nouées au sein de la société civile et entre des catégories distinctes de la société, deviennent essentielles. Comprendre qui s'engage dans l'altruisme politique, comment et pourquoi est important pour continuer à construire ce que les Oliners (1995) et Bernstein (1985) appellent de leurs vœux à Caring Society. L'altruisme, ou la solidarité entre catégories sociales, n'est pas un luxe, comme nous le disait déjà Durkheim, mais permet aux sociétés de fonctionner et de survivre.»⁶.

Le discours qui est développé par les initiateurs tendait à mettre en évidence la nécessité de mettre sur pied un cadre d'organisation pour pallier le désengagement des P/APC dans cette aventure pour l'inscription de la daïra dans le programme du raccordement de la deuxième tranche. A cet effet, les trois acteurs ont ouvert la voie pour les propositions émanant de l'assistance à propos de l'élaboration et la conception d'un cadre d'action le plus approprié aux circonstances. Erik Neveu souligne l'importance de la mise en œuvre d'un cadre d'action dans une mobilisation collective, « tout mouvement social qui tente de s'inscrire dans la durée pour atteindre des objectifs est confronté à la question de l'organisation. L'existence d'une organisation qui coordonne les actions, rassemble des ressources, mène un travail de propagande pour la cause défendue ressort comme une nécessité pour la survie du mouvement, ses succès. »⁷

Après plusieurs interrogations et un long débat sur la forme et la dénomination qu'elle va prendre la structure. Ils sont jugés qu'il serait plus utile de doter le mouvement d'un cadre d'action, adoptant des principes démocratiques inspirés de l'ancien organisation socio-politique des assemblées villageoises de la kabylie, de par la prise de décision par consensus, toute en s'adaptant à la nouvelle réalité politique. Donc, l'assistance a opté pour une structure médiane, celle qui rassemble toutes les composantes de la société civile (comité du village, associations et citoyens), sous la dénomination de coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC). Elle prendra en charge la doléance de gaz naturel. Comme le souligne Abdelwahab Moualek : « Une fois les maires ont abandonné l'assemblée les initiateurs ont pris la parole, où ils ont proposé de mettre en œuvre une coordination pour représenter la population de la daïra de Chemini. Au tout début, Il y'avait un débat c'est-à-dire par rapport

⁶Florence Passy, Pourquoi s'engager pour les autres ? Une étude comparée de l'altruisme politique et de l'engagement protestataire, institut d'études politiques et internationales, UNIL, janvier 2012.

⁷Erik Neveu, « Sociologie des mouvements sociaux », éd, La Découverte [4ème édition], Paris, 2005, p 22.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

à la dimension qu'elle aura cette structure et le profil des membres qui prendront le fardeau de la représentation, est-ce que c'est les comités de villages ou des associations qui assumeront la représentation de la population. Après plusieurs intervention de l'assistance, ils ont choisi pour qu'elle soit ouverte, toute personne ou citoyen de la daïra de Chemini œuvre le droit à la participation, une structure constitué de (comité de village, associations et militants ou élites et simple citoyen). Puis après ils ont ouvert une liste pour les citoyens qui voudraient participer dans cette coordination. Ils laissent leurs coordonnées pour que la coordination les contactera par la suite.».

Le sentiment d'injustice que la population a ressentis de la part des instances wilayales a énormément encouragé les citoyens dans l'implication dans cette aventure protestataire en quête d'approvisionnement de la région en gaz naturel. Les citoyens de la daïra du Chemini se considèrent comme victime d'une injustice et une distribution inéquitable des projets structurants. Ils ont inscrit cette exclusion de gaz naturel, dans la phase de processus de marginalisation de la région dont elle est dépourvue de tous les projets de développement. Cette réaction de la population de chemini est provoquée en quelque part par l'inscription dans la deuxième tranche de certaines localités avoisinantes en gaz naturel, notamment le repêchage de la commune de Tinebdar après avoir été exclus à son tour. Cela a créé un sentiment d'indignation et de frustration chez cette population. Parfois, dans la sociologie des mouvements sociaux, « les motifs des mouvements de révolte et de résistance sont traduits en termes d'intérêts résultant de l'inégale répartition des moyens d'existence, sans qu'ils soient rattachés à l'expérience du déni d'attentes morales.»⁸.

Les initiateurs ont arrivés à débattre sur un point important, consistant à la mise en place d'un mode du fonctionnement approprié, permettant essentiellement à la structuration de processus de prise de décision. Elle sert à l'élaboration des décisions à travers des suggestions émanant des assemblées générales. L'assistance s'est interrogée sur l'adoption d'un modèle le plus efficace et le plus adéquat parmi les deux paramètres qui constituent les organisations à savoir ; la structure verticale ou horizontale.

2. 3. Le mode du fonctionnement de la CCDC :

⁸ Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 326.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Le caractère horizontal de fonctionnement de cette structure, est un facteur déterminant de l'engagement de la majorité des animateurs au sein de la coordination. C'est une organisation dépourvue de leader. « le recours à des formes horizontales d'associations, excluant le leadership et valorisant les décisions collectives, est plus fréquent qu'on ne le peut et bien loin d'être une nouveauté contemporaine.....la participation constitue un moyen particulièrement efficace pour former de nouveaux adhérents, les transformer en agents mobilisateurs et susciter de leur part de la fidélité et du dévouement. »⁹.

La composante de cette structure et les membres ne viennent pas de même bord, il y'avait des membres de comités de villages constitués majoritairement de personnes âgées, d'acteurs de mouvement associatif et ainsi des acteurs politique. La nature hétérogène des acteurs qui composent cette structure, faisant allusion aux appartenances des acteurs aux partis antagonistes RCD et FFS et ainsi aux deux tribus Ath Mansour et Ath ouaghlis, n'ont pas posées problème dans la construction et le fonctionnement de ce mouvement « la démocratie participative y constituent un moyen de faire coexister pacifiquement des militants aux origines et aux objectifs très diversifiés, et en interdisant la constitution de centre régissant l'ensemble, de prévenir les scissions et de garantir les possibilités d'extension du réseau des militants mobilisés. Dans ce cadre, la démocratie et l'horizontalité ne constituent pas simplement le reflet de dispositions idéologiques, mais aussi des savoir-faire des acteurs qui trouvent dans la participation des solutions pratiques pour surmonter certaines obstacles à l'action collective. »¹⁰. Les acteurs se sont positionnés dans la neutralité, en mettant à l'écart les appartenances individuelles pour les intérêts collectifs de toute une région. Il y'a une mise en garde sur la susceptible récupération du mouvement par des partis politiques.

La construction et la conception des démarches à suivre passent par un consensus dans une assemblée dans laquelle les acteurs se contentent de l'animation de débat, qui se déroule souvent dans des cafétérias dans les différentes localités suivant la daïra. Les acteurs de la coordination (CCDC) se considèrent comme de simples animateurs et modérateurs de mouvement, ils prennent en charge l'orientation des débats dans les assemblées et ainsi à la gestion de la foule lors de passage à l'action dans l'espace public « Animer revêt des significations variées puisque pour certains, l'animateur est seulement là pour faire en sorte que la discussion se déroule sans embûches alors que pour d'autres, il l'organise

⁹ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), op cit, p 323.

¹⁰ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, op cit, p 323.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

véritablement. En anglais, les termes de facilitator ou de moderator témoignent de cette conception souple de la fonction d'animation : il s'agit bien de faciliter la discussion, voire de temporiser en désamorçant les tensions et conflits. Dans cette logique, l'objectif principal de l'animateur est que la discussion se déroule avec une certaine fluidité, que le plus grand nombre de personnes y participent et que l'on traite du sujet proposé. »¹¹.

Selon Abdelwahab Moualek les trois fonctions principales de la coordination sont : *« l'orientation et la préparation et l'organisation à travers les assemblées qu'on organise. Notre travail se focalise sur l'encadrement des gens, on les initie comment débattre, comment se réunir, la manière de prise de décision. Dans la coordination, la prise des décisions par consensus, ce n'est pas par le vote. »*.

Dans la sociologie des mouvements sociaux, l'acteur occupe une place primordiale. Son double rôle à la fois dans l'élaboration d'un processus de décision dans des assemblées générales et aussi dans la concrétisation des actions collectives dans l'espace public, ont fait de la biographie de l'acteur un élément dynamique et incontournable pour parvenir au déchiffrement de la mobilisation en question. A cet effet, nous avons intérêt à découvrir la carrière militante de trois acteurs les plus influents de la CCDC. Nous allons suivre comment ces animateurs construisent leurs faisceau de motivations qui rendaient leur engagement au sein de la CCDC est justifiable.

3/- le parcours de trois animateurs de la CCDC :

3-1- l'animateur Hadjeb Ameziane (Bezza) :

Hadjeb Ameziane est né en 1969, dans le village de Taourirt sise dans la commune de Tibane. En dehors de son occupation professionnelle comme réparateur de télévision, Bezza tel qu'il est appelé par ses amis est un membre très influent d'une part dans le mouvement associatif et le comité de village et de l'autre part comme un militant du RCD et élu à l'APC du Tibane. Il a passé la majorité de son enfance entre son village natal et Sidi Aich où il a effectué tout son cursus scolaire allant du primaire et le secondaire jusqu'au lycée. Il a quitté les études au niveau terminal pour s'orienter à la formation professionnelle où il a fait une formation de réparation de télévision. La prise de conscience de Hadjeb Ameziane a commencé très tôt. Bezza se souvient de l'événement qu'il considère comme un tournant dans sa carrière en militantisme. L'acteur est marqué par une marche du MCB à Sidi Aich,

¹¹Sophie Duchesne, Florence Haegel. L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs. Nathan, pp.126, 2004, 2-09-191309-X br.<halshs-00841629>.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

qui était le premier contact avec le militantisme. « Une autre piste d'explication plus fructueuse est fournie par les théories de la socialisation. Le fait d'avoir grandi auprès de parents intéressés par les questions politiques, voire eux-mêmes militants, explique que des individus se tournent, souvent dès l'adolescence, vers l'action collective. Dans cette perspective, l'intérêt pour les questions politiques est largement hérité, et progressivement acquis au cours de la jeunesse au travers d'expériences.»¹² En effet, ce processus de socialisation de l'acteur est renforcé par son cousin qui lui procure des chansons engagées de Ferhat M'henni, Matoub et Ait Menguellet. L'acteur précise sur cette question de prise de conscience :

« Le déclic de mon engagement dans le militantisme pour la cause berbère, c'était lorsque j'étais au collège, durant ma première année c'était en 1981, dans mon chemin à l'école, j'ai assisté à une marche de MCB à Sidi Aich en tant que témoin oculaire à cette action. A l'époque, nous avons été des gamins, on avait rien saisi, mais lorsque on s'est renseigné davantage, on a su qu'il s'agit d'un mouvement identitaire qui lutte pour la cause berbère. Donc, cette marche que j'avais assistée durant mon enfance a joué un rôle important dans ma conscientisation. Au même temps, j'ai un cousin, qui est à l'époque universitaire, il a énormément contribué à mon engagement identitaire. Il étudie à Bab Zouar, à chaque fois qu'il revient à la maison il me ramène des cassettes de Ferhat M'henni et Matoub et Ait Menguellet, c'est à partir de la chanson engagée qu'on s'est aussi imprégné dans cette ébullition identitaire. »

L'engagement de Hadjeb Ameziane est accentué, une fois, il a accédé au lycée. Il découvre un climat favorable pour l'expression politique et culturelle, en côtoyant des lycéens expérimentés en militantisme. En effet, au sein de ce lycée mixte de Sidi Aich, où se regroupaient des lycéens venus de tous horizons de la région, il constituait un espace important de socialisation et d'interconnaissance pour les jeunes militants de la cause berbère. Il était l'un des membres fondateurs dans la création du comité du lycée et la coordination des lycéens de Béjaïa. C'est des structures qui s'activent pour des demandes pédagogiques et culturelles pour la préservation de la langue et la culture berbère. L'acteur revient sur son passage au lycée et son engagement au sein même de cet établissement scolaire à la fois pour des revendications culturelles comme la célébration du Yennayer et la commémoration du 20

¹² Lilian Mathieu. Comment lutter?. Textuel, pp.206, 2004, La Discorde, Daniel Bensaïd, 284597-126-5. <halshs-00851628>.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Avril, rentrant dans le cadre de la militance pour la cause identitaire et les revendications pédagogiques, il dit à ce sujet :

« Durant mon passage dans le lycée mixte de Sidi Aich, on a fait plusieurs actions, par exemple, on s'est mobilisé pour la réintégration d'une lycéenne après que l'administration l'avait exclue. Nous avons créé un comité du lycée et aussi une coordination des lycéens de Béjaïa durant les années de 1988 et 1989. Nous avons lutté pour arracher le droit de célébrer le 20 Avril dans le lycée nous avons mis des mains et des pieds pour avoir cette acquis. Parce que d'habitude on organise des marches pour la célébration de cet événement. Une fois nous avons décidé de faire des activités culturelles comme la conférence et une exposition au sein de lycée nous avons trouvés des difficultés pour faire ça. Donc, on était contraint de faire des réunions en dehors de lycée, puisque c'est un comité non reconnu. C'était un comité hétérogène de par sa composante, il y'avait des lycéens qui venaient de partout de Timezrit, Takrietz, chemini, Akfadou parce que à l'époque il n'y a qu'un seul lycée au niveau de notre région c'était le lycée mixte de Sidi Aich, donc c'est à partir de cet espace qu'on a tissé des liens et à l'époque, il n'y avait pas cette barrière tribale. Maintenant, c'est une autre chose les gens ne s'entreconnaissent pas entre eux parce que chaque commune dispose d'école propre à elle. Je me souviens très bien qu'on se regroupe dans le sanitaire de lycée pour discuter sur la situation politique en Algérie et la réalité de l'identité berbère. Tellement, c'était interdit d'aborder ces sujets dans les espaces publics et la cour. »

L'acteur quitte les bancs du lycée dans une classe de terminale pour faire une formation au CFP. Mais, il n'a aucun moment arrêté son engagement pour la cause berbère. Il était au courant de ce qui se passe sur la scène politique, en ayant le contact avec des militants du mouvement de la cause identitaire. En dépit qu'il ne s'était pas engagé comme militant au sein du MCB, Bezza suivait attentivement les nouvelles de ce mouvement, il participe souvent aux actions organisés par le MCB. L'acteur parle sur ça et dit :

« Je n'avais pas cette occasion d'intégrer le MCB, parce qu'à l'époque j'étais très jeune, on a été de simple sympathisant de ce mouvement. Mais, j'ai participé à maintes reprises dans des actions organisées par le MCB. Je réponds toujours présent à des marches pour la commémoration du 20 avril. Je me souviens quand j'étais en formation

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

au CFPA, On se donne rendez vous avec les militants dans une cafétéria qui porte le nom de Tnhinane à Sidi Aich pendant la pause de midi, et l'après-midi Bezza Benmansour, Youcef Zirem l'actuel animateur et présentateur d'une émission culturelle à BRTV «graffiti», Braham Bennadji l'actuel maire de Tinebdar, un certain Lounis de smaoun pour discuter sur la politique et la cause berbère. On suivait les rebondissements de l'ouverture politique, parce que durant cette période la scène politique en Algérie était très mouvementée. On avait même arrivé à créer une association culturelle qui porte le nom de « TASSIRT ». En fait, durant mon parcours en militantisme, j'ai beaucoup appris auprès des militants expérimentés dans le mouvement associatif tel que Hedjal Rabah, Amimer, Messalti surnommé Che Guevara, Tidjet Mustapha, donc, on les a côtoyé, on a énormément appris.»

L'apparition du multipartisme avec l'ouverture démocratique en 1989, offraient une opportunité à une génération pleine de vivacité à mettre en évidence un potentiel militant, qui était occultés auparavant. C'était le cas du militant Bezza, c'était une occasion pour lui de rejoindre une formation politique le RCD. Il était avec des militants très expérimentés dans la sphère politique, où ils ont vécu le printemps berbère 1980. Il était convaincu que c'est la seule formation qui répondait à ses aspirations politiques, le RCD qui est un parti culturaliste. Il englobe en quelque sorte ses perspectives et les visions des choses, il dit sur ce choix politique :

« J'ai intégré le RCD dès sa création c'était en 1989, depuis, sa création jusqu'à aujourd'hui je suis militant de RCD. J'ai opté pour ce parti parce que son programme de société me convient. On a constaté que c'est un parti politique qui est venu pour poursuivre le combat identitaire tout en prenant en considération les défis politiques et économiques qui guettent le pays. C'était une formation politique prometteuse, composée de jeunes militants et en plus elle était dirigée par la suite par groupe d'élite. On exprime librement nos opinions au sein de ce parti. Il y'avait le FFS, il n'ya pas de structure de FFS au niveau de Sidi Aich, avant 1989, c'était juste des sympathisants de ce parti qui est une minorité en plus la plupart d'entre eux c'est des immigrés. Ce qui a influencé et le facteur déterminant dans le choix et notre orientation politique, c'était la chanson. Elle était la seule et unique forme d'expression qui est disponible à cette époque. Je me souviens que les cassettes de Ferhat M'henni circulent dans la discrétion la plus totale à Sidi Aich et c'est la même chose pour Matoub et Ait Menguellet. La

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

prise de conscience, nous a été inculqué par la chanson engagée, nous avons été très influencé par le combat identitaire et politique tel que Ferhat, ce qui a énormément contribué à notre engagement. »

Hadjeb Ameziane se multi-positionne dans des champs d'activités différentes. Strauss revient sur l'hétérogénéité du terrain d'engagement de l'acteur dans sa carrière militante, « l'idée que l'inscription des acteurs sociaux dans de multiples mondes et sous-mondes sociaux est une des caractéristiques fondamentales de la vie sociale contemporaine »¹³. Il s'est investi à la fois dans des associations culturelles qui portent des valeurs modernistes, mais, il s'est imprégné aussi dans une assemblée villageoise qui incarne une structure sociale ancestrale. Il est important de souligner que « l'action collective de certaines associations rurales s'inspire de deux registres, tradition et modernité, qui semblent en apparence contradictoires mais qui répondent socialement à des aspirations complémentaires. »¹⁴ Hadjeb Ameziane s'est impliqué très tôt dans la gestion des affaires du village, il intègre le comité du village dans une période où la majorité des membres constituant les assemblées étaient des personnes âgées, cela a permis à Bezza d'acquérir une expérience dans le règlement des affaires sociales du village auprès des anciens notables. En plus de ça, il a énormément contribué dans l'animation du mouvement associatif au sein de son village voire dans la commune du Tibane. Il a participé à la mise sur pied de plusieurs associations, Bezza exprime sur ça :

« J'ai intégré le comité de village de Taourirt dès mon jeune âge et je le suis jusqu'à maintenant. J'ai voulu sauvegarder cette organisation social de village en plus je voudrais contribuer à la gestion des affaires de mon village. » « Avant que je parte au service nationale en 1995, nous avons créé une association culturelle communale « IMESDURAR », ou j'étais président, nous avons fait plusieurs activités. En 1995, j'ai parti pour faire mon service nationale j'ai cédé la direction à quelques étudiants de la commune, parmi eux le maire actuel de la commune de Tibane et Arezki Sakir, Kheirredine Brouri, Boubekker Brouri...etc. à l'époque ils étaient des étudiants, ils activent uniquement pendant les week-end et moi j'assure la continuité pendant les jours de la semaine. On a formé plusieurs jeunes de la commune dans le théâtre, la

¹³ Strauss (Anselm L.), 1993. In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 88.

¹⁴ Hichem Hacherouf, « Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaïa », *Insaniyat / إنسانيات*, 49 | 2010, 19–39.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

musique...etc. elle est dissoute parce que la plupart des membres sont des étudiants, ils n'ont pas le temps de s'activer.» en 1994, on a aussi créé une association qui s'appelle « TADDART-IW », actuellement je suis le président. On l'a créé suite à la crise de semoule qui a touché la région. A l'époque, il y'avait un citoyen qui s'active pour apporter de la semoule au village et il le distribue aux villageois qui s'appelle Hocine Khimache. C'est à partir de là qu'elle nous a venue l'idée de créer une association socioculturelle pour prendre en charge le village dans ces moments de crises de ce produit alimentaire vital. Puis, il y'a des membres qui ont proposé de rendre cette association comme un comité de village, ou j'ai refusé catégoriquement cette proposition, le comité du village a un rôle spécifique dans la gestion des affaires sociales de village, en plus, un comité de village ne devrait pas avoir une agrément, il est régit par un code d'honneur émis par la population de village, l'administration ne peut s'ingérer, il garde une certaine autonomie, par contre l'association son champ d'activité est limité, elle soumise à un contrôle par l'administration. Actuellement, il y'a des personnes qui me contacte pour participer dans des associations au niveau national, mais malheureusement, on n'a pas le temps, je suis maintenant très occupé dans mon travail comme réparateur je n'ai plus de temps à consacrer aux associations. J'active uniquement au niveau de la commune ou dans le village parce que j'ai des responsabilités familiales, je ne pourrais me déplacer en dehors de ce cadre. »

Durant le mouvement citoyen du 2001, qui a marqué la kabylie, Bezza ne s'était pas engagé comme délégué au sein de la coordination qui a pris en charge la représentation de Tibane au niveau de la wilaya de Béjaia. Mais, il avait une réaction par rapport à la situation dans laquelle vit sa région, il s'est adhéré amplement dans les revendications mise en œuvre par les archs. Il avait participé dans le cadrage des jeunes de la région au-delà d'une responsabilité comme responsable ou délégué. Il s'est investi avec un bon nombre de militants au sein de la commune de Tibane pour l'amointrissement des préjudices provoqués par la répression des gendarmes. Hadjeb Ameziane était au côté des délégués de son village dans les réunions mais aussi dans les actions. L'acteur ne porte pas une perception dépréciative de mouvement du 2001, pour lui, il y'avait des acquis, tous cela s'inscrit dans une démarche contestataire qui a commencé depuis la crise dite berbériste de 1949, ce n'est qu'un processus de revendication identitaire, l'acteur interroge sa mémoire à propos des événements du 2001 et dit :

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

« Ma réaction était comme tous les kabyles, nous avons subi une grande injustice, la réaction de la jeunesse kabyle ne pourrait que être brutale. Nous avons repris les points principales de congrès du la Soummam dans la plateforme d'El Kseur ; nous avons posé le véritable problème de l'Algérie qui est son mauvais démarrage en 1962. Mais dans les combats, il faut relativiser, parce que lorsque nous avons fait la marche historique du 14 juin 2001 à Alger, on a cru qu'il n'y aura pas du 15 et 16, mais, on s'est trompé la lutte c'est un processus, les acquis s'arrachent graduellement. Aujourd'hui pour mener à bien votre combat il faut créer un rapport de force, c'est à partir de là qu'on essaye d'imposer nos idées. Donc, il y'avait des acquis, par exemple grâce à ce mouvement, la langue berbère est devenu nationale. Pour ce qui concerne les actions, On a participé aux actions, on a assisté contribué à travers des réunions et en urgence. on a pris en charge les blessées de la commune de Tibane, on leur a cotisé de l'argent et rendaient visite chez eux pour se renseigner sur leurs états de santé etc. j'ai des empêchements familiales qui m'ont pas permis de participer comme délégué dans ce mouvement. »

L'acteur revient sur les séquelles du mouvement citoyen du 2001 sur la population en kabylie. La plus grande perte dans cette expérience contestataire, c'était incontestablement humaine avec l'assassinat de 128 jeunes kabyles. Mais de l'autre côté, il est constatable que les événements du 2001 ont fragilisé ce qui constituent la force de la kabylie, c'est la solidarité et l'union pour la conception d'un mouvement contestataire. « Les discours sur la «crise» du militantisme ou l'affaiblissement général des formes d'engagement collectif, qui rendent possible une réflexion en termes de désengagement, risquent de faire passer au second plan une réalité tout aussi forte la pérennité dans l'engagement et l'enracinement du militantisme dans la durée.»¹⁵. Selon Bezza, l'esprit collectif est en train de dissoudre au profit de l'individualisme croissant. Les gens se sont devenus allergiques à toute organisation ou représentation quelle que soit son objectif et son origine, l'acteur exprime sur ça et dit :

«Le citoyen ne sait pas comment revendiquer son droit, il y'a une très grande ignorance par rapport à tout ça. La plupart sont passifs, ils ne réagissent pas rapport à l'injustice, ils essayent d'améliorer les conditions de vie autour de son environnement. C'est les répercussions de 2001, maintenant, les gens se méfient de tous et de rien. Il

¹⁵Laurent Willemez, « Perseverare Diabolicum : l'engagement militant à l'épreuve du vieillissement social », Lien social et Politiques, n°51, 2004, p. 71-82.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

y'avait l'apparition de cette engagement des gens uniquement pour leurs intérêts personnels, nous avons subitement changé les mentalités en devenant égoïstes après que nous avons tant été altruistes par notre solidarité légendaire. Il est très difficile de nos jours, de créer un rapport de force le pouvoir a des moyens pour freiner toute initiatives qui aspirent à apporter des changements au sein de la société. Le pouvoir centrale a réussi à broyer tout le monde ; les partis politiques, il a fragilisé les activités de mouvement associatif et il a muselé la presse et les medias.....etc. »

En 2012, lors des élections municipales du 29 novembre, il s'est présenté en tête de la liste du RCD, dans laquelle ils ont obtenu un siège. Actuellement, il essaye de faire une opposition constructive au sein de la mairie du Tibane. L'avancée des partis du gouvernement en kabylie et l'échec des partis d'oppositions permettent de ressortir quelques enseignements sur les perceptions que les citoyens ont de la question politique aujourd'hui. Le militant nous livre une grille analyse prospective, sur un éventuel retour à la case de départ dans la scène politique en Algérie, autrement dit le citoyen votera pour les partis de gouvernement. L'échec des partis politiques d'oppositions dans le déblocage des problèmes socio-économiques dans lesquelles baignent le citoyen dans sa vie quotidienne, le pousse à choisir les candidats sans appartenance à une famille politique (indépendants) ou il opte pour le FLN par désespoir. Comme l'explique à travers ses propos par ici :

«Actuellement je suis un élu au sein de l'APC de Tibane depuis le 29 novembre 2012, sur la liste de RCD dans laquelle on a obtenu dans ces élections municipales 1 siège. Ou j'étais tête de la liste RCD. Maintenant, on essaye de faire une opposition constructive au sein de la mairie. Peut-être les gens ont été déçu par les partis politiques, donc les gens choisissent de voter différemment les indépendants en fait c'est des personnes qui se disent indépendants. Parce que les gens ont une idée péjorative sur la politique, alors que ce n'est qu'avec la politique qu'on trouve la solution à nos malaises sociaux. Parce qu'il y'a des politiciens qui font de la politiques pour des intérêts personnels, ce qui a énormément terni la réputation de la politique chez nous. Je me souviens en 1990, nous avons gagné les élections ici à Tibane avec une majorité absolue, à l'époque les gens attendent impatiemment ce changement, mais, les partis politiques peut être n'ont pas apporté grand-chose. Moi, personnellement, je n'arrive pas à comprendre que veut dire indépendant ? Indépendant par rapport à qui et à quoi ? On ne peut pas faire de la politique tout en étant de la politique et sans avoir une

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

tendance. Il y'a un scénario éventuel chez nous en politique, les gens vont se replier en votant pour le FLN. Les partis politiques sont actuellement très fébriles, ils sont incapables de créer le déclic tant attendu par la population. C'est très difficile de mener un mouvement, parce qu'il y'a l'effet de la rumeur, qui va salir la réputation des représentants, le mouvement sera livré à l'échec. Le pouvoir joue sur ça, nous avons vécu l'expérience de 2001, tout le monde parle sur la trahison des délégués alors que personne ne peut prouver ça concrètement.»

Chloé Langeard explique les exigences de l'engagement sur le terrain de l'acteur « L'engagement individuel se traduit ainsi par l'intérêt que l'on porte au vécu des autres et par une implication personnelle de tous les instants. Bien loin d'imaginer changer l'ordre du monde, l'engagement se vit comme aller à la rencontre des autres, comme la mise en exergue d'un soi dans un rapport plus global à la société. Autrement dit, «l'individu transforme sa vie personnelle en terrain de lutte».¹⁶

Il était le premier militant politique au niveau de la région du Chemini qui a alerté la population sur l'exclusion de la daïra du programme du raccordement au gazoduc, suite à la lecture d'une publication de maire de Tinebdar sur le réseau social du facebook. Il a réagi par rapport ça, en organisant un point d'information à la hâte au niveau de la commune du Tibane pour mettre au courant la population sur cette question du gaz naturel dans la commune. Cette initiative a eu un écho auprès de la population voire dans d'autres communes de la daïra du Chemini (Souk Oufella, Akfadou, Chemini). Il y'avait d'autres militants politiques au niveau de la région qui ont adhéré à cette initiative de Hadjeb Ameziane, ce qui est devenu ensuite un mouvement revendicatif sous la houlette d'une structure intitulée coordination des citoyens de la daïra du Chemini (CCDC). L'acteur relate les faits :

« En fait, j'ai coutume d'être à jour avec le facebook, c'était le mois de juillet la fin, j'ai vu une publication du maire de Tinebdar Braham Bennadji, que la commune de Tinebdar et El Flaye seront raccordés en gaz naturel, les travaux seront entamés. Moi j'ai fait un point d'information au niveau de la commune le 24 aout. C'est à partir de là que je commençais à poser des questions sur cette question de raccordement de notre commune. Comment ça se fait nous sommes les plus souffrants des intempéries et d'altitude, nous ne bénéficierons pas de gaz. En plus, le gaz de ville passe par nos

¹⁶ Chloé Langeard, « La singularité au pluriel : l'engagement des intermittents du spectacle dans l'action collective », Politique et Sociétés, vol. 27, n° 3, 2008, p. 69-101.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

champs, et on ne va en profiter. J'ai constaté que c'est une injustice. J'ai reçu une convocation de la part de la mairie de Tibane pour assister à une assemblée communale puisque je suis un élu. Au moment que les élus APC font l'assemblée, moi j'ai pris avec moi une banderole et le drapeau algérien et j'ai affiché en dehors de l'APC certaines revendications qui concernent la gestion de l'APC, parce que le code communale stipule que l'assemblée populaire communale, les gens tiendront part etc. donc, j'ai affiché ce qui concerne l'APC de côté et l'affaire de Gaz de côté. Les gens ont été là pour se renseigner sur cette exclusion, j'ai un document qui prouve que la commune ne fait pas partie des localités qui seront raccordé. Il y avait des gens qui m'ont proposé de signer une pétition, j'ai noté qu'il y'a un sentiment de frustration chez la population. Il y'avait même des personnes qui sont venus des autres communes de la daïra, c'est à partir de là que nous avons estimé qu'on devrait continuer cette démarche.»

Comme nous l'avons remarqué dans ce récit biographique de l'acteur que l'environnement dans lequel il s'est grandi a énormément contribué à sa conscientisation dès son jeune âge. Il s'est investi sur le plan local en participant dans la gestion de paysage organisationnel villageois qu'elle soit dans des associations ou dans le comité du village. Dès l'ouverture démocratique, Hadjeb Ameziane s'est engagé dans un parti politique au sein de la formation de RCD, tout en s'inscrivant sa trajectoire militante dans un cadre identitaire. Nous n'avons également ressorti que son côtoïement à travers son parcours militant, de plusieurs acteurs chevronnés au sein des associations ou parti lui ont permis d'acquérir un certain savoir faire en militantisme. L'intégration de comité du village et la découverte de fonctionnement du Tajmaet très tôt étaient extrêmement important pour l'acteur pour avoir une expérience dans la gestion des affaires du village. Hadjeb Ameziane était le premier militant politique qui avait dénoncé l'exclusion de la daïra du programme du raccordement rentrant dans le cadre de la deuxième tranche.

3-2- l'animateur Ihdene Idris :

Ihdene Idris, est né dans le village d'Awrir de la commune d'Akfadou en 1971. Il a passé toute son enfance dans son village natal dans une famille modeste. Après avoir brillamment réussi son cursus scolaire, il décroche le brevet de baccalauréat avec excellence. Il accède à l'université de Béjaïa pour entamer des études en hydraulique. Une fois, il a terminé ses études, il commence le travail dans le Sahara Algérien. Cet éloignement de

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

l'acteur de la kabylie a retenu Ihdene Idris de participer dans la gestion du mouvement du 2001 qu'elle connue la kabylie. Il était contraint de suivre impuissant de loin aux bouleversements sociaux que sa région a vécu. Depuis, huit ans, Ihdene Idris est rentré à Akfadou pour être proche de sa famille. Maintenant, il travaille dans son propre bureau d'étude hydraulique et environnement au niveau de la ville de Béjaïa. C'est pendant son cursus universitaire qu'il commençait à prendre conscience sur la cause identitaire et ainsi la réalité politique en Algérie. Il avait le sentiment de vouloir se rendre utile et d'utiliser son temps libre hors de ses études pour des choses qui ne sont pas seulement pour son propre avantage. Donc, durant son passage à l'université, il rejoint la formation politique du RCD. Il a choisi le RCD parmi un amas de partis politiques qui apparait suite à l'ouverture politique, parce que c'est un modèle d'une formation partisane qui prône des valeurs universelles de type laïques, progressistes, et démocratiques, tout en ayant une mouvance culturaliste. Ihdene Idris explique modestement dans ce passage, les facteurs déterminants dans son adhésion au sein de ce parti :

« Bon, pour être honnête avec vous, je n'ai pas un grand parcours politique, j'étais à l'université, où nous avons une tendance beaucoup plus RCD, j'ai constaté que RCD, c'est extension d'un comité de village élargi, c'est qui répond beaucoup plus à nos aspirations, mais, notre idée principale, c'est une vision globale de pays, avec des instruments locaux, nous avons un comité de village, c'est une société qui est organisée depuis la nuit des temps, on a donc emprunté ces matériaux de l'organisation sociale kabyle, on les applique dans notre parti. On a vu que le seul réservoir qui pourrait contenir nos aspirations, c'était bel et bien le RCD. Donc, on s'est adhérent dans ce parti, mais, on n'a pas était muselé, on s'est pas adhérent avec deux planches contrairement à certains partis, qu'on n'en va pas citer les noms, quand une idée ne me plait pas je critique évidemment d'une manière objective, on encourage si il y'a des idées prometteuses, mais quand l'idée ne me plait pas je critique, c'est ainsi que les partis avancent dans leurs trajectoires, en acceptant les critiques constructives. Donc, on a opté pour ce parti, parce que le RCD englobe tous les dénominateurs communs de la société kabyle ; liberté de la femme, la citoyenneté, le civisme etc. actuellement, je fais partie de la section de RCD, et j'active pleinement et avec conviction aussi avec le bureau régional. Parce que, moi aussi, j'ai mon propre travail, j'ai mon bureau d'étude ; hydraulique et environnement. ».

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Après la fin de son cursus universitaire, Ihdene Idris se donne le prolongement de son engagement dans la scène politique et associative. Il revient dans son village natal dans lequel s'est investi dans le mouvement associatif. Cette trajectoire militante de l'acteur va dans le sens de la politique adoptée par le RCD relative à l'encouragement de la création d'associations dans le but de stimuler une dynamique culturelle et apporter une touche moderniste aux institutions ancestrales dans les villages kabyles. « La promotion du pluralisme culturel impliquant celle du pluralisme politique et des libertés publiques. Ce mouvement a enraciné la thématique et les revendications qui ont inspiré la création des associations culturelles à l'échelle des villages et des quartiers. »¹⁷.

Fraîchement sorti de l'université, Ihdene Idris s'est engagé avec d'autres militants dans le mouvement associatif et le comité du village, en mettant en œuvre son expérience acquise durant son parcours universitaire au profit de sa région. Florence Passy parle sur l'altruisme dans l'engagement et dit « Les militants engagés dans l'altruisme politique devraient être aussi largement inscrits dans des réseaux formels (organisations politiques, sociales, culturelles, religieuses, etc.) et des réseaux informels (interpersonnels) qui ont facilité leur action. »¹⁸. Ihdene Idris, c'est l'un des éléments les plus actifs au niveau de la commune d'Akfadou notamment dans son village natal "Awrir". Il était membre du comité de village et aussi il a contribué à la création de plusieurs associations au niveau de sa localité. L'acteur insiste sur la participation de l'étudiant dans l'organisation et l'amélioration des conditions de vie à travers des associations. Il est très attaché à son village et à sa région, il est toujours prêt à la servir quand son village fait appel à ses services. Comme l'explique dans cet extrait :

« Moi, personnellement, je juge que faire partie de l'association de votre village c'est un prolongement de tes études supérieures, il faut impliquer dans le mouvement associatif de votre village, donc, il faut contribuer à promouvoir dans l'amélioration de cadre de vie de votre village, pour moi un étudiant qui sortiras de l'université avec un diplôme sans qu'il apporte un petit minimum pour la génération futur, je le considère comme un illettré. Donc, il faut que votre village bénéficie de votre formation universitaire. Nous, on est sorti de l'université dans les années 90, à

¹⁷ *Qu'est-ce qu'être citoyen d'un village dans la Kabylie contemporaine* Résidents et immigrants en tant que membre, contribuable et citoyen de leur village In Du civil au politique. Ethnographies de vivre-ensemble, (C. M. Berger, D. Cefai, C. Gayet-Viaud, eds), Berne, Ed. Peter Lang, pp. 469-501, 2010.*

¹⁸ Florence Passy, op cit.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

l'époque, c'était très difficile de créer une association, il y'avait peu d'association d'ailleurs jusqu'au jour d'aujourd'hui. Donc, on a créé une association culturelle, où j'étais l'un des membres fondateurs de cette association qu'on a surnommée association culturel Awrir. On a mis sur rail, on a donné ce qu'on pouvait à cette association et maintenant, il y'a une jeune génération qui a pris les commandes de l'association, ils activent. Pour ce qui concerne le comité de village, j'étais un membre de comité de village Awrir, mais je ne fait pas longtemps depuis que j'ai démissionné, parce que j'ai d'autre chat à fouetter, actuellement, il y'a une équipe à laquelle je fais confiance, mais quand ils me font appel, c'est un devoir pour le citoyen de dire oui et présent, donc, jusqu'à maintenant je suis à la disposition de comité de village et je suis toujours prêt à servir mon village quand ils ont besoin de mon savoir faire dans le mouvement associatif. Parce que un village, ce n'est pas un groupe d'habitation, mais c'est des personnes qui s'entraide, le village, c'est cette solidarité et aussi la relation qui existent entre les villageois qui vivent dans une communauté.»

La politique peut s'entendre, dans une conception générale, comme l'art de gérer les affaires de la cité. Elle imprègne tous les aspects de la vie au sein d'une société. Il n'existe pas de société ou communauté humaine sans organisation politique ou d'acteurs politiques. La politique assure la coexistence de diverses formations politiques dans une même cité. Elle s'exerce dans un parti politique, son éthique exige une pratique une concurrence politique dans un cadre légal et respectable entre les formations politiques. Ihdene Idris se montre très critique à l'égard de la manière avec laquelle est conduite la pratique politique en Algérie. Pour l'acteur, la classe politique est discrédité parce qu'elle est beaucoup plus dans une approche individualiste plutôt collective. Les militants négligent l'importance de débat et s'activent à l'encontre de l'éthique et des principes de la politique. Le militant dénonce l'usage de la politique par des militants des partis pour atteindre des objectifs et des intérêts personnels. L'acteur insiste sur la nécessité de la valorisation de la culture de dialogue et la reconduite de la pratique politique à sa juste valeur, tel qu'il l'affirme à travers ce passage :

« Le problème dans lequel, on vit actuellement, c'est le faux usage de la politique.si elle sert à freiner l'évolution d'une cité, il veut mieux d'arrêter définitivement de faire recours à la pratique politique. Comme, il est constatable sur la scène politique en Algérie, Il y'a deux sortes de militants ; un militant qui crée le parti politique et le militant que le parti crée, parce que il y'a des militants qui attend que les élections pour

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

qu'ils se présentent dans une listes électorales puis il disparaît après le rendez-vous électoral. Nous, en tant militants du RCD, on vit avec le pluralisme politique, ça ne me fait pas de tout plaisir de voir un parti par exemple comme le FFS s'effondrer pour que le RCD récupère ses militants, parce qu'on sait qu'à partir de dialogue avec formation politique qu'on pourrait arriver à amorcer un changement. Il faut réhabiliter le débat, parce que c'est dernières années, on a malheureusement perdu cette culture de dialogue. Donc, il faut que cette jeune génération infléchit dans ce sens.»

Il existe plusieurs raisons par lesquelles on intègre une organisation. Pour les uns, c'est à travers un proche (un ami, un parent ou un voisin) déjà engagé. Pour les autres, c'est à travers la séduction d'un ou des leaders à l'occasion d'un meeting. Quel que soit le moyen par lequel on est mis en contact avec l'organisation, il est important de procéder à quelques vérifications. Ces vérifications visent à se rassurer sur la nature et la compatibilité de l'organisation avec les convictions et les motivations profondes qui nous animent. Pour Sawicki et Siméant, « L'engagement dans une organisation suppose non seulement de rendre compte des motifs et des motivations, mais aussi des stratégies de l'organisation pour entretenir et orienter ces motivations.»¹⁹. L'intégration d'Ihdene Idris de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC), est venue suite à une sollicitation de la part de l'initiateur de mouvement Hadjeb Ameziane qui n'est que son collègue au sein de RCD afin de rejoindre le mouvement. Donc, l'adhésion de l'acteur à la CCDC et son recrutement est faite par affinités politiques et partisane, comme il le raconte :

« Franchement, au moment de la création de la coordination, je n'étais pas encore parmi les membres. Puis, c'est l'un des initiateurs qui m'a fait appel, étant donné on était de même parti, ce n'est pas uniquement moi, il y'avait d'autres, c'était une démarche de la part des initiateurs pour renforcer le mouvement avec des animateurs qui ont de l'expérience dans le mouvement associatif. Donc, une fois, ils m'ont expliqué la situation, j'ai trouvé que c'est un mouvement plus que juste, le gaz, il est chez nous en plus en souffre d'autres choses ; l'enneigement, le terrorisme, le froid etc. aujourd'hui le gaz passe entre nos habitations, sans qu'on ne bénéficie de cette matière, on a que le risque de cette matière. Je ne me suis pas engagé directement, je me suis bien renseigné, et j'ai vu que c'est un mouvement légitime, donc, je me suis impliqué et

¹⁹Sawicki F., Siméant J., 2009. Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français, Sociologie du travail 51 (1), 97-125. doi:10.1016/j.sotra.2008.12.006.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

j'ai contribué dans cette coordination, malgré mon peu d'expérience que j'ai dans les mouvements revendicatifs. »

L'un des motivations de l'implication d'Ihdene Idris dans cette expérience contestataire pour le gaz naturel au niveau de la daïra du Chemini, était écologique. Il voit dans l'alimentation de la région d'Akfadou en gaz naturel est doublement bénéfique qu'elle soit sur le plan du confort social et surtout une solution écologique pour la réduction voire d'en finir avec le phénomène de la déforestation abusive de la forêt d'Akfadou. Il étale sur cette question en disant :

« La population particulièrement d'Akfadou, il y'a des associations qui activent pour que la forêt d'Akfadou devient parc national protégé. C'est même l'une des motivations qui m'ont poussée à participer dans cette coordination. C'est désolant l'équivalent d'un stade olympique par an qu'on dévaste. C'est le gaz est là dans les foyers, on va réduire d'une manière très importante la dévastation sauvage de cette forêt, qui est considéré les paumons de la wilaya. Moi je suis un partisan de dialogue et de concertation avec qui que soit pour vu que on arrive à notre finalité, moi je ne suis pas une personne qui utilise de la politique comme alibi pour freiner l'évolution de la région. Donc, on a entamé une série de concertation avec tous les partenaires politiques de la wilaya, tous les élus d'une manière générale pour faire une action dans un cadre organisé et civilisé pour se faire entendre au plus haut niveau en cas où il n'y a pas une décision et une notification d'inscription. »

En récapitulant le parcours militant de l'acteur, nous remarquons qu'Ihdene Idris s'est investi dans la pratique politique dans son passage à l'université de Béjaïa. Il a fait son adhésion dans le parti politique de RCD, parce qu'il perçoit que cette organisation partisane inscrit la question de la combat identitaire comme une prééminence. L'acteur n'as pas arrêté son engagement après l'achèvement de ses études, il a poursuivi son travail militant au sein des associations au niveau de sa commune à Akfadou où il a participé activement dans le rajeunissement et le renouvellement de l'assemblée villageoise de son village Awrir. L'acteur s'est insisté sur l'importance de la mis en valeur de la culture de débat et l'usage de la pratique politique convenablement pour une gestion harmonieuse des affaires de la cité. Quant, à son engagement au sein de la CCDC, la principale motivation de l'intégration de l'acteur de cette coordination était pour une raison purement écologique. Ihdene Idris, était

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

recruté par affinité politique, il a répondu favorablement à l'appel lancé par son collègue au sein du RCD Hadjeb Ameziane pour l'intégration de la CCDC.

3-3- l'animateur Moualek Abdelwahab :

Abdelouahab Moualek, est né dans le village de Sidi Yahia dans la commune de Chemini en 1969. Il a fait son cursus primaire et le secondaire à Sidi Aich, dans laquelle Chemini était annexée à l'ancienne commune mixte de Sidi Aich. Puis, il quitte son village natal pour aller poursuivre ses études dans le lycée Technicum de Béjaia, où il a vu naître en lui une certaine conscience politique et une tendance communiste avec la fréquentation de quelques lycéens de gauche au niveau de lycée. Mais, il n'a pas continué son cursus scolaire, il a arrêté les études en classe terminale à l'âge de 19 ans en cours de l'année scolaire 1988/1989, suite à son échec dans le décrochement de brevet de baccalauréat. Bien qu'il fût un brillant élève, les conditions dans lesquelles se trouvait à l'époque sa famille l'ont poussé à l'orientation vers la vie professionnelle afin de subvenir aux besoins de sa famille. Même s'il quitte les études et le lycée qui était un espace de son éveil en politique et du savoir militant, Abdelwahab Moualek poursuit son parcours en militantisme, il n'a pas rompu son engagement dans des mouvements identitaires. Il manifeste son attachement à l'identité Amazigh et à la préservation de la langue. Après avoir été un simple sympathisant de la cause identitaire, il intègre désormais le MCB commission nationale durant l'année de 1990, qui coïncide avec l'ouverture politique où il y avait un engouement politique et culturel au niveau des villages. Il était en contact avec des grands militants et les fervents défenseurs de la cause berbère. Le lycée a joué un rôle important dans la conscientisation de l'acteur dans le début de son engagement tel qu'il l'explique :

« J'ai commencé réellement à s'intéresser à la politique et à la cause berbère très tôt, Depuis mon jeune âge je m'inscris toujours dans des actions et mouvement de contestations pour des causes justes. En étant au lycée j'ai intégré plusieurs collectifs au sein de l'établissement. C'est au lycée aussi que j'ai découvert cette tendance communiste suite à la fréquentation de quelques lycéens gauchistes. Puis, j'ai raffiné davantage ma réflexion sur cette tendance avec la lecture des ouvrages en communisme. Mais cela ne m'a pas empêché aussi dans l'engagement dans la cause identitaire. En 1990, j'ai fait l'adhésion comme simple militant dans le mouvement culturel berbère dans son aile dite « commission nationale », malgré qu'elle fût proche

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

de FFS, mais je ne me reconnais pas comme militant de FFS. J'ai participé comme je pouvais à la promotion de la langue et la culture Amazigh. La plus grande action auquel j'ai participé comme encadreur, c'était la marche de 25 janvier 1990. Mon engagement au sein de cette commission m'a permis d'acquérir un certain savoir et technique de rédaction de communiqué et de déclaration.»

Au début de l'année 1989, à la faveur des nouvelles dispositions légales prises par l'Etat algérien en matière de constitution d'associations politiques, le nombre d'association a explosé, tous les villages en kabylie se mobilisent pour la création d'associations. Les militants du MCB se sont repliés dans leurs villages en s'investissant dans le mouvement associatif et l'encadrement des jeunes militants. Comme l'explique Alain Mahé « tout se passa comme si la génération de militants du mouvement culturel berbère impuissants à obtenir la satisfaction de leurs revendications et exposée à une répression implacable, avaient décidé d'instituer sur place, dans leurs villages, les arènes publiques et l'espace de liberté qu'on leur refusait sur la scène nationale. »²⁰. Abdelwahab Moualek était parmi ces militants de la cause identitaire qui ont beaucoup investi dans la région de Sidi Aich pour le renforcement de l'identité par des associations culturelles. Il a considérablement contribué à la création d'association. En mettant en pratique son expérience accumulé auprès des militants du la cause berbère expérimentés comme le témoigne :

«La fréquentation des anciens militants de la cause berbère au sein de notre région dans des associations, nous a permis d'avoir une certaine expérience dans le secteur associatif. J'ai été dans le mouvement associatif, où j'ai été président et un membre actif dans plusieurs associations à différente caractère au niveau de ma commune et Je faisais partie de comité de village de Sidi Yahia. Je cite la dernière association que j'ai conduit c'est bien celle de mon village « Tagmats », qui est une association à caractère socioculturel. Récemment, j'ai donné un coup de main à quelques étudiants au niveau de mon village pour la création d'une association culturelle qui porte le nom de «TALSA».» Mais, Ces dernières années, j'ai pris un peu de distance par rapport au mouvement associatif. Maintenant, je suis un père de famille cela ne m'aide pas vraiment, mes journées de travail sont très chargé, ce qui est impossible d'accorder de temps à d'autres occupation.»

²⁰Alain Mahé, la révolte des anciens et des modernes où de la tribu à la commune dans la kabylie contemporaine. Paru dans « tribus et Etat dans le monde arabe, Paris, Armand Colin, pp 201-235, 2004.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

Vu le tempérament de l'acteur qui se positionne souvent pour l'engagement dans des combats identitaires et les causes justes, l'avènement du mouvement citoyen du 2001 en kabylie et le massacre commis à l'encontre de la population ont poussé Abdelwahab Moualek à prendre part à cette contestation sociale et identitaire qu'elle a connue la région. Il s'est mobilisé au niveau de sa région afin d'empêcher des vols en assurant la garde de l'espace villageois et communal. Il s'est beaucoup investi dans l'organisation et l'encadrement de la masse en plein effervescence pour la diminution de l'impact et les répercussions de la confrontation entre une jeunesse sous l'emprise de la colère et des services d'ordres équipés d'armes. L'acteur ne se reconnaît pas comme un délégué dépendant de la structure d'organisation de la wilaya de Béjaïa durant le mouvement citoyen du 2001 surnommée comité populaire de la wilaya de Bejaïa puis coordination Inter-Communale de Béjaïa (CICB). L'acteur a participé à la préparation de la marche du 14 juin 2001, dans laquelle il avait été chargé dans l'encadrement d'un carrée de cette marche. Il s'est largement impliqué pour la préservation de climat de sécurité dans des moments où la région est enfoncée dans une dynamique insurrectionnel marqué par des dérives de la part des émeutiers :

« Le déclenchement d'affrontements entre les forces de l'ordre et les jeunes de la région me rendait incapable de rester à l'écart de cette mobilisation. Les exactions commises par l'Etat m'ont poussé à réagir au niveau de ma région pour découdre avec les dépassements qu'ils font l'objet les gendarmes, en réprimant la population. Je me suis beaucoup plus impliqué dans le mouvement de printemps noir de 2001, dans des actions protestations, mais aussi dans l'encadrement, l'organisation et l'affichage à la population. On s'est engagé dans l'auto vigilance de la population pour parier là l'absence de l'Etat. J'ai assisté dans des réunions et actions comme un simple citoyen qui se porte volontaire à servir sa région à travers les déclarations en public et les orientations du mouvement. J'ai pris part à la marche de 14 juin 2001, qui est l'une des actions qui reste la plus gravé dans ma mémoire dans laquelle, il y'avait une très grande participation, il y'avait une marée humaine dans cette marche. Moi, j'ai pris la tâche d'encadrement d'un carrée durant cette marche historique.»

L'acteur s'est retiré de la scène politique et de l'engagement dans le mouvement associatif depuis 2001. Mais, cet éloignement n'est pas définitif, il n'écarter pas son retour sur le terrain quand il est indispensable pour lui de mettre son expérience militante au service de sa région. La dernière adhésion de Abdelwahab Moualek à un mouvement était au niveau de

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

la daïra du Chemini, il s'est adhéré dès le début et la naissance la structure de représentation de la société civile de la daïra du Chemini. « Le pourquoi de l'engagement a été aussi abordé, bien que de façon minoritaire, sous l'angle des cognitions, notamment par les travaux de Gamson (1992a, b). Gamson a mis en exergue que pour s'engager il est nécessaire de construire des cadres motivationnels de trois ordres. Les individus doivent élaborer un cadre d'indignation morale (injustice frame), d'identification au groupe mobilisé (identity frame) et avoir conscience que leur action peut changer les conditions qui créent cette injustice (agency frame). Cette tripléte cognitive a permis d'explorer ce que les militants ont « dans leur tête » et de cerner les variables motivationnelles essentielles pour s'engager. »²¹

Il s'est impliqué dans ce mouvement après avoir été qu'un simple assistant à l'assemblée qui a vu naître la CCDC. Il a constaté qu'il y'avait une injustice à l'égard de la population de Chemini et une atteinte à la dignité de cette région, il s'est révolté à l'encontre de cette exclusion. L'acteur aborde les raisons de son engagement et dit :

« J'ai rendu à cette assemblée en tant que simple citoyen afin de s'informer sur le cas de gaz naturel au niveau de notre daïra et les causes de ce retard dans le raccordement, en attendant des explications sur cette question de la part des P/APC. Mais, les circonstances dans lesquelles s'est déroulée l'assemblée, m'ont poussé à s'engager au sein de cette dite coordination. »

La participation de l'acteur dans cette initiative va dans le sens de la redynamisation de la société qui est dans une phase d'hibernation et le déclin d'initiatives qui tendent à promouvoir des revendications identitaire et socio-économique. Les motivations de l'acteur à travers son engagement dans ce mouvement, c'est la réactualisation de la solidarité et l'esprit de révolte qui caractérise la société kabyle. Il y'a un recul ou même la chute des formes de solidarités communautaires d'antan, au profit de paradigme individualiste. L'individualisme est de règle, marqué par le désengagement, la dépolitisation et un consensus social. C'est ce que nous avons noté à travers ces propos:

«Donc, comme on savait tous, dans notre société en kabylie, on assiste au phénomène de l'embrigadement. Ils sont contre toute initiative quel que soit sa vocation et son objectif, ils n'aimaient pas voir des personnes se mobilisent ou qui bougent ou luttent pour acquérir leurs droits légitime. Mais encore, ils sont antagonistes à toute

²¹ Florence Passy, op cit.

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

organisation de la société civile, parce que quand on dit organisation veut dire l'adhésion et la convergence de plusieurs personnes pour seule cause, en constituant un groupe homogène capable d'inquiéter l'administration en remettant en cause leur gestion, et en arrachant des droits l'exemple est notre cas. C'est pour cette raison ils ont dès le début eu cette volonté de faire avorter cette initiative unificatrice des habitants de la daïra de Chemini.»

En guise d'une synthèse à la carrière militante de Moualek Abdelouahab, il est constatable que sa fréquentation de militants communistes au lycée a fortement contribué à son éveil. L'acteur a quitté les études pour se consacrer au travail, mais, cela ne l'a pas empêché pour l'engagement au sein du MCB commission nationale dans laquelle il a participé activement dans plusieurs actions. Cet investissement au sein de cette organisation à caractère identitaire lui a permis d'acquérir une expérience dans la gestion des formes de protestation dans l'espace public auprès des militants qui ont vécu le printemps berbère 80. Dans sa démarche pour l'inculcation à la génération montante son savoir faire dans le mouvement associatif et le militantisme, Abdelouahab Moualek s'occupe de l'orientation des jeunes de sa région pour une bonne gestion des associations. L'avènement du mouvement citoyen du 2001 a replongé le militant dans le terrain pour mettre son expérience en faveur de sa région qui était enfoncée dans une dynamique insurrectionnelle. Il s'est fortement investi pour l'apaisement des tensions et le cadrage des jeunes en pleine effervescence. Pour ce qui concerne son engagement au sein de la CCDC, Moualek Abdelouahab s'est impliqué dans cette mobilisation après avoir assisté à l'assemblée qui a vu la naissance de la CCDC. Son adhésion était spontanée, décidée par les circonstances du développement qu'elle a eu l'assemblée.

Conclusion :

Nous avons vu dans ce chapitre, les prémices de la création de ce cadre de revendication au niveau de la daïra de Chemini. Le mouvement est marqué par une dimension d'engagement individuel dans ces moments initiaux. Comme nous l'avons noté dans le début de ce chapitre, il s'agit d'une poignée de militants politiques très attentifs au développement de différents dossiers de projets structurants de la daïra, qui ont alerté la population sur l'exclusion. Mais il ne s'était pas attardé pour devenir un engagement collectif et une affaire de toute une région. La population s'est indignée contre cette politique d'exclusion de la daïra

Chapitre III : genèse de la création de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) et le parcours du trois animateurs.

de Chemini de programme du raccordement en réseau de gaz naturel. En outre, l'interprétation qui est faite à propos des motifs de l'exclusion, qui perçue comme une sous-estimation et une marginalisation de la région parce qu'elle est calme, docile et non nuisible politiquement a provoqué un sentiment d'indignation.

Nous avons conclu le chapitre avec le parcours et la trajectoire militante de trois animateurs de la coordination (CCDC) ou nous avons noté des similarités dans le parcours en militantisme de ces acteurs en l'occurrence leurs attachement indélébile pour la cause identitaire, la conscientisation des acteurs et leurs intérêts pour la politique synchronisent avec l'ouverture démocratique en Algérie, ce qui donne l'opportunité pour ces acteurs de s'engager dans le mouvement associatif et les partis politiques dans des conditions plus confortables à l'expression démocratique.

Donc, La participation dans plusieurs contestations qu'elle soit d'ordre sociale ou identitaire ont permis aux acteurs de capitaliser un savoir faire en matière de mobilisation, et la prise en charge et l'encadrement d'une foule en plein ébullition. En s'appuyant sur l'expérience forgeaient dans la scène politique et dans la gestion de mobilisation, les animateurs de la CCDC aspirent à la bonne conduite de mouvement vers une manifestation et la publicisation de la revendication de gaz naturel dans cadre pacifique. L'encadrement et la mise à l'épreuve de l'expérience militante accumulée par les acteurs est un facteur incontournable pour la réussite de la mobilisation.

Introduction :

Une fois la coordination a été mise sur pied, les animateurs ont passé à la publicisation de la revendication de la daïra du Chemini dans l'espace public à travers une panoplie de mode d'actions hétérogènes. Dans ce présent chapitre, on s'attache au processus de formation de l'action collective et de son développement sur le terrain. En s'appuyant sur les témoignages d'acteurs que nous avons interrogés durant notre enquête du terrain, nous avons pu reconstituer une partie du processus de déroulement des actions de mobilisation et de protestation sur le terrain. Nous allons essayer de saisir, comment la coordination choisit-elle de faire recours à une action collective, dans une assemblée générale au quelle la population tient part à cet espace de concertation pour la conception d'un mode d'action opportun à une période précise du processus contestataire du mouvement. Nous verrons, qu'elles sont les tactiques que la CCDC déploie sur le terrain et quel est l'impact de chaque action. On va s'efforcer de voir comment la CCDC donne un ton ascendant à ces actions collectives au fur à mesure que la décision d'inscription de la daïra dans un programme de raccordement en gaz naturel traîne à venir.

1 / - La réunion du 20 Septembre 2014 à Souk Oufella :

C'était une réunion entre les animateurs de la CCDC, qui s'est tenue à l'intérieur d'une cafétéria au niveau de Souk Oufella, présidée par les trois initiateurs du mouvement (Hadjeb Ameziane, Bellout Djebbar de la commune de Chemini militant du FFS et Nacef Boualem de la commune de Souk Oufella, membre de comité de village Zountar). Pour mettre un règlement intérieur régissant la structure. Mais aussi, c'est une opportunité pour l'établissement d'une ligne de conduite du processus contestataire de la CCDC. Les animateurs se sont mis en accord sur l'unique revendication de l'accès au gaz naturel et l'exigence de sa réalisation dans l'immédiat pour faire la pression sur les autorités. Ils étaient unanimes sur la prise de décision et la conception du mode opératoire dans une assemblée et la soumission de toute proposition à une concertation avec la population dans laquelle sa présidence sera rotative. Les animateurs qui s'en chargent de l'orientation du débat et le contrôle de déroulement de l'assemblée dans un cadre respecté seront désignés dans une réunion entre animateurs. L'assemblée générale était une opportunité de suggestion d'action pour la population de Chemini et ainsi de renseignement sur le développement de cette revendication.

Une fois, ils ont mis les points sur le fonctionnement interne de la coordination et les méthodes de délibération basée sur le processus consensuel et communicationnel avec la population dans des assemblées. Ils ont abordé la manière avec laquelle ils vont entamer la lutte pour la satisfaction de cette revendication. Cette réunion est ponctuée par une proposition d'une masse d'actions qui ont comme objectif la sensibilisation de la population par l'affichage, la publicisation de la revendication du gaz naturel et le renseignement auprès des instances wilayales sur le raccordement de la daïra du Chemini par l'envoi des lettres et pétitions aux responsables wilayales et ainsi aux ministères. Ils ont avancé trois actions pour entamer leurs parcours contestataire en quête de l'inscription de la daïra du Chemini dans la deuxième tranche. Comme le témoigne Abdelwahab Moualek dans cet extrait : « *Nous avons fait la réunion à Souk Oufella, où nous avons pris la décision d'organiser une assemblée générale à Akfadou le 11 Octobre 2014. Nous avons décidé d'accrocher des banderoles écrit dessous « le raccordement de la daïra de Chemini en gaz de ville dans l'immédiat » dans chaque chef-lieu des quatre communes de la daïra ainsi sur la RN n°26 au niveau de Takrietz puisque c'est notre territoire, nous avons voulu mobiliser et sensibiliser la population sur cette exclusion. En deuxième position, nous avons décidé d'adresser une lettre au wali accompagné d'une pétition comme forme d'appui à la lettre, exigeant le gaz naturel dans l'immédiat signé par les comités du village. La troisième étape, on a décidé d'alerter les autorités sur les conséquences que peut engendrer l'exclusion de la daïra de Chemini et inviter l'ensemble des élus locaux à accompagner la dynamique du citoyen dans sa conquête pour le raccordement en Gaz Naturel.* »

Donc, suite à plusieurs tours de parole et deux heures de discussions et d'échanges d'arguments sur les modes d'action a adoptés. La réunion s'est prononcée vers une combinaison d'une somme d'actions collectives qui viendra en guise de premier contact avec l'adversaire et l'espace public. La CCDC a mis sur la table trois actions collectives pour les débattre dans une assemblée du 11 Octobre 2014 à Akfadou, en présence de l'assistance, pour faire sortir la décision finale concernant les modes actions à mettre en place.

D'après Olivier Fillieule « toute organisation, ou groupe d'organisations, mettant en œuvre des stratégies d'action composées de séries d'interactions avec des cibles et qui comporte, de manière privilégiée, le recours à l'action protestataire »... c'est-à-dire « une action concertée dirigée d'abord vers tel ou tel secteur de l'État »¹.

¹Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 37-39.

En marge de la préparation pour l'assemblée générale 11 octobre 2014. Les animateurs ont tenu une réunion à Ferhoun (Akfadou) le 1 octobre 2014 avec les comités du village de la daïra pour la signature de la lettre et la pétition qui seront envoyées au wali. Cette démarche adoptée par la CCDC de mettre des signatures des comités du village ambitionne à donner davantage de force et crédibilité à la mobilisation. Les animateurs ont récoltés 52 signatures sur 59 comités du village qui constituent la daïra du Chemini (voir l'annexe n° 32 : document n° 32). Pour ce qui concerne les signatures des villages restant, qui n'ont pas attribués leurs signatures, Abdelwahab Moualek parle sur ça et dit: *« c'est pour des raisons subjectives, comment voulez vous que le village de maire vous délivrera son cachet, comment voulez vous que un village qui est constitué de serviteurs de maire vous apporterons leurs soutien au mouvement ? Il n'y a pas de culture politique. En plus, nous avons opté pour les signatures justes pour formalité, c'est-à-dire, on les a associés pour avoir plus de crédibilité auprès de wali. »*

En ayant le soutien de la majorité des comités des villages de la daïra du Chemini, la CCDC dirige vers l'assemblée générale du 11 octobre 2014 à Akfadou avec confiance en ayant un fort allié dans ses rangs.

2/ - L'assemblée du 11 Octobre 2014 à Ferhoun (Akfadou):

Cette assemblée a connu comme modérateurs de la discussion trois acteurs Goudjil Djilali, Ferhaoui Malek et Chaïbi Mansour qui sont des animateurs de la CCDC et en même temps des membres des comités du village au niveau de la commune d'Akfadou. Cette assemblée s'est tenue dans la cafétéria de village de Ferhoun. Les trois modérateurs ont présenté le compte rendu de la réunion du 20 septembre et les trois propositions que les animateurs ont décidé d'entreprendre comme des actions de départ visant principalement la sensibilisation de la population d'une part et la mise en garde des instances wilayaes sur un éventuel recours à des actions du terrain s'ils prennent pas au sérieux la revendication de l'autre part. C'est dans ce sens que l'on comprend que « Le succès de la participation aux mobilisations est plus grand lorsque l'activité de "diagnostic", de "pronostic", et l'appel à l'action sont "richement développés.»².

La CCDC a envoyé par poste une copie de la lettre et la pétition au premier ministre, au ministre de l'énergie et des mines et au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

²Didier Le Saout, « Les théories des mouvements sociaux. Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective », *Insaniyat / إنسانيات*, 8 | 1999, 145-163.

Après avoir écouté les propositions émanant de la CCDC, les intervenants ont proposé de faire un sit-in devant le siège de la wilaya, ensuite, la coordination choisira les représentants qui s'en chargeront de la remise de la lettre et la pétition au wali. Puis, cette action sera ponctuée l'après-midi par la tenue d'une conférence de presse. Les trois animateurs ont orientée le débat dès le début vers des suggestions d'actions pacifiques, donc, ils ont repoussés quelques propositions émanant des jeunes intervenants qui ont suggérés le passage à la barricade de route d'emblée.

Olivier Fillieule parle de cette interaction entre les acteurs pour l'élaboration pour la convergence vers une action adéquate à la situation « On pourrait par conséquent émettre hypothèse de l'incorporation par chaque acteur une multiplicité de schèmes action... habitudes... qui organisent en autant de répertoires que de contextes sociaux pertinents il apprend à distinguer. À travers l'ensemble de ses expériences socialisatrices antérieures. Si on reprend la métaphore du stock alors on dira que ce stock s'avère organisé sous forme de répertoires sociaux... de schèmes répertoires distincts les uns des autres mais interconnectés et comportant sans doute des éléments en commun. »³.

L'assemblée générale est sortie avec deux actions principales. Ils les ont mentionnés ainsi dans le communiqué N° 03 :

1/- La Tenue d'un Sit-in devant le siège de la wilaya de Béjaia le lundi 20 Octobre 2014 à 10H et la remise de la lettre, signée par l'ensemble des comités de village de la daïra de Chemini, au wali de Béjaia exigeant le raccordement immédiat des foyers des quatre communes de la daïra en Gaz naturel.

2/- Organisation d'une conférence de presse le même jour à 13H00 qui sera animée par les membres de la coordination au centre de documentation des droits de l'Homme résidence Aouchiche Tazeboujt Béjaia.

La CCDC a pris le soin de préparer à ces deux actions, en incitant les journalistes qu'ils connaissent pour prendre part à la conférence de presse pour que le mouvement ait une très grande influence sur les responsables. Les animateurs ont envoyés des invitations aux journalistes pour se rendre à la conférence, en se déplaçant auprès de chaque bureau régional des journaux pour remettre les invitations. Quant au choix de la journée de la lundi, la CCDC

³ Olivier Fillieule, Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. In: Revue française de science politique, 51e année, n°1-2, 2001. pp. 199-215.

a juge qu'il est préférable de procéder à cette action le lundi pour avoir le temps de compléter de l'opération de la signature de la pétition auprès de quelques comités du village le dimanche.

2.1. Le Sit-in devant le siège de la wilaya et Conférence de presse :

Cette action était marquée par une forte participation des membres de 52 comités du village qui ont octroyés leurs griffes dans la documentation envoyées aux différentes instances wilayales et ministérielles. Environ 400 manifestants appartenant aux comités du village et en tous plus de 900 manifestants ont répondu à l'appel lancé par la CCDC (voir l'annexe n° 35 : Image 02). La coordination a formé une délégation de huit personnes devant de siège de la wilaya constituée des membres des comités du village et animateurs de la CCDC qui prendront la charge de la représentation de la population de la daïra de Chemini auprès du wali. La CCDC a exigé la participation de deux représentants pour chaque commune. Après avoir remis la lettre et la pétition au P/APW de Béjaïa, la délégation a trouvé des difficultés pour accéder au bureau du wali. Cette délégation de huit personnes était dans l'obligation de se réduire à trois représentants pour qu'ils accèdent au bureau de wali. Hadjeb Ameziane fait partie de la délégation et il relate avec détail cette entrevue avec le wali et dit: « *on a entré au siège de la wilaya, on a donné la lettre au P/APW, mais ce dernier nous a expliqué que c'est un programme centralisé, ça ne relève pas de ses fonctions, nous avons cru que les élus de L'APW au moins, on les trouvera dehors pour nos soutenir, mais malheureusement, nous l'avons trouvé dans son bureau, on lui a remis la lettre aux mains propres.. Quand on est sorti de bureau de P/APW. Une fois arrivé au bureau du wali, nous avons trouvé beaucoup de difficultés pour accéder au wali. Ils nous ont demandé des badges, ils ont cru, nous avons été des simples citoyens, qui sont venus pour soulever un problème d'ordre personnel, on les a expliqué que nous sommes une délégation qui représente la population qui fait le sit-in devant le portail de la wilaya, qui viennent de la daïra de Chemini qui demande le gaz de ville et nous sommes la pour remettre la lettre au wali.ils nous ont réduit à trois personnes, en plus on a ramenés des badges, on a entré dans le bureau de wali. La wali nos a dit soyez les bienvenus puis il a enchainé en disant que « est ce que vous savez que vous êtes chez le wali » puis il nous a dit aussi que « je suis le wali de Béjaïa », on lui a répondu « heureusement qu'on s'est pas trompé de porte ». Le wali a continué son discours en disant que « lorsque je suis venu à Béjaïa, j'ai cru que je suis venu dans une wilaya qui avait une culture, un savoir, des hommes (irgazen), des savants), mais lorsque, je me suis installé j'ai trouvé le contraire de ce que je pensais.il a dit que le meilleur de vos élus ne*

cherche pas les intérêts de la wilaya, ils cherchent des intérêts personnels, ils cherchent des débits de boissons, des lots du terrains, les passes droits pour eux et leurs familles.».

Après cette conversation avec le wali, la délégation est retournée vers la foule qui attendait impatiemment la réponse de premier magistrat de la wilaya à propos de l'exclusion dont elle fait l'objet la daïra du Chemini. Hadjeb Ameziane a pris le mégaphone pour mettre au courant la population sur le contenu de l'entretien avec le wali, il raconte ça dans cet extrait: *« Une fois, nous sommes sortie de son bureau, on s'est dirigé vers notre population, on a pris un mégaphone, on a dit que le wali nous vois comme « des géants au pied d'argile ». Après quand on a rappelé au wali qu'il nous a promis le gaz de ville en 2010, mais jusqu'à nos jours ce gaz naturel n'est pas venu, la réponse de wali est que « peut-être je vous ai promis de gaz mais j'ai oublié », il a dit que le gaz de ville arrivera a Chemini dans la troisième tranche de 2015/2019, vous êtes programmés, vous attendez la loi de finance. Je me demande comment une région qui a sécurisé le congrès de la Soummam, devient tributaire d'une loi de finance qui sera notifié le 31 décembre 2014, notre réponse par rapport aux propos de wali est claire « on ne va pas attendre cette loi de finance ».donc, on a attendu une réponse de wali sur notre revendication, mais elle n'est pas venue.»*

A la fin de l'intervention de Hadjeb Ameziane avec le mégaphone, il a invité les manifestants présents sur le lieu de faire preuve de solidarité dans les prochaines échéances et de vigilance pour maintenir le dynamisme de la mobilisation. Puis, il a incité la foule à se disperser dans le calme tout en se mettant pris à d'autres actions collectives.

La conférence de presse que la CCDC a organisée était une démarche exclusivement médiatique pour que le mouvement ait plus de résonance sur la scène wilayal et s'imposera dans l'actualité de la presse locale. Les animateurs veulent exercer la pression sur le wali à travers les canaux médiatiques. Mais, cette initiative est annulée parce que les journalistes n'ont pas été au rendez-vous. La couverture du Sit-in par la presse le matin a permis aux journalistes de collecter toutes les informations qu'ils ont besoin. L'animateur a prononcé sur ce faux pas de la CCDC, tout en reconnaissant l'échec total du cette initiative et dit : *« la conférence du presse que nous avons organisé, était mal tombé, comme la presse a obtenu toutes les informations qu'ils ont voulu avoir dans la marche. Il y'avait qu'un nombre restreint de journalistes qui ont répondu à l'appel. Il faut reconnaitre qu'elle était une action mal réfléchie, c'est à partir de là qu'on a commencé à comptabiliser les erreurs. Quand on fait une action, on ne fait pas une conférence de presse après, normalement, avant l'action. Il*

y'avait deux ou trois journalistes qui ont répondu à l'appel, on pourrait dire que la presse étaient là, mais, on l'a annulé. »

Au moment où, Hadjeb Ameziane transmet le contenu de la rencontre avec le wali, qui repousse toute éventualité de l'intégration de la daïra du Chemini dans le programme de la deuxième tranche, la foule ne jure que par le recours aux actions radicales dans les jours à venir.

3/- L'assemblée du Samedi 25 Octobre 2014 :

Cette assemblée s'est tenue dans le village de Tidjounane à l'entrée d'une cafétéria, il y'a une forte présence des citoyens, c'est Abdelouahab Moualek qui a pris le soin de l'orientation de la discussion. C'est une assemblée imprégnée d'émotion et de ferveur, il y'avait un sentiment d'injustice ressentis par la population de Chemini suite à la réponse défavorable du wali sur la question de raccordement du Chemini et sa confirmation de la relégation de la daïra à la troisième tranche. Cela a engendré une grande frustration chez la population du Chemini. Gamson identifie trois conditions symboliques d'une mobilisation «un cadre d'injustice, qui renvoie à une forme d'indignation morale et émotionnelle, constituant une situation donnée comme inacceptable. Une dimension de croyance dans la possibilité de remettre en cause la situation problématique par une action collective. Une composante identitaire qui passe par la définition d'un nous et d'un « eux » adverse. »⁴.

L'assemblée est marquée par des propositions d'actions collectives qui vont dans le sens de la radicalisation du mouvement en guise d'une riposte forte à la réaction du wali vis-à-vis du mouvement et sa revendication. Abdelouahab Moualek relate le déroulement de cette assemblée et dit : « *Dans l'assemblée, il y'avait des personnes qui nous ont proposé des actions radicales comme l'arrêt des travaux de l'entreprise COSIDER, et la fermeture du siège de la daïra et surtout de fermer la route d'une façon indéterminé, il y'avait ceux qui disent on va faire ceux-ci ou cela dans le sens de radicaliser cette action davantage. Parce que quand on a fait le sit-in à la wilaya, on a prévenu le wali sur les conséquences que pourraient avoir cette exclusion dans l'avenir que « si tu nos a exclus parce que nous sommes une région calme et tranquille, on ne ferme pas la route et on ne recours pas aux actions on*

⁴ Erik Neveu Médias, mouvements sociaux, espaces publics. In: Réseaux, 1999, volume 17 n°98. pp. 17-85. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180.

va les faire maintenant, effectivement, La fermeture de la route, je reconnais qu'elle n'est pas une pratique civilisée, mais comme vous avez constaté dans notre mouvement, c'est le wali qui nous a poussé à réagir ainsi parce qu'on les a prévenu, donc, il encourage cette pratique. Donc, il faut développer un discours dans ce sens.»

Ihdene Idris, est l'un des animateurs qui se sont opposés à la proposition faite par les protagonistes de coupure de la route. Après un long débat, l'assistance a opté pour la barricade par consensus. Ils ont jugé que la barricade est indispensable, en plus, elle est souvent porteuse, comme elle est constatable dans la scène contestataire au niveau de la wilaya du Béjaia. A cet effet, Ihdene rejoint les autres sur l'utilité de cette action telle qu'il l'explique dans ce passage : *« Au début, j'étais parmi les gens qui se sont opposés à la fermeture de route. Parce que, franchement, ce n'est pas ma façon de voir, coupé la route à une personne en route à l'aéroport ou au travail, ce n'est pas vraiment notre éducation. Mais après un calcul profond, j'ai trouvé que l'Etat ne prend en considération que les actions radicales. Comme je t'ai dit auparavant, on prend nos décisions par consensus, donc, dans l'assemblée malgré une personne s'oppose à la fermeture de routes tandis que la majorité opte pour cette action, tu dois faire avec. Donc, j'ai trouvé que c'est impératif d'essayer au moins une fois ou deux cette action radicale.»*

Une fois la décision est définitivement prise, les animateurs ont apportés des explications à propos de l'exécution de la barricade, en l'occurrence son emplacement et la forme qu'elle devrait prendre sur le terrain. Ils ont décidé de choisir deux points extrêmes et les endroits limite de la daïra dans le territoire de Takrietz⁵ situant sur la route nationale n°26. Les animateurs ont insisté sur le caractère pacifique de l'action. Ils ont posé avec acuité dans cette assemblée la question de l'ordre dans l'endroit de la barricade. La gestion et le contrôle de la foule qui sera sur les lieux est indispensable pour assurer le bon déroulement de l'action et l'évitement de désordre. Les animateurs ont insisté sur le point de la sécurité au sein de l'espace contestataire. L'objectif était d'alerter les autorités, ils ont jugé essentiel de contenir la colère des passagers et réguler l'usage de la violence à l'encontre des concitoyens.

L'assemblée s'est soldée par une batterie d'actions radicales qu'ils ont affichées à travers le communiqué N° 06, comme suit:

1/- l'arrêt des travaux de l'entreprise réalisatrice de la déviation de la ligne de transport traversant le centre de territoire de la daïra de Chemini.

⁵ Takrietz, c'est un village qui appartient à la commune de Souk Oufella, c'est le seul territoire de la daïra du Chemini qui se situe sur la route nationale N° 26.

2/ - Rassemblement des citoyens devant le siège de la daïra de Chemini et procéder à sa fermeture.

3/ - fermeture illimitée de la route Nationale N° 26 et les chemins wilayales menant à la daïra.

Les animateurs ont procédé à l'affichage et la publicisation de l'action de la barricade au niveau de la région pour l'information et mettre au courant les usagers de la route nationale n°26, sur cette coupure de la route au niveau de Takrietz le Dimanche 02 Novembre 2014. Abdelouahab Moualek parle sur cette démarche et dit : *« pour ne pas pénaliser les usagers de la route, on les a mis au courant à l'avance, on a affiché un peu partout, on a même informé la population via le réseau social notamment à travers les deux pages facebook consacrés exclusivement aux informations sur le mouvement du gaz du ville (infos Chemini et gaz du ville Chemini.) »*

Le fort sentiment d'indignation ressentis par la population de la daïra du Chemini s'est traduit dans cette assemblée avec la validation des actions radicales. Elle vient en guise de réponse forte à l'égard de wali de Béjaïa Ahmed Hamou Touhami, en prônant trois actions transgressives (La fermeture de siège de la daïra de chemini, le blocage de chantier COSIDER et fermeture de la route nationale N°26).

3.1. La fermeture de siège de la daïra de chemini et le blocage de chantier :

La CCDC a programmé deux actions concomitantes le 29 octobre 2014, accompagné par les sympathisants les plus engagés, les animateurs ont procédé à la fermeture du siège de la daïra de chemini à huit heures du matin (voir l'annexe n° 36 : Images n° 03-04). Il y'avait environ 200 protestataires qui se sont présentés devant le portail de la daïra. La CCDC a dégagé une délégation constitué de huit personnes, deux représentants pour chaque commune. Cette s'est occupé d'intrusion dans le siège de la daïra pour mettre au courant le personnel sur cette action. Hadjeb Ameziane, raconte le déroulement de cette action et comment ils ont cadenassé le siège de la daïra et dit : *« À 08h, On a fermé le portail, et le deuxième portail on l'a laissé ouvert, on est allé vers le bureau de chef du daïra on lui demandé de faire sortir son personnel de la daïra, tout en lui expliquant la raison de notre action. Après l'évacuation du personnel, on a fermé tous le siège de la daïra.»*

Cette action est marquée par une visite un peu particulière, l'ex commissaire de police de la daïra de Chemini a rendu visite aux protestataires devant le siège de la daïra parce que le

commissaire de la daïra du Chemini en place ne connaît pas la région convenablement. Donc, il a appelé à la rescousse l'ancien commissaire pour qu'il lui vienne au secours. Il a incité les animateurs de la CCDC à mettre un terme à l'action et décadénasser les portails du la daïra. Mais, la réponse des animateurs est défavorable. Puis, il y'avait un autre invité sur le lieu de la protestation, cette fois-ci, il s'agit d'un émissaire qui est un fonctionnaire dans la daïra du Chemini, venu pour transmettre le message du wali pour les protestataires. Il a promis de prendre en considération le problème du gaz à Chemini en échange de l'ouverture de siège de la daïra. Mais, les animateurs ont refusé la négociation, en renvoyant l'émissaire. Hadjeb relate cette action et explique le motif de la visite du commissaire et l'émissaire du wali et dit sur ça : *« À 14h, l'ancien commissaire de Chemini qui est récemment muté à Akbou, nous a rendu visite au lieu de l'actuelle commissaire parce qu'il connaît la région pour convaincre la population d'arrêter cette action. On lui a répondu qu'on continuera l'action jusqu'à 17h. Le wali nous a envoyé un émissaire, qui nous promet de régler ce problème de gaz, si on arrête cette action. On l'a renvoyé d'où il est venu, en refusant le dialogue. Ce n'est qu'après l'action qu'on a su les raisons de toutes ces tentatives d'avorter l'action. Nous, on n'était pas au courant de l'existence de BRQ (bulletin régulier quotidien). Ce bulletin est envoyé au ministère de l'intérieur chaque jour. Ils ne veulent pas mentionner cette fermeture dans ce bulletin c'est pour cette raison ils ont essayé d'arrêter cette action. Donc, cela nous a énormément aidés pour transmettre notre revendication au ministère. Le wali nous a envoyé un émissaire, qui nous promet de régler ce problème de gaz, si on arrête cette action. On l'a renvoyé d'où il est venu, en refusant le dialogue. »*

Quant à la deuxième action qu'elle a mis en œuvre le même jour la CCDC, c'est l'arrêt et le gel des travaux de l'entreprise réalisatrice de la déviation de la ligne de déviation du transport. C'est une action qui n'exige pas une forte mobilisation des personnes sur le terrain. Les animateurs ont dégagé un groupe du personne au niveau du rassemblement devant la daïra, ils se sont déplacés sur le lieu dit Djemaa Migour (Tibane), ils se sont expliqués avec le chef du chantier. Effectivement, le responsable du projet a abdicqué sans hésitation à la demande de la CCDC, tout en justifiant son arrêt des travaux au niveau du SDE. Abdelouahab Moualek parle sur cette action et dit : *« une fois, on a fermé la daïra, on s'est en chargé, de la deuxième action, il y'avait une délégation de 30 à 40 personnes, le reste, sont resté près de la daïra pour continuer l'action de la fermeture de la daïra on a choisi quelques personnes qui ne recours pas à la violence, une fois on était sur les lieux on a ordonné aux responsables des*

travaux d'arrêter immédiatement les travaux, ce qu'ils ont fait, nous n'avons pas trouvé aucune résistance.»

Durant cette action de la fermeture de siège de la daïra du Chemini, deux émissaires émanant des autorités se sont manifestés auprès des protestataires afin de trouver un terrain d'entente et convaincre la foule de mettre fin à l'action, Mais en vain. , les animateurs ont refusés toute négociation avec ces personnes, estimant qu'ils étaient là pour protester et non dialoguer.

3.2. La barricade du 02 novembre 2014 :

Les animateurs du mouvement en l'occurrence les membres les plus influents comme Hadjeb Ameziane, Abdelouahab Moualek Ihdene Idris et Ouddak Madjid ont été les premiers sur les lieux d'obstructions précisément dans la route nationale N° 26 au niveau de Takrietz, comme il était consigné dans l'assemblée. Les animateurs ont procédé tôt à cette action à 6h du matin pour avoir le contrôle sur la circulation et assuré le bon déroulement de l'action sur le terrain. Ils ont mis deux barrières, la première au niveau de l'Est de Takrietz dans un lieu dit Maàkal, les protestataires ont érigés la barricade avec un poteau d'électricité trouvé sur la rive de la route et ainsi des pneus enflammés (voir annexes 38 : images 07 - 08) et l'autre à l'extrême du territoire de la daïra de côté Ouest à la limite du territoire de la commune d'Ouzellaguene dans un lieu appelé Boutagout à l'aide des pneus usés et quelques pierres (voir annexes 37 : Images 05-06). Les animateurs se sont répartis en deux groupes selon le nombre des barricades, ils ont désignés un responsable le plus apte à gérer la pression et la colère des passants et ainsi des personnes calmes et les bons orateurs capables d'expliquer aux personnes sur la raison de l'obstruction de la voie public dans chaque barrière pour éviter le désordre au niveau de la barricade. Comme l'explique Abdelouahab Moualek : « *Donc, on a entamé l'action à 6h00 de matin. Nous avons été les premiers sur les lieux parce que nous sommes les meneurs du mouvement, on a affiché pour la population pour se présenter dans les lieux des barricades à 8h. On a placé un responsable dans chaque barrière, on les a donné les instructions, c'est des gens capables de gérer les problèmes convenablement. Dans notre affichage, on a dit que les malades, les vieilles personnes, les cas de l'extrême urgence ont leurs lèveras la barrière, sont tolérés, en dehors de ces cas, personnes ne passera. Il y'avait des gens qui s'entraide. Pour les dérapages, il y'a eu, des gens qui veulent forcer le passage, mais il faut les calmer au lieu d'entrer dans une altercation avec eux.»*

La répartition et l'accomplissement des tâches militantes sont inspirés de la configuration de l'action sur l'espace public. Dans les mouvements sociaux, il y'a des actions collectives exigent une organisation qui s'adapte aux données du terrain, selon Olivier Filleule « les tâches d'un mouvement social sont à la fois des tâches reproduites (issues du répertoire d'actions collectives) et des tâches produites (nouvelles tâches spécifiques à ce mouvement social et adaptation du répertoire d'actions collectives à une nouvelle situation) qu'il va falloir organiser. Dans un mouvement social, les groupes sociaux en présence [...] vont donc devoir organiser l'ensemble des tâches [...] propres à ce mouvement.»⁶

Après avoir constatés qu'il est pénible pour les passants de sillonner à pied une distance d'environ un kilomètre et demi notamment pour les vieilles personnes ou handicapés (voir l'annexe n° 41 : Images 13-14). Les citoyens du la daïra de Chemini en l'occurrence ceux qui habitent à Takrietz ont mis à la disposition des usagers de la route leurs véhicules dans le but de transporter ces personnes entre deux barrières. Au bord, de chaque barricade, il y'avait des bus de transport qui attendaient des passagers pour les transporter vers la destination finale.

Pour Ihdene Idris, ils ont tout fait afin de faciliter la tâche des usagers de la route N°26, pour le déplacement de premier point obstrué jusqu'au deuxième point en l'occurrence pour les personnes âgées. Cette initiative était décidée sur le terrain, elle n'était pas planifiée dans l'assemblée générale. L'objectif de l'action, c'est la dénonciation et l'alerte des autorités sur l'exclusion et la demande de réparation de l'injustice, en inscrivant la daïra du Chemini dans le programme du raccordement en gaz naturel, ce n'est pas l'obstruction de la route au simple citoyen qui vit des problèmes socio-économiques semblables aux doléances de la population du Chemini. L'animateur considère cette action comme une réussite, dès lors qu'elle est passée sans incident comme l'explique ici : « *Mais il faut savoir qu'on a bien organisé cette action d'ailleurs, on a levé la barrière à plusieurs reprises pour des cas urgent tel que les malades, pour les personnes qui ont un vol à prendre, il suffit de monter le billet pour qu'il passe, pour les vieilles personnes. On a assuré le transport des personnes de premier barrage jusqu'au deuxième barrage, pour faire l'escale après. On a même distribué de la nourriture aux familles. Donc, on l'a fait pour rappeler les autorités que la daïra de Chemini est lésée, ce n'est pas dans le sens de pénaliser le citoyen.* ».

⁶ Olivier Filleule, Travail militant, action collective et rapports de genre, N° 36 (2008), <http://www.unil.ch/iepi>.

Cette action est marquée par un problème au niveau de la deuxième barricade coté Ouest au niveau de Maàkal. Il y'avait des personnes appartenant à la commune de Leflaye qui se sont présentés au lieu de la barricade. Ils ont expliqué aux animateurs, que le territoire de Maàkal n'appartient pas à Takrietz. Les animateurs se sont entretenus avec ces personnes, ils ont réussi à régler cette question du territoire comme le témoigne Hadjeb Ameziane : *« Il y'avait effectivement un petit problème avec un groupe de personnes de Leflaye, au niveau de Maàkal à la limite entre Takrietz et Leflaye, ils nous ont dit que ce territoire nous appartient, il n'appartient pas à votre daïra. On a rapidement résolu ce problème avec ces personnes. »*. Tandis qu'Abdelouahab Moualek nous livre une autre version à propos de l'identité des personnes qui ont contesté l'usage de la barricade dans le territoire de Leflaye et leur ambition. Pour lui, il s'agit de personnes enrôlées par le maire de Leflaye qui a comme finalité la perturbation de l'action et du mouvement, comme l'explique à travers ce passage *« On a procédé à la fermeture de la route à Takrietz puisque c'est notre territoire, mais, on a un peu touché le territoire de Leflaye, puis, le maire de cette commune a envoyé des personnes pour perturber notre actions. D'ailleurs, c'est maire de RCD, il faut bien le dire, ils sont venus, pour réclamer leur territoire ; au lieu, de soutenir la population à acquérir, ses droits, ils font des contraintes. »*

À 17 h les animateurs de la CCDC ont décidé de mettre un terme à l'action, ils ont levé les barrières qu'ils ont dressé la matinée. Ils ont nettoyé la chaussée en ôtant les pierres et tous les matériaux qu'ils ont mis sur la route (annexes n° 42 : Images 15-16). La CCDC a mentionné dans le communiqué qu'elle avait affiché avant l'action que la barricade sera illimitée, mais selon l'explication qu'il nous a livré l'animateur Abdelouahab Moualek, le changement de la durée de l'action est fait volontairement pour mettre la pression sur les autorités et pour la désorientation de l'adversaire afin qu'il n'arrive plus à se rendre compte des stratégies et de la trajectoire du mouvement. Pour cet animateur, la raison de recours à une action illimitée parce que cette action demande énormément d'investissement sur le terrain, c'est une action pénible à la fois pour les passants et aussi pour les citoyens de la daïra du Chemini. L'usage abusif de la barricade par le mouvement pourrait l'essouffler, Abdelouahab Moualek nous a avancé l'exemple des barricades émises par le mouvement de Souk El Tenine. Comme le démontre dans cet extrait : *« Au début, on a appelé à une fermeture de la route illimitée, mais il faut savoir que c'est une action conditionnée, on a évalué les choses sur le terrain, on a préféré de la rouvrir l'après-midi. En plus, c'était beaucoup plus pour désorienter nos adversaires, nous, on sait que si on a fait cette action d'une façon illimitée, le*

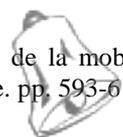
mouvement va s'essouffler, l'exemple, c'est Souk El Tenine, ils l'ont fait d'une façon illimitée, ils ont sortis toutes leurs cartouches, puis le mouvement n'a pas eu de suite, parce que nous, on a des élus qui encadre le mouvement, d'ailleurs, il y'a d'autres mouvement à l'échelle de la wilaya qui se sont inspiré de notre mouvement. Dans l'assemblée, il y'avait des personnes qui nous ont proposé de fermer la route d'une façon indéterminée.»

La mise en œuvre de l'action collective sur l'espace public d'une façon indéterminée en l'occurrence la barricade de la route qui demande énormément d'investissement physique sur le terrain expose le mouvement à la vulnérabilité et à un probable essoufflement. Les entrepreneurs de l'action collective de la CCDC ont fait preuve d'une attitude réflexive et réactive vis-à-vis les autorités. Ils ont mis un dispositif tactique visant à brouiller les pistes et l'agitation du processus contestataire de la CCDC à l'adversaire, en mettant un terme à l'action de la barricade l'après midi, parce qu'elle pourrait conduire le mouvement à l'épuisement de ses rangs voire le déclin du la mobilisation.

Selon William A. Gamson, « la violence est un moyen efficace d'entrée dans le système politique, déclenché non par la faiblesse et le désespoir des contestataires mais au contraire par la faiblesse et la vulnérabilité des groupes établis. La violence est historiquement plutôt associée au succès des groupes contestataires. Elle correspond à une volonté de participation non prise en compte. L'étude de la violence politique est un élément central dans la perspective de la mobilisation des ressources. Elle permet de rejeter totalement les modèles en termes de frustration puisque, même dans ce cas qui paraît extrême, l'action peut être interprétée positivement en termes stratégiques. Elle permet aussi, de manière plus polémique, notamment dans l'analyse de la violence dans les conflits raciaux, de rejeter la « faute » sur l'incapacité du système politique d'intégrer de nouveaux acteurs, sur son absence de « perméabilité ».⁷

Pour avoir un impact sur la société et à la fois sur l'économie local, les protestataires ont obstrués deux points distinctes de la route nationale N° 26 au niveau de Takrietz. Cette action est marquée par la visite d'un groupuscule de personnes appartenant à La commune de Leflaye, reprochant à la CCDC d'avoir introduit dans leur territoire. Ensuite, nous avons suivi comment les entrepreneurs ont changés la stratégie de l'action de la barricade, qui était

⁷ Lapeyronnie Didier. Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?.In: Revue française de sociologie, 1988, 29-4. Sociabilité et action collective. pp. 593-619.



conçue au début pour qu'elle soit illimitée, mais, pour des considérations purement tactiques, ils ont modifiés leurs stratégies de lutte.

4/ - L'assemblée du 10 Novembre 2014, tenue à Imâliouene (Chemini) :

Lors de cette assemblée les trois animateurs Hadjeb Ameziane, Moualek Abdelouahab et Ouddak Madjid, qui est élu à la commune de Chemini et animateur de la CCDC, ont fait un diagnostic sur les actions précédentes, notamment l'action de la fermeture de la route. Pour les animateurs, le wali a une volonté de dévaloriser le mouvement parce qu'il a constaté que les actions de la CCDC commencent à prendre de l'ampleur dans l'espace public au niveau de la wilaya. Donc, il a voulu étouffer le mouvement, à travers la sous-estimation des actions de la CCDC. Le wali considère la barricade de la CCDC comme un non événement, parce que souvent les autorités publiques se déplacent sur les endroits obstrués pour la négociation avec les protestataires, mais, la barricade de Chemini n'a reçu aucun négociateur sur le terrain. Selon Offerlé Michel, les autorités essaient de soustraire de l'importance à l'action et le mouvement, « code systématiquement le vocabulaire utilisé, lequel renvoie à la gravité de l'événement et à la manière dont les autorités le mettent en forme par les mots qu'ils lui attribuent, jouant ainsi sur une échelle implicite qui le renvoie à l'insignifiance et à l'anodin ou lui prête une coloration sinon politique du moins coordonnée...».⁸

Les intervenants ont proposé de reproduire l'action de la fermeture de route, tout en essayant d'autres modalités d'actions dans le but d'avoir un répertoire d'action hétéroclites. Ainsi, comme l'explique Michel Offerlé, « Le « choix » des moyens d'action se fait sur la base de la préférence pour la familiarité, mais sous contraintes, en fonction non seulement des ressources de tous ordres dont dispose ou prétend pouvoir disposer le groupe (variables dans le temps de l'interaction)..... ».⁹

Une fois, l'assistance a estimé l'utilité de la reproduction de la barricade les animateurs se sont tâchés d'amener des précisions sur les endroits appropriés pour mener cette action. Ils ont maintenu le lieu de la première barricade. Quant à la deuxième barricade au niveau de Maàkal, ils ont apporté des modifications suite à l'occupation du terrain de Leflaye durant la première barricade. Les animateurs se sont renseignés sur le lieu de la barricade de côté Est de Takrietz (Maàkal). Effectivement, le territoire appartient à la commune de

⁸Offerlé Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles) », Politix, 2008/1 n° 81, p. 181-202.

⁹Offerlé Michel, Ibid, p. 181-202.

Leflaye. Donc, ils ont proposés de faire reculer la barricade au territoire de Takrietz au lieu dit Bakkour. Mais, ils ont laissé la première barricade dans son lieu initial, puisqu'elle se situe au sein de la daïra de Chemini.

Le choix de l'espace physique dans lequel se déploie l'action collective doit être minutieusement réfléchi, « L'espace de la mobilisation est pourtant un puissant levier d'intelligibilité de l'action protestataire: non seulement celui-ci constitue une contrainte et une ressource pour l'action des militants, des forces de l'ordre et des organisations en présence, mais il peut également représenter l'enjeu même de la mobilisation... ...une action protestataire suppose donc d'être particulièrement attentif à l'espace physique au sein duquel celle-ci se réalise (la topographie du mouvement, la morphologie de la structure habitable...) ; à la distance et à la proximité sociales engendrées par la répartition, la coprésence et la dispersion spatiale des individus et des groupes mobilisés ; enfin à la façon dont l'espace géographique lui-même est constitué en enjeu de lutte et de pouvoir entre ces mêmes individus ou groupes...».¹⁰

Hadjeb Ameziane parle sur l'efficacité de la barricade pour l'acquisition du droit pour le citoyen dans la wilaya du Béjaïa en dépit que c'est une action très pénible pour le concitoyen. Il nous explique les changements faites au niveau du lieu de la construction de la barricade et dit à ce sujet : « *on a jugé utile de refaire cette action pour mettre davantage de pression sur les instances wilayales qui ne veulent pas nous entendre. Je ne vois pas une autre action efficace que des actions radicales face à un mépris de l'administration. Cette action est remise en cause par tout le monde, on est tous unanimes sur la radicalité de cette action, mais, elle est fructueuse et encouragée involontairement par l'administration. Quand, on s'est renseigné sur le lieu de Maàkal qu'il dépendait de Leflaye, on a décidé de reculer vers un autre lieu pas loin de Maàkal, mais, il appartient à notre territoire qui s'appelle (Bakkour) et la deuxième barrière n'a pas changé le lieu.* »

Dans cette assemblée, les animateurs ont insistés sur la nécessité pour le mouvement d'avoir un équilibre dans son répertoire d'action. Donc, pour que le mouvement ne sombre pas dans des actions radicales, l'assemblée a pris la décision de faire une marche à Béjaïa ville accompagnée d'une grève le même jour au niveau de la daïra de Chemini. Une fois, la décision est approuvée par l'assistance, les animateurs de la CCDC ont proposés de faire en concertation avec les maires pour les convaincre à l'adhésion dans le mouvement, en les

¹⁰Combes Hélène *et al.*, « Observer les mobilisations » Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux, Politix, 2011/1 n° 93, p. 7-27. DOI : 10.3917/pox.093.

incitant à mettre à la disposition de la CCDC des bus des communes pour transporter les citoyens le jour de la marche à Béjaia ville.

L'assemblée a décidé de faire des actions pacifistes en la clôturant avec la coupure de la route, pour avoir un équilibre dans le processus protestataire du mouvement afin que le mouvement ne bascule pas dans un cycle contestataire totalement radical. Abdelouahab Moualek confirme les propos de son collègue sur l'indispensabilité du recours à la barricade pour la deuxième fois pour l'ébranlement des autorités wilayales à prendre au sérieux la revendication de la CCDC et l'importance d'un mode d'actions hétérogènes et dit à ce sujet : *« La deuxième fermeture de la route, il fallait la refaire parce que l'administration continue à ignorer notre revendication. au même temps, il faut varier dans l'action, en plus elle gagne l'adhésion cette action. Il ne faut pas qu'il se rend compte de votre trajectoire, en même temps, on travaille dans la construction. »*

L'assemblée est clôturée avec la ratification des trois actions et une concertation de la CCDC avec les élus P/APC, comme le stipule le communiqué N° 09 :

1/- Rencontre de concertation le 12 Novembre 2014 avec les premiers responsables exécutifs des municipalités de la daïra de Chemini sur l'éventuel accompagnement de la dynamique populaire et citoyenne.

2/- Marche à Bejaïa et blocage du siège de la wilaya de Bejaïa le Dimanche 16 Novembre 2014 à partir de 10H suivi d'une grève générale au niveau des localités de la daïra de Chemini.

3/- Fermeture à partir du mercredi 19 Novembre 2014 de la RN 26 et de tous les accès suivi d'une grève générale au niveau des localités de la daïra de Chemini.

La CCDC s'est entretenue avec les quatre maires le 12 novembre 2014, au niveau de bureau de P/APC de Souk Oufella Samir Rabhi, l'assistance a choisi les deux acteurs du mouvement associatif appartenant à la CCDC et aux comités du village Djilali Goudjil et Malek Ferhaoui, pour être des modérateurs dans cette rencontre. Cette concertation se veut pour la CCDC comme une initiative pour la consultation et l'incitation des élus P/APC à l'implication dans le mouvement en mettant à la disposition de la CCDC des bus des quatre communes pour assurer le transport de la population à la marche du 16 novembre 2014. Mais, cette tentative de réconciliation entre les deux parties s'est vouée à l'échec. Le scénario de l'assemblée générale du 12 Septembre 2014 refait surface. Les maires repoussent cette

démarche de collaboration avec la CCDC. Pour les maires, la CCDC avait un objectif bien précis, il s'agit de la supplantation des maires, en les discréditant avec le mouvement pour le raccordement en gaz naturel. La coordination est constituée d'animateurs qui appartiennent à des partis politiques la plupart d'entre eux appartiennent au RCD, ce qui a rendu leur engagement au sein de la CCDC suspicieux. Donc, selon les maires, ce mouvement a des finalités politiques, il tendait à gagner la population en instrumentalisant cette revendication du gaz de ville. Ce rejet de la CCDC par les maires est dû à la présence de quelques élus et des acteurs politiques qui se sont présentés auparavant aux élections municipales comme Hadjeb Ameziane. Pour le maire d'Akfadou qui est un élu du FFS, ce mouvement vise exclusivement les maires, c'est ce qui a voulu expliquer à travers ce passage : *« La majorité des membres de cette coordination c'est des élus, moi dans ma commune aucun élu ne fait partie de cette coordination..... Ils ont touchés des élus ici, pour bloquer l'APC d'Akfadou, moi je t'avance des témoignages des élus, en plus des élus qui ne sont pas dans mon exécutif. Certes, mobilisé pour obtenir de gaz de ville, c'est une bonne chose, mais en parallèle tu bloque les APC ?et les intérêts de la population tu va les hypothéquer ?ce n'est pas normal... Leurs discours tournent toujours autour des maires alors que eux c'est des élus. Ils disent qu'un élu n'est pas crédible, alors que c'est vous qui est crédible ? Un élu voté par la population n'est pas crédible. L'intérêt de la population, il faut le construire, il ne faut pas de se contenter de dire le maire de Akfadou, il est contre le gaz, c'est grave de dire ça, un homme averti, un élu de peuple, il est contre le gaz. Ils ont crée une coordination pour arracher le gaz de ville, puis elle est devenue une coordination anti les maires.»*

Pour Ihdene Idris, le problème de ce conflit avec les élus P/APC réside dans le leadership. Cette coordination est conçu exclusivement pour l'acquisition de gaz naturel pour la daïra du Chemini, elle n'aspire pas à discréditer les quatre maires ou remettre en cause leur mandat. Mais, ils les ont sollicité pour assumer leur rôle d'élus et de répondre aux aspirations de sa population. Comme il précise ce point à travers ce passage : *« Nous, on voit beaucoup plus, sa première vocation de notre coordination, c'est l'acquisition de gaz naturel pour toute la daïra de Chemini sans exception et d'une manière immédiate. On n'a pas l'intention de poignarder quiconque ou ôter le succès à quelqu'un, mais malheureusement, on est tombé dans un engrenage qui est très mauvais pour notre région, on a un problème de leadership, puisque c'est la coordination qui court derrière l'acquisition de gaz naturel, ils voient que même, si la coordination ramène de l'oxygène, on ne va pas le respirer. Personnellement, je pense que ce n'est pas comme ça qu'une cité s'évolue, si une initiative de cette coordination*

est porteuse d'un espoir, je pense que c'est inconcevable de la laisser cavalier seule. Malheureusement et c'est bien dommage, ces élus n'ont pas prêté main forte à cette coordination. Au lieu de s'attaquer aux autorités publiques qui nous ont arraché notre droit légitime, qui est le raccordement en gaz naturel.»

Encore une fois, le rapprochement entre les deux partis en conflit à savoir la CCDC et les P/APC s'est soldé avec le refus total de coopération de la part des P/APC la CCDC.

4.1. Marche et blocage du siège de la wilaya de Bejaïa, le 16 novembre 2014 :

A la veille des deux actions programmées par la CCDC, les maires placardent un communiqué dans tous les villages de la daïra de Chemini dans lequel ils ont fait appel à l'entreprise COSIDER à reprendre ses travaux dans le territoire de la daïra du Chemini et aussi le report de la marche du 16 novembre 2014 et l'organisation d'une autre marche pour une date ultérieure conduite par les élus P/APC. Pour le maire d'Akfadou, les véritables représentants de la daïra du Chemin, c'est les P/APC des quatre communes. Le maire d'Akfadou parle sur ce communiqué publié et dit sur ça : *« donc, dans ce communiqué que nous avons affiché en parallèle d'autoriser l'entreprise COSIDER à reprendre le reste des travaux ailleurs et le report de la marche citoyenne le dimanche 16 novembre et organisation d'une marche des élus et P/APC et représentants des comités de villages et membres de la coordination. Donc, ça ne veut pas la peine de y'aller vers un travail de diversion, vous voulez un travail sincère et honnête, on est disponible, mais organisé. C'est moi le maire, c'est à moi de faire la marche à la wilaya mais je ne ferme pas la route. ».*

Dès l'instant de la publication du communiqué les animateurs se sont précipités pour mettre au courant la population que la marche est maintenue, tout en démentant tout accord avec les maires sur l'annulation de l'action et la reprise des travaux par COSIDER. Les animateurs ont sillonné tous les villages de la daïra du Chemini pour la mobilisation de la population à rejoindre massivement la marche du lendemain. Hadjeb explique ce point et dit : *« suite à la publication de ce communiqué par des maires qui ont fait appel à COSIDER de reprendre et l'annulation de la marche. Nous, en tant qu'animateurs nous avons le réflexe, en sortant la nuit dans les rues pour dire aux gens que la marche est maintenue, en scandant avec un mégaphone « nukni d atmaten ur dnus ara anekkes lemyur, ma neddukel idurar ad rmimzen», on n'est pas venu pour remettre en cause leurs mandats.»*

En dépit que cette marche du 16 novembre 2014 a failli être annulé, mais la forte mobilisation des animateurs du la CCDC la veille de l'action à travers les réseaux sociaux en l'occurrence les deux pages facebook consacrés au mouvement (gaz Chemini et infos Chemini) a fait une sorte l'action a eu un écho favorable. À cet effet, Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier soulignent l'importance des moyens de communication pour la mobilisation des masses « les nouvelles technologies de l'information et de la communication démocratiseraient la production de l'information et favoriseraient une diffusion quasi instantanée de textes, d'images, de vidéos au sein des espaces ... contournant ainsi le monopole des médias conventionnels.»¹¹

Selon Hadjeb Ameziane la population de Chemini a répondu à l'appel lancée par la coordination avec la forte participation à cette action, le nombre de manifestants est approximatif du neuf cents (annexe n°43 : Images 17-18). Au cours de l'action, les animateurs ont distribués des slogans relatifs à la revendication en question. L'action est ponctuée par le blocage du siège de la wilaya de Béjaïa. Cette fois-ci, la coordination n'a pas recouru au cadenas, ils se sont contentés de faire un attroupement devant le portail avec nombre important de personnes pour l'obstruction du passage et le gel momentanée des activités de la wilaya. Comme, l'explique Hadjeb Ameziane le déroulement de l'action dans ce passage : « *il y'avait une présence d'un très grand nombre de personne, elle a commencé à 10H, on a fermé la daïra sous forme d'un sit-in avec un attroupement de personne au niveau du portail jusqu'à 13H, le wali n'a sorti pour parler avec nous, il nous a observé avec des caméras, on lui a fait des pancartes portant des slogans comme (la daïra de chemini exige le gaz du ville dans l'immédiat, non au détournement du l'argent du gaz, lgaz deg l'Italie ulac deg Chemini..Etc).* »

Quant à la grève que la CCDC avait programmée en parallèle avec la marche, elle concerne uniquement le territoire de la daïra de Chemini. Si, cette grève avait reçu un accueil satisfaisant de coté de Souk Oufella, Chemini et Tibane, où pratiquement, tous les commerçants ont baissés leurs rideaux, en revanche du côté d'Akfadou elle était un échec total. Pour le maire d'Akfadou Haddadou Mehenni¹², ce mouvement n'a pas d'influence sur

¹¹Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « pour une sociologie des situations révolutionnaires » retour sur les révoltes arabes, Revue française de science politique, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796.

¹² C'est un jeune militant du FFS, née à sidi Aich en 1982. Il a activé dans plusieurs associations au niveau de sa commune et de la daïra du Chemini. il était membre de l'association socio-culturelle et sportive Awrir, président de club olympique d'Akfadou, membre de la fondation Cheikh El Mahdi (chanteur), militant du FFS depuis

sa population, comme il le dit à travers ce passage : « *Les gens n'ont pas adhéré ici à Akfadou à ce mouvement, Jusqu'à maintenant aucun citoyen d'Akfadou ne m'a parlé de gaz de ville ici à la mairie, mais ils préparent les opposants à l'extérieure de la commune, ils se réunissent à l'extérieure de la commune..... Pour moi, ce mouvement n'a aucun impact, la population ne participe pas, au début c'est vrai, mais après n'a pas eu assez d'influence sur la population.* » Pour le représentant de la CCDC au niveau de la commune d'Akfadou, Ihdene Idris, cette faible mobilisation à d'Akfadou est dû à l'estime et à l'attachement de la population au maire qui s'est énormément investi dans le mouvement associatif. Comme l'explique dans ce passage : « *Ils n'étaient pas contre le mouvement, mais, ils ont pris une position un peu écarté par rapport au mouvement en général à cause de la pression, mais on les comprend. L'exemple, moi, dans mon village à 99% de la population est avec le maire, ils ne veulent pas se détacher de leurs maires pour des données sociologiques, c'est quelqu'un qui donné à la commune tout entière, il faut reconnaître ça. Donc, ils évitent la fracture avec les maires.* »

4.2. La barricade du 19 Novembre 2014 :

Les leaders du mouvement en l'occurrence Hadjeb Ameziane et Moualek Abdelouahab, Ouddak Madjid et Ihdene Idris ont procédé à la construction de la deuxième action du barricade de route, de la même façon avec la première excepté cette fois-ci, ils n'ont pas recourt aux pneus enflammés ni à un poteau d'électricité, mais, ils ont juste ms sur la chaussé quelques pierres et des pneus non enflammés (annexes 44 : Images 19-20). Ils ont choisi le dimanche parce que c'est une journée de la rentrée sociale caractérisée par une circulation très dense, pour que cette action ait un impact important sur les activités commerciales et économiques au niveau de la région. Donc, la seule modification que la coordination a apporté à cette action comme nous l'avons signalé auparavant réside dans l'emplacement de la deuxième barrière coté Ouest de Takrietz. Cette barrière s'est reculée de quelques mètres pour s'assurer qu'elle est bel et bien dans le territoire du Chemini et éviter le problème qu'il y est au lieu dans la première barricade du 02 novembre 2014 avec les habitants du Leflaye.

2004, président du CSA à la résidence universitaire 1000 lits, membre fondateur de l'association Karim Igherasen 1000 lits, secrétaire de la section du la FFS au niveau de la commune d'Akfadou (2011-2012), élu P/APC dans la commune d'Akfadou en 2012 avec 4 siège sur treize. Actuellement, il travail en parallèle avec les comités du village et ainsi avec les associations en tant que P/APC.

Après la multiplication de plusieurs actions collectives sur l'espace public, la CCDC captive l'intention des medias. « Aujourd'hui, les médias font partie de la réalité sociale. « Même si les médias ne voulaient être que de simples témoins, cela ne serait pas possible dans la mesure où la présence des journalistes, et notamment des caméras de télévision, engendrent des comportements spécifiques. »¹³

En effet, la forte présence médiatique en l'occurrence des chaînes audiovisuelles comme El Chourouk TV sur les lieux des barricades a fait en sorte que cette action a eu une audition importante auprès des hautes instances du pays, notamment avec l'intervention Abdelwahab Moualek. Le rôle des leaders est important dans la mobilisation, d'ailleurs « L'existence de porte-parole est le plus souvent analysée, d'un côté, comme une condition indispensable au développement de l'action collective de masse.»¹⁴

Cet animateur, c'est souvent lui qui prend l'initiative de la représentation de la CCDC à travers la presse. Comme le précise dans cet extrait : « *j'ai fait plusieurs interventions sur la presse ou sur les chaînes TV comme El Chourouk TV. Surtout dans le feu de l'action, dans la marche ou le sit-in comme aussi dans les lieux de la barricade donc, à ce moment-là j'ai déclaré qu'on ne se contente pas uniquement de cette action de fermeture du route, on envisage d'autres actions radicales en cas où les autorités continuent à ignorer notre revendication.* »

Cette fois-ci, la CCDC avait à faire à un conflit avec « la communauté arabophone »¹⁵ qui vivait à proximité de la route nationale N°26, Ces derniers protestent contre cette barricade, ils perçoivent cette action comme intrusion dans leur espace résidentiel¹⁶. Ce qui a ouvert une parenthèse et un libre court à une altercation entre les protestataires et ces riverains. Pour Lilian Mathieu, « Les mouvements ne sont-ils pas totalement maîtres de leur calendrier et des enjeux de leurs mobilisations, mais voient ceux-ci leur être imposés par les initiatives de leurs antagonistes, face auxquelles il leur est indispensable de contre-attaquer. »¹⁷

¹³ Pierre Bourdieu, « sur la télévision », suivi de L'emprise du journalisme, Paris, 1996, p 10.

¹⁴ Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p319.

¹⁵ C'est un groupe d'habitations très compactes situant sur la rivière qui sillonne le village de Takrietz, cette communauté arabe n'était pas intégrée avec la population de Takrietz. Les conflits entre deux groupes sociaux sont fréquents.

¹⁶ Voir la page n° 145.

¹⁷ Lilian Mathieu. Comment lutter?. Textuel, pp.206, 2004, La Discorde, Daniel Bensaïd, 284597-126-5. <halshs-00851628>

En effet, cette confrontation avec les riverains était inattendue par les animateurs de la CCDC, « Le cours de l'action n'est pas uniforme. Il est semé d'embûches, interrompu par des péripéties et des rebondissements, il expose à des machinations et à des traquenards, est relancé par des manœuvres et des projets. Souvent, il prend des directions imprévues, déroute les attentes de ses agents, bifurque en plusieurs possibilités, impose de peser le pour et le contre. Il donne le sentiment d'accélérer sans laisser le temps de réfléchir ou d'enfermer au contraire dans un piège sans issue. Il prend l'allure d'une avenue ou au contraire celle d'une impasse. En recourant aux vertus antiques du courage (virtú), de l'intelligence située (metis) et de la prudence pratique (phronesis), ceux qui portent et supportent l'action collective peuvent saisir leur chance, infléchir le destin en bonne ou mauvaise fortune, déceler dans l'existant l'horizon du possible, tout en sachant qu'ils n'anticiperont jamais tout à fait les effets de ce qu'ils entreprennent. Le prix de la liberté d'agir est dans l'imprévisibilité de ses résultats et de ses conséquences — ce que constatent de plus en plus les enquêtes sur les mouvements sociaux (Giugni et al., 1999). Et le savoir-faire des leaders d'organisations réside peut-être autant dans cet art du jugement pratique que dans une technologie du management. »¹⁸. Sous l'effet de la rage des protestataires, les animateurs n'arrivent plus à contenir cette foule en pleine effervescence. Cet échange de tir croisé avec des pierres entre les deux groupes s'est achevé avec un blessé d'un protestataire au niveau de pied. Il a fallu aux animateurs une heure et demi pour mettre de l'ordre au sein du rang des protestataires.

Cet incident était une dure épreuve pour les animateurs du mouvement parce qu'ils étaient les premiers responsables, si un éventuel malheur arrivait à quelconque personne dans les lieux de la barricade. Les animateurs ont su comment ramener à la raison les protestataires en pleine ébullition. Les animateurs ont mis un terme à cette action à 17h30, ils ont pris beaucoup de temps pour faire dégager les protestataires dans l'endroit de la confrontation. La gestion lucide et la sagesse des animateurs se sont imposés sur le terrain, en évitant ainsi un affrontement sanglant et aux conséquences imprévisibles. Les animateurs ont parvenus à calmer les esprits des protestataires, en les appelant à la cessation de cette confrontation et quitter l'endroit de la barricade. Ihdene Idris revient sur cet incident et parle sur la responsabilité d'animateur au sein de CCDC et dit : « *Pour qu'on arrive calmer les esprits de nos citoyens, et faire arrêter cet affrontement entre nous et la communauté arabe qui vivait à Takrietz, il nous a fallu environ une heure et demi, c'est difficile de maîtriser la foule en effervescence pour qu'il ne se dérape pas. C'est une très grande responsabilité, d'être*

¹⁸ Daniel Cefai, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective » Sociologie et sociétés, vol. 41, n° 2, 2009, p. 245-269.

animateur du mouvement, supposant qu'il y'a une dispute entre deux sur une chose qui ne concerne pas le gaz dans l'endroit de la fermeture de la route et qu'il y'a un mort, qui nous qui va être responsable de tous ça. »

Selon la version que les animateurs nous livrent à propos de cet incident, il s'agit d'un complot qui aura comme objectif la déviation du mouvement de son objectif initial, qui est le gaz naturel et le reconvertir à un conflit ethnique. Pour Abdelouahab Moualek, à travers cet incident, les autorités veulent entrainer le mouvement dans un conflit arabo-kabyle et la désorientation de l'opinion publique, comme il témoigne ici : *« Dans cette deuxième fermeture de route, nous avons été confrontés à des problèmes, ils ont mobilisé les arabes qui vivaient à Takrietz, il y'a des personnes qui ont voulu alimenter ce problème pour qu'il devient un conflit arabo-kabyle ils veulent nous entrainer dans un scénario de Ghardaïa bis, mais nous, ça nous intéresse pas vraiment ça. Ils ont essayé de perturber l'action, ils ont frappé nos citoyens avec des bouteilles de bières et des pierres, nous avons même des blessés, il nous a fallu toute une gymnastique pour mettre un terme à cette affrontement, et convaincre nos citoyens de ne pas recourir à la violence. »*

5/ - l'assemblée de 22 novembre 2014 à Akfadou :

Cette assemblée s'est tenue au niveau de petit village de Ferhoun suivant la commune d'Akfadou, à l'entrée d'une cafétéria appartenant à un sympathisant du mouvement. Elle était présidée par Latbi Lahlou et Chaïbi Mansour et Goudjil Djilali et Ferhaoui Malek. Le choix d'Akfadou n'est fortuit, mais, cette démarche vise au renforcement de mouvement, qui s'était reculé au niveau de cette commune. Cette assemblée est marquée par la présence des représentants de la communauté arabophone de Takrietz. En effet, ils se sont présentés pour demander des excuses à propos de l'incident de l'action de la barricade. Ils ont promis à l'assistance, de se porter garant que cet incident ne se reproduira pas dans l'avenir, tout en proposant à la CCDC de prendre en charge les blessés. Lors de cette assemblée, les animateurs ont insisté sur l'importance de faire un trait à ce conflit, en incitant les assistants à faire preuve de responsabilité et de pacifisme dorénavant durant les actions collectives. Comme l'explique Idris Ihdene dans cet extrait : *« Ils ont désigné des délégués qui représentent cette communauté d'arabes pour assister à une assemblée à Akfadou, où ils ont demandé des excuses, ils ont même proposé d'aider les blessés, ils ont promis que cette incident ne se reproduira pas. Dans ce cas comme celui-ci nos, nous avons œuvré à redresser*

le mouvement vers le pacifisme et le gaz de ville puisque c'est notre revendication principale.»

Une fois, tout est mis dans l'ordre, l'assemblée s'est replongée dans le processus contestataire. Les animateurs ont exposé aux assistants les données à prendre en considération pour choisir la forme de l'action la plus adéquate pour cette période précise. Notant que dans ce mois du novembre 2014, la wilaya du Béjaia a été le théâtre de plusieurs mouvements de protestation, comme celui de Fénaia et Souk El Tenine la plupart d'entre eux, ont des revendications relatives à l'accès à l'énergie gazière. Le ministère de l'intérieur et des collectivités locales a convoqué le wali de Béjaia Hamou Ahmed Touhami à Alger accompagnés des maires de quelques communes pour s'expliquer sur les raisons de l'effervescence de la population. Comme l'explique le maire d'Akfadou dans ce passage : *« le wali a appelé le chef du daïra de Chemini, puis, il m'a appelé à son tour pour qu'on désigne un maire parmi nous qui va accompagner le wali au palais du gouvernement. Moi, je lui dis nekk ad dduy, dayen ad neddu merra ney ur n teddu ara akk, nekki je ne cède pas ma place. j'ai réussi à convaincre les autres maires pour nous accompagner à Alger, puis le chef de daïra a transmis notre décision belli ad nruḥ akk, syin akkin le wali yenna-yas ur ttawiy ḥedd, après nxedm-as la pression i lwali, i rebea yid-nney i nruḥ yedda lmir n Fénaia, tazmalt, kherrata, lmir n bgayet, l'APW n bgayet, il y'avait un élu RCD, un élu FLN et un élu RND. Nruḥ en délégation on s'est expliqué dina deg le ministère et en aucun instant et aucun cas, ils ont eu la volonté d'exclure X ou Y, le chef de projet au niveau de ministère avec le PDG président directeur de la Sonelgaz yenna-yak nukni, c'est une question d'étude, fukent akk les études on inscrit, on ne peut pas inscrire un projet avant son étude, ad ruḥay ad k-d-sekray projet mebla ma eelmay, parce que d lgaz il faut une étude, ansi d'abord ara ieeddi... etc. puis, tous ça, ils sont liés à un programme global, ur iseeu ḥedd lgaz, ma ur seint ara akk les 17 communes-agi, même la deuxième tranche est liée à la troisième tranche, d annect-agi i d-ay-d-nnan, nnan-d c'est un travail technique, mais il faut pas se dire comme quoi on a choisi ça et on a exclus ça, c'est faux, nnan-ak jamais. Le gaz naturel, c'est des considérations techniques, c'est une question de budget, c'est une question de programmation, il y'a même des programmes qui a été bloqué par opposition citoyenne, un citoyen a privé toute une localité de gazoduc à Aokas. Il y'a un problème de passage de conduite, un citoyen, il a bloqué ou privé une population d'environ de 20 000 à 30 000 habitants.»*

Cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère de l'intérieur et des collectivités locales le 19 novembre 2014, en présence de wali de la wilaya du Béjaia, des élus locaux en

l'occurrence ceux de la daïra du Chemini le Directeurs de l'exécutif, ont pris part également à cette réunion le Directeur général de l'énergie au sein du Ministère de l'énergie et les différents PDG des filiales du groupe Sonelgaz. L'objet de cette réunion était l'examen du problème de raccordement en gaz naturel dans la wilaya de Béjaïa, l'évaluation de son état d'avancement et les contraintes rencontrées pour sa concrétisation, ainsi le traitement du divers problème relative à d'autres secteurs tel que l'habitat, le dossier de la pénétrante Est-Ouest...etc. Le bilan de la réunion qui est fait d'une manière générale que le programme de raccordement en gazoduc dans la wilaya du Béjaïa, en particulier au niveau de la Daira de Chemini, connaît des retards, en raison d'innombrables oppositions enregistrées continuellement sur le terrain, alors que paradoxalement les populations attendent le raccordement de leurs localités.

A la fin de l'entrevue, une commission ministérielle est dégagée par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales pour se rendre à la wilaya du Béjaïa le 26 Novembre 2014 afin de voir de plus près la situation de la wilaya et surmonter et d'aplanir les difficultés.

A cet effet, l'assemblée s'est convergée sur la nécessité de faire une marche le jour même de débarquement de la commission ministérielle afin de faire la pression sur les premiers décideurs de la wilaya en présence des hauts cadres ministérielles. Les animateurs ont insisté sur la primordialité de faire une grande mobilisation à cette occasion, en faisant appel aux propriétaires de bus de transport pour assurer la desserte des protestataires vers la ville du Béjaïa.

5.1. La « marche populaire » dans la wilaya de Bejaïa le 26 novembre :

Donc, comme nous l'avons souligné en haut, le ministère de l'intérieur et des collectivités locales a constaté qu'il y'a des mouvements de protestation qui occupent l'espace public dans la wilaya du Béjaïa en ce mois du novembre, notamment avec la récurrence du recours aux actions radicales comme les coupures des routes et la fermeture des édifices publics. Le ministère de l'intérieur et des collectivités locales était dans l'obligation d'intervenir en urgence avant que le feu s'embrase dans cette région. Une délégation de cadres ministériels s'est déplacée à la wilaya de Béjaïa, le 26 Novembre 2014. Cette commission a tenu une réunion avec le wali, les élus APW et des APC ainsi qu'avec les membres de l'exécutif de la wilaya, en présence des membres des comités du village et

acteurs du mouvement associatif des communes et localités concernées par l'objet de la réunion.

A ce moment précis du processus contestataire du mouvement, les associations et les comités du village de la daïra du Chemini se sont égarés entre deux parties antagonistes. Ils se retrouvent dans un dilemme. Ils sont tiraillés entre apporter le soutien à la coordination CCDC qui endosse le rôle de la représentation de la population pour l'acquisition de gaz naturel où être solidaires avec les maires. Donc, ils assistent impuissant à cette crise qui a couvé la société qui s'est déchiré en deux, pour garder, et ne pas perdre l'estime des deux camps, ils se sont contentés de mutisme et la neutralité.

Après que les comités du village de chemini ont soutenus la CCDC au début du mouvement notamment en engageant leur signature dans la pétition envoyée au wali. Cette fois-ci, il y'a des membres de comités du village qui se sont repositionné au coté des maires, en assurant la représentation du la société civile de la daïra du Chemini dans cette réunion avec la commission ministérielle. Ihdene Idris parle des comités du village et dit : *« Au tout début, c'est tout le monde, qui était motivé. Puis, ils ont fait un reversement de 180 degré, parce que par la suite, ils les ont dissuadés, en leurs disant que les animateurs du mouvement sont motivés par les élections plus que par le gaz, donc, il y'avait une certaine réticence, mais ils sont mal vu. Donc, il y'avait des comités de villages qui étaient avec le mouvement jusqu'au bout, mais d'autres, on prit un peu de recul par rapport au mouvement, mais on ne garde jamais rancune. D'ailleurs, la plupart, de ceux qui ont retirés de mouvement, nos ont demandé des excuses, ils ont reconnu qu'ils étaient induit en l'erreur, et que notre mouvement était juste, parce que on les a jamais incité à assister à un conseil dans le bureau de RCD, on lutte pour arracher le gaz. On a abandonné nos familles, nos maisons, notre travail, on fait parfois des réunions avec membres jusqu'à une heure de matin en hiver, pour se focaliser uniquement sur ce gaz. »*.

Cette marche, c'est l'une des actions qui a connu un nombre important de manifestants, plus de 1000 protestataires qui ont répondu à l'appel de la CCDC. Cette action est marquée par la présence de la gent féminine en l'occurrence la participation d'une veuve de chahid au devant de la marche ce qui n'a fait que consolider le mouvement et la revendication de la CDDC (voir l'annexe n° 47 : Images 25-26). « La manifestation permet de montrer ses capacités d'organisation et sa force précisément pour ne pas avoir à s'en servir.

Elle est une expression sans médiation de l'opinion populaire, explicitée par la «mise en scène pacifique du nombre»¹⁹

Donc, au moment où la réunion se déroule au sein du siège de la wilaya du Béjaia, les manifestants scandent des slogans hostiles à l'égard des représentants de la société civile de la daïra du Chemini dont les quatre maires et les membres des comités du village qui représentent la société civile de Chemini. Selon, les animateurs de la CCDC, les quatre maires et le wali ont préfabriqué une société civile. Comme le précise Hadjeb Ameziane dans son témoignage : « *Nos maires ont fait la réunion la nuit où ils ont choisis des gens qui leurs convient pour assister à la réunion. Ils ont réussi à convaincre quelques membres des comités du village pour assister à la réunion comme représentants de la population. Nous, on a fait une marche pour dire que les interlocuteurs qui se trouvent dans la réunion ne sont pas des véritables interlocuteurs de la population. Donc, on a voulu dire que les vrais représentants ce n'est pas les démarcheurs, mais, c'est les marcheurs, nous sommes des simples citoyens qui cherchent le gaz de ville point à la ligne, le mouvement n'a aucun lien avec la politique.* »

Après avoir évalué la plupart des problèmes posés par les assistants à cette réunion, la commission ministérielle s'est engagée à mettre au profit de la wilaya du Béjaia quatre enveloppes financières supplémentaires pour le développement de la wilaya du Béjaia et la finalisation des projets structurants et l'indemnisation les propriétaires de parcelles du terrain et ainsi pouvoir mettre fin au problème du gaz naturel.

C'est dans ce sens que les mouvements sociaux ont une très grande influence sur les décisions à prendre par les autorités « c'est grâce à la force et aux ressources internes des mouvements que ceux-ci arrivent à produire des changements dans les politiques publiques. »²⁰. Pour Hadjeb Ameziane, c'est grâce à la marche et la pression exercée sur les responsables par les manifestants que la commission ministérielle a opté pour une aide financière au profit de toute la wilaya. Comme le précise dans cet extrait : « *Grace à la marche que nous avons organisé en parallèle avec la réunion que la wilaya du Béjaia à bénéficié de ces enveloppes financières supplémentaires pour le développement de la wilaya. C'est pour la première fois de l'histoire de la wilaya de Béjaia qu'elle a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire.* »

¹⁹V. Robert, Les Chemins de la manifestation (1848-1914), Lyon, PUL, coll. du centre Pierre Léon, 1996, p. 14.

²⁰ Marco Giugni, In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 470.

Le secrétaire général du ministère a donné son aval dans cette rencontre s'est tenue au siège de la wilaya du Béjaïa le 26 novembre 2014, afin de mobiliser l'argent nécessaire pour l'inscription des communes non encore alimentées en gaz de ville dans un programme exceptionnel, en l'occurrence les populations qui réclament avec insistance le raccordement de leurs villages au réseau de gaz de ville comme ceux des communes de Fennaïa, de Kherrata et de Tazmalt et ainsi la daïra du Chemini.

6. l'assemblée de Tidjounane le 13 décembre :

Suite à la visite de la commission ministérielle, il y'a des rumeurs qui circulent sur l'approche de l'inscription de la daïra du Chemini pour le raccordement en gaz naturel. Mais, la CCDC a décidé de poursuivre son processus contestataire jusqu'à l'aboutissement d'une inscription, avec une signature de la SDE de cahier des charges de programme du raccordement en gaz naturel de la daïra du Chemini. Cette assemblée est tenue dans une cafétéria au niveau de village de Tidjounane de la commune de Chemini, elle était présidée par Moualek Abdelouahab. Pour maintenir la pression sur les autorités publiques, l'assemblée a opté pour deux actions distinctives, la première est radicale, elle vise à toucher directement la société responsable de raccordement en gaz naturel, qui est la SONELGAZ, en bloquant le siège de cette société au niveau de Sidi Aich parce que la daïra du Chemini elle dépendait de ce siège. Dans cette assemblée, il y'avait des propositions qui vont dans le sens d'adoption et la mobilisation d'un nouveau répertoire tactique pour fuir la fixité de mode opératoire de processus contestataire de la CCDC. Pour Chloé Langeard, il faut « laisser place à l'imaginaire créatif hors des cadres conventionnels, l'inventivité opérant par une rupture avec la socialisation. Cet impératif d'authenticité exige d'échapper aux standards et aux normes communes, à la prévisibilité et aux contraintes extérieures. En ce sens, la « désobéissance civile » y participe. »²¹

En marge de cette assemblée, une autre proposition de désobéissance civile a été mise sur la table. Il s'agit de non-paiement de la quittance de l'électricité, mais, l'assistance a jugé qu'elle sera plus utile dans l'avenir. Comme le raconte Hadjeb Ameziane ici : « *Fermeture de l'antenne du Sonelgaz : on a essayé toutes les actions, donc, on s'est dit qu'il faut toucher la Sonelgaz parce qu'elle est concernée directement par le gaz du ville, elle est le maitre de l'ouvrage. On a choisi Sidi Aich parce que la daïra du Chemini suit la Sonelgaz du Sidi Aich,*

²¹ Chloé Langeard, « La singularité au pluriel : l'engagement des intermittents du spectacle dans l'action collective », Politique et Sociétés, vol. 27, n° 3, 2008, p. 69-101.

il a eu même l'idée de ne pas payer les factures d'électricité. Mais, on l'a mis du côté comme une autre alternative.»

Donc, ils ont validés l'action du blocage de siège de SONELGAZ du Sidi Aich. Quant à la deuxième action, c'est la marche qui a comme ambition le maintien de la dynamique contestataire des citoyens pour qu'il y'aura une continuation du processus du lutte jusqu'à l'acquisition d'une inscription tangible. Pour les animateurs, le wali a promis plusieurs fois le raccordement en gaz naturel, mais, il n'a pas tenu ses promesses, donc, pour eux, il faut se préparer à une autre éventuelle exclusion. Comme l'explique Abdelouahab Moualek par ici : *« Notre unique et le seul adversaire, c'est le wali, qui nous a promis le gaz de ville à maintes reprises mais en vain, la première promesse c'est celle de 2010, l'année d'après, il nous a refait la même promesse, puis en 2013 il s'est rendu à Zioui à Akfadou encore une fois la même promesse, mais il n'a jamais tenu à ces promesses. Ça veut dire que ce wali, non pas seulement il a battu le record dans le phénomène de la fermeture des routes, mais aussi dans les promesses. C'est pour ça qu'il faut continuer la lutte jusqu'à l'obtention d'une chose concrète qui prouve l'inscription.»*

Cette assemblée a approuvé deux actions maintenir la pression sur SDE et ainsi les autorités wilayales pour qu'ils ne relèguent pas la daïra du Chemini du programme du raccordement en gaz naturel.

6.1. Le blocage de l'antenne de Sonelgaz au niveau de Sidi Aich le 17 décembre :

Lors de cette action, les animateurs de la CCDC, une délégation de huit personnes est constituée sur place, chaque commune a dégagée deux personnes. Cette délégation s'est introduit dans l'enceinte de siège de la SONELGAZ avant l'entame de la journée de travail. Ils ont demandé au responsable de cette antenne de faire sortir son effectif, tout en justifiant les motifs de cette action. Le responsable n'a pas hésité à obtempéré. Une fois, tous le personnel de l'antenne est évacué, les animateurs ont procédé à la fermeture du portail du siège avec un cadenas, en accrochant une banderole portant le leitmotiv de mouvement et sa revendication, transcrit **« la daïra du Chemini exige le gaz naturel dans l'immédiat »** (Annexe n° 48 : Images 27-28). Selon Lapeyronnie Didier « La violence n'est plus comprise ici comme une expression de la frustration ou de l'irrationalité. Elle se définit dans le cadre d'une stratégie rationnelle comme un moyen permettant à un groupe d'obtenir une reconnaissance politique qui lui est refusée par les acteurs établis. Elle est une conduite politique à part entière et doit être analysée positivement en ce sens. L'émergence de la

violence politique n'est donc pas imputable aux acteurs qui la portent. Elle est plutôt le résultat logique d'une trop grande fermeture du système politique et institutionnel.»²²

Cette action est marquée par une faible participation de la population, en raison des intempéries. Les protestataires qui ont assisté à cette action, c'était le groupe le plus engagé auprès de la CCDC, qui a montré leur attachement indélébile au mouvement. Abdelouahab Moualek parle de cette action : « *Le blocage de l'antenne de SONELGAZ : l'action a commencé de 7h jusqu'à 16h, elle est entre 80 personnes allant jusqu'à 120 personnes, de 7H du matin jusqu'à la fin de l'action, c'est une action de délégués. C'est une journée un peu perturbé par les conditions climatiques, il n'y avait pas beaucoup de personnes. La police était sur place, mais nous n'avons trouvé d'oppositions ou de contraintes par rapport à ça, on a placé nos banderoles, puis, on s'est contenté de rester toute la journée dans les lieux.* »

6.2. La marche de Bejaïa le 24 décembre 2014 :

Cette action est entamée à 10H00 du matin, le point du départ était de siège de la Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa sis en face de tribunal de Bejaïa jusqu'au siège de la wilaya de Béjaïa. Plus de 600 manifestants ont été au rendez vous. Cette vient pour mettre de la pression sur les autorités (voir l'annexe n° 49 : Images 29-30). En marge de l'action, les animateurs ont distribué des pancartes portant des slogans relatifs à la doléance de gaz naturel tel que « le gaz en Italie, ulac deg Chemini », « la daïra du Chemini aura son gaz sans le wali », « aqic tamejjet, argaz annedu ad nawi lgaz », « ur nettnuz, ur nrehen », « non à la hogra, non à l'injustice, non à l'exclusion » et « parce que notre dignité n'est pas à marchander », etc. dans une manifestation, « le nombre des manifestants, enjeu de la plupart des mobilisations et ce fait sujet constant de polémiques. Mais, important également la forme de la manifestation (défilés ordonné, masse en mouvement, groupes mobiles disciplinés, etc), le déploiement des banderoles, la reprise des slogans, les démonstrations symboliques.... »²³

Une fois la foule s'est dispersée dans le calme, les animateurs ont entamé une action, celle de la tenue d'un sit-in dans la radio Soummam pour demander un droit de réponse. Pour les animateurs, le wali utilise ce canal de communication pour la dissuasion de la population et pour l'adhésion au mouvement et le dénigrement des animateurs de la CCDC. Ceci a suscité une exacerbation et l'indignation des animateurs. Face à la pression, le directeur de la

²²Lapeyronnie Didier. Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?.In: Revue française de sociologie, 1988, 29-4. Sociabilité et action collective. pp. 593-619.

²³Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p345.

radio Soummam a finalement cédé. Il a donné l'opportunité aux animateurs de s'exprimer dans une émission consacré à la revendication de gaz naturel. Hadjeb Ameziane parle de ça et dit : « *La radio Soummam a diffusé une émission avec le SDE qui a critiqué notre revendication et son caractère immédiat où il a dit que ce n'est pas par wifi que je vais alimenter la daïra de Chemini. Donc, on s'est déplacé à la radio Soummam pour demander un droit de réponse, on a demandé une heure de temps difficilement. A la fin de la marche avec un groupe de personne.* »

Pierre Bourdieu parle à propos de cette instrumentalisation des médias par l'Etat à sa faveur et dit « les médias sont souvent utilisés par l'état à sa faveur, elle fait de ces moyens de communications « un formidable instrument de maintien de l'ordre symbolique »²⁴.

Dans leur quête davantage de médiatisation de la revendication, les animateurs se sont déplacés au siège de la chaîne de télévision BRTV au niveau de Bejaia pour qu'on leur donne l'occasion de s'exprimer à travers cette chaîne. Effectivement, le responsable de ce bureau Ahmed Djennadi a accepté la demande des animateurs, en consacrant une émission dédiée exclusivement à la situation de gaz naturel à Chemini. Cette émission, a connu la participation de quatre animateurs (Hadjeb Ameziane, Moualek Abdelouahab, Ihdene Idris et Ouddak Madjid) dans laquelle, ils ont relatés le parcours du mouvement.

7. la phase de la négociation de la CCDC avec le SDE :

Après la dernière marche, le mouvement a connu une baisse de rythme dans la mobilisation. La CCDC maintient la dynamique protestataire à travers les derniers communiqués notamment le 17,18,19 et le 20, (voir annexes n° 23, n° 24, n° 25, n°26.), en appelant les citoyens à rester vigilant à toute tentative qui mettrait le doute sur la crédibilité des entrepreneurs du mouvement et les rumeurs émises par qui circulent dans l'espace de la daïra du Chemini émanant des antagonistes de la CCDC. « La rumeur a pour fonction de donner des définitions de situations complexes, en cas de rupture des routines pratiques de la vie quotidienne, ou en cas d'absence d'information fiable par les canaux de communication officiels. La rumeur est une forme de comportement collectif que l'on retrouve dans pratiquement toutes les formes de mobilisation – parfois distillée stratégiquement pour nuire à un ennemi, mais la plupart du temps se propageant de façon involontaire et imprévisible... »²⁵

²⁴ Pierre Bourdieu, « sur la télévision », suivi du l'emprise du journalisme, paris, 1996, p 14.

²⁵ Daniel Cefai, In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 127.

Pendant ce temps-là, la CCDC envisage de faire une marche à Alger qui sera animée par des élus APW, députés, sénateurs et animateurs de la coordination. Puis, cette initiative est annulée suite aux informations de « sources fiables » annonçant que la revendication est satisfaite. Le maire de la commune de Tinebdar, Brahim Bennadji a soutenu la coordination dès le début en servant de son poste comme élu PAPC. Il a livré de la documentation aux animateurs de la CDDC, il s'est investi même sur le terrain, en participant dans des actions collectives. Idris Ihdene parle de Brahim Bennadji²⁶ et dit : « *les autorités nous ont laissé statut quo aucun communiqué ou déclaration pour nous mettre au courant que le gaz c'est ok, le seul qui nous amène des informations fiables, c'était Bennadji qui nous dit que le gaz est acquis, d'ailleurs il assiste même à nos marches. Il y'avait trop de bruit qui a circulé sur cet homme, je dois vous dire que c'est un citoyen comme tous les autres qui a soutenu le mouvement du gaz. Il inscrit son combat dans une vision globale, il nous a dit que si Tinebdar ait le gaz et la daïra de chemini n'a pas de gaz, c'est comme si nous aussi nous n'avons pas le gaz.* »

Au mois du janvier 2015, le directeur de SDE, Ahmed Draï a contacté les animateurs de CDDC. la CCDC a dégagé une délégation pour la rencontre du 19 janvier avec le directeur de SDE de la wilaya du Béjaïa pour le lancement des consultations et toutes les procédures administratives afin d'entamer les travaux de distribution et du raccordement des quatre communes de la daïra du Chemini. Cette entrevue de la CCDC est couronnée avec l'inscription de la daïra du Chemini et la signature du cahier des charges avec toutes les consistances physiques concernant ce projet de raccordement en gaz naturel (voir l'annexe n° 33 : document n°33). En dépit que la délégation de la CCDC dans cette réunion a catégoriquement refusé la demande de la SDE concernant l'entreprise réalisatrice de réseau de gaz dans la daïra du chemini. Pour les animateurs, cette question de la reprise des travaux de l'entreprise chargée de la canalisation du réseau de gaz naturel, ne sera pas autorisé de reprendre ses travaux sur le territoire de la daïra de Chemini sans concrétisation de l'engagement signée par le directeur de SDE sur le terrain. Le directeur de SDE a notifié dans son engagement signé le 19 janvier 2015 que les travaux pour le raccordement des foyers de la daïra du Chemini débuteront durant le mois d'avril 2015.

²⁶ Membre du conseil régional du RCD en 1989, 1991, 1998 et 2007. Puis, désigné président du bureau régional du RCD de Béjaïa en 2002. Il quitte la formation du RCD en 2008. Il est élu P/APC du Tinebdar pour deux mandats consécutifs (2007-2012) et (2012-2017) dans une liste indépendante.

La CCDC est passé par une période de mise en veille de ses activités jusqu'au début de mois de Mai. Les animateurs ont constatés que les travaux pour le raccordement en gaz naturel n'ont pas encore entamé dans le territoire de la daïra du Chemini. À cet effet, Hadjeb Ameziane a convoqué une réunion entre animateurs au niveau de village Tawrirt qui suit la commune de Tibane, qui s'est tenu au niveau de cafétéria pour prendre contact avec le directeur de SDE et l'interpeller sur le non respect de la feuille de route du 19 février et le retard dans le lancement de travaux de raccordement de gaz à Chemini. La CCDC a précipité une délégation le Mai 2015 pour s'entretenir avec le D/SDE et s'expliquer sur le motif de retard de lancement des travaux. Ihdene Idris parle de cette entrevue avec le D/SDE et dit : « normalement les travaux démarreront Avril, mais ils n'ont pas tenu promesses, on a refait une réunion avec animateurs de mouvement on a décidé de voir le D/SDE pour savoir pourquoi de ce retard, mais une fois, on s'est entretenu avec lui, ils nos a donné plus au moins une réponse acceptable, il s'est excusé, ils nos a promis de démarrer les travaux début de mois de Mai. ». Le directeur de SDE s'est engagé pour le lancement des travaux pour le 18 Mai 2015. Effectivement, après la signature des marchés avec les entreprises qui s'en chargeront de projet du raccordement de la daïra du Chemini, l'opération des piquetages des sols au niveau de la daïra du Chemini est désormais démarrée le 18 Mai 2015.

Pour les animateurs, cette notification est une aubaine et un soulagement à la fois pour la population et les animateurs de l'autre part. La conduite de ce mouvement contestataire est un fardeau lourd aux entrepreneurs, parce qu'il est guetté tous le temps par des moments intenses dans lesquels la population à un infléchissement pour la radicalisation de processus contestataire notamment suite à la réponse de wali lors de sit-in, cela a provoqué un énorme engouement et une frustration indomptable de la part de la population. Dans cette période, les entrepreneurs de la contestation ont à faire à une épreuve extrêmement délicate dans laquelle elle était appelée, consistant au redressement du mouvement vers le raisonnement et la réflexion. Ihdene Idris explique ça et dit : *« quand ils nous ont donné l'accord de l'alimentation, c'était le soulagement, parce qu'à la fin le mouvement commence à s'essouffler et le citoyen n'est plus motivé, il commence à prendre des allures de violence, la population ne répond pas à l'action pacifique, ils veulent des actions radicales. Parce qu'ils se rendaient compte que les marches n'apportent rien. Dieu merci parce qu'au moment où le mouvement veut se radicaliser, le gaz est acquis heureusement. »*

Conclusion :

Le processus contestataire de la daïra du Chemini dans sa conquête pour le raccordement en gaz naturel est passé par trois phases importantes dans sa lutte et sa conception des actions collectives au gré de la réaction des autorités vis-à-vis la revendication. La première phase, c'est la période de renseignement auprès des autorités wilayales en recourant aux actions conventionnelles (lettre au wali jointe d'une pétition et un sit-in et conférence). La deuxième phase concerne les actions radicales que la CCDC a mis en œuvre suite à la réponse non convaincante du wali à propos de la revendication, qui est comprise comme une attitude méprisante par le wali envers la population de Chemin, ce qui a fait orienter le mouvement vers des actions radicales (fermeture des édifices publics et coupures des routes). Enfin, comme troisième phase, elle concerne le maintien de la dynamique contestataire jusqu'à la satisfaction de la demande, après la visite de la commission ministérielle dans la wilaya du Béjaïa, qui a réussi à ramener des solutions palliatives pour éteindre le feu et mettre fin à ce cycle contestataire qui a marqué la wilaya de Béjaïa.

Donc, dans ce chapitre, nous avons remarqué que les formes d'action collective de la CCDC varient en fonction des exigences momentanées du mouvement, c'est-à-dire l'élaboration d'un mode d'action est déterminée par la réussite de l'action précédente. Les entrepreneurs ont énormément investi pour l'apaisement de la colère et la frustration de la population à travers les assemblées où les communiqués dans lesquelles, ils font appel au pacifisme et à la vigilance pour que le mouvement ne prend pas une tournure radicale.

Introduction :

Dans le précédent chapitre, nous avons suivi comment le mouvement de la daïra du Chemini a fait recours à de multiples schèmes d'action. On distingue parmi cette panoplie de mode opératoire, les stratégies de la désobéissance civile comme la fermeture des sièges administratives, blocage de chantier et la barricade...etc. L'action de l'occupation de la voie publique fait pleinement partie du répertoire d'action des citoyens de la wilaya du Béjaïa. Elle s'est imposée dans l'espace contestataire comme un mode d'action le plus usité dans la wilaya. Comme nous l'avons constaté dans le mouvement de la daïra du Chemini dans lequel il a fait recours à l'action collective de la barricade à deux reprises dans son processus contestataire. Sa capacité de nuisance et son efficacité dans la satisfaction des revendications dans l'immédiat a fait d'elle une action référence pour les protestataires.

L'émergence, l'affirmation et ainsi la popularité grandissante de ce mode d'expression qui est qualifié de transgressant au sein de l'espace contestataire de la wilaya, nous incitent à lui consacrer une étude. À travers ce présent chapitre, nous allons voir la configuration de la barricade et son déploiement sur le terrain par les entrepreneurs de la contestation. Puis, nous évaluerons les capacités de nuisance de cette forme d'action et ses répercussions à la fois sur la société et sur l'économie locale. Nous traiterons comment l'espace dans lequel se dresse la barricade devient un endroit consacré pour la négociation et de création d'un terrain d'entente et de symbiose entre les institutions de l'Etat et les protestataires. On va essayer de comprendre la particularité de cette forme d'action par rapport à celle que nous avons déjà vue auparavant dans des phases insurrectionnelles qui ont marqués la région. Nous allons voir comment cet espace contestataire dans lequel se déroule la barricade pourrait être l'objet de tensions entre des groupes sociaux. Ce lieu de non droit de prise de l'opinion publique à témoin pour mettre la pression sur les décideurs politiques nécessite une gestion lucide de la foule en place par les meneurs de l'action d'une part, le contrôle et la canalisation de la colère des usagers de la route et de l'autre part, l'apaisement et l'absorption de la frustration des protestataires pour l'évitement les dérapages et les altercations entre le citoyen en furie. Nous concluons notre chapitre en mettant en avant la perception des acteurs de la barricade par rapport à l'action. Nous nous efforcerons d'appréhender cette action collective en s'appuyant sur les articles de presse, les journaux du terrain que nous avons tenus sur le terrain et les déclarations des entrepreneurs de cette action.

1/- la configuration de la barricade :

La construction de la barricade est déterminée essentiellement par les matériaux qui existaient au bord de l'endroit de l'obstruction. Les protestataires utilisent tous ce qui pourrait occuper convenablement la chaussée. Elle importe peu la forme qu'elle va prendre pour les protestataires, le plus important pour eux dans ce mode d'action, c'est l'obstruction de la voie publique. Donc, les matériaux que déploie le mouvement dépendent directement de l'endroit où se déroule l'action. À travers, les observations que nous avons faites durant nos enquêtes, on pourrait dire que l'usage des pneus d'engins est fortement présent dans le terrain. La technique de mise à feu des pneus sert au marquage de l'endroit de l'action comme étant une zone d'émeute et de « non droit ». Cédric Quertier revient sur la composition non constante de la barricade, lors des insurrections en France « Il n'y a pas de barricade standard. On l'érige en choisissant ce que l'on a sous la main: voitures, planches, pavés. Une voiture renversée, omnibus, On va parfois chercher des feuilletes et des barriquestraverses de chemin de fer aux abords des débarcadères, des volets, des échelles, des planches de chantier, des établis sont également utilisés. Bien sûr, on trouve partout des pavés, symboles même de la barricade. On se procure des leviers pour les arracher, des « pinces » dans les chantiers ou chez les entrepreneurs les plus proches, auxquels on prend à l'occasion des moellons.»¹

Le choix de l'endroit d'obstruction n'est pas accidentel en dépit qu'il y'a des barricades qui font irruption spontanément dans l'espace public. La dimension spatiale de l'action collective en question, occupe une place très importante. L'espace géographique représente à la fois le cadre, le moyen et l'enjeu des mobilisations collectives. La protestation sociale des barricades s'organise sur la base d'une identité territoriale et s'étale sur une base locale. Les cas que nous avons visionnés sur le terrain ont témoigné que cette forme de désobéissance civile est exclusivement une pratique de voisinage et de proximité. Les protestataires érigent la barrière dans l'espace géographique qui leur appartient, qui est « un lieu privilégié pour l'organisation de solidarités et de coopérations, base de l'action collective et source d'identification ...Le lieu d'habitation apparaît comme source identitaire et parfois même comme source de prestige.»². Ils choisissent des lieux excentriques par rapport aux zones résidentielles, et souvent ils construisent deux barrières dans deux points extrêmes des

¹ Cédric Quertier, « 1827-1934 : de « journées » en « manifs », les Français protestent dans la rue », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 5 | 2004, mis en ligne le 23 février 2009, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://traces.revues.org/3153> ; DOI : 10.4000/traces.3153.

² Merklen Denis, « Le quartier et la barricade : Le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine », *L'Homme et la société*, 2002/1 n° 143-144, p. 143-164.

limites de leurs territoire pour que l'action aura un impact important, comme le cas de la barricade de Fénaia et celle de la daïra du Chemini, tel qu'il le précise notre interviewer Ihdene Idris l'un des entrepreneurs de la barricade de Chemini : « *On l'a (route) coupé dans deux lieux différents dans deux points extrêmes, parce que c'est la limite de la daïra, la première barrière sert à faire arrêter les venants d'Alger et l'autre barrière est destinée à obstruer les venants de Béjaia.* »

Cette manifestation dans un espace physique vise à montrer le caractère public de leur action par les organisateurs de la barricade. Elle est érigée par des acteurs en l'assumant publiquement à visage découvert, comme le souligne Jérôme Dupont « Il s'agit d'un acte « publicitaire », de communication publique ; cette dimension lui donne par ailleurs son caractère politique. S'ils la réalisent à visage découvert, c'est également pour indiquer leur ouverture au dialogue et qu'ils assument leurs responsabilités. Plus qu'un support à l'action politique, le corps devient politique. Cependant, ce n'est que la présence d'une multitude de corps qui donne le caractère politique à la désobéissance civile. »³

La force de cette action collective réside dans sa capacité de nuisance, en accaparant une parcelle du réseau routier, elle provoque en paralysé totale de toute une région.

2/- les capacités de nuisance de la barricade:

Cette action possède des caractéristiques peu ressemblantes à d'autres modes d'action. La réussite de la barricade ne dépend pas du nombre de protestataires se trouvant sur le terrain. Elle n'est pas prisonnière dans une logique numérique. En effet, cette action ne demande pas énormément d'effort pour la mettre en œuvre, la mobilisation d'une poignée personne est suffisant pour ébranler les autorités publics. En plus, les protestataires se sentent vraiment les maitres des lieux, cette appropriation des lieux en toute confiance est dû à leurs appartenances au territoire dans lequel ils accomplissent l'action. Donc, il s'agit de l'investissement du terrain par un groupe protestataire déterminé et doté du courage. Puis, c'est tous les citoyens concernés par la revendication qui va se joindre à la protestation. Comme il l'a avoué un protestataire que nous avons rencontrés lors de la barricade de Tayma le 22 février 2015, après la fin de l'action. Il a exprimé sur les capacités de nuisance de l'action et ainsi la facilité de sa mise en œuvre : « *la solution est très simple à mettre en exécution. Quelques pierres, un pneu prêt à prendre le feu, quelques barricades, de la fumée*

³ La désobéissance civile un vecteur de changement social ? Par Jérôme Dupont • 2013, barricade.be.

à volonté suffiront pour mettre le maire où un quelconque responsable à genoux. Fermer la route devient le seul moyen et mode d'action, qui nous reste pour attirer l'attention, sortir les doléances de l'anonymat. Cet état de fait, les citoyens l'ont bien saisi et ne se gênent plus d'en faire des actions pacifiques.»⁴

Frances Fox et Richard Cloward soulignent la disponibilité d'une palette de techniques de perturbations même pour les mouvements à faible ressource « il faut toujours garder à l'esprit que même les groupes les plus démunis ont toujours une ressource : celle de se lancer dans le « défi de masse » à l'ordre établi et de jouer de leur pouvoir de nuisance, La souffrance elle-même, dès lors qu'elle se donne à voir publiquement existe, peut fonctionner comme une « ressource » efficace pour et dans l'action collective. »⁵.

Les entrepreneurs de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini que nous avons interrogé ont reconnu la radicalité de cette forme d'action. Mais, les autorités wilayales ne prennent pas en considération les autres modes d'actions non-conventionnelles. Comme, nous l'avons suivi à travers le cas du mouvement du Chemini, la revendication de la CCDC n'est entendue qu'une fois son processus contestataire est basculé vers des actions radicales (blocage du siège de la daïra, blocage du chantier et deux barricades).

Ihdene Idris s'est exprimé sur l'efficacité de cette action et son importance pour l'acquisition d'un droit : *« Peut être, c'est cette action de fermeture de route, qui a accéléré le processus de notre revendication, parce que ce n'est qu'après cette action, il y'a une commission interministérielle qui s'est dépêché à Béjaïa et la convocation de wali au palais de gouvernement pour s'expliquer... etc. moi, personnellement, à chaque fois, que j'ai l'occasion de parler, je demande des excuses à tous les victimes de cette action, parce qu'il faut reconnaître qu'elle est radicale. Aujourd'hui, je suis convaincu que c'est les autorités qui coupent la route indirectement, ce n'est pas le citoyen. Certes, nos ancêtres ont vécu dans des conditions plus dures que les nôtres, mais ne ferme jamais la route. Mais de nos jours, puisque les moyens financiers sont là, le citoyen a là l'opportunité de vivre mieux, dans de bonnes conditions, mais l'Etat n'a pas donné suffisamment pour le citoyen. »*

Ce représentant de la CCDC précise *« Mais, malheureusement les autorités n'écourent que ceux qui coupent la route, ça veut dire ils veulent pousser les gens à la dérive. Effectivement, ce n'est qu'au moment où on a commencé à procéder aux actions radicales*

⁴ Le journal du terrain de Tayma, le 22 février 2015.

⁵ Frances Fox Piven et Richard Cloward (1977), In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 400.

que l'écho de notre revendication est pris en considération par l'Etat d'Alger. Voilà maintenant comment notre gouvernement fonctionne, ce qui est aberrant.» « On n'a pas un autre recours, l'écrit en Algérie n'a aucune importance, l'exemple n'est que le document que nous avons remis au wali en personne, comme vous le savez il n'a eu aucune suite.»

Vu la réussite de l'action sur le terrain, et au fur et à mesure que cette action s'avère fructueuse, elle a tendance à devenir épidémiques sur l'espace contestataire de la wilaya de Béjaia. En effet, les citoyens ne lésinent pas à recourir à cette action pour des revendications socio-économiques. Pour reprendre la citation de Danielle Tartakowsky dans laquelle elle s'est référée à l'efficacité de ce mode d'action « la barricade ferme la rue, mais ouvre la voie »⁶, c'est-à-dire, ça pourrait être une excellente stratégie afin d'être pris en charge par les autorités. Rachid Oulebsir qui est un écrivain parle de la réalité de ce phénomène de la barricade dans la wilaya du Béjaia à travers une contribution dans le quotidien électronique Le Matin d'Algérie : « Il ne se passe pas un jour sans que l'un des grands axes routiers de la wilaya de Bejaia soit fermé à la circulation pour de multiples raisons des plus sérieuses aux plus farfelues, avec toutes les conséquences économiques, sociales et humaines que cela engendre pour la population. Au tout début du phénomène, les fermetures duraient quelques heures, voire une demi-journée, mais devant le succès de l'entreprise et le dialogue «positif» direct qui s'en suit avec l'exécutif de wilaya, les jeunes révoltés de tous les villages ont opté pour le procédé qui leur permet d'exposer directement leurs doléances au wali ! Quand la réponse du wali traîne un peu on rallonge la durée de la coupure de route à quelques jours, et parfois à une semaine dans certaines localités..... Les jeunes chômeurs et les nombreux exclus sociaux découvrent leurs capacités de nuisance et la faiblesse des élus locaux devant l'administration et les forces de l'ordre. ...« Maintenant que nous savons où se trouve le vrai pouvoir on ne va pas se gêner pour l'obliger à venir nous voir » ! disent des villageois privés de route, d'électricité, d'eau, d'école, et de moyens d'existence les plus élémentaires 50 ans après l'indépendance du pays. ... »⁷

Piven et Cloward expriment sur les actions à vocation perturbatrices et disent « une première dimension stratégique envisage l'occupation comme une tactique de désordre Propre aux mouvements à faibles ressources, permettant la perturbation de l'ordre public pour

⁶ Danielle Tartakowsky, In Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 75.

⁶Rachid Oulebsir, «Fermeture des routes en Kabylie, quelle lecture politique ?», Le Matin, 04.09.2014.

¹⁰ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, op cit, p 390.

des groupes peu nombreux ou faiblement dotés en capitaux (médiatiques, intellectuels, financiers.) »⁸

3/- les préjudices de la barricade :

Dans les mouvements sociaux, l'action collective quand elle se déploie sur l'espace public, elle porte parfois atteinte aux droits de circulation des personnes et des biens. Au-delà, de sa véritable cible, cette modalité d'action collective a un impact considérable à la fois sur la société et sur l'économie local. Que ce soit un objectif ou pas, « les simples rassemblements rendent souvent impossibles tout accès ou toute autre pratique de l'espace public investi. C'est un fait d'expérience bien connu : même si les manifestations de rue voire les « barrages » routiers fonctionnent plus souvent comme des filtres que comme des barrières parfaitement étanches, ils ne sont pas sans conséquences sur la circulation des autres usagers. »⁹. Les dommages collatéraux de la barricade sont très importants. Elle occasionne un énorme désagrément au sein de la société, toute en prenant en otage toute la région, n'en parlant pas de ses répercussions sur l'économie locale. Cette stratégie de l'obstruction de la voie publique, elle touche le droit et la liberté de circulation du citoyen dans la voie public. Mais aussi, elle provoque d'énorme perte à gagner pour les opérateurs économiques de la wilaya du Béjaïa. Donc, la barricade se focalise sur la perturbation de deux volets importants, elle gèle les activités sociales et économiques pour que cette action ait un impact considérable et ainsi, les autorités seront contrainte de répondre aux revendications des protestataires. Nous allons voir les répercussions de la barricade à la fois sur le volet social et économique.

3.1. Le volet social :

La réussite de la barricade est déterminée essentiellement par l'impact qu'elle peut avoir auprès de l'économie locale et les passagers, pour le transformer en un problème à résoudre pour les autorités, en d'autres termes, c'est de transmettre le message aux autorités via l'instrumentalisation du citoyen dans la situation initiale (utilisation de citoyen contre sa volonté, pour qu'il participe passivement dans l'action, sans qu'il se rende compte qu'il est impliqué, en jouant même un rôle influent). Rachid Oulebsir a décrit les souffrances de citoyens par rapport à cette action est dit « Les personnes qui doivent voyager ou aller se soigner sont prises en otages sur l'asphalte des axes routiers sous des canicules intenable, des femmes enceintes en route pour la maternité ont rebroussé chemin pour accoucher à la maison

⁹ Fabrice Ripoll, « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? », *Noroi*, 195 | 2005, 29-42.

quand ce n'est pas sur la route. La colère gronde dans les villages et les gros bourgs.»¹⁰. Ce qui amène quelques usagers de la route que nous avons rencontré sur le terrain à s'interroger sur l'utilité de cette action en bloquant la circulation aux concitoyens, puisque, les autorités ne soucient pas si les citoyens se retrouvent pris en otage dans la route nationale. L'une des victimes de la barricade de Fénaïa a déploré cette situation : « *Est-ce que les autorités s'inquiètent vraiment, si l'économie locales ne va pas bien ou si le citoyen n'a pas gagné sa maison où rejoint son lieu de travail, je pense qu'il faut revoir cette pratique. Parce que cette action est mise en œuvre par le citoyen qui porte atteinte directement au droit de circuler de concitoyen. Tandis que les hauts responsables se déplacent par des avions* »¹¹

Les protestataires choisissent des zones d'obstructions qui provoquent plus de blocus et de perturbation de la fluidité de la circulation routière. La construction de la barricade dans un rond point comme le cas de la coupure du route de Tayma et Fénaïa ou la mise en œuvre de deux barricades avec une distance très importante, une deux point obstrués (le cas de Chemini). La force et l'ampleur de cette action est plus importante quand les barricades sont érigées dans une zone proche ou comme une porte menant vers une ville telle que le cas que nous avons observé à Tayma (Oued Ghir) : « Cette action a occasionnée un énorme bouchon tout au long des deux voies qui mènent à la wilaya, l'impact de cette fermeture de la route est très importante où on a constaté un blocage de circulation que nous n'avons pas observé à travers les trois autres actions de fermeture de la route, d'ailleurs ce qui a obligés les autorités à mettre en place un dispositif important de gendarmes, policier et même des agents de croissant rouge algérien pour organiser la circulation. Cette action a presque bloquée toute les issues en direction de l'ouest de la wilaya de Béjaïa. Le pont qui mène vers Jijel et le campus universitaire Aboudaou est presque paralysé, à cause des automobilistes qui voudraient faire demi-tour et d'autres qui aimeraient poursuivre la route pour chercher un raccourci. De coté de la route menant vers Béjaïa ville le bouchon a atteint même la circulation en ville, on a observé un blocage au niveau de rondpoint d'Iryahen et de coté de quatre chemins, près de la gare routière suite au retour des partants. »¹². Mais l'impact de la barricade s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne de plus en plus des agglomérations et des endroits à forte activité industrielle dans la fluidité de trafic, le cas de la barricade des habitants d'Aftis. Donc, les protestataires « s'approprient une portion du territoire qui puisse donner une position plus ou

¹⁰Rachid Oulebsir, op cit.

¹¹ Le journal du terrain du Fénaïa, le 10 novembre 2014.

¹² Le journal du terrain du Tayma, le 22 février 2014.

moins stratégique, d'autant plus stratégiques que ce sont des routes indispensables au fonctionnement du commerce, de la production, de la communication.».¹³

Face à cette situation d'obstruction, l'usager de la route est souvent partagé entre prendre son mal en patience, en restant cloué dans les lieux de la barricade ou il va essayer de contourner la barricade à travers un chemin secondaire, qui sont des routes vétustes, impraticables et surtout dangereux pour les personnes qui ne connaissent pas la région. Comme le cas relaté par la presse de deux personnes qui ont trouvé la mort après avoir essayé de prendre un raccourci suite à l'obstruction de la route nationale N° 9 au niveau d'Aokas « Le blocage de la route N° 9, deux automobilistes se sont engagés dans un détour, de coté des monts de Tizi N'berber. Mais le chemin dans lequel ils se sont engagés était fatal. C'est deux hommes de 66ans et son fils de 33ans sont mort sur le coup après que leur véhicule, ait fini dans un ravin. »¹⁴

3.2. Le volet économique :

La wilaya de Béjaia possède un potentiel économique très intéressant ; un port très performant, un aéroport international, un pôle industriel spécialisé en agroalimentaire et des zones industrielles. Sans aucun doute, le développement économique n'est possible sans la disponibilité d'un réseau routier qui sert au transport de la marchandise d'une région à l'autre. Le blocage de ces axes vitaux est synonyme d'étouffement. Les entreprises les plus productives dans la région voient leurs activités ralenties ou complètement freinées suite à la récurrence des coupures des routes. Donc, les protestataires tirent profit de ce dynamisme économique et le potentiel touristique dont dispose la wilaya de Béjaia, à travers la perturbation des activités commerciales dans la livraison de produit en dehors de la wilaya. Le volet économique tient un rôle important dans la justification de l'action par les protestataires les opérateurs économiques sont prioritairement visés par cette forme d'action. Comme le témoigne l'un des entrepreneurs de la CCDC du Chemini, Abdelouahab Moualek« *à travers cette action, on voulait évidemment toucher les opérateurs économiques de la wilaya. Il s'agit de faire la pression sur les autorités en bloquant les activités commerciales et le transport de la marchandise et les produits des zones industrielles hors de la wilaya.*».

Cette mode d'action pèse sur l'économie locale, les entreprises sont pénalisées par la désorganisation de leurs processus de production et de distribution. Les fermetures de route

¹³ Merklen Denis, op cit, p 143-164.

¹⁴ « Fermeture des routes à Bejaia, le cauchemar continue », El Watan, le 28 Janvier 2014.

occasionnent énormément du pertes aux opérateurs économiques de la wilaya. L'entreprise portuaire de Béjaia (EPB), c'est l'une des entités commerciales les plus puissantes, qui est touché du plein fouet par l'action des barricades des routes. « Le port de Béjaia accuse chaque heure un manque à gagner de pas moins de 200 millions de centimes. C'est ce qui a affirmé, le P-DG de l'entreprise portuaire de Béjaia (EPB), M. Djelloul Achour, selon lui, sur 1500 camions chargés habituellement, moins de la moitié y est traitée, à cause de cette situation de blocage de routes. Pour sa part, le directeur de la communication et de l'exportation de Générale Emballage, une entreprise privée spécialisée dans la fabrication et la transformation du carton ondulé, et dont le siège sociale est situé dans la zone d'activités (ZAC) d'Akbou, il a fait une déclaration à travers la presse que la société qu'il représente subit sérieusement les conséquences de ce phénomène de fermeture des routes. Mohamed Bessa a affirmé que « notre entreprise accuse un manque à gagner immense et certains de nos clients commencent déjà à se plaindre de la rupture de stock, car il ajoute que « nos camionneurs sont contraints de faire de longs et dangereux détours pour acheminer nos produits, du fait que l'axe principal (route nationale N°26) reliant Akbou à d'autres régions du pays se trouve constamment fermé à la circulation ». ¹⁵

Dans cet état de fait, cette action collective risque de dissuader les investisseurs, en provoquant un mouvement de délocalisation des unités industrielles. Le responsable de la chambre de commerce de la wilaya de Béjaia a confirmé les retombés néfastes de ce mode d'action sur l'économie locale, en tirant en sonnette d'alarme auprès des autorités à prendre cette problématique aux sérieux : « *Ce phénomène est dévastateur pour l'économie de Béjaia, on reçoit presque quotidiennement des doléances des entreprises qui s'activent dans la wilaya de Béjaia. L'exemple, c'est l'entreprise portuaire de Béjaia (EPB), c'est l'une des entreprises les plus touchée par le blocage des routes. Lorsqu'il y'a un stock de la marchandise de port, qui tarde dans la livraison dû aux blocages des routes. Le port de Béjaia perd une somme astronomique payé avec des dollars, pour uniquement une journée de stationnement d'un bateau venant de l'étranger, sans qu'il soit déchargé, nous ne parlons pas quand il s'agit de plusieurs journées de séjour. Il y'a même des investisseurs qui ont exprimés leurs volonté de quitter la wilaya de Béjaia pour investir ailleurs a cause de ce phénomène qui ravage notre économie. C'est investisseurs trouvent des difficultés dans la livraison de la marchandise vers d'autres wilayas, mais aussi les employés n'arrivent pas à tôt la matinée, parfois ils ne*

¹⁵ Chafik Ait M'barek, « fermeture des routes récurrentes à Béjaia : un fléau dévastateur », Le journal électronique, Reporters, 3 juin 2014.

viendront jamais, cela a des répercussions sur la production. C'est la raison qui pousse les entreprises à recruter des employés habitants approximatif de l'endroit d'activité».

Cette forme d'action touche également le secteur touristique, en l'occurrence dans la période estivale durant laquelle les touristes se retrouvent pris en otage dans l'endroit de la barricade contraint d'attendre. Comme le cas d'un touriste oranais que nous avons rencontré dans la barricade d'Aftis¹⁶ : « *Je suis ici pour rejoindre ma famille qui se trouve actuellement en vacance à Bejaia ; c'est la première fois que je viens dans cette wilaya. Vu la bonne réputation qu'ont les habitants de cette régions, je n'attendais pas à un tel accueil* ». ¹⁷

4/- l'endroit de la barricade, lieu de la négociation avec les autorités:

Dans ce mode opératoire de la barricade, la route est le théâtre de négociation entre les deux partis antagoniques. La route devient un nouvel espace de réappropriation matérielle et symbolique et l'endroit de retour de la dignité et de la réparation d'injustice dont ils font l'objet les entrepreneurs de l'action. Ils cherchent à renverser la relation de force, obligeant les autorités à les reconnaître et à négocier avec eux, dans leur propre territoire. En d'autre terme, ils interpellent l'État en occupant une de ses sphères d'autorité: la voie publique et la libre circulation. Grâce à cette mise en scène les autorités seront dans l'obligation de se rendre sur l'endroit de l'obstruction, en incitant les protestataires à la négociation. « Les barricades organisent la protestation sociale sur la base d'une identité territoriale, non seulement parce que ce sont les leaders de quartier qui souvent l'élaborent, mais aussi parce que c'est sur cette base locale que s'établissent les négociations avec les autorités.....»¹⁸.

Comme nous l'avons constatés à travers le mouvement du Chemini et sa construction de la barricade à deux reprises, les entrepreneurs de la CCDC n'ont reçu aucune visite d'un responsable des autorités wilayales pour inciter les protestataires à la négociation, ce qui a accentué la frustration de la population qui ont pris cette absence de réponse comme un manque d'estime à l'égard de la région tout entière. En tous cas, c'est ce que laisse entendre les propos de Abdelouahab Moualek : « *le jour où on a fermé la route nationale N° 26, le wali*

¹⁶ Aftis, un village appartenant à la daïra de Tazmalt, la commune de Boudjellil. Il est limité au sud par les communes d'Ait Rzine et Ighil Ali, au nord par le village Allaghene. Aftis compte 3 500 habitants, il est niché sur les montagnes surplombant la daïra du Tazmalt, ce village grelotte du froid à longueur de la saison hivernale. Aftis souffre d'enclavement et de manque d'infrastructure de base et des commodités de vie les plus élémentaires tel que l'inexistence du réseau d'assainissement, l'eau potable, éclairage, réseau du gaz du ville....etc. (Voir l'annexe N° 02, document n° 02) .

¹⁷ Le journal du terrain du Aftis, le 17 aout 2014.

¹⁸ Merklen Denis, op cit, p 143-164.

n'a pas déplacé à Chemini, il n'a pas cassé la tête de voir les protestataires, mais lorsque Souk El Tenine a fermé la route, le wali s'est rendu la bas sur les lieux. Ce qui démontre que ce wali fait tout pour rendre notre action comme un non-événement.».

Cette absence de manifestation des officielles sur l'espace de l'action, a fait en sorte que cette forme d'action est reproduite par la CCDC. Donc, les lieux de la barricade à une fonction d'un lieu, réel ou souhaité, de la négociation avec les autorités. Ces derniers apportent une solution palliative en échange de mettre un terme à l'action. Donc, l'obstruction de la voie publique est faite essentiellement pour attirer un commis de l'Etat sur l'endroit de l'affrontement, et en cas d'une éventuelle absence de réaction dans l'immédiat par les autorités l'action pourrait avoir un prolongement. Parmi les trois cas que nous avons observés sur le terrain, deux d'entre eux, ont été marqué par une visite du maire, en chargeant de la transmission de message des instances wilayales comme le wali et la promesse de prendre en considération la revendication dans un avenir proche.

Cette réaction immédiate des autorités vis-à-vis de cette pratique contestataire va dans le sens de l'étouffement dans l'œuf de toute velléité de contestation ou de fronde sociale. Les craintes du régime sont d'autant justifiées, les clignotants sont au rouge surtout dans cette conjoncture internationale ; de ce fait le défi pour l'Etat est devenu triptyque à la fois politique, économique et social. Les autorités excluent toutes tentatives d'interventions des forces de sécurité pour éviter toute confrontation qui pourrait éventuellement provoquer « l'effet dominos » et l'embrassement de toute la région, lorsqu'on sait qu'il ya des problèmes socio-économiques partagés presque par toutes les localités de la wilaya de Béjaia. La réputation de la région par sa vocation frondeuse, a fait en sorte que les autorités prennent rapidement en considération les modalités d'actions radicales tel que les barrages routiers, la fermeture des sièges d'administrations etc.... Chabanet Didier et Giugni Marco expliquent le facteur de contagion dans les mouvements sociaux, en disant que« Ces effets d'imitation sont souvent liés aux caractéristiques sociologiques des populations concernées. Ainsi, les groupes à faibles ressources ont tendance à recourir à des formes d'action semblables, même dans des pays et à des moments différents ».¹⁹

Toute action collective a une dimension spatio-temporelle, mais, la barricade, focalise sa stratégie essentiellement sur ces deux éléments. Les entrepreneurs de l'action choisissent

¹⁹ Chabanet Didier et Giugni Marco, « 7. Les conséquences des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 p. 145-161.

l'endroit qui cause le plus de paralysie et qui aura un impact. Mais, il joue aussi sur le facteur temps, les protestataires mettent la pression sur les autorités, avec une fermeture de route illimitée.

5/- la particularité de la barricade contemporaine :

Les barricades qui s'érigent dans un cadre insurrectionnel sont dépendantes des contextes et de la dimension qu'elles prendront les émeutes sur l'espace public. Elle se caractérise dans ce registre par la spontanéité dans la prise de décision de recours instantané à cette action et selon l'oppression exercée par les forces de l'ordre. Ce prototype de barricade survient dans des moments d'agitations, elle est l'aboutissement ou le résultat de la répression quand une action collective tourne mal, elle se débouche vers la confrontation avec les forces de l'ordre, c'est là que la barricade prene une fonction défensive. Donc, les barricades érigaient dans des émeutes et dans des périodes insurrectionnelles, sont spontanées déterminés par les circonstances de l'affrontement entre les forces de l'ordre et les émeutiers. Dans ce genre de situation, la barricade n'est pas programmée auparavant, ni une action prioritaire pour les protestataires, elle est conditionnée par les contextes de la confrontation. Ce mode opératoire se présente sur l'espace public sous forme d'un bouclier protecteur de l'avancée des forces de l'ordre dans les habitations des émeutiers. Pour Cédric Quertier « La barricade comporte toujours une dimension d'autodéfense : il s'agit de défendre ses biens, sa maison, sa boutique, menacés par l'intrusion des forces de l'ordre ». ²⁰

Cette forme de barricade que nous étudions diffère de celle que nous avons observée dans des mouvements insurrectionnels qui ont marqué la région ou plutôt l'Algérie dans son ensemble. Elle fait apparaitre une configuration et des circonstances nouvelles. Cette nouvelle forme de barricade qu'on est en train d'étudier, elle est souvent décidée à l'avance par les entrepreneurs de l'action, ce qui écarte le scénario éventuelle de l'émeute et l'imprévisibilité de l'action « les situations révolutionnaires frappent toujours les contemporains par leur nouveauté, la rapidité des bouleversements qu'elles entraînent et l'incertitude qu'elles instaurent pour le futur. » ²¹

Elle fait objet d'un usage stratégique sur la voie public avec l'obstruction des endroits qui occasionne plus de désagrément. Les entrepreneurs de cette nouvelle forme d'action

²⁰ Cédric Quertier, op cit.

²¹ Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « pour une sociologie des situations révolutionnaires » retour sur les révoltes arabes, Revue française de science politique, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796. DOI : 10.3917/rfsp.625.767.

érigent une barricade, en jouant sur le facteur spatio-temporel. En d'autre terme, les protestataires choisissent l'endroit d'obstruction, mais aussi, la durée de l'action qui sont déterminés par la réaction des autorités, parfois, les protestataires dressent des barricades, tout en sachant l'heure de la levée des barrières. En plus, elle se déploie sur le terrain en forme d'un Sit-in, il s'agit de la manifestation sur l'espace public avec la construction de la barricade, en se contentant de l'immobilisme sur le même endroit d'obstruction. Toute en tirant profit de l'ampleur et des répercussions que cette action produit sur la circulation routière.

Cédric Quertier a dégagé les formes de barricades qui existent dans la globalité, pour lui, il y'a deux sens de barricade « le militaire et le populaire ; l'utilitaire et le symbolique; l'organisé et le spontané.»²²

6/- Mouvement citoyen du 2001 et son héritage contestataire :

La Kabylie a hérité une somme de mode opératoire contestataire du mouvement citoyen du 2001. Dans l'introduction générale, nous avons signalé cette hypothèse de transmission d'un héritage protestataire du précédent mouvement de contestation d'ordre identitaire,. Effectivement, depuis, cet événement, le divorce entre les institutions étatiques et cette région est désormais consommé. Ainsi, le mouvement citoyen du 2001 est considéré comme le déclic et l'accélérateur de ses pratiques protestataires transgressante. Après l'essoufflement de ce mouvement citoyen du 2001, la Kabylie a perpétué certaines formes des pratiques contestataires de la mobilisation du 2001. Il a ouvert une parenthèse vers la radicalisation et atteintes aux espaces qui incarnent l'autorité de l'Etat, en les rendant des lieux de non-droit. Donc, le mouvement citoyen du 2001, a brisé le silence qui existait auparavant, il a transformé une opposition verbale et silencieuse envers l'Etat à une opposition concrétisée sur le terrain à l'image de la destruction des édifices publics et tout ce qui est symbolise l'autorité de l'Etat. De ce fait, les entrepreneurs de la protestation en kabylie s'inspirent actuellement des techniques de perturbations et de confrontation typiquement radicalistes léguées par le mouvement citoyen de 2001, en les utilisant à des finalités et pour des demandes socio- économiques (fermeture des sièges du l'APC et daïra, fermeture des vannes des barrages d'eaux et barricades des routes.....etc). En dépit de l'existence de ce mode opératoire de barricade bien avant les événements de 2001, il est devenu grâce à ce

²² Cédric Quertier, op cit.

cycle de mobilisation initié en 2001 un marqueur déterminant, par sa récurrence et sa nuisance efficace, de la mobilisation contestataire sur l'espace public en Kabylie.

En effet, on assiste à la banalisation des pratiques et mode d'action transgressant, comme l'explique Ihdene Idris à travers ce passage : « *De nos jours on vit les séquelles de mouvement citoyen de 2001, aujourd'hui quand, tu fais appel à un kabyle de s'organiser pour une action, il va croire, c'est pour faire de vandalisme, on veut effacer cette étiquette qui n'est pas de tout flatteuse pour notre région. On veut inculquer cette culture de pacifisme aux jeunes générations qu'on pourrait arracher un droit sans qu'il ait de violence, il faut être lucide, calme, il faut savoir dans quelle angle attaquer, on cherche toujours le moment propice pour discuter, évidemment, aucun mouvement est contrôlable 100%.* ».

On note que le citoyen prend ses distances vis-à-vis ses organisations représentatives traditionnelles. Le citoyen ne veut plus prendre des risques, d'être utilisé et manipulé à des fins politiques, il souhaite garder son autonomie dans son engagement sur le terrain. Beaucoup de groupes d'individu agissent individuellement pour rétablir le droit sans recourir à une quelconque structure représentative et négociatrice des intérêts de la population. Nous avons constatés que dans la mobilisation de la daïra du Chemini, les citoyens se sont montrés très craintifs à l'égard de la coordination CCDC et d'une éventuelle récupération politique de cette structure par l'Etat. D'ailleurs, à un moment donné de la mobilisation de la coordination des citoyens de la daïra du Chemini, les animateurs de la CCDC étaient surnommé par ses détracteurs par « les arouchs n Igaz »²³. Notamment dans la phase de ralentissement dans le processus contestataire de la CCDC, en faisant référence au mouvement citoyen de 2001 et le discrédit de ses délégués, dans laquelle la population kabyle sent qu'elle était trahie par ses propres représentants. Ce qui laisse entendre que la plaie et les séquelles de la dernière expérience contestataire en Kabylie sont restées entières. Le repli des revendications au niveau local au sens restreint (villages et communes), s'explique en partie par la crise de représentation, l'échec des initiatives d'action collectives au niveau régional au sens large (la région de la kabylie).

En effet, les citoyens ne cherchent plus à se retrouver dans une symbiose culturelle ou identitaire, les intérêts socio-économiques prennent l'ascendant sur les revendications

²³ L'expérience contestataire du mouvement citoyen de 2001 et les délégués des arouchs au niveau de la daïra Chemini sont mal vus par la population. Globalement, ils sont perçus comme des acteurs récupérés par le pouvoir. Donc, le seul fait de faire allusion au mouvement citoyen de 2001, à travers cette dénomination des animateurs de la CCDC par « arouchs du gaz » vise à remettre en cause la crédibilité de ces derniers.

identitaire, l'amélioration des conditions de vie dans son espace restreint (village, commune et daïra) est plus important que la revendication et la mobilisation sur des valeurs au sens large.

Ce qui nous amène à penser que, ce phénomène de la fermeture des routes est un prolongement des modes de contestation qui ont vu le jour durant ces événements de 2001. Mais, Cette action contestataire locale est typiquement motivée par des revendications purement socio-économiques. Ce qui la diffère de la précédente expérience de 2001 qu'elle a enduré cette région par une plateforme de revendication très large qui a unifié toute la Kabylie.

7/- la gestion de la foule :

La barricade est une action directe et non conventionnelle, et ce qui est symptomatique, c'est qu'elle provoque une confrontation entre les protestataires responsables de l'organisation de la barricade et les concitoyens ou les usagers de la route. La gestion de la foule encombrante engendrée par l'arrêt de plusieurs véhicules dans une zone étroite et la gestion de déroulement d'action demande une certaine lucidité des entrepreneurs de l'action. Cette action collective quand elle surgit dans un contexte spontané et irréfléchi dépourvu d'une structure d'organisation sur le terrain, elle débouche souvent sur des actes radicaux moins lorsqu'il s'agit d'une barricade programmé et réfléchi auparavant par une organisation, comme le cas de la mobilisation de la daïra du Chemini. Un cadre d'organisation est inéluctable pour l'évitement du désordre et la gestion de la pression dans l'endroit d'obstruction, il sert aussi à contenir le groupe mobilisé. La barricade spontanée est dénuée de meneurs d'actions bien déterminés sur le terrain. Dans cette situation, la foule devient incontrôlable, elle engendre éventuellement un conflit interne au sein du groupe mobilisé. Selon Erik Neveu, « un mouvement social peut soit être spontané, c'est-à-dire émerger sans que des organisations préexistantes en soient les initiatrices, soit être organisé, c'est-à-dire inscrit dans la durée à l'intérieur de groupes plus ou moins structurés et formalisés par des normes et dispositifs de régulation.»²⁴.

Quand l'action de la barricade est érigée sans organisation et sans entrepreneurs bien déterminés sur le terrain comme des véritables meneurs, ça donne souvent des querelles entre les protestataires et les usagers de la route. C'est le cas que nous avons observé dans la barricade de Aftis : « Des jeunes visiblement en colère, se montrent parfois très violents à l'égard des automobilistes. Des automobilistes qui ne cachent d'ailleurs pas leur désarroi face

²⁴ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006, p123.

à cette situation. Au fil du temps, l'on assiste à des scènes similaires ponctuées par des querelles qui tournent parfois à des disputes et des accrochages. Néanmoins ces dépassements sont rapidement aplanis par les plus âgés d'entre eux, en sollicitant leurs concitoyens à la retenue. Ces derniers interviennent à chaque fois pour mettre un terme à cette atmosphère de tension, qui pourrait ternir la réputation de leur localité. »²⁵

Donc, la répartition des tâches avant le commencement de l'action et ainsi la désignation des véritables entrepreneurs dans un mouvement facilitent la mise en œuvre de la barricade et la canalisation de la foule en cas d'une probable altercation entre un élément concurrentiel et opposant à ce genre d'action. Quand, les citoyens se font surprendre par une obstruction d'une route, ils sont rare ceux qui comprennent la situation des protestataires. « La rue n'appartient pas au seul peuple, mais à tout le monde. La rue est une «voie publique», qui assure la circulation, le mouvement, que nul ne peut accaparer pour que tous en jouissent.»²⁶. Donc les entrepreneurs de la protestation doivent absorber la pression et les réclamations des usagers de la route, en leur expliquant les motifs du recours à ce genre d'action collective. Comme le précise Ihdene Idris, l'un des animateurs qui ont énormément contribué dans la gestion de l'action de la barricade, à travers son appel incessant au calme et la sérénité. Il nous explique comment s'y prendre avec les usagers de la route : « *Quand on procède à ce genre de mode opératoire radical, il faut au moins essayer de gagner la confiance des gens, il faut les convaincre, il faut leur expliquer que ce n'est pas sur un coup de tête qu'on a recouru à cette pratique et que notre revendication est légitime, qu'aux réclamations de ces derniers il faut les gérer après tout c'est son droit.* »

Fabrice Ripoll parle de l'appropriation symbolique d'un espace dans les mouvements sociaux « le lieu occupé n'est plus celui où les contestataires sont en activité, mais un local administratif : c'est que l'État est la cible essentielle, soit comme adversaire, soit comme arbitre du conflit. De plus en plus souvent, l'occupation est qualifiée de « symbolique » par les militants : l'enjeu est dans l'interpellation de l'adversaire, du pouvoir politique (parfois confondus) et de « l'opinion publique ». Il s'agit de créer l'événement pour faire passer un message.»²⁷

Donc, le déploiement de bon orateur sur les lieux des barrières s'avère indispensable afin d'expliquer aux victimes les motifs de l'action et calmer les esprits d'une manière pacifique sans ternir la réputation de la localité ou la région concernés par la barricade. Ce qui

²⁵ Le journal du terrain d'Aftis, 17 août 2014.

²⁶ Cédric Quertier, op cit.

²⁷ Fabrice Ripoll, op cit, p 29-42.

frappe à l'œil dans l'action collective de la barricade des routes de Fénaia et Tayma, c'est l'investissement du terrain par les jeunes, parfois des mineurs et l'absence des hommes âgés. Ihdene Idris précise la primordialité de mettre à l'écart l'engagement des mineurs et des jeunes emportés par la colère sur les bords de la barricade. Ihdene Idris, nous parle à travers cet extrait que cette action doit être soigneusement préparée par des personnes sages, tout en excluant les éléments perturbateurs qui risquent de ternir la réputation du groupe mobilisé : « *On choisit même les personnes qui seront dans les deux barrières, c'est des jeunes qui ne penchent pas vers la violence, c'est des personnes qui savent comment expliquer aux passagers notre cause, en générale, c'est des personnes sages, capables d'absorber la pression. D'ailleurs, il y'a un jeune, qui a toujours été dans nos actions, il dispute avec des personnes violent et qui viennent à l'action tout en étant ivre, il a fait un travail fabuleux. Il faut savoir que ce qui a fait la force de ce mouvement, c'est que c'est qu'il est porté par des gens âgés et sages, on n'a pas donné la chance aux adolescents de participer ni de donner leurs avis, on donne toujours la parole aux personnes âgées, on a 50 jusqu'à 60 personnes, mais vaut mieux 60 personnes sages, qu'une 500 personne qui va diriger le mouvement vers la violence. A un certain moment d'ailleurs du parcours de ce mouvement, ils nous reprochent ça comme étant un mouvement guidé par « une poignée de personnes », au contraire c'est une fierté pour nous, certes c'est un nombre restreint mais ils sont efficaces, sages, on a voulu qu'il soit un mouvement revendicatif mais aussi éducatif... »*

Fabrice Ripoll souligne la primordialité de la maîtrise de la masse mobilisatrice dans l'espace protestataire « Il fallait donc des organisateurs identifiés, devant faire la preuve de leur capacité à maîtriser leurs troupes et empêcher tout débordement plus ou moins spontané. Partout, la liberté de manifester, toute relative, ne peut être qu'étroitement cadrée et surveillée. C'est un ensemble de raisons pour lesquelles il est souvent délicat de parler d'usage autonome, même quand les contestataires contrôlent matériellement l'espace (ce qui en est souvent une condition) et le détournement de son usage. »²⁸

8/- le conflit d'espace :

Cette portion d'espace concédée temporairement par les autorités en place à la foule est exposée à n'importe quel moment à un conflit multidimensionnel. Comme il l'a bien souligné Rosanvallon Pierre sur la question de l'appropriation temporaire de l'espace public pour les foules « La question de la rue et de ses usages a constitué Une véritable métaphore de la question politique dans son ensemble. En elles se croisent les questions clefs de rapport

²⁸ Fabrice Ripoll, op cit, p 29-42.

de l'ordre et de la violence, du légal et de l'informel. La rue est au carrefour des peurs et des utopies, objet de conquête et source de défiance. Lieu de la fête, elle est liée aux plaisirs partagés et au bonheur social. Mais associée à la foule incontrôlée, elle incarne ce qui menace l'ordre institutionnel : elle est le double de l'émeute.»²⁹. L'espace physique dans laquelle s'étale l'action collective de la barricade est souvent l'objet de controverse. Le cas de la mobilisation de la daïra du Chemini et les deux barricades que la CCDC a mis en œuvre témoignent de la complexité du terrain dans lequel est circonscrite la barricade. Il y'a des imprévus qui émergent sur l'espace contestataire et des situations conflictuelles entre des groupes sociaux, partageant le même espace géographique, tout en ayant des limites territoriales administratives bien déterminées.

Durant l'enquête que nous avons effectuée sur le terrain, on a ressortis deux typologies de conflit sur l'emplacement de la barricade sur l'espace géographique. La barricade érigée à l'intérieur du territoire des protestataires et celle bâtie à l'extérieur du territoire. Le positionnement et les délimitations de la barricade posent énormément problème lorsque il s'agit de sa mise en œuvre dans un endroit qui ne dépendait pas du groupe protestataire en question où la voie publique en usage n'appartient ni à leur commune ni à leur daïra. Nous avons observés comment, les animateurs de la CCDC sont vite rappelés à l'ordre suite à la construction de la première barricade par les citoyens de la daïra du Chemini dans le territoire de la commune d'El Flaye. Mais, la gestion lucide du problème par les entrepreneurs de l'action a fait en sorte que tout est entré en ordre.

La descente des citoyens des villages ruraux des montagnes sur la route nationale N°26 et l'accaparement d'une parcelle de terrain, est toujours accompagné par des tensions entre les riverains et les protestataires. Elle est ressentie par les riverains comme une atteinte à leur propre espace d'habitations en l'occurrence quand la fumée et l'odeur qui se dégagent des pneus enflammés accèdent à leurs maisons, et leurs activités commerciales freinent à cause des nuisances causées par la barricade. Donc, le mode d'action de la barricade parfois se transforme en affrontements et altercations entre deux groupes sociaux, comme celui que nous avons suivi dans la deuxième barricade entre la communauté arabophone, habitants au village de Takrietz situé à proximité de l'endroit d'obstruction de la route par les citoyens de la daïra du Chemini. Donc, cette action a failli se convertir en un conflit ethnique arabo-kabyle, et sans la lucidité et l'expérience militante dont disposent les animateurs de la CCDC,

²⁹ Rosanvallon Pierre, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, éd. Gallimard, p. 335.

le conflit aurait engendré des situations incontrôlables. Donc, cette action collective de l'obstruction de la voie public donne libre court à des conflits de multiples dimensions, elle remet en surface des tensions latentes et des sensibilités de proximité qui sont en voie de disparition (intervillageois, intercommunales, intertribales, et voire même ethniques).

9/- La position des maires par rapport à l'action:

Le maire est le premier responsable dans la hiérarchie des instances étatiques à recevoir ou à subir la pression suite à la barricade d'une route au niveau de sa commune. Mais le peu de prérogatives qu'il possède le rendaient incapable de promettre au citoyen de régler le problème en question. Le maire recense et subit tous les problèmes des citoyens sans détenir aucun pouvoir pour les résoudre. Le maire se retrouve ciblé par les demandes des citoyens, et tantôt, appelé à soutenir sa population dans des actions radicales alors que lui, il occupe un poste d' élu du peuple représentant de la population auprès du gouvernement. Donc, discréditer une quelconque instance wilayal va lui attirer des ennuis de la part du gouvernement. Ainsi, les P/APC se retrouvent souvent dans un dilemme très embarrassant, ils sont partagés entre leurs fonctions administratives et élu de la population, qui sera contraint de soutenir les mouvements de protestation émanant de sa population. Donc, ils sont pris entre l'enclume du citoyen et le marteau de leurs postes de responsabilité. Il est doublement souffrant quel que soit la nature des revendications des citoyens.

Face à cette situation de manque de prérogative de P/APC, on a constatés qu'il y'a des maires qui cautionnent des actions radicales des contestataires. Il contribue à leur manière dans l'amélioration du cadre de vie à n'importe quelle façon pour subvenir aux besoins et les intérêts de sa population, en l'occurrence quand, il s'agit d'un projet du développement centralisé tel que le gaz naturel. Braham Bennadji, le maire du Tinebdar, a parlé de sa participation dans une barricade d'une route, en appelant sa population au rétablissement d'un déni de justice après l'exclusion de sa commune de la deuxième tranche, en disant : « *Moi, en tant que maire, dès la publication de cet appel d'offre j'ai affiché à ma population pour les mettre au courant de cette exclusion. Donc, on a décidé de bloquer la route et même la wilaya, et d'aller faire une marche à Alger, en pleine campagne présidentielle du 2014. Puis, la wilaya, nous a repêché, parce que le premier appel d'offre est sorti infructueux. On s'est*

entraidé avec la population d'Amsiwen de la commune de Timezrit, où on a barré la route.....»³⁰

Le maire d'Akfadou, nous a parlé sur cette action radicale, en la réfutant catégoriquement. Pour lui, cette action est encouragée indirectement par le wali, en sous-estimant les pratiques protestataires civiques à travers la négociation et la valorisation des individus qui s'en prennent à la route nationale pour la revendication d'un droit. Comme, il s'est expliqué à travers ce passage : *« Au début je les ai dit que si vraiment la daïra de Chemini est exclus on va vérifier ça, puis on va aller jusqu'au bout pour récupérer notre droit, mais moi je ne ferme pas des routes ou des actions radicales on va faire par exemple des sit-in, des marches, des actions pacifiques. Moi, quand j'ai décidé d'intégrer un parti politique, c'est pour casser tous ça, d'ailleurs, ils ont réussi à discréditer les partis politiques en kabylie à travers ces coupures de route, le wali, la première chose qu'il a fait quand il a débarqué à Béjaia, il a encouragé les coupures de route, celui qui coupe la route il va prendre en considération ses revendications, il négocie avec ceux qui coupe la route tandis que pour celui va opter pour l'action civilisée et politique en faisant une demande d'audience il le reçoit pas. Pour dire que cette région qu'elle n'a pas d'élus, n'a pas de représentants politiques, n'a pas de partis politiques, qui sont ces partis politiques ? Évidemment ceux qui s'opposent au système et contre ce wali, donc, c'est pour dire le discrédit de la politique. D'ailleurs, nous, nous avons fait un sit-in en tant que élus de FFS pour le départ du wali. Donc, il faut croire au travail politique, moi je ne peux pas en tant que maire mettre en péril la vie des citoyens, et si éventuellement une personne meurt sur la route par exemple s'il est cardiaque, qui va assumer ça, elle restera une tache noir à vie.»*

Selon la lecture qui est faite par l'un des élus et animateurs de la CCDC Hadjeb Ameziane, cette fermeture des routes est stimulée par les instances wilayales et qui va dans le sens d'une manœuvre visant à discrédité les élus des APC et les partis d'opposition. A travers la venue d'un administrateur désigné par le gouvernement (chef du daïra, wali...etc) à la rescousse d'un maire pour le règlement d'un problème au niveau communal. Comme le précise ici : *« on a constatél'administration prend en considération les revendications dès qu'on ferme la route. Cette action démontre qu'il y'a une envie de diminution de la valeur des élus, parce que quand le wali vient pour régler les affaires municipales, donc, ça signifie que*

³⁰ Emission Tamurt-iw sur BRTV, le 07 novembre 2014.

l'élus de la population ne veut rien devant l'administrateur (wali). C'est pour discréditer les élus.».

10/- la théorie du complot : la barricade comme pion dans une stratégie

Nous avons remarqué, durant nos enquêtes que nous avons effectuées sur le terrain qu'il y'a une certaine persistance de problèmes socio-économiques qui reviennent sans cesse, sans que l'administration ne prennent au sérieux les revendications, et les promesses non tenues des responsables ne sont qu'une bombe à retardement. L'accumulation de fermeture de route durant le mois de novembre 2014 au sujet de l'alimentation en gaz naturel tel que le mouvement de Fénaia, Chemini et Souk El Tenine a failli provoquer un embrasement régional sans l'intervention d'une commission ministérielle envoyée par le ministère de l'intérieure et des collectivités grâce à laquelle le calme est revenu dans la wilaya.

Le déficit d'infrastructures et le manque de projets structurant tels que les hôpitaux et les infrastructures du réseau routier engendrent inéluctablement des mouvements de protestation dans une région qui est réputée par ses traditions contestataires. Le marasme social et la détérioration de la situation socio-économique de la wilaya de Béjaia en l'occurrence les zones rurales provoquent une irruption des catégories sociales sur l'espace public. La négligence des pratiques protestataires conventionnelles mises en œuvre par les citoyens de la part des services publics rendaient l'action non conventionnelle (barricade des routes, blocage des sièges des administrations) légitime et justifiable par les protestataires. Le cas de la daïra du Chemini que nous avons observé illustre bien l'imprudence de l'administration envers les pratiques conventionnelles telles que les lettres et les pétitions. Comme l'explique Ihdene Idris : *« Je tiens à préciser une seule chose à propos de phénomène de barricades, que ce n'est pas la population qui coupe les routes. Mais, c'est les manœuvres de wali, il me semble que les instructions vient de sommet de l'Etat, ils veulent extraire à la kabylie son rôle pilote dans ce pays, voilà à mon sens le véritable problème, parce que il y'a beaucoup d'indices qui font de cette idée une théorie juste. Parce que qu'on trouve des débits de boissons qui foisonnent et pas mal de choses qu'on ne va pas citer mais preuve que la kabylie est vraiment ciblée. Et pourtant, c'est une wilaya qui a été propre, c'est la wilaya du savoir et aussi de l'honneur. Mais ils veulent faire de cette wilaya la dernière d'Algérie, donc, ils ont l'intention de la reléguer à la dernière place. Nous, quand on ferme la route croyez-moi, je me sens mal à l'aise. On n'est pas de ce comportement. Mais, malheureusement les autorités n'écotent que ceux qui coupent la route, ça veut dire ils veulent pousser les gens à*

la dérive. Effectivement, ce n'est qu'au moment où on a commencé à procéder aux actions radicales que l'écho de notre revendication est pris en considération par l'Etat d'Alger. Voilà maintenant comment notre gouvernement fonctionne, ce qui est aberrant.pour juste vous dire que c'est une population profondément discipliné, mais, aujourd'hui, on n'a pas un autre recours, l'écrit en Algérie n'aucune importance, l'exemple n'est que le document que nous avons remis au wali en personne, comme vous le savez il n'a eu aucune suite. Donc, il faut chercher d'autres de protestation pour attirer l'attention de l'administration. C'est pour cette raison, nous, les animateurs de la coordination, on s'est retrouvés, on fait des choses, qu'on ne voudrait pas faire.»

Le motif de l'engagement de la majorité des animateurs reviennent à leurs perspectives sur la situation d'isolement et de la marginalisation de la région au détriment des autres régions. Il y'avait des acteurs qui ont allé très loin dans leurs réflexions et leurs lectures sur l'existence d'un éventuel plan de pourrissement de la kabylie, parce que l'Etat tendait à la déstructuration de la région qui représente une menace pour son maintien. Donc, les actions de protestations dites radicales n'est qu'une partie intégrante d'un large plan de détérioration de la région. Selon les propos que nous avons recueilli auprès des acteurs, il y'avait une politique d'encouragement occulte et la valorisation des modes d'actions directes par rapport aux actions conventionnelles tel que les sit-in, marches, grèves etc), le cas de la mobilisation de chemini illustre bien cette perspective. Cette attitude de l'Etat conçoit à mettre à genoux la région qui démontre son hostilité et son opposition par rapport aux institutions étatiques par le délabrement des services publics et l'insécurité voulus par les autorités afin de susciter la montée des tensions et des conflits au sein de la société. Comme Ihdene Idris essaye de nous le faire entendre à travers ce passage : « *Ça rentre dans le plan nationale de pourrissement de notre région, qui a commencé presque en 2001 presque juste après le mouvement citoyen de 2001, qui est très bien étudié dans le laboratoire de gouvernement, ils ne veulent pas contrecarrer la population avec des moyens répressifs parce que c'est révolu. Au lieu de mener une lutte contre l'Etat, on s'est retrouvés, on rentre dans les conflits avec nos propres amis. C'est-à-dire ils veulent convertir les conflits entre la population et les autorités, à un conflit entre les concitoyens, et ça ne s'arrange personne à part le pouvoir. Suite à ce plan la kabylie est en train d'accuser un retard considérable. On assiste actuellement au phénomène de kidnapping et les débits de boisson en kabylie juste un exemple pour ne pas citer d'autres exemples immoraux. Donc, il me semble si on ne se prend pas en charge, s'il n'y a pas cette concertation entre les associations, les élus, et une vision intercommunale la kabylie va*

accuser davantage de retard et une déstabilisation sur le plan sécuritaire. Je suis fermement convaincu qu'il est tôt qu'on s'organise et une vision intercommunale s'impose et tous les acteurs et l'élite de la région devraient s'impliquer pour contrecarrer ce pourrissement de la région, qui était à un certain moment la plaque tournante de ce pays. Nous en tant que des animateurs de la coordination ça nous a fait mal de voir ce genre de chose. Ce qui nous a amené à mettre au jour cette coordination. ».....

Ce militant de la CCDC précise sa pensée : *« Je tiens à préciser une seule chose à propos de phénomène de barricades, que ce n'est pas la population qui coupe les routes. Mais, c'est les manœuvres de wali, il me semble que les instructions vient de sommet de l'Etat, ils veulent extraire à la kabylie son rôle pilote dans ce pays, voilà à mon sens le véritable problème, parce que il y'a beaucoup d'indices qui font de cette idée une théorie juste. Parce que qu'on trouve des débits de boissons qui foisonnent et pas mal de choses qu'on ne va pas citer mais preuve que la kabylie est vraiment ciblée. Et pourtant, c'est une wilaya qui a été propre, c'est la wilaya de savoir et aussi de l'honneur. Mais ils veulent faire de cette wilaya la dernière d'Algérie, donc, ils ont l'intention de la relégué à la dernière position. Nous, quand on ferme la route croyez moi, je me sens mal à l'aise. On n'est pas de ce comportement. ».*

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons essayé de cerner cette action collective de la barricade dans des circonstances des mouvements sociaux locaux et du repli territorial. Cette nouvelle forme d'action d'inscription territoriale est de nature revendicative exclusivement socio-économique. En effet, les observations que nous avons effectué sur le terrain ont démontré que cette nouvelle forme d'action collective surgit dans un espace géographie appartenant aux protestataires en question. La nature de cette inscription sociale dans le territoire ne peut fonctionner que dans le cas de la présence d'une solidarité entre les acteurs sociaux qui partagent un intérêt commun. Ce qui constitue la force de cette action, c'est qu'elle est construite par des protestataires appartenant à un groupe social homogène, ce qui explique la solidarité qui se manifeste sur les lieux de l'action. La réussite de la barricade est déterminée essentiellement par l'impact qu'elle aura à la fois sur l'économie locale et les opérateurs économiques se trouvant dans la wilaya du Béjaïa et sur les citoyens qui seront pris en otage dans l'endroit de la barricade. La barricade a comme fonction le renversement du rapport de force vis-à-vis des autorités, exerçant une sorte de chantage à la paix sociale. A cet égard, ils

interpellent l'État en occupant une de ses sphères d'autorité : la voie publique et la libre circulation. Grâce à cette mise en scène, les autorités descendent dans le lieu de l'obstruction pour la négociation, en mettant un terme à l'action et aux désordres. Donc, Le théâtre de la barricade se reconverti en un lieu de négociation entre les deux parties conflictuelles. Nous avons traité la particularité de cette nouvelle action de barricade par rapport à celle que nous avons aperçue durant les expériences contestataires que la région a vécue. Cette forme d'action s'opère en sortant du cadre de protestation dans des périodes insurrectionnelles. Elle diffère à la fois dans son déploiement sur l'espace public sous forme d'un sit-in et dans sa fonction tactique, qui est conçu pour la perturbation contrairement aux précédentes formes de barricades qui sont exclusivement spontanées et défensive. L'organisation de cette action sur l'espace public est très difficile pour les meneurs parce que le blocage de la route et son accaparement temporaire procure un immense sentiment de liberté pour les protestataires. A cet effet, la désignation d'un cadre de fonctionnement et de gestion de la foule en frustration sur l'endroit de la barricade est indispensable. Comme nous l'avons suivi à travers les journaux du terrain et l'expérience de la barricade de la daïra du Chemini, la présence des entrepreneurs conscients de la radicalité de l'action jouent un rôle majeur dans le redressement, le contrôle des agissements des protestataires et ainsi la focalisation sur leur véritable adversaire, en consignant les protestataires d'absorber la pression en accueillant à bras ouvert les réclamations des usagers de la route nationale. A travers l'enquête que nous avons effectuée sur le terrain, on a remarqué que l'emplacement de la barricade sur l'espace public fait l'objet de conflit entre les groupes sociaux partageant le même espace géographique. Nous avons étudié deux cas du conflit, premièrement, l'opposition par rapport à l'action vient de la part des riverains de l'endroit de l'obstruction, deuxièmement, l'intrusion d'un territoire qui ne dépendait pas administrativement de groupe protestataires. Nous avons conclu le chapitre par la présentation de la perception de l'action dans une optique politique dans lequel la plupart des acteurs de la barricade font souvent allusion à la théorie de complot à l'encontre de la kabylie de la part du gouvernement visant la propagation du climat d'insécurité dans la région et le discrédit des élus de l'opposition et par là de la médiation et de la politique.

Conclusion générale :

Si les recherches précédentes se sont peu intéressées à ce jour à l'étude de mobilisation des citoyens pour l'amélioration des conditions de vie socio-économiques, ce présent travail a été conçu comme une invitation à développer un regard critique à la fois sur la mobilisation de la daïra du Chemini, qui s'est étalée sur près de neuf mois (Automne 2014-Hiver 2015) et ainsi à l'égard du mode d'action de la barricade de la route. Sa récurrence sur l'espace protestataire a fait en sorte qu'elle s'est imposée par elle-même pour lui consacrer une étude.

A cet effet, nous avons traité l'expérience contestataire de la population de la daïra de Chemini indignée par ce qu'elle qualifie d'exclusion du projet de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel. Regroupé au sein de la CCDC, coordination des citoyens de la daïra de Chemini, sous forme d'une coordination intercommunale, des représentants de quatre municipalités (Souk Oufella, Tibane, Akfadou et Chemini) publicisent et occupent l'espace public à travers une panoplie d'action de protestation. La CCDC a vu le jour suite au conflit qui a marquée l'assemblée générale du 12 septembre 2014 entre les initiateurs et les P/APC sur l'exclusion de la daïra du programme de raccordement en Gazoduc relative à la deuxième tranche.

Cette structure est conçue pour la représentation de la société civile de la daïra de Chemini auprès des instances wilayales et la publicisation dans l'espace public de la revendication d'accès au gaz naturel à travers des actions collectives. Pour saisir le mode de fonctionnement de la CCDC, on s'est appuyé sur les différents acteurs constituant les deux parties en conflit; les autorités publiques et les animateurs de la CCDC pour connaître leurs versions à propos du mouvement, tout en prenant le positionnement politique et l'espace public d'une manière globale. Le témoignage des animateurs du mouvement était précieux pour la reconstitution des actions collectives qui ils ont mis en œuvre dans l'espace public.

Au début de notre étude, nous avons relaté les circonstances de la mise en place de la coordination, tout en faisant l'illustration avec les deux versions des faits des deux parties en conflits les autorités et les animateurs de la CCDC. Une fois, ce cadre d'organisation a fixé le règlement intérieur de la structure et son mode de fonctionnement, elle s'est occupée de la conception des actions collectives dans des assemblées générales. Le mouvement tire sa force et sa crédibilité dans les assemblées où elle pratique une forme de démocratie participative, où sont débattues toutes les questions liées à la mobilisation au sujet du gaz naturel. Ses assises de concertation et de délibération collective avec la population étaient une occasion pour la

production de la parole et une opportunité de mise en avant des diagnostics et de pronostics du processus contestataire du mouvement. L'assemblée était un cadre de discussion et de décision de la société civile sur les perspectives du mouvement. Elle forme un espace de regroupement dans lequel se croise des expériences et des trajectoires diversifiées qui s'enrichissent mutuellement et génèrent des dynamiques qui influencent positivement sur la continuation de mouvement et ainsi sur les stratégies à suivre sur le terrain. Nous avons exploré la biographie militante de trois acteurs de la coordination des citoyens de la daïra du Chemini (CCDC) qui sont Hadjeb Ameziane, Moualek Abdelouahab et Ihdene Idris. Pour saisir l'analyse de la trajectoire militante de ces acteurs dans laquelle nous avons observé des similarités en l'occurrence dans leur forte imprégnation et socialisation politique dans la militance identitaire. L'ouverture du marché politique en 1989, a donné l'opportunité à ses acteurs pour l'intégration dans des partis et des associations culturelles. Cela a énormément participé dans la formation de ses militants auprès des acteurs chevronnés. L'appartenance de quelques animateurs au même parti politique, le RCD en l'occurrence, a amplement contribué à la convergence vers l'engagement. L'encadrement du mouvement par des animateurs expérimentés dans le maintien d'ordre au sein de groupe protestataire dans le feu de l'action a été d'une grande utilité pour la réussite de cette mobilisation. Les animateurs de la CCDC ont emmagasinés suffisamment d'expérience militante dans le mouvement associatif et les partis politiques pour être des acteurs incontournables dans l'encadrement des actions dans l'espace public.

La CCDC a donné à son processus contestataire une trajectoire ascendante en fonction des rapports entre les différents acteurs qui la constituent et avec les élus locaux des municipalités et des autorités publiques locales (Wali, chef de daïra, ...etc) et nationales (gouvernement). Il est partagé en trois phases principales. Les premières actions collectives (accrochage de banderoles sur RN° 26, Sit-in le 20 octobre 2014 et envoi de la lettre et ainsi pétition avec des signatures des comités du village à des instances wilayales nationales et ainsi l'organisation d'une conférence de presse) ont pour vocation la collecte de renseignements sur la position des autorités publiques et la capture de leur attention vis-à-vis cette exclusion de la daïra du Chemini du projet de gaz. Puis, la deuxième phase, se caractérise par des actions radicales en réponse à l'absence d'une prise en charge favorable à la revendication de la CCDC comme (l'arrêt des travaux de l'entreprise réalisatrice de la déviation de la ligne de transport traversant le centre de territoire de la daïra de Chemini, rassemblement des citoyens devant le siège de la daïra de Chemini, en procédant à sa fermeture le 29 octobre 2014 et la

fermeture de la route nationale N° 26 le 02 novembre 2014). Le sentiment de la population du Chemini d'avoir été méprisée par les autorités a ouvert une parenthèse pour la conception des pratiques de perturbation de l'ordre public, la CCDC a décidé mettre en œuvre une combinaison de deux actions la première, la marche et le blocage du siège de la wilaya le 16 novembre 2014 et l'autre action, c'est la barricade des routes 19 novembre 2014. A l'occasion de la visite de la commission ministérielle de Béjaia le 26 novembre 2014, la CCDC a conçu une marche pour la dénonciation de l'exclusion et la remis en cause des représentants de la société civile de la daïra du Chemini dans cette réunion (les membres des comités et ainsi les P/APC). La dernière phase, c'était une période de maintien de la pression, après les échos favorables qui parviennent à propos de l'inscription de la daïra dans un programme du raccordement en gaz naturel suite à cette visite de la commission ministérielle à la wilaya du Béjaia, en apportant des solutions palliatives aux différents mouvements de protestation qui couvrent la région, la CCDC a mis en œuvre deux actions collectives (le blocage de l'antenne de Sonelgaz au niveau de Sidi Aich le 17 décembre et la marche du 24 décembre 2014) qui sert à entretenir la dynamique protestataire mais aussi à maintenir la pression vis-à-vis les autorités. La coordination a produit des résultats intéressants sur les réseaux de sociabilité sur le rôle de renforcement et le maintien de l'esprit d'engagement. Les espaces dans lesquels se mènent les actions collectives, deviennent des lieux dans lesquels et à par duquel les individus tissent des liens d'interconnaissance et de socialisation. L'agitation conjointement dans la protestation et l'accumulation d'une palette d'actions collectives dans l'espace public a fait naître une solidarité entre les protestataires.

Nous avons essayé de saisir le mode opératoire de la barricade des routes comme ressource militante des groupes démunis et séquence d'affrontement encadrée dans un processus de mobilisation collective. Nous avons constatés dans cette forme de désobéissance civile que l'espace matériel de la barricade et la configuration géographique détiennent un rôle primordial dans cette nouvelle forme d'action. Cette action collective est exclusivement une éruption d'un groupe protestataire dans un cadre physique qu'ils connaissent, c'est lieu privilégié pour la démonstration et l'organisation de solidarités et de coopération entre les protestataires appartenant à un groupe social homogène. Elle se limite à l'espace géographique des protestataires. Donc, cette nouvelle forme d'action est une pratique exclusivement de proximité et de voisinage. Nous avons traité les différentes typologies de la barricade et sa configuration sur l'espace public selon les circonstances de la mobilisation. Nous avons découvert que le déploiement de la barricade, s'étendait sur l'espace public pour

des considérations tactiques, qui a comme fonction la perturbation de l'ordre public. Les protestataires choisissent les points névralgiques et stratégiques sur leur territoire pour avoir un fort impact à la fois sur les activités sociales et les activités économiques régionales et nationales.

Le déplacement des autorités dans l'endroit de l'obstruction pour la prise de contact et l'amorce de négociations symbolise la reconnaissance du mouvement et les doléances du groupe protestataire en question. Nous avons observé que l'absence d'une manifestation de la part des autorités sur les lieux des barricades accentue la frustration du groupe mobilisé et tend à orienter la mobilisation vers trajectoire d'affrontement violent.

Cette modalité d'action est traversée en permanence d'antagonisme sur l'espace de son éruption. Nous avons observé sur le terrain que cette action collective est guettée par des dérapages, tensions et des altercations. Il provoque une confrontation entre des groupes sociaux sur son emplacement dans l'espace public qui se disputent de délimitation et le contrôle du territoire du groupe (conflit avec le village de Takrietz) et la présence d'une foule impromptue rendaient la conception d'un cadre d'action pour le cadrage de groupe protestataire indispensable pour le maintien de l'ordre dans cet espace de non-droit.

Nous avons essayé de comprendre ce mode d'action et son développement tout au long des expériences contestataire qui ont marqué la région. Nous avons remarqué que cette nouvelle forme d'action de nuisance et d'exercice de pression sur les décideurs politiques, à travers la prise de l'opinion publique à témoin dégage des caractéristiques différentes par rapport à celles que nous avons observées dans des phases d'insurrections. Cette action collective que nous avons suivie sur le terrain ouvre à des configurations et des agencements distincts de ce que nous avons observé auparavant. Elle est souvent conduite dans un territoire appartenant au groupe protestataire et elle fait objet d'usage tactique. Nous avons abordé les séquelles du mouvement citoyen du 2001 sur les mobilisations actuelles. Nous avons mis en œuvre une perspective que cette densification des pratiques de perturbation dans la région, peut être considérée comme l'héritage de la précédente expérience contestataire de 2001, dans le sens que le mouvement social de 2001 a ouvert un cycle de mobilisation qui se manifeste principalement par le recours à la stratégie d'affrontement par des formes d'action des émeutes et des barricades. Mais, elles ont adoptées un modèle sporadique, géographiquement limité, en se repliant sur soi, dans des localités, en ayant des revendications exclusivement socio-économiques visant à l'amélioration des conditions de vie. Comme nous l'avons

observé dans les journaux du terrain que nous avons effectué sur le terrain où on a constaté l'éruption d'un groupe de personne sur l'espace public, en accaparant une parcelle de la route nationale, sans procéder à la mise en place d'une quelconque structure représentative témoigne éventuellement de la crainte d'une probable récupération des délégués par les autorités. Donc, ils agissent spontanément sans organisation ni leader sur le terrain.

Cette attitude d'un comportement machinal de l'entraide dans les lieux de la barricade pour la construction des barrières, est constatable chez les groupes sociaux qui viennent des localités qui se connaissent entre eux. L'appartenance à des réseaux de relations sociales des protestataires facilitent la coopération pour avoir une réaction spontanée sur l'espace public. La facilité de déploiement de la barricade sur la route nationale notant qu'elle fait éruption dans une base territoriale appartenant aux groupes mobilisé. Donc, cette forte existence du lien entre les protestataires et l'inexistence de canaux de dialogue avec les autorités donne libre court à des mouvements sociaux notamment les actions radicales.

En guise de conclusion, cette étude vient pour ouvrir une perspective, qui est celle de la prise en considération des actions protestataires usés par les groupes protestataires pour des revendications socio-économiques et la compréhension des caractéristiques de mode d'action de la barricade. Mais, cette étude mérite d'autre recherche exhaustive afin de cerner cette thématique dans d'autres localités de Kabylie et d'Algérie et ainsi elle fournit une autre piste de recherche à explorer comme l'attitude des autorités face à cette action collective et comme la gèrent-ils sur le terrain. Nous terminons notre contribution avec une perception prospective. Nous n'écartons pas une hypothétique intensification de cette modalité d'action vue qu'elle est fructueuse et avec le processus de la paupérisation de la population, cette action collective risque de subir une évaluation dans le sens de la radicalisation. Il se peut qu'elle prenne une allure d'une pratique extrêmement violente sur le terrain. Cet espace protestataire devient le théâtre de pillage et d'agression comme le cas des barricades des pays d'Amérique Latine. Jusqu'à maintenant et au moins à travers les journaux qu'on a effectué sur le terrain, on n'a pas observé de telles scènes. Mais, ça reste des paramètres à prendre en considération afin d'éviter cette éventualité.

Bibliographie :

Ouvrages :

- Aktouf Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1987.
- Beaud Stéphane et Weber Florance, *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, 1998.
- Bourdieu Pierre, «*Sur la télévision* », suivi de *l'emprise du journalisme*, le Seuil, Paris, 1996.
- Carette Emile, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, étude sur la Kabylie proprement dite*, imprimerie nationale, Paris, 1848.
- Cefaï Daniel, *pourquoi se mobilise t-on ? Les théories de l'action collective*, la Découverte, Paris, 2007.
- Cheriguen Foudil, (*Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*), Épigraphe, Alger, 1999.
- Fillieule Olivier, *Stratégies de la rue, Les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.
- Laroussi Foued, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publications de l'Université de Rouen, 1997.
- Loubet del Bayle Jean-Louis, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Harmattan, Paris, 2000.
- Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006, [4e éd.].
- Rosanvallon Pierre, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, 2001.

Articles :

- Ait kaki Maxime, Les Etats du Maghreb face aux revendications berbères In: *Politique étrangère* N°12003 - 68e année pp. 103-118.
- Agrikoliansky Éric, « 11. Les usages protestataires du droit », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 p. 225-243.
- Amrouche Nassim, « De la revendication kabyle à la revendication amazighe : d'une contestation locale à une revendication globale », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, 145-161.

- Baamara Layla, « (Més) aventures d'une coalition contestataire : le cas de la coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) en Algérie », *l'Année du Maghreb*, VIII 2012, 161-179.
- Blatrix Cécile. Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective. In: *Politix*, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. pp. 79-102.
- Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « pour une sociologie des situations révolutionnaires » retour sur les révoltes arabes, *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796.
- Bouchet Thomas, « Mark Traugott, *The Insurgent Barricade*, Berkeley, University of California Press, 2010, XVIII-436p., ISBN 978-0-520-26632-2 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2012/1 (n° 59-1), p. 179-180.
- Cefaï Daniel, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective » *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, 2009, p. 245-269.
- Cefaï Daniel. La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. In: *Réseaux*, volume 14, n°75, 1996. Le temps de l'événement I. pp. 43-66.
- Chaker Salem, La question berbère dans l'Algérie indépendante : la fracture inévitable ? In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°65, 1992. pp. 97-105.
- Chaker Salem, « Akfadou », *Encyclopédie berbère*, 3 / *Ahaggar – Alī ben Ghaniya*, Aix-en-Provence, Edisud, 1986, p. 417-418.
- Combes Hélène *et al.*, « Observer les mobilisations » Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux, *Politix*, 2011/1 n° 93, p. 7-27. DOI : 10.3917/pox.093.
- Derras Omar, « Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran », *Insaniyat / إنسانيات*, 8 | 1999, 95-117.
- Fillieule Olivier, Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. In: *Revue française de science politique*, 51e année, n°1-2, 2001. pp. 199-215.
- Gallissot René, « Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport Etat / société dans l'histoire maghrébine », *Insaniyat / إنسانيات*, 8 | 1999, 5-19.
- Gaudin Jean Pierre, « L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121 | 2001, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 14 octobre 2012. URL : <http://ress.revues.org/641> ; DOI : 10.4000/ress.641.
- Geay Bertrand. Espace social et "coordinations" [Le mouvement des instituteurs de l'hiver 1987]. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 86-87, mars 1991. Éducation et sociétés. pp. 2-24.

- Gilbert Claude et Emmanuel Henry, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 2012/1 Vol. 53, p. 35-59.
- Hacherouf Hichem, « Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaia », *Insaniyat / إنسانيات*, 49 | 2010, 19–39.
- Lacoste-Dujardin Camille (2002), géographie culturelle, géopolitique de la kabylie. la révolte de la jeunesse kabyle, pour une Algérie démocratique, *Hérodote*, Ed, la découverte, pp 57-89.
- Lakjaa Abdelkader, « La ville : creuset d'une culture nouvelle. (Villes, cultures et société en Algérie) », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 5 | 1998, mis en ligne le 09 mai 2013, consulté le 20 décembre 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/11785>.
- Langeard Chloé, « La singularité au pluriel : l'engagement des intermittents du spectacle dans l'action collective » *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3, 2008, p. 69-101. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/029848ar> DOI: 10.7202/029848ar.
- Lapeyronnie Didier. Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?. In: *Revue française de sociologie*, 1988, 29-4. Sociabilité et action collective. pp. 593-619.
- Le Saout Didier, « Les théories des mouvements sociaux. Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective », *Insaniyat / إنسانيات*, 8 | 1999, 145-163.
- Mathieu Lilian. Comment lutter?. *Textuel*, pp.206, 2004, La Discorde, Daniel Bensaïd, 284597-126-5. <halshs-00851628>.
- Mellucci Alberto, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, 1978, p. 37-54.
- Merklen Denis, « Le quartier et la barricade : Le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine », *L'Homme et la société*, 2002/1 n° 143-144, p. 143-164.
- MESSACI Nadia, Une lecture architecturale de l'article de A. Sayad « les trois âges de l'émigration », *Insaniyat* n° 53, juillet - septembre 2011, pp. 59-78.
- Mischi Julian, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, 2012/4 n° 100, p. 113-128.
- Monbeig Pierre. Une opposition politique dans l'impasse. Le FFS de Hocine Aït Ahmed. In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°65, 1992.

- Neveu Erik. Médias, mouvements sociaux, espaces publics. In: *Réseaux*, 1999, volume 17 n°98. pp. 17-85. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180.
- Offerlé Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles) », *Politix*, 2008/1 n° 81, p. 181-202.
- Ocqueteau Frédéric. VI. Réponses à l'insécurité. Concessions aux pouvoirs locaux et reprises en main du pouvoir central. In: *Annuaire des collectivités locales*. Tome 23, 2003. Les services publics locaux. pp. 81-91.
- Ouali Ilikoud, FFS et RCD : « partis nationaux ou partis kabyles ? » In *revue du monde musulman et de la méditerranée* : les partis politiques dans le monde arabe : tome 2, pp 163-182.
- Premat Christophe, « La « grogne du peuple » », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 5 | 2004, mis en ligne le 23 janvier 2009, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://traces.revues.org/3123> ; DOI : 10.4000/traces.3123.
- Quartier Cédric, « 1827-1934 : de « journées » en « manifs », les Français protestent dans la rue », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 5 | 2004, mis en ligne le 23 février 2009, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://traces.revues.org/3153> ; DOI : 10.4000/traces.3153.
- Ripoll Fabrice, « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? », *Norois*, 195 | 2005, 29-42.
- Salhi Mohamed Brahim, le local en contestation : citoyenneté en construction. Le cas de la Kabylie, *Insaniyat* n° 16 Janvier-Avril 2002.
- Salhi Mohamed Brahim, « modernisation et ré-traditionalisation a travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat*, N°8 ,1999.
- Sawicki F., Siméant J., 2009. Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français, *Sociologie du travail* 51 (1), 97-125. doi:10.1016/j.socotra.2008.12.006.
- Tartakowsky Danielle, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *Cultures & Conflits* n°9-10 (1993) pp. 251-266.
- Thieux Laurence, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, 129-144.

➤ Willemez Laurent, « Perseverare Diabolicum : l'engagement militant à l'épreuve du vieillissement social » *Lien social et Politiques*, n°51, 2004, p. 71-82. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/008871ar> DOI: 10.7202/008871ar.

Mémoire Licence, master et magister :

➤ Ahwari Assia, Aggoune Raniya, « *Tazrawt tamazrayt taglamant n snat tmenzay : tin n Udekkar akked d tin n Cimini* », Abdenour Ould Fella (sous dir.), mémoire de licence, DLCA de l'université de Béjaia, 2012.

➤ Belhimer Ouidir, *approche anthropologique de l'engagement militant des acteurs du mouvement 80*, Mohammed Brahim Salhi (sous dir.), mémoire de magister, DLCA de l'université de Tizi Ouzou, 2012.

➤ Bettar Zaoua, Meksaoui Farid, « *Taynarrayt n taddart n Tiliwaqaḍi, Monographie du village Tiliouacadi* », Abdenour Ould Fella (sous dir.), mémoire de licence, DLCA de l'université de Béjaia, 2001.

➤ Chikhi Mokrane, « *taynarrayt n taddart n Sidi Hadj Hsiyen* », Abdenour Ould Fella (sous dir.), mémoire de licence, DLCA de l'université de Béjaia, 2009.

➤ Idir Zahoua, « une communauté villageoise de montagne à l'épreuve des mutations globales : Cas de Tinebdar (Ath Waghlis, Béjaia), Mohammed Brahim Salhi (sous dir.), mémoire de magister en anthropologie, université de Béjaia, 2011.

➤ Koriche Abdelmadjid, *les acteurs du mouvement associatif dans la commune d'Ath Smail*, mémoire de magister en anthropologie, Mustapha Haddab (sous dir.), Université de Béjaia, 2012.

➤ Kourdache Mouloud, *Mouvement associatif et reconstitution identitaire en Kabylie*, mémoire de magister, Salem Chaker (sous dir.), DLCA de l'université de Bejaia, 2001.

➤ Mechouar Mohand, *socialisation et engagement des étudiants dans le mouvement associatif et partisan : cas des militants proches du PST, à l'université de Béjaia*, Abdenour Ould Fella (sous dir.), master en anthropologie, DLCA de l'université de Béjaia, 2014.

➤ Mezvani. N, Kirwan. M, « *taddart n Mezouara ass-a, Tazrawt yef tesleḍt taynarrayt yef taddart di tmurt n leqbayel (At Mensur, Akeffadu)* », Abdenour Ould Fella (sous dir.), mémoire de licence, DLCA de l'université de Béjaia, 2002.

➤ Saighi Mohand, « *taynarrayt yef taddart deg tmurt n leqbayel (leerc n At Weylis, tayiwant n Ssuq Ufella, Cimini, Bgayet)*, Abdenour Ould Fella (sous dir.), mémoire de licence, DLCA de l'université de Béjaia, 2004.

➤ Tayeb Lounes, *L'engagement militant dans le mouvement contestataire de 2001, les acteurs du « conseil de Daira d'Ouacif »*, Tizi Ouzou, Abdenour Ould Fella (sous dir.), master en anthropologie, DLCA de l'université de Béjaia, 2013.

Dictionnaires :

- Dictionnaire de sociologie, Armand Colin, Paris, p115.
- Dictionnaire des mouvements sociaux, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir), éd. Sciences po. Les presses, Paris, p 323.

Sites électroniques :

- Algerie-focus.com.
- [El watan.com](http://Elwatan.com).
- [Le matin.dz](http://Le-matin.dz).
- Insaniyat.revues.org.
- vitamine.dz.org.
- wikipedia.org.
- cdesoran.org.
- erudit.org.
- Laviedesidees.fr.
- Barricade.be.

Les émissions du télévision :

- Emission Tamurt-iw BRTV, avec les animateurs de la CCDC.
- Emission Tamurt-iw BRTV, avec Bennadji.
- Emission Tamurt-iw BRTV, avec le wali.

Articles de journaux :

- Arezki Slimani, « Artistes, créateurs, historiens, chercheurs se réunissent pour « faire la lumière sur l'Akfadou », Expression le 16 aout 2014.
- « Fermeture des routes à Béjaia, le cauchemar continue », El Watan le 28 Janvier 2014.
- Hadaddou Mohand Akli, « *Coutumes & Traditions: La magie et ses rites (XV)* », Info soir, n° 1842, 29 et 30 juillet 2009, p6.
- Le journal L'expression le 19 octobre 2014.
- Chafik Ait M'barek, « fermeture des routes récurrentes à Béjaia : un fléau dévastateur », Le journal électronique, Reporters, 3 juin 2014.

- Lahouari Addi, Les partis politiques en Algérie et la crise du régime des « grands électeurs », Le Quotidien d'Oran, 12-15 octobre 2003.
- « Le village d'Aourir revisite son passé historique », Liberté le 12 - 06 – 2013.
- Yacine Ould Zakres, « Sur les traces des Aït Waghlis... Parcours de mémoire. », El Watan 05 mai 2012.
- Rachid Oulebsir, « Fermeture des routes en Kabylie, quelle lecture politique ? », Le Matin d'Algérie électronique, 04.09.2014.

Articles dans des sites électroniques :

- Angelo Montoni Rios, *Les émotions : de la contestation à la violence dans le mouvement étudiant chilien*, EHESS, IMM-CEMS.
- Daniel Mouchard, Les mouvements sociaux, laboratoires de la démocratie, <http://www.laviedesidees.fr>.
- Filleule Olivier, Travail militant, action collective et rapports de genre, Institut d'Etudes Politiques et Internationales, Université de Lausanne, N° 36 (2008), <http://www.unil.ch/iepi>.
- Jérôme Dupont, La désobéissance civile un vecteur de changement social ?, 2013, barricade.be.
- La conférence de Pierre-Jean Roca, sous le thème « *le dynamisme des associations et de la société civile en Algérie* », cdesoran.org.
- Passy Florence, Pourquoi s'engager pour les autres ? Une étude comparée de l'altruisme politique et de l'engagement protestataire, institut d'études politiques et internationales, UNIL.

Articles de groupe d'étude sur l'histoire des mathématiques à Bougie médiévale (GEHIMAB) :

- « La tribu des Ath waghlis : *entre histoire et légende* », *gehimab*, ed Béjaia, février 2012.
- « Hommage au commandant Kaci : *Des maquis de Kabylie au Commandement de la Base de Tunis* », *gehimab*, ed Béjaia, aout 2013.

Tableau des annexes :

N° Annexes	Documents/Images
Annexe n° 01	Document n° 01 : guide d'entretien. Page 169.
Annexe n° 02	Document n° 02 : extrait de journal du terrain de la barricade des citoyens d'Aftis commune de Boudjellil, le 17 août 2014. Page 170.
Annexe n° 03	Document n° 03 : extrait de journal du terrain de la barricade des citoyens de la commune de Fénaia, le 10 novembre 2014. Page 173.
Annexe n° 04	Document n° 04 : extrait de journal du terrain de la barricade de village Tayma commune d'Oued Ghir, le 22 février 2015. Page 176.
Annexe n° 05	Document n° 05 : Appel d'offre national de Gaz naturel. Page 178.
Annexe n° 06	Document n° 06 : le communiqué co-signé par les quatre P/APC et affiché le 11 septembre 2014. Page 179.
Annexe n° 07	Document n° 07 : le communiqué n° 01 de la CCDC. Page 180.
Annexe n° 08	Document n° 08 : le communiqué n° 02 de la CCDC. Page 181.
Annexe n° 09	Document n° 09 : le communiqué n° 03 de la CCDC. Page 182.
Annexe n° 10	Document n° 10 : le communiqué n° 04 de la CCDC. Page 183.
Annexe n° 11	Document n° 11 : le communiqué n° 05 de la CCDC. Page 184.
Annexe n° 12	Document n° 12 : le communiqué n° 06 de la CCDC. Page 185.
Annexe n° 13	Document n° 13 : le communiqué n° 07 de la CCDC. Page 186.
Annexe n° 14	Document n° 14 : le communiqué n° 08 de la CCDC. Page 187.
Annexe n° 15	Document n° 15 : le communiqué n° 09 de la CCDC. Page 188.
Annexe n° 16	Document n° 16 : le communiqué n° 10 de la CCDC. Page 189.
Annexe n° 17	Document n° 17 : le communiqué n° 11 de la CCDC. Page 190.
Annexe n° 18	Document n° 18 : le communiqué n° 12 de la CCDC. Page 191.
Annexe n° 19	Document n° 19 : le communiqué n° 13 de la CCDC. Page 192.
Annexe n° 20	Document n° 20 : le communiqué n° 14 de la CCDC. Page 193.
Annexe n° 21	Document n° 21 : le communiqué n° 15 de la CCDC. Page 194.
Annexe n° 22	Document n° 22 : le communiqué n° 16 de la CCDC. Page 195.
Annexe n° 23	Document n° 23 : le communiqué n° 17 de la CCDC. Page 196.
Annexe n° 24	Document n° 24 : le communiqué n° 18 de la CCDC. Page 197.
Annexe n° 25	Document n° 25 : le communiqué n° 19 de la CCDC. Page 198.
Annexe n° 26	Document n° 26 : le communiqué n° 20 de la CCDC. Page 199.
Annexe n° 27	Document n° 27 : appel pour le Sit-in le 20 Octobre 2014. Page 200.
Annexe n° 28	Document n° 28 : appel pour la fermeture de la daïra le 29 octobre 2014 et pour la fermeture de la route nationale le 02 novembre 2014. Page 201.
Annexe n° 29	Document n° 29 : appel à la marche pour le 16 novembre 2014 et celle du 26 novembre 2014. Page 202.
Annexe n° 30	Document n° 30 : appel à la marche le 24 décembre 2014. Page 203.
Annexe n° 31	Document n° 31 : la lettre adressée au wali signée le 20 octobre 2014 lors de Sit-in. Page 204.
Annexe n° 32	Document n° 32 : les signatures des comités du village constituant la pétition destinée au wali. Page 205.
Annexe n° 33	Document n° 33 : programme quinquennal distribution gaz daïra Chemini. l'engagement signé par le D/SDE de Béjaïa. Page 206.
Annexe n° 34	Image n° 01 : prise lors de point d'information qu'il a fait Hadjeb Ameziane devant l'APC de Tibane le 24 août 2014. Page 207.

Annexe n° 35	Image n° 02 : prise lors du Sit du 20 octobre 2014 au niveau du siège de la wilaya du Béjaia. Page 208.
Annexe n° 36	Images n° 03-04 : l'action du rassemblement et la fermeture de la daïra de Chemini, le 29 octobre 2014. Page 209.
Annexe n° 37	Images n° 05-06 : l'action de la barricade de la route de 02 novembre 2014 à Takrietz, prise au niveau de premier point obstrué à (Boutagout). P 210.
Annexe n° 38	Images n° 07-08 : l'action de la barricade de la route de 02 novembre 2014 à Takrietz, prise au niveau de deuxième point obstrué à (Maàkal). P 211.
Annexe n° 39	Images n° 09-10 : les animateurs de la CCDC en pleine conversation. P 212.
Annexe n° 40	Images n° 11-12 : les protestataires présents au niveau des deux points obstrués. Page 213.
Annexe n° 41	Images n° 13-14 : les usagers de la route nationale N° 26 traverse à pied les deux barricades. Page 214.
Annexe n° 42	Images n° 15-16 : le nettoyage de la chaussée après la fin de l'action. P 215.
Annexe n° 43	Images n° 17-18 : prise lors de la marche du 16 novembre 2014. Page 216.
Annexe n° 44	Images n° 19-20 : la barricade de 19 novembre 2014 à Takrietz, prise au niveau de Boutagout. Page 217.
Annexe n° 45	Images n° 21-22 : la marche du 26 novembre 2014 et les animateurs de la CCDC parlent avec la presse. Page 218.
Annexe n° 46	Images n° 23-24 : quelques pancartes distribuées aux manifestants par la CCDC durant la marche du 26 novembre 2014. Page 219.
Annexe n° 47	Images n° 25-26 : la présence féminine lors de la marche de 26 novembre 2014 et la présence de la veuve de chahid au devant de la marche. Page 220.
Annexe n° 48	Images n° 27-28 : l'action de blocage de l'antenne de Sonelgaz au niveau de Sidi Aich le 17 décembre 2014. Page 221.
Annexe n° 49	Images n° 29-30 : les manifestants lors de la marche de 24 décembre 2014. Page 222.

La source de la documentation :

- Les communiqués et les affichages ont été donnés par l'animateur Hadjeb Ameziane.
- Les images ont été extraites dans les deux pages facebook de la CCDC (infos Chemini et gaz du ville Chemini).

Les sigles :

- CCDC : Coordination des citoyens de la daïra du Chemini.
- SDE : Société de Distribution de l'Electricité et du Gaz de l'Est.
- DEM : Direction des énergies et des mines.
- P/APC : Président de l'assemblée populaire communale.
- P/APW : Président de l'assemblée populaire wilayale.
- BRQ : Bulletin régulier quotidien.

Document n° 01 :

Guide d'entretien :

Nous présentons le modèle d'un guide d'entretien que nous avons suivi durant notre enquête du terrain. Il est constitué de trois axes principaux à partir desquels émergent d'autres questions qui dépendent des situations :

➤ Le premier axe, nous l'avons scindé à son tour en deux parties :

✓ La première partie se focalise le parcours militant du trois acteurs de la CCDC.

- Présentez-vous (l'année de naissance, lieu de naissance et le niveau scolaire) ?
- Pouvez-vous nous parler à propos de votre parcours dans le mouvement associatif et dans votre parti politique ?

_ Qu'elles sont les raisons de votre adhésion au sein de la CCDC ?

✓ La deuxième partie s'interroge sur les circonstances de la création de la CCDC.

- Dans quelles circonstances que la CCDC a vu le jour ?
- Quelle est le mode de fonctionnement de la CCDC ?

➤ Le deuxième axe se base sur le répertoire d'action adopté par la CCDC pour faire valoir sa revendication du gaz naturel auprès des autorités :

- Comment se déroule chaque assemblée générale et comment la CCDC prend-elle les décisions du recours à l'action ?
- Qu'elles sont les modes d'actions que vous avez adoptés dans chaque assemblée générale ?

➤ Le troisième axe est centré essentiellement sur le mode d'action de la barricade des routes :

- Quels sont les motifs de choix de recours à cette action collective ?
- Comment avez-vous procédé à cette action collective dans le terrain ?
- Quelles sont les avantages et les bénéfices de cette action collective par rapport à d'autres modes d'action ?
- Quelle lecture faite vous à propos de la récurrence de cette action collective sur le terrain ?

Document n° 02 :

Journal du terrain N° 01 : la barricade des citoyens de village Aftis commune Boudjellil.

La fermeture de la route nationale N 26, par les habitants de la localité d'AFTIS dans la commune de Boudjellil de la wilaya de Bejaïa le dimanche 17 aout 2014.

A quelques mètres de l'endroit où la route est bloquée à la circulation, l'odeur des pneus enflammés chatouillent les narines et la fumée qui s'y dégage est perceptible de loin. Sur les lieux, des véhicules et des camions forment une file qui s'étire sur des dizaines de mètres. Pour en savoir plus précisément ce qui se passe, je me suis rapproché de la scène où se déroule l'évènement en se faufilant entre les engins. Sur les lieux, une grande banderole sur laquelle nous pouvons lire « AFTIS village oublié, nous demandons nos droits » est déployée par les contestataires. Ce sont donc les habitants du village AFTIS qui sont derrière cette action. Cette localité comptant 3500 habitants est distante de 5 km du chef-lieu communal de Boudjellil. Les protestataires ont dressé des barricades faites de pneus enflammés, des objets hétéroclites et des pierres éparpillées par terre et autres débris qui jonchent la chaussée tout au long de cet axe routier, avons-nous constaté. Des jeunes visiblement en colère, se montrent parfois très violents à l'égard des automobilistes. Des automobilistes qui ne cachent d'ailleurs pas leur désarroi face à cette situation. Au fil du temps, l'on assiste à des scènes similaires ponctuées par des querelles qui tournent parfois à des disputes et des accrochages. Néanmoins ces dépassements sont rapidement aplanis par les plus âgés d'entre eux, en sollicitant leurs concitoyens à la retenue. Ces derniers interviennent à chaque fois pour mettre un terme à cette atmosphère de tension, qui pourrait ternir la réputation de leur localité. Et il en va de même pour ce qui concerne la légitimité de leurs revendications. Ce mouvement est encadré par des personnes âgées qui se montrent très bienveillantes envers les usagers de la route. En voulant se montrer plus indulgents avec les voyageurs et autres usagers de la RN26, les protestataires n'hésitent pas à les aider en portant leurs bagages hors de la zone concernée par le blocage pour leur permettre de rejoindre les bus de transport qui attendent leur arrivée pour les transporter vers leur destination finale. Sur place, des personnes de tous âges circulent dans tous les sens, avons-nous remarqué. Parmi la foule il ya même des vieux qui arrivent à peine à faire un pas sous un soleil de plomb de ce mois d'aout. Mais ces derniers devraient parcourir une longue distance à pied pour traverser ce goulot d'étranglement. A propos de leurs revendications, l'un des contestataires dira : « *Nous avons cadennassé, la semaine dernière le siège de notre mairie*

quatre jours consécutifs, mais en vain ; depuis hier on est passé à la vitesse supérieure pour faire aboutir nos revendications, et ce en procédant cette fois-ci au blocage de la route nationale 26 pour juste savoir qu'on a pas opté pour cette action dès le début.» Notre interlocuteur, un quadragénaire sans emploi, continue son explication : *« Notre village manque presque de tout. Les foyers de notre village ne sont pas alimentés en gaz naturel jusqu'à nos jours ; nous sommes aussi pénalisés par les récurrentes pénuries d'eau potable. Les eaux usées coulent à ciel ouvert. Nous exigeons donc la réalisation d'un réseau d'assainissement. La seule route qui mène au village est dans un état impraticable donc, on demande son bitumage. Et notre localité souffre de l'absence de plusieurs autres commodités, contraignant les villageois à se déplacer soit vers la localité de Tazmalt ou Ait R'zine pour une simple prestation de service liée aux PTT (envoi d'une lettre, d'un mandat, achat d'un timbre postal,...) car il n'existe aucun bureau de poste dans notre village. Je vous rappelle que nous avons épuisé toutes les voies pacifiques, mais aucun responsable ne veut prendre en considération nos revendications »*. Égrenant les insuffisances qui rendent le quotidien des villageois d'Aftis insupportable, notre interlocuteur a subitement perdu sans sang-froid. Après avoir entendu les doléances des habitants du village Aftis, place à celui des routiers qui sont pénalisés par ce blocage de la circulation dans les deux côtés de la barrière, et ce en ayant un entretien avec un chauffeur d'un minibus qui assure la ligne Bouira-Béjaia. *«Nous sommes confrontés à ce problème depuis des années ; prions Dieu pour que cela cesse un jour, car faire un déplacement entre les deux wilayas est devenu un supplice. Certes, les revendications de ces protestataires restent légitimes mais nous aussi, on a des familles à nourrir »*nous a-t-il déclaré. En parlant avec ce chauffeur, l'occasion nous a été donnée de voir un automobiliste accompagné de son épouse, qui s'est mis devant la barrière et a voulu forcer le passage, défiant ainsi les protestataires qui se trouvent sur les lieux. Un des protestataire l'a stoppé net dans son élan en l'invitant à faire preuve de patience comme le reste des routiers ; l'automobiliste demande ensuite aux protestataires de lever les barrières pour passer parce qu'il se considère comme étant un cas particulier, en leur expliquant qu'il transporte un malade, qui est sa femme chez un médecin et risque de rater son rendez-vous. Les protestataires refusent encore une fois de lui céder le passage lui suggérant de prendre une autre route secondaire s'il veut contourner cette barricade au lieu d'attendre ici. L'automobiliste est bien orienté par des personnes sages qui ont bien su calmer les esprits.

Des camionneurs, a-t-on constaté, profitant de cet arrêt inattendu s'emploient à réparer leurs engins pour meubler les longues heures d'attentes. Parallèlement, d'autres savourent ces moments « forcés » de retrouvaille. Pendant que les automobilistes forment des groupes à leur tours pour discuter sur ce phénomène de fermeture de routes, qui est devenu récurrent dans cette région, quelques uns dont un routier venu d'Oran, et n'a pas visiblement pas l'habitude d'assister à ce genre d'action dit : « *Je suis ici pour rejoindre ma famille qui se trouve actuellement en vacance à Bejaia ; c'est la première fois que je viens dans cette wilaya. Vu la bonne réputation qu'ont les habitants de cette régions, mais je ne m'attendais pas à un tel accueil* ».

Après de longues heures d'attente, le calvaire des routiers a pris fin à 15h30 après que les protestataires aient pris la décision de mettre un terme à leur action en levant les barrières. Une action similaire est programmée pour le jour suivant. Cette information a fait le bonheur des routiers, qui ont tous regagné leurs véhicules pour poursuivre leur route.

Document n° 03 :

Journal du terrain n° 02: la barricade des citoyens de la commune de Fénaïa.

Le cas la fermeture de la route par les habitants de la commune de Fénaïa ou il-maten. Le lundi 10 novembre 2014, au niveau de la route nationale N° 12 à environ 100 m de rond point d'El kseur.

Lorsque, on a entendu autour de nous qu'il y'a une fermeture de la route au niveau d'El kseur, on s'est dépêché sur les lieux pour savoir plus précisément les causes de blocage de la circulation et assuré la couverture de cette action. Une fois arrivé sur la zone concerné par le blocage, nous avons été dans l'obligation de passé entre une très grande chaine d'automobiles et de camions, il y'a ceux qui ont laissés leurs véhicules sur la voie et d'autres on met leur automobiles hors de la voie, toute en éteignant le moteur.

On a assisté à une anarchie totale, les automobilistes sont départagés entre ceux qui voudraient faire le demi tour et ceux qui ont opté pour guetter l'ouverture de la route l'après midi, toute en gardant leurs véhicules inerte sur la route. Cette situation a provoquée un bruit assourdissant de sonnettes des automobilistes et des querelles accompagnent cette désorganisation. On s'est taché de rapprocher de plus près de l'endroit de l'obstruction pour se renseigner et en savoir davantage sur les raisons de ce blocage de circulation.

Cette barricade a été montée par les habitants de Fénaïa ou Il-maten qui revendiquent l'alimentation de leurs foyers en gaz de ville. D'après les protestataires, ils ont procédés tôt le matin à cette action à 06h00. Ils ont dressés une barrière dans la première voie avec un poteau d'électricité qui a occupé toute la chaussée, la deuxième voie est obstruée à l'aide des pneus enflammés, quelques pierres et d'autres objets hétéroclites. Cette barricade est construite dans une route nationale N°26, à quelques mètres de rond point d'El kseur, reliant Béjaïa et Alger, en passant par Bouira. En plus de son importance en tant que route inter-wilayal, le rôle de cet axe routier est majeur dans l'économie régionale.

Pour ce qui concerne, le nombre de personnes qui ont participé dans cette initiative, nous avons remarqué qu'il n'y a pas beaucoup de monde. Une foule de personnes constitue majoritairement de lycéens. Vu que le lycée se trouve près de la zone de l'obstruction, ces lycéens ont abandonné leurs études pour rejoindre les protestataires. C'est protestataires ne jurent que par la radicalisation de mouvement en cas d'une réponse non favorable des autorités.

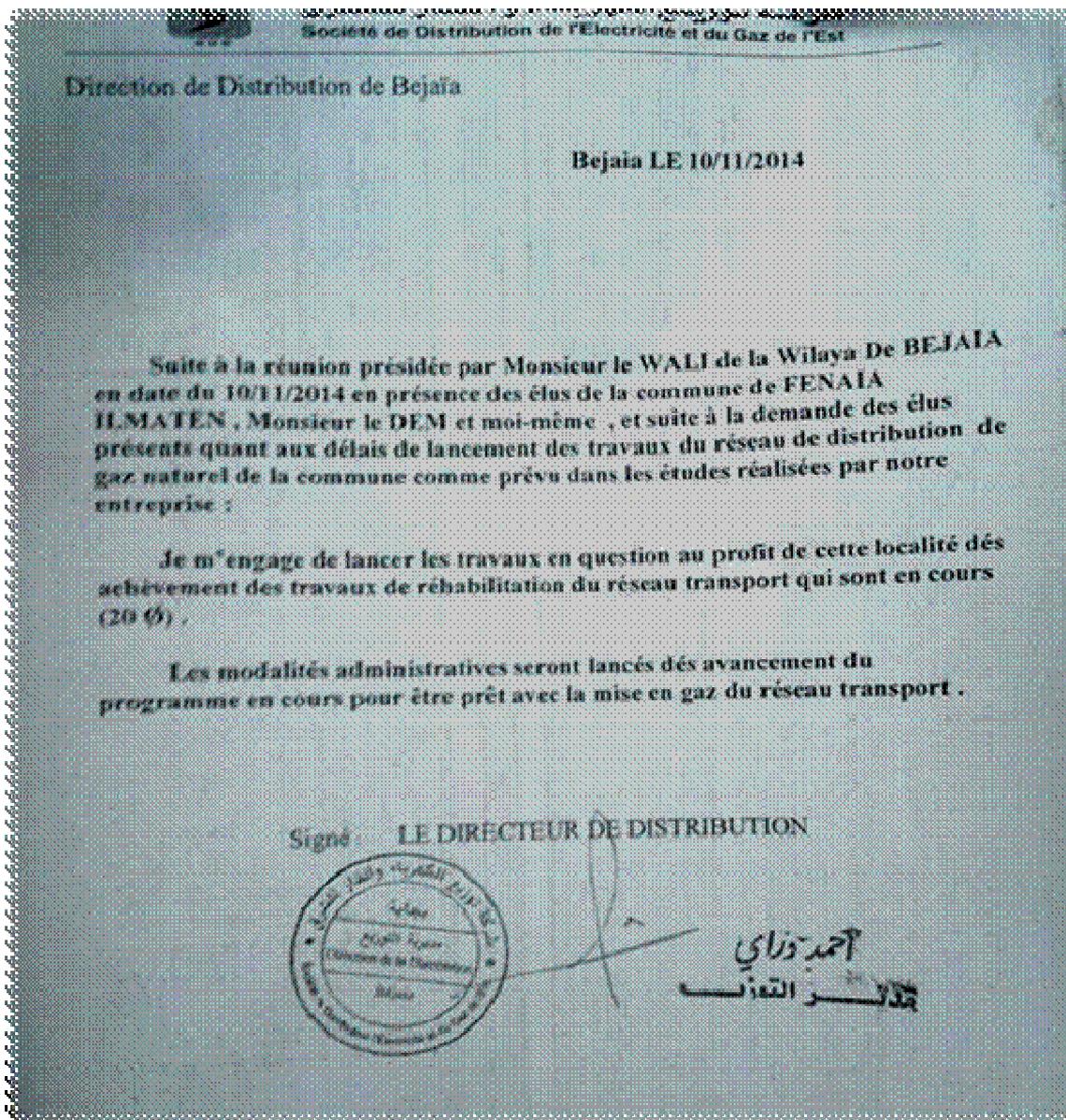
Dans l'objectif de savoir un peu plus sur les causes réelles qui ont poussée cette population à se révolté. Nous avons repéré le protestataire qui nous apparait le plus sage parmi ce groupe contestataire, on s'est présenté comme étant des simples citoyens cherchant à savoir les raisons de la fermeture de la route. Notre interlocuteur, il a dépassé les quarantaines, c'est le plus âgé parmi les protestataires. Nous avons attendu jusqu'à ce qu'il sort de l'endroit de la barricade, on l'a abordé, nous avons entretenu avec lui quelques minutes puis on lui a entré dans le vif de sujet sur la question qui nous intéresse à savoir les causes de cette action. Une fois on lui a évoqué cette question, l'interlocuteur est devenu un peu nerveux, il était dans tous ses états, il nous a dit *«qu'ils ont coupés nos arbres pour faire passer le gaz de ville vers d'autres villages, alors que le notre il n'est pas alimenté»*. puis notre interlocuteur enchaîne son discours, tout en exprimant ses regrets avec colère, *«je trouve ça de la Hogra de favoriser un village par rapport à l'autre nous sommes tous des Algériens, ils ont coupés les arbres pour que les autres bénéficient de gaz de ville tant dit que nous, on ne fait pas partie des villages bénéficiant de gaz naturel. Avec l'approche de la période hivernale sans l'alimentation de notre village de gaz de ville, on ne pourrait pas vivre dans de telles conditions climatiques»*.

Les gens circulent dans tout azimut, pour s'échapper à la zone d'obstruction. J'ai vu des gens de toutes catégories d'âge, des vieux, des jeunes et même des femmes qui peinent à traverser le tronçon séparant l'endroit de la barricade et le lieu de stationnement des bus qui guettent l'arrivée des passagers pour les transporter. Il y'a des automobilistes qui ont été contraint de prendre une autre route pour rejoindre leurs demeure. D'après, un automobiliste que nous avons rencontré dans la barricade, qui est un employé à CEVITAL : *«j'ai coutume d'assister à ce genre de protestation, ça fait partie de notre quotidien à Béjaia. À plusieurs reprises, j'ai été dans l'obligation de faire un demi-tour et regagner Béjaia ville, là où travaille. Il fallait attendre l'après midi pour que je puisse rejoindre ma famille à Sidi Aich.»*

Dans l'après midi, il y'avait des rumeurs qui circulent parmi les présents sur les lieux la barricade, sur l'éventuelle visite de wali de l'endroit de la barricade. Le wali s'est entretenue avec le maire de Fénaia et le directeur DEM pour trouver une solution à cette revendication de la commune de Fénaia.

Donc, c'était le maire de Fénaia, qui s'est descendu dans l'endroit de l'obstruction pour l'incitation de la foule à mettre fin à l'action de la barricade, tout en montrant l'engagement signé par le wali en collaboration avec le P/APC de Fénaia. Une fois, les

protestataires ont reçu cet engagement par le P/APC, ils se sont vite mis au nettoyage de la route.



Document n° 04 :

Journal du terrain N°03 : la barricade des citoyens de village Tayma commune d'Oued Ghir.

Le cas de la fermeture de la route nationale n°26 par les habitants de la localité de Tayma à Ibourassen :

C'était le 22 février 2015, au niveau de rond point de Ibourassen distante à environ de 10 km de Béjaia ville. Cette action est organisée par les habitants de Tayma comme une protestation contre l'arrêté du wali de Béjaïa ordonnant la destruction de « leurs » habitations en cours de construction, sur les hauteurs de cette région. Donc, le wali a promulgué la démolition des bâtisses en construction car elles sont illicites. Ces assiettes foncières étaient destinées à recevoir un projet de réalisation d'un centre de triage d'ordures ménagères par la Direction de l'environnement. Après avoir, bloquer le siège de l'APC, les habitants de Tayma ont procédé à la fermeture de la route nationale. Cette action a causée un énorme bouchon tout au long des deux voix qui mènent à la wilaya. L'impact de cette fermeture de la route est très importante dans laquelle on a constaté un blocage de circulation que nous n'avons pas observé à travers les deux autres actions de fermeture de la route. d'ailleurs, les autorités ont été dans l'obligation de faire sortir un dispositif important de gendarmes, policier et même des agents de croissant rouge algérien pour organiser la circulation.

Cette action a presque bloquée toute les issues ouest de la wilaya de Béjaia. Le pond qui mène vers Jijel et le campus universitaire Aboudaou est presque paralysé, a cause des automobilistes qui voudraient faire demi tour et d'autres qui aimeraient poursuivre la route pour chercher un raccourcis. Pour ce qui concerne, le coté de la route menant vers Béjaia ville le bouchon a atteint même la circulation en ville, on a observé un blocage au niveau de rond point d'Iryahen et de coté de quatre chemins, prêt de la gare routière suite au retour des partants.

Nous avons remarqués que la plupart des passants, c'est des étudiants de l'université de Béjaia, résidants dans les trois résidences universitaires de Berchiche à El Kseur, un des étudiant que nous avons interrogé, a dit : *« on est confronté à ce phénomène, presque chaque dimanche, donc, on est appelé a faire des escales à pieds pour joindre les bus transportant les étudiants, parfois on sillonne des kilomètres pour qu'on arrive à l'autre bout où on pourrait prendre le bus pour vaquer notre occupation. Le plus difficile pour nous, c'est que nous*

enseignants ne comprennent pas la situation dans laquelle on vit, j'ai des amis qui ont raté des examens à cause de la fermeture des routes sans parler des cours.»

A quelques heures de l'après midi, le ciel grisâtre, se transforme en averse de pluie. Le facteur météorologique s'est invité dans ce spectacle, ce qui a rendu l'état des passagers de plus en plus difficile. Les routiers véhiculés ont regagné leurs voitures pour se mettre à l'abri de cette pluie diluvienne. Tandis que pour ceux qui font de l'escale, ils ont vite abandonné la chaussée pour se cacher sous des arbres d'oliviers. La quantité considérable de la pluie qui s'est abattue l'après midi, a provoqué rapidement de la boue. Donc, la boue s'impose comme un autre handicap à surmonter pour les passagers, tout en faisant attention à la cuvette d'eau qui s'est formée suite à une importante quantité d'eau qui s'est abattue.

Le maire de l'APC de Oued Ghir s'est descendu sur les lieux de la barricade à 15h. Une foule de protestataires s'est rapidement entouré autour de lui. Le maire a apporté des assurances de wali de prendre cette affaire en main, sur l'éventuelle destruction des constructions illicites des habitations de village de Tayma. A cet effet, les protestataires ont procédé dès cet instant à la levée de la barricade en cédant le passage aux automobilistes de regagner leurs demeures.

Le démantèlement des barricades est la satisfaction de la doléance des protestataires a fait en sorte qu'il y'a un relâchement de la part des protestataires, par rapport à la matinée où il y'avait une atmosphère défavorable pour interroger une personne, ni aborder les responsables directs de l'action. Donc, nous avons attendu jusqu'à l'après midi, dans laquelle les protestataires ont évacués leur colère. Une fois l'occasion s'est présenté, on a approché un protestataire, environ un trentenaire, on s'est présenté devant cette personne comme étant de simples passagers pour qu'il parle sans crainte. Notre interrogation sur l'utilité de la mise en exécution de cette pratique de perturbation au lieu de l'autre, notre interlocuteur nous a répondu à propos de choix de la barricade, il a dit « parce que, la solution est très simple à mettre en exécution. Quelques pierres, un pneu prêt à prendre le feu, quelques barricades, de la fumée à volonté suffiront pour mettre le maire ou un quelconque responsable à genoux. Fermer la route devient le seul moyen et mode d'action, qui nous reste pour attirer l'attention, sortir les doléances de l'anonymat.».

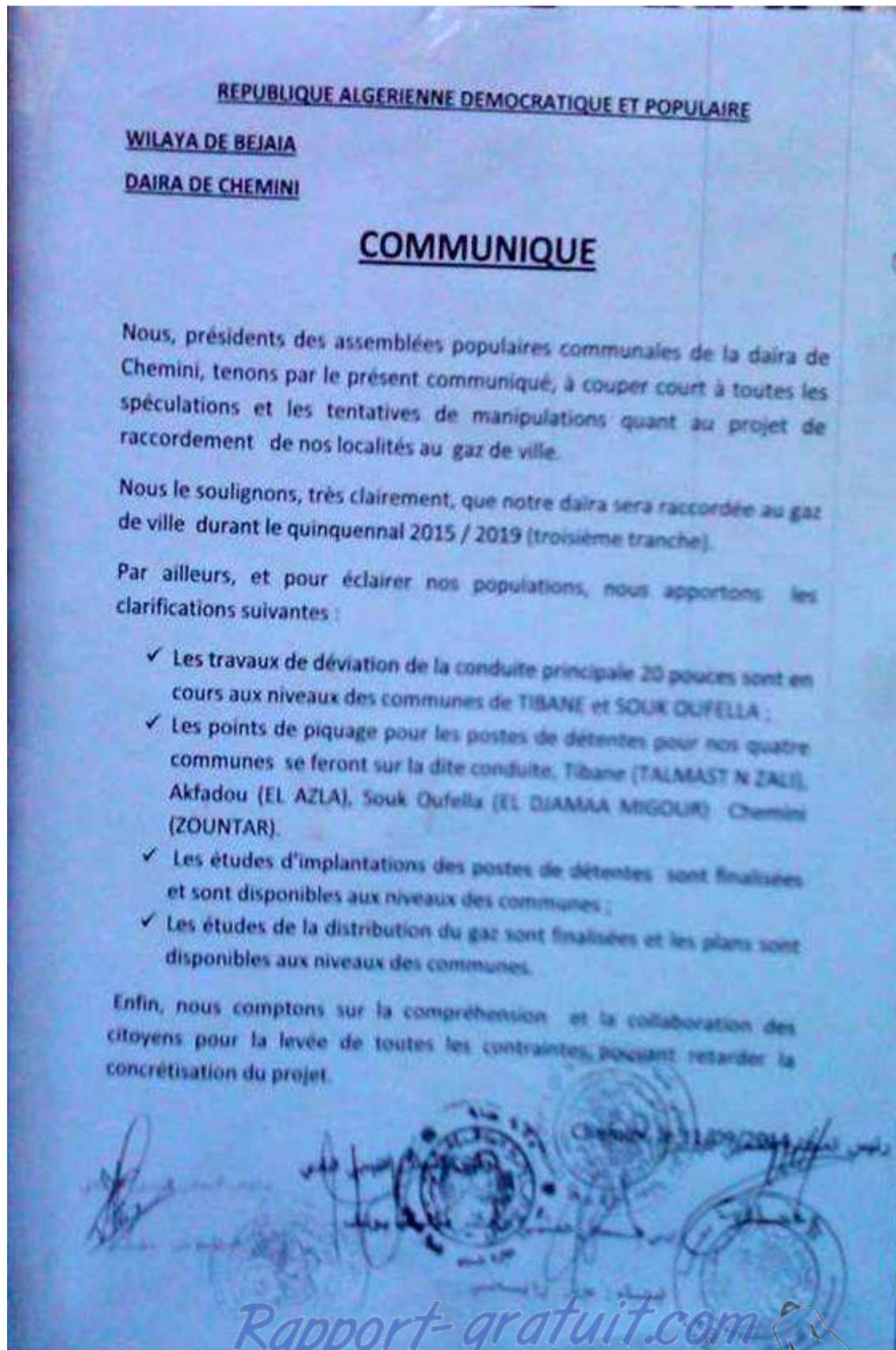
Document n° 05 : avis d'appel d'offre national de gaz naturel.

avis d'appel d'offre n° 05

31-07-2014 - Appel d'offre national ouvert, ref 216444 : Prestations d'expertise relatives aux projets de réalisation des gazoducs :

Lot N°14 : Interconnexion 20" entre GK3 et le gazoduc, Telegma - Ain Beida, Lantia, Ayadi Barbes Village Ayadi, W. Mila, Lot N°15 : Amalou+Bizou, Bouhamza C/L, Beni Djelil, Beni Maouche, Tibouamouchine, W. Bejaia, Lot N°16 : Ain Aden+Dar Sbaa Boudjebha El Bordj Zelaifa, W. SBA, Lot N°17 : Temezrit, Bouassem, Ammal, afir, W. Boumerdes, Lot N°18 : Gazoduc alimentant la Centrale Elec RAS DJINET, Smaoun, Sidi Ayad+Tegua+Abainou, Kendira, Chellata+Agglomération+Felden, El Flaye, Ighil Ali, W. Bejaia.

Document n ° 06: le communiqué co-signé par les quatre P/APC et affiché le 11 septembre 2014.



Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Document n° 07 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

COMMUNIQUE N° 01

Suite a l'exclusion des quatre communes de la daïra de Chemini de l'avis d'appel d'offre national du 31 Juillet 2014 ouvert, référence 216444, l'expertise relative au projet de réalisation de Gazoduc portant lot N° 15 et lot N° 18 sur les 42 lots ; une Assemblée Générale s'est tenue le Vendredi 12 Septembre 2014 à la maison de jeunes FARID U ZADI de Chemini regroupant les représentants de la société civile des quatre communes de la Daïra de Chemini.

Les réponses non convaincantes apportées par les trois P/APC présents (Chemini, Souk Oufella et Tibane) notamment dans leur communiqué Cosigné le 11 Septembre 2014 et a court d'arguments ont préféré quitter la salle.

Rétrospectivement, les représentants de l'administration locale et particulièrement le wali ayant solennellement déclaré lors de sa première visite après son installation en décembre 2010 : « Les travaux débuteront en Mars 2011 et ça sera votre dernier hiver sans gaz de ville ».

Cette population qui avait cru aux multiples promesses non tenues du premier magistrat de la wilaya vient de se doter d'une coordination ouverte de citoyens de la Daïra de Chemini dans la perspective de prendre en charge la doléance de Gaz de ville.

Chemini Le 12 Septembre 2014

Document n° 08:

Coordination Des Citoyens De La Daira De Chemini

Communiqué N° 02

La coordination des citoyens de la Daira de Chemini réunie en date du 20 Septembre 2014 à Souk Oufella, et ce dans le cadre de la préoccupation et la prise en charge de la doléance en gaz naturel ; avait étai décidé comme suit :

1. Adresser une correspondance au Wali avec copies aux parties concernées afin de lui rappeler ses engagements de Décembre 2010 et le mettre en garde de toute exclusion effective de la Daira de Chemini dans le cadre des 50 353 foyers alloué à la Wilaya de Bejaia dans le cadre du plan quinquennal 2009/2014 dans sa II^{ème} tranche.
2. Lancement d'une pétition comme forme d'appui à la lettre adressé au Wali exigeant le Gaz Naturel dans l'immédiat.
3. Alerter les autorités sur les conséquences que peut engendrer l'exclusion de la Daira de Chemini lors de la réunion du 23 Juillet 2014 et inviter l'ensemble des élus locaux à accompagner la dynamique du citoyen dans sa conquête pour le raccordement en Gaz Naturel.
4. Accrocher des banderoles au niveau de chaque chef lieu de commune et sur la RN N° 26 à Takerietz en exigeant le Gaz naturel.

Souk Oufella Le : 20 Septembre 2014

Abd de Williams et

Document n° 09 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué N° 03

Suite à l'Assemblée Générale de la Coordination (Représentants de la société civile) tenue à Akfadou le 11 Octobre 2014 à 17 Heures, il a été décidé :

1-La tenue d'un Sit-in devant le siège de la Wilaya de Bejaia le Lundi 20 Octobre 2014 à 10 Heures et la remise de la lettre, signé par l'ensemble des comités de village de la Daïra de Chemini, au Wali de Bejaia exigeant le raccordement immédiat des foyers des quatre communes de la Daïra en Gaz naturel.

2-Organisation d'une conférence de presse le Lundi 20 Octobre 2014 à 13 Heures qui sera animée par les membres de la Coordination au Centre de Documentation des Droits de l'Homme Résidence Aouchiche Tazeboujt Bejaia.

Akfadou le 11 Octobre 2014

Document n° 10 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué N°04

En Décembre 2010, le Wali de Bejaia avait déclaré solennellement que Chemini et Souk Oufella seront raccordées en gaz naturel en 2011. Deux ans après il réitère ses promesses en affirmant que le gaz naturel à Chemini sera bel et bien effectif avant 2014.

En 2013, lors de son passage à Zioui (Akkfadou), il réaffirme en promettant « que le gaz arrivera dans les foyers de Akkfadou en 2014 ».

Sur les ondes de la radio Soummam, il persiste en déclarant que Chemini sera raccordée en gaz naturel avant 2018 alors que le directeur de SDE dans le quotidien d'information « l'expression » dans son édition du 19 Octobre 2014, le contredit en confirmant l'exclusion de Chemini du plan quinquennal dans sa II tranche après avoir été programmée : « Effectivement Chemini est concernée par le plan quinquennal 2010 2014 mais elle sera programmée dans la troisième tranche ».

Doit-on rappeler également au Wali que la correspondance qu'il a adressé en date du 1 Septembre 2014 aux maires des localités concernées par le raccordement dans le cadre de la II tranche avait exclu toute la Daira de Chemini et que le délai de réalisation fixé était de 36 mois.

Alors que ; une déviation de 20 pouce traverse le territoire de la Daira de Chemini mais le raccordement des foyers de nos populations est renvoyé aux calendes grecs et aux promesses de monsieur le Wali.

A quoi obéit le choix de l'inscription et du raccordement dans cette II tranche ? Est-ce à des fins d'intérêts et de clientélisme ? Et à quoi obéit cette exclusion ? Est-ce parce que nous ne procédons pas à la fermeture de la RN ? Et est-ce parce que nous ne scellons pas les édifices publics ?

Lorsqu'ils veulent acheter la paix sociale ; ils recourent toujours aux budgets supplémentaires et complémentaires ou aux plans d'urgences.

Les responsables doivent mesurer les conséquences de l'exclusion effective de la Daira de Chemini du raccordement de nos foyers dans la II tranche et à eux seuls qu'incombe la responsabilité en cas d'éventuels dérapages et nous les invitons à réparer ce déni de justice dans l'immédiat.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA DAIRA DE
CHEMIN EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 19 Octobre 2014.

Document n° 11 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué N° 05

C'est avec satisfaction que la Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini a enregistré la forte participation des représentants des comités de villages de la Daïra de Chemini au Sit-in du 20 Octobre 2014 devant le siège de la Wilaya de Bejaia.

Le mépris affiché par le wali lors de la remise de la lettre signée par les comités de villages, les associations et la société civile de la Daïra de Chemini envers notre délégation a renforcé d'avantage l'engagement et la détermination des populations pour faire aboutir la revendication principale qui est le raccordement de tous les foyers de la Daïra de Chemini en Gaz naturel dans l'immédiat.

Hostile, tenant des propos calomnieux et mensongers, le wali a confirmé l'exclusion de la Daïra Chemini de la deuxième tranche du plan quinquennal 2010/2014.

Cependant pour permettre la réalisation de la ligne de transport qui traverse le centre du territoire de la daïra de chemini, le wali a subordonné le raccordement de notre daïra à l'éventuelle adoption de la loi de finance du 30 décembre 2014 qui va, sans doute, notifier encore l'exclusion de la daïra de chemini.

Nous invitons la population de la Daïra de Chemini à rester mobilisée et vigilante pour des actions qui seront prises lors de l'Assemblée, seule souveraine, qui se tiendra le 25 OCTOBRE 2014 A 15H00MN A CHEMINI IMALIOUANE TALA ALI.

POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT

Chemini le 21 Octobre 2014

Document n° 12 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué n° 06

Compte tenu de la réponse négative du Wali de Bejaïa et la confirmation de l'exclusion de la Daïra de Chemini du programme de raccordement dans le cadre de la II tranche du plan quinquennal 2010/2014. Lors du Sit-in observé par les représentants des comités de villages, en date du 20 Octobre 2014 et le conditionnement de son réinscription à la loi de finances 2015. Une Assemblée Générale s'est tenue le Samedi 25 Octobre 2014 ou une batterie d'actions a été arrêtée pour faire aboutir la revendication, à savoir le raccordement immédiat de tous les foyers de la Daïra de Chemini en gaz naturel :

1- Exiger de l'entreprise réalisatrice de la déviation de la ligne de transport traversant le centre du territoire de la Daïra de Chemini à partir du Dimanche 26 Octobre 2014 d'arrêter tous travaux et évacuer tous ses engins jusqu'à satisfaction de notre revendication principale.

2-Rassemblement des citoyens devant le siège de la Daïra de Chemini le Mercredi 29 Octobre 2014 à partir de 08 H 00mn et procéder a sa fermeture.

3-Fermeture illimitée de la Route Nationale N ° 26 et tous les chemins de Wilaya sur le territoire de la Daïra de Chemin.

Nous invitons les populations à être vigilantes et mobilisées pour faire aboutir notre revendication principale.

Toute fois, l'accès lors de la fermeture de la RN 26 sera autorisé uniquement que pour les cas d'urgences justifiés et merci de votre compréhension.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 25 Octobre 2014

Document n° 13:

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué N°07

Au lieu d'accomplir et de mener à terme leur mandat en accompagnant la dynamique de la population pour la conquête au raccordement de la Daira de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat ; les premiers responsables exécutifs (incluant l'Assemblée Communale de Souk Ouffela sans président) convoqués par le Wali de Bejaia le Dimanche 26 Octobre 2014 viennent d'afficher leur couleur en placardant un PV de réunion signé par Wali de Bejaia confirmant l'exclusion de la Daira de Chemini de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010/2014.

L'élu par définition doit être au service de la population et non à la solde de l'administration, son rôle ou sa mission consiste à encadrer et accompagner toute dynamique pour la conquête des droits sociaux les plus élémentaires Gaz, eau, électricité, route, transport.....

Le PV reproduit fidèlement les réponses données par le Wali de Bejaia à notre délégation lors du Sit in observé le 20 Octobre 2014 devant le siège de la wilaya de Bejaia.

Ni l'échéance, ni date, ni encore moins la référence de la couverture financière du projet de raccordement prétendu dans le PV n'ont été avancés et qui vise principalement à duper la population en semant la division afin de permettre à l'entreprise réalisatrice d'achever les travaux de la déviation de la ligne de transport qui traverse le centre du territoire de la Daira de Chemini et qui sera alimenté en électricité à partir d'une centrale en cours de réalisation sur les hauteurs de la montagne de la commune Chemini.

Avec cette sortie, les premiers responsables exécutifs creusent encore davantage le fossé qui les sépare de la population.

Nous invitons la population de la Daira de Chemini à rester vigilante pour déjouer toutes les manœuvres qui visent à faire avorter la dynamique populaire qui est proche de la victoire.

SOYONS MASSIVEMENT PRESENTS AU RASSEMBLEMENT

Devant le siège de la Daira de Chemini
LE MERCREDI 29 OCTOBRE 2014 A PARTIR DE 08 H 00.

POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT

Chemini le 27 Octobre 2014

Document n° 14 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué N° 08

La forte adhésion et mobilisation de la population de la Daira de Chemini aux actions entérinées lors de l'AG tenue à Tidjounane en date du 25 Octobre 2014, nous rassurent sur la suite de notre dynamique pour la satisfaction de notre revendication qui est le raccordement de tous les foyers de la Daira de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat.

Ni les tergiversations du wali, ni ses propos mensongers sur les ondes de la radio ; ne peuvent entamer la détermination de la population à faire aboutir son combat et user de tous les moyens pour le rétablissement d'un déni de droit qui est le raccordement de tous les foyers des quatre communes de la Daira de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat.

1-Depuis quand un PV de réunion est considéré comme décision d'inscription d'un projet ?

2-Quand une consistance physique d'un projet est devenue une décision d'inscription d'un projet sachant que les chiffres avancés appelés à être revus en fonction de la croissance. ?

Le wali de Bejaia ayant déjà actionné ses sous traitants en instruisant les premiers responsables exécutifs de la Daira de Chemini d'afficher un PV dont le contenu n'est autre que les réponses déjà apportées à notre délégation lors du Sit-in du 20 Octobre 2014 devant le siège de la Wilaya suite à leur convocation en date du 26 Octobre 2014. N'est pas à sa première manœuvre.

La population des quatre communes de la Daira de Chemini ne peut accepter que la décision d'inscription soit tributaire de la loi de finances 2015, qui sera notifiée le mois de Décembre 2014 comme l'insinue le wali de Bejaia dans toutes ces déclarations.

Nous appelons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS
DE LA DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 04 Novembre 2014

Document n° 15:

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué N° 09

Suite à l'Assemblée Générale, tenue à Imaliouane, (Chemini) le 10 Novembre 2014, une série d'actions a été arrêtée dans le cadre du raccordement du gaz naturel dans le Daïra de Chemini dans l'immédiat :

- 1 Rencontre de concertation le 12 Novembre 2014 avec les premiers responsables exécutifs des municipalités de la Daïra de Chemini sur leur éventuel accompagnement de la dynamique populaire et citoyenne.
- 2 Marche à Bejaïa et blocage du siège de la Wilaya de Bejaïa le Dimanche 16 Novembre 2014 à partir de 10 Heures suivi d'une grève générale au niveau des localités de la Daïra de Chemini.
- 3 Fermeture à partir du Mercredi 19 Novembre 2014 de la RN 26 et de tous les accès suivi d'une grève générale au niveau des localités de la Daïra de Chemini.

Nous appelons la population des quatre communes de la Daïra de Chemini à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT.

Chemini le 10 Novembre 2014

Document n° 16 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué N° 10

Le combat mené par la population de la Daïra de Chemini pour son raccordement au gaz naturel est perçu comme une provocation par les autorités de la wilaya de Bejaia. Ces mêmes autorités qui ont pour mission de servir les citoyens s'adonnent à des manipulations et des spéculations pour étouffer toute expression citoyenne et populaire.

La revendication de la population tire sa légitimité des critères d'inscriptions, de la ligne de transport qui traverse le centre du territoire de la Daïra de Chemini et des milliers de martyrs qui se sont sacrifiés pour une Algérie indépendante au point d'ériger l'Akfadou comme PC de la glorieuse wilaya III.

Nos ancêtres n'ont pas eu l'opportunité de savourer cette indépendance, la reconstruction de cette Algérie indépendante s'est faite sur leurs dos et leurs sacrifices.

Les appétits politiques des uns et des autres nous font oublier l'essentiel. Timiza qui est une valeur ancestrale devenue une marchandise qui se monnaie à moindre coup.

Le wali de Bejaia qui a essayé de nous intimider en discréditant nos élus (APC, APW et APN) n'a peut-être pas eu tort ? Lorsque ces derniers courent derrière les lots de terrains et les licences pour des débits de boissons alcoolisées et autres passes droites s'humilient tout en nous humiliant.

Le raccordement de tous les foyers de la Daïra de Chemini dans l'immédiat est une exigence pour l'arrêt de ce mouvement de protestation grandissant. Rendre cette revendication tributaire d'une loi de finance qui sera notifiée plus tard est une insulte à toute une région qui est connue pour son calme et sa tranquillité.

La coordination des citoyens de la Daïra de Chemini s'interroge sur l'exclusion des quatre communes de cette deuxième tranche alors que les hautes instances du pays excluent toutes une région de tout plan de développement pour la normaliser et la neutraliser.

La coordination des citoyens de la Daïra de Chemini ne pose-t-elle pas une affaire de corruption et de détournement pour ne pas voir sa revendication prise en charge par la classe politique.

Notre région réputée comme locomotive de tous les combats n'abdiquera jamais ; car nous saurons faire aboutir notre revendication par tous les moyens.

La coordination des citoyens de la Daïra de Chemini est reconnaissante envers tous les soutiens indéfectibles apportés à son combat.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS
DE LA DAÏRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMÉDIAT**

Chemini le 15 novembre 2014

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES



Document n° 17 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué N° 11

Malgré les manœuvres du Wali de Bejaia en instruisant les maires des quatre communes de la Daïra de Chemini à casser le mouvement pour le raccordement de la population de Chemini en Gaz Naturel, la population a répondu favorablement à l'appel de la grève et de la marche de Bejaia pour la journée du Dimanche 16 Novembre 2014.

La coordination tient à saluer la forte adhésion de la population déjouant ainsi les tentatives des maires qui demeurent à la solde de l'administration faisant semblant de soutenir le mouvement en s'adonnant à une campagne de dénigrement digne des pratiques du DRS pour faire avorter la dynamique citoyenne et populaire à la veille de l'action de Bejaia confirmant ainsi le fossé qui les sépare de la population.

Les premiers responsables exécutifs des quatre communes de la Daïra de Chemini en l'occurrence HADDADOU Mhenni, ATTOUCHE Zahir , DJAOU Zahir et BOUNAB Vounef doivent répondre individuellement dans les jours à venir de leurs actes pour diffamation devant les instances judiciaires compétentes suite à leur affichage d'un communiqué dont les membres de la Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini n'ont en aucun cas cautionné et approuvé comme ils le prétendent.

Nous rappelons la population de la Daïra de Chemini que conformément aux décisions entérinées lors de l'Assemblée de Tidjounane , l'entreprise réalisatrice de la ligne de transport qui traverse le territoire de la Daïra de Chemini n'est en aucun cas autorisée à reprendre les travaux jusqu'à la satisfaction de la revendication de la population de la Daïra de Chemini par UNE DECISION D'INSCRIPTION SUIVI D'UNE REFERENCE A LA COUVERTURE FINANCIERE DU PROJET.

Nous rappelons également la population que la fermeture de la RN 26 est maintenue comme convenue initialement lors de l'AG d'Imaliouane aux points BOUTAGOUT et BEKKOUR le Mercredi 19 Novembre 2014 de 07h00 à 17h00.

SOYONS NOMBREUX

Nous appelons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS
DE LA DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 17 novembre 2014

Document n° 18 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué N 12

Suite à la convocation expresse du Wali de Bejaia par le pouvoir d'Alger le Mercredi, dernier accompagné par 08 maires, 04 élus APW et les Directeurs de Wilaya de Bejaia.

Après son interrogation sur les retards enregistrés dans les réalisations des projets au niveau de la Wilaya de Bejaia; notamment le raccordement en gaz naturel et l'engagement du secrétaire général du ministre de l'intérieur BELAIZ à répondre favorablement aux doléances de la population de la Daira de Chemini, Après concertation avec les parties concernées(Ministère de l'Energie et des Mines et Ministère des Finances) .

Une Assemblée Générale s'est tenue le Samedi 22 Novembre 2014 à Ferhoune (Akfadou) ou UNE MARCHÉ POPULAIRE a été retenue comme action pour LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014 à 10 HEURES de AMRIW VERS LE SIEGE DE LA WILAYA DE BEJAIA afin d'exprimer et d'appuyer notre revendication auprès de la délégation interministérielle qui sera l'hôte de Bejaia en ce jour.

L'Assemblée générale a insisté sur l'importance de réussir cette action afin d'aboutir à la satisfaction de la revendication de la population par une Décision d'inscription avec référence à la couverture financière du projet.

L'assistance n'écarte pas le recours à d'autres actions si l'administration persiste dans son mutisme.

Nous appelons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS
DE LA DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

AKfadou le 22 NOVEMBRE 2014

Document n° 19 :

Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué N° 13

La lutte et la détermination de la population de la Daïra de Chemini depuis plus de 2 mois pour le raccordement en gaz naturel n'a pas suffi au Wali de Bejaia de reconnaître le caractère représentatif de la Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini.

La convocation du Wali par le pouvoir d'Alger et son interrogation sur les contestations sociales répétitives engendrées par les exclusions et les retards dans la réalisation de projets confirme la justesse de notre revendication.

Aujourd'hui, une autre fois de trop le Wali de Bejaia recourt à ses démarcheurs pour les exposer dans un défilé de « mode » devant la commission interministérielle qui sera l'hôte de Bejaia ce Mercredi 26 Novembre 2014 suite au mouvement de contestation mené par la Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini pour le raccordement en Gaz.

Le SDE Monsieur Ahmed DRAI qui s'est moqué de la population de la Daïra de Chemini en déclarant sur les ondes de la Radio SOUMMAM squatté par le Wali que « ce n'est pas par WIFI que Chemini sera raccordée en Gaz » doit savoir que Chemini aura son gaz grâce à ses valeureux hommes et ses valeureuses femmes et doit d'abord assumer l'exclusion de Chemini de la II tranche après avoir été retenue comme il l'a reconnu lors de l'édition du quotidien d'information l'Expression en date du 19 Octobre 2014. Nous le rappelons que AKFADOU (Chemini) était le PC Wilaya III qu'elle a donnée plus de martyrs et d'officiers ALN lors de la guerre de libération nationale.

Au delà de son caractère social, la revendication portée par la population de la Daïra de Chemini est aussi d'ordre politique, que la classe politique à travers ses élus APW, Députés et Partis ne veulent pas assumer et la prendre en charge.

La coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini se démarque des représentants TAIWAN trillés sur mesure par les maires à la solde du Wali pour servir de décors à la commission interministérielle dégagée pour apporter des réponses aux doléances de la population de la daïra de Chemini.

La Coordination des Citoyens de la Daïra de Chemini exige une décision d'inscription avec une couverture financière suivie d'une date butoir afin de sursoir à notre mouvement, le reste ne sera que non lieu et non avenue.

Nous appelons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA DAÏRA
DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 25 Novembre 2014

Document n° 20 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué N° 14

Consciente de la tournure des événements et de leurs enjeux, la Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini, ne se fait aucune illusion et n'en a cure des querelles qui tendent à temporiser pénalisant de fait la population qui mène un combat pour rétablir un déni de droit.

Nous saluons la forte adhésion de la population de la daira de chemini à la série de meetings organisés à travers ses localités dans le souci est de relancer la réflexion sur les actions futures du mouvement pour la satisfaction de son exigence qui consiste a **une décision d'inscription et le lancement des travaux.**

Par ailleurs la coordination des Citoyens de la Daira de Chemini dénonce vigoureusement les attaques et les menaces dont font l'objet certains de ses membres par des officines pour s'accaparer le minimum acquis arraché par la mobilisation populaire.

Le mépris affiché par l'administration a travers ses manœuvres nous incite à durcir le ton par des actions radicales qui pourraient étre décidées par l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 13/12/2014 à Tijounane à 17H00mn.

La coordination rappelle solennellement que l'entreprise réalisatrice « COSIDER » n'est en aucun cas autorisée à reprendre les travaux sur tout le territoire de la daira de chemini avant la satisfaction de son exigence.

Nous invitons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA DAÏRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT

Tibane le 09 Décembre 2014

Document n° 21 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué n° 15

La mobilisation populaire qui a imposée au pouvoir central d'Alger de dépêcher une commission interministérielle en date du 26 Novembre 2014, pour apporter une solution à la revendication de la population de la Daira de Chemini n'a pas encore rendu public son verdict (Décision d'inscription).

Nous insistons auprès de la population de la Daira de Chemini que la solution au problème du raccordement au gaz naturel des quatre communes de notre Daira de Chemini n'est en aucun cas apportée et ce malgré la lettre adressée par le SDE en date du 07 Décembre 2014 aux maires de nos localités faisant référence soi-disant à la couverture financière du projet de raccordement.

Devant toutes ces manœuvres et ce mépris, une Assemblée Générale s'est tenue à Tijounane(CHEMINI) en date du 13 Décembre 2014 où des actions ont été décidées pour répliquer à ceux qui veulent nous faire croire que la revendication est prise en charge.

1- Réitérer l'arrêt des travaux de l'entreprise(COSIDER) réalisatrice de la déviation de la ligne de transport traversant le centre du territoire de la Daira de Chemini jusqu'à satisfaction de notre revendication principale qu'est le raccordement de tous les foyers de la Daira de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat.

2- Blocage de l'antenne de la Sonelgaz de Sidi-Aich le Mercredi 17 Décembre 2014 à partir de 07 H 30 jusqu'à 16 Heures 00.

3- Marche à Bejaia le Mercredi 24 Décembre 2014 à partir de 10 Heures du Siège de la Sonelgaz (Face au Tribunal de Bejaia) jusqu'au siège de la Wilaya de Bejaia.

Nous invitons les populations à être vigilantes et mobilisées pour faire aboutir notre revendication principale qu'est le raccordement de tous les foyers de la Daira de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 13 Décembre 2014

Document n° 22 :

Information des Citoyens de la Daïra de Chemini

Communiqué n° 16

Si l'administration temporise à satisfaire l'exigence de la population de la Daïra de Chemini et pousser le mouvement vers le pourrissement et à la violence se trompe lourdement. Le mouvement a gagné en maturité. Son intelligence et ses capacités de résistance dépassent largement les basses manœuvres de l'administration et de leurs supplétifs qui tentent d'orchestrer un scénario chaotique pour l'endosser ensuite au mouvement. Qu'ils assument leurs actes au cas où un dérapage viendrait à se produire.

Si l'administration persiste dans son immobilisme afin d'étouffer la dynamique populaire de la Daïra de Chemini se trompe. Notre détermination, avec les soutiens qui nous parviennent des quatre coins de la Wilaya de Bejaïa « que nous saluons vivement », est plus grande que jamais.

L'administration et ses serviteurs qui veulent faire croire que le mouvement est à connotation politique se trompent ; le mouvement est constitué et porté par les habitants assoiffés de rétablir un déni de droit qu'est le raccordement au gaz d'une région ayant abrité le PC de la Wilaya 111, retenue en 2010 et gommée en 2014 alors que le Gazoduc de 20 pouces sillonne le centre de notre territoire.

Si la mission qui leur a été confiée est d'utiliser leurs clientèles comme boucliers afin de permettre à COSIDER de reprendre ses travaux sur le territoire de la Daïra pour répondre aux vœux du Wali doivent mesurer les conséquences d'une telle démarche qui en découleraient.

L'entreprise COSIDER n'est en aucun cas autorisée à reprendre ses travaux sur tout le territoire de la Daïra de Chemini sans réponse positive à l'exigence légitime de la population que l'administration temporise afin de mettre le mouvement sur un lit de mort.

La population de la Daïra de Chemini se souviendra qu'elle est seule et orpheline à mener un combat politique à sa démesure contre l'exclusion, la corruption, le détournement...

L'APW de Bejaïa, avec ses deux majorités, n'a pas daigné inscrire notre revendication à l'ordre du jour de leurs sessions. Pourtant le mouvement a une part de mérite dans l'octroi d'une enveloppe supplémentaire multi sectorielle.

Le mouvement interpelle l'élite de la région à s'impliquer à cet élan populaire avant que l'histoire ne les condamne.

**SANS LA DECISION D'INSCRIPTION DU PROJET DE RACCORDEMENT AU GAZ
NATUREL DE TOUS LES FOYERS DE LA DAIRA DE CHEMINI,**

AMENUGH AD IKEMEL

Nous invitons les populations à être vigilantes et mobilisées pour faire aboutir notre revendication principale qui est le raccordement de tous les foyers de la Daïra de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 20 Décembre 2014

Document n° 23 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué n° 17

Afin de se démarquer du Wali qui tente de discréditer les élus et dans le souci de contribuer à la sacralisation de la mission de l'élu qui consiste à accompagner toute dynamique populaire pour la conquête des droits sociaux les plus élémentaires notamment le raccordement au gaz, une rencontre de concertation est prévue entre les sénateurs, les députés et les élus A.P.W de la wilaya de Bejaia et les membres de la Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini qui mène un combat depuis quatre mois pour rétablir un déni de justice.

Cette rencontre est dictée par le mépris affiché par l'administration dans sa stratégie de temporiser à notifier par une décision d'inscription le raccordement des foyers de la Daira de Chemini au gaz naturel qui fera objet d'une action sur Alger qui sera débattue avec nos frères élus pour arrêter la date et le lieu.

A rappeler que Chemini a été retenue dans le programme quinquennal dans la deuxième tranche, se retrouve reporter à la dernière alors que le réseau de transport sillonne son territoire d'une altitude de 1400 mètres et qu'historiquement a abrité le PC de la wilaya III.

Toute fois, l'arrêt de l'entreprise réalisatrice du réseau en gaz dans notre territoire demeure en vigueur jusqu'à la satisfaction de notre exigence.

Les tergiversations verbales et les assurances récentes du Wali et du SDE ne pourront mettre un terme à notre combat. La population de Chemini a perdue patience et ne pourra croire qu'à une décision d'inscription.

**SANS LA DECISION D'INSCRIPTION DU PROJET DE RACCORDEMENT AU GAZ
NATUREL DE TOUS LES FOYERS DE LA DAIRA DE CHEMINI,**

AMENUUGH AD IKEMEL

Nous invitons les populations à être vigilantes et mobilisées pour faire aboutir notre revendication principale qui est le raccordement de tous les foyers de la Daira de Chemini en gaz naturel dans l'immédiat.

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 06 Janvier 2015

Document n° 24 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué n° 18

Afin de mettre un terme à toutes les spéculations et les diverses manipulations, la Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini a pris l'initiative de se rapprocher du SDE de Bejaia en date du Mardi 19 Janvier 2015 pour de plus amples informations et lui signifier que seule la mobilisation et la détermination de la population de la Daira de Chemini représentée par Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini pendant quatre mois a pu arracher les enveloppes supplémentaires pour toute la wilaya de Bejaia et en particulier pour la Daira de Chemini.

Cette rencontre a permis aux membres de la coordination de constater sur plans, la consistance physique du projet et l'enveloppe allouée à toute l'opération du raccordement en gaz de tous les foyers des villages de la Daira de Chemini (ci-joint document).

Un autre rendez vous est convenu pour la signature d'un P.V de réunion avec le SDE de Bejaia pour finaliser l'engagement de ce dernier et fixer les échéances, afin de permettre aux entreprises retenues d'entamer les travaux du raccordement au Gaz Naturel.

Toute fois, l'arrêt de l'entreprise réalisatrice du réseau en gaz dans notre territoire demeure en vigueur jusqu'au démarrage des travaux.

Nous invitons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

BED ATWALID, RUH ADAWID, QIM ULAC

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 29 janvier 2015

Document n° 25 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué n° 19

Après l'engagement du SDE en date du 19 Janvier 2015 pour lancer les consultations et toutes les procédures administratives afin d'entamer les travaux de distribution et de raccordement des quatre communes de la Daira de Chemini.

Les suppôts de l'administration se sont permis une intervention auprès de l'entreprise COSIDER pour lui permettre la reprise des travaux de transport que la Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini « veut » maintenir à l'ARRET jusqu'au début des travaux au niveau des quatre communes.

La Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini dénonce avec une grande fermeté le président de l'APC de Tibane, qui essaye de semer la haine et la division dans la Daira de Chemini à des fins inavouées. A ce président d'APC et aux autres serviteurs de son altesse le Wali de Bejaia qui ont osé autoriser l'entreprise COSIDER à reprendre les travaux :

Nous disons BASTA.

Le maire de Tinebdar, ayant été poursuivi en justice par le Wali pour le délit d'avoir soutenu la Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini, doit savoir qu'il bénéficie du soutien indéfectible des ATH-WEGHLIS et des AIT-MANSOUR et les trouvera présents en toutes circonstances, si le besoin de leurs faire appel s'impose.

WIN UR NEZMIR I LXIR YER ARETTAL

Toutefois, l'arrêt de l'entreprise réalisatrice du réseau en gaz dans notre territoire demeure en vigueur jusqu'au démarrage des travaux.

Nous invitons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement.

BED ATWALID, RUH ADAWID, QIM ULAC

**POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT**

Chemini le 06 Mars 2015

Document n° 26 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

Communiqué n° 20

La Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini considère la visite tenue secrète du Wali de Bejaia en date du 22 Avril 2015 comme une provocation de plus et a déployé d'énormes efforts pour inviter la population et certains dignes élus locaux au boycott de ce carnaval et aux instigateurs, nous avons répondu par :

LA POPULATION DE CHEMINI TEWID L GAZ MEBLA L WALI

Même la visite éclair du ministre de la communication à Chemini a subi le même sort pour signifier aux décideurs que notre revendication doit être prise en charge dans l'immédiat.

Les promesses, mainte fois réitérées du Wali de Bejaia et l'engagement du SDE en date du 19 Janvier 2015 pour lancer les consultations et toutes les procédures administratives afin d'entamer les travaux de distribution et de raccordement des quatre communes de la Daira de Chemini au courant du mois d'Avril 2015 sont restées lettres mortes.

« Le mensonge est derrière nous et pour la conduite du 20 pouce Kheliw rebha hakdak(sic) » sont les propos tenus par le SDE lors de la rencontre du 19 Janvier 2015 avec les membres de la Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini.

La Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini qui a précipité une délégation pour interpellier le SDE de Bejaia en date du 10 Mai 2015 pour lui rappeler que nous sommes au mois de Mai 2015 alors que les travaux tardent à démarrer et qu'il est le seul responsable de tout dérapage ou radicalisation du mouvement. Tout en lui signifiant que la population de Chemini n'abdiquera devant aucune pression d'où quelle vienne. Toutefois la CCDC prend acte des nouveaux engagements du SDE pour la signature des marches et la notification des ODS, prévus pour le 18 Mai 2015 et démarrage des piquetages sera entamé officiellement la semaine suivante par le SDE.

Toutefois, l'arrêt de l'entreprise réalisatrice du réseau en gaz dans notre territoire demeure en vigueur jusqu'au démarrage des travaux.

Nous invitons la population à rester vigilante et mobilisée afin de déjouer toutes les manœuvres visant à semer la division par la désinformation et le dénigrement et pour des éventuelles actions de rue.

BED ATWALID, RUH ADAWID, QIM ULAC

POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA
DAIRA DE CHEMINI EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT

Chemini, le 13 Mai 2015

Document n° 27 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

APPEL - SIT-IN

- ✓ Parce que notre droit est bafoué.
- ✓ Parce que notre dignité n'est pas à marchander.

SIT-IN

le Lundi 20 Octobre 2014 à 10 Heures

DEVANT

LE SIEGE DE LA WILAYA DE BEJAIA

Pour dire

- ✓ Non à la Hogra
- ✓ Non aux mensonges et l'exclusion

Et exiger

LE RACCORDEMENT DE NOS FOYERS
EN GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT

Une lettre signée par les comités de villages de la Daira de Chemini sera remise au Wali le jour même

Document n° 28 :

Coordination des Citoyens
de la Daïra de Chemini

 **29** Octobre 2014
ACTION Citoyenne

Rassemblement des citoyens devant le siège de la Daïra de Chemini
le **Mercredi 29 Octobre 2014 à partir de 07h30 du matin**
et procéder sa fermeture.

Revendication principale :
"Le raccordement de tous les foyers
des communes de la Daïra de Chemini
au réseau de gaz naturel dans l'immédiat !"

Hashtag : #OccupyChemini

02
Novembre 2014

 **fermeture de la RN26**

Les Usagés de la **Route Nationale n° 26 (RN26)**
sont informés que la nationale sera fermée
le **02 novembre 2014** au niveau de **Takrietz**
par les habitants des communes de
Akfadou, Chemini, Souk Oufella et Tibane

La population accuse le wali d'avoir exclu la région du
projet de **Gaz de Ville**.

Cette région n'a jamais procédé à une telle démarche, ce qui lui a valu
l'expulsion de tous les projets de développement
dans la wilaya de Béjaïa.

Hashtag : #OccupyRN26

Document n° 29 :

Marche de Aamriw vers le siège de la wilaya

Le: 16/11/2014 à 10h

Pour le raccordement de tous nos foyers

en gaz naturel dans l'immediat

Soyez nombreux.

2014

مسيرة شعبية

يوم الأربعاء 26 نوفمبر 2014
على الساعة العاشرة صباحا

انطلاقا من أغفرؤ الى مقر ولاية بجاية

"معا لإيصال جل مناطق دائرة شميني بشبكة الغاز الطبيعي على الفور"

AKFADOU - CHEMMI - SOUKOUFELLA - YBANE

Document n° 30 :

Coordination des Citoyens de la Daira de Chemini

L'heure n'est pas au silence et à la complicité

L'heure n'est pas à l'indifférence

- ✓ Parce que notre droit est bafoué.
- ✓ Parce que notre dignité n'est pas à marchander.

Pour dire

- ✓ Non à la Hogra
- ✓ Non aux mensonges et l'exclusion

Marche Populaire

Le Mercredi 24 Décembre 2014

Départ à 10 Heures

DU SIEGE DE LA SONELGAZ
(FACE TRIBUNAL DE BEJAIA)

VERS

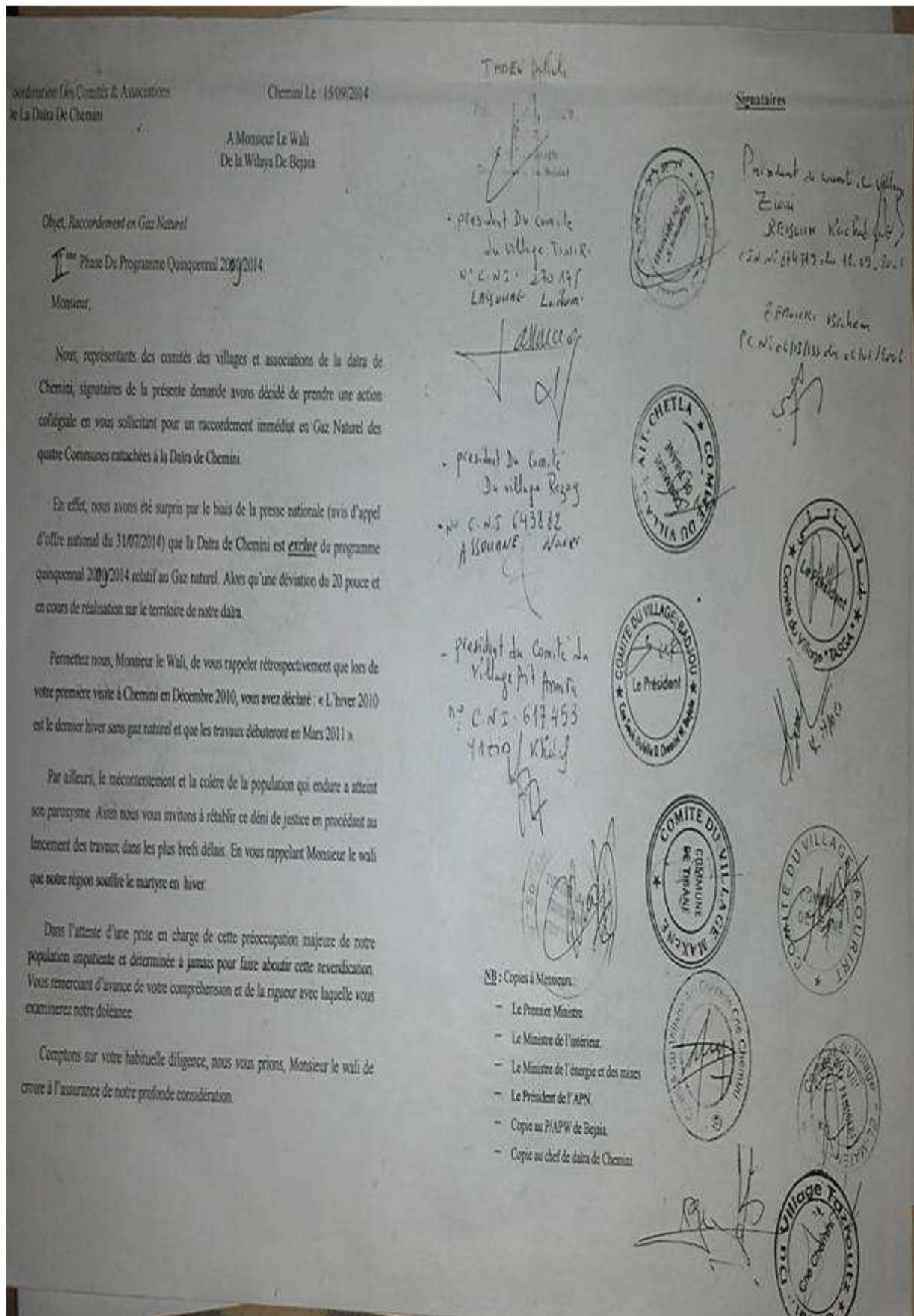
LE SIEGE DE LA WILAYA DE BEJAIA

SOYONS NOMBREUX

Pour exiger

UNE DECISION D'INSCRIPTION AU RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL
POUR LE RACCORDEMENT DE TOUS LES FOYERS DE LA DAIRA
DE CHEMINI AU GAZ NATUREL DANS L'IMMEDIAT

Document n° 31 : la lettre adressée au wali signée le 20 octobre 2014 lors de Sit-in.



Document n° 33 : programme quinquennal distribution gaz daïra Chemini. L'engagement signé par le D/SDE de Béjaïa.

شركة توزيع الكهرباء والغاز للشرق
Société de Distribution de l'Electricité et du Gaz de l'Est

DIRECTION DE DISTRIBUTION DE BEJAIA BEJAIA LE 19/01/2015

PROGRAMME QUINQUENAL DISTRIBUTION GAZ DAIRA CHEMINI

1/CONSISTANCES PHYSIQUES

Localités	CONSISTANCES PHYSIQUES			Cout
	LRD (Km)	BRC (Un)	Postes (Un)	Total (DA)
Chemini+Souk Oufella	157,243	5550	1	559 061 934,2
Tibane Chef lieu +Agglomérations	47,019	2057	1	452 861 027,2
Akfadou Chef lieu+ Agglomérations	94,631	1472		575 443 977,3
TOTAL DAIRA de CHEMINI	298,893	9079	2	1 587 366 939

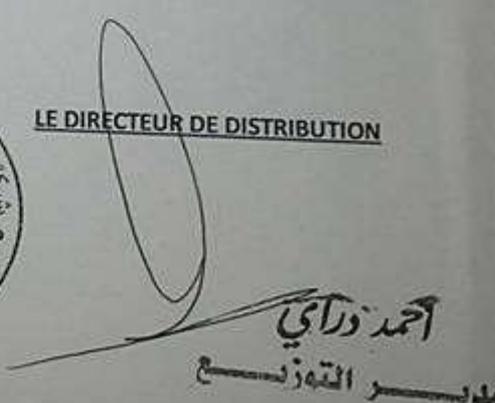
2/PLANING DES TRAVAUX

- CAHIER DES CHARGES : Début 30/12/2014—— fin : 28/01/2015
- Lancement des appels d'offre : fevrier 2015
- Ouverture des plis : Début mars 2015
- Signature des marchés et début des travaux : Avril 2015

Il est à signaler que les travaux débiteront si les offres sont déclarés recevables

Toute anfractuosité sera traitée dans le mois.

LE DIRECTEUR DE DISTRIBUTION


أحمد ذراي
مدير التوزيع



Prise lors de point d'information qu'il a fait Hadjeb Ameziane devant l'APC du Tibane le 24 aout 2014.

Image n° 01:



Prise lors du Sit du 20 octobre 2014 au niveau du siège de la wilaya du Béjaia.

Image n° 02 :



L'action du rassemblement et la fermeture de la daïra de Chemini, le 29 octobre 2014.

Image n° 03:



Image n° 04 :

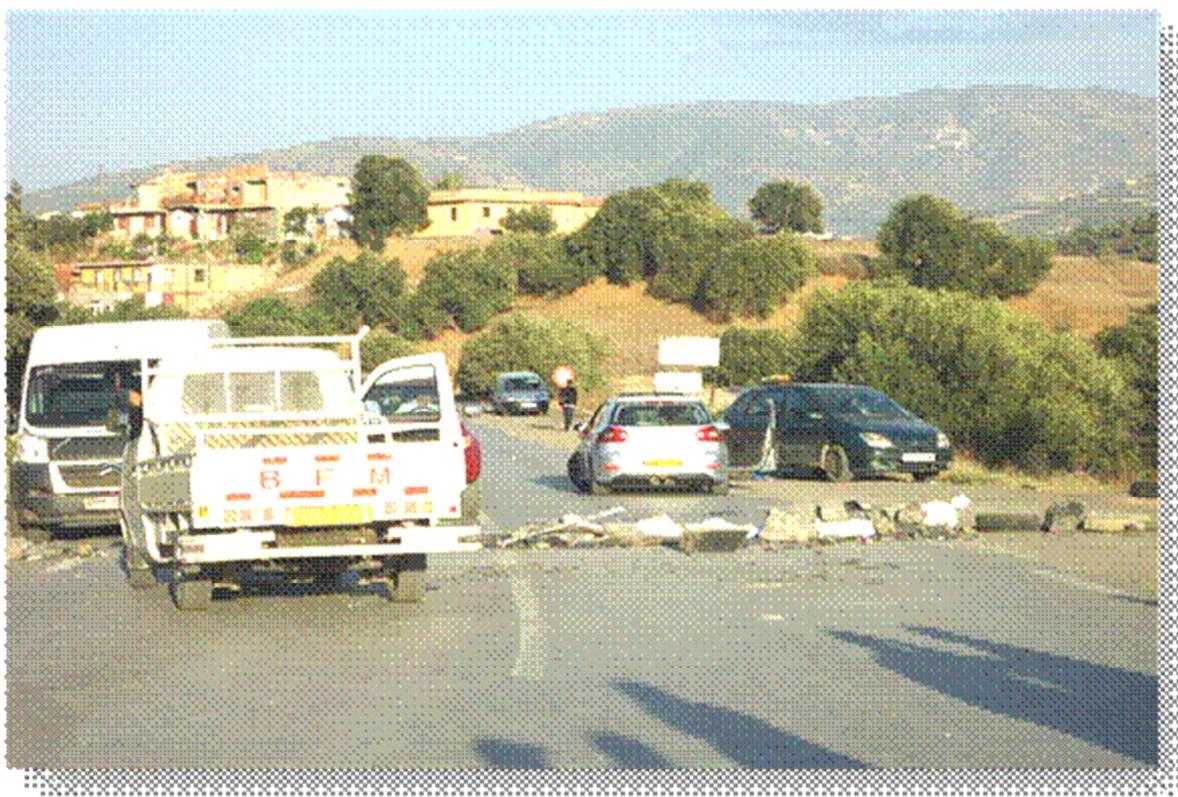


L'action de la barricade de la route de 02 novembre 2014 à Takrietz, prise au niveau de premier point obstrué à (Boutagout).

Image n° 05 :



Image n° 06 :



l'action de la barricade de la route de 02 novembre 2014 à Takrietz, prise au niveau de deuxième point obstrué à (Maàkal).

Image n° 07:



Image n° 08 :



Les animateurs de la CCDC en plein conversation.

Image n° 09 :



Image n° 10 :



Les protestataires présents au niveau des deux points obstrués.

Image n° 11 :



Image n° 12 :



Les usagers de la route nationale N° 26 traverse à pied les deux barricades.

Image n° 13 :



Image n° 14 :



Le nettoyage de la chaussée après la fin de l'action.

Image n° 15 :



Image n° 16 :



Prise lors de la marche du 16 novembre 2014.

Image n° 17 :



Image n° 18 :



La barricade de 19 novembre 2014 à Takrietz au niveau de Boutagout.

Image n° 19 :



Image n° 20 :



La marche du 26 novembre 2014 et les animateurs de la CCDC parlent avec la presse.

Image n° 21 :



Image n° 22 :



Quelques pancartes distribuées aux manifestants par la CCDC durant la marche du 26 novembre 2014.

Image n° 23 :



Image n° 24 :



La présence féminine lors de la marche de 26 novembre 2014 et la présence de la veuve de chahid au devant de la marche.

Image n° 25 :



Image n° 26 :



L'action de blocage de l'antenne de Sonelgaz au niveau de Sidi Aich le 17 décembre 2014.

Image n° 27 :



Image n° 28 :



Les manifestants lors de la marche de 24 décembre 2014.

Image n° 29 :



Image n° 30 :

